TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 302 46 PAGES — MERCREDI 15 MARS 1978

AUX PAYS-BAS

Ultimatum des Moluquois qui détiennent plus de soixante-dix otages

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Comme la majorité, l'opposition ira unie à la bataille du second tour

L'accord s'est fait à gauche sur les désistements réciproques

Soixante-huit sièges ayant été pourvus dès le premier tour des élections législatives (56 en métropole et 12 outre-mer) on revotera le 19 mars dans 423 circonscriptions (418 en métropole et 5 outre-mer).

En vue du second tour, l'opposition et la majorité resserrent leurs rangs. Le P.C.F., le P.S. et le M.R.G. se sont mis d'accord dans la soirée de lundi sur les désistements réciproques. Le P.S.U. et les gaullistes d'opposition doivent être associés à cet accord. Des contacts sont établis entre le R.P.R. et l'U.D.F. M. Lecanuet, président du C.D.S., et membre du conseil de l'U.D.F., devait rencontrer, mardi après-midi, à 16 h. 30, M. Chirac. Auparavant, le leader gaulliste s'était entretenu, au Palais-Bourbon, avec M. Bertrand Motte, président du Centre national des indépendants et paysans.

Le second tour de scrutin consistera ainsi, une fois de plus, en une lutte entre un bloc d'opposition et un bloc majoritaire que les statistiques du ministère de l'intérieur ont respectivement crédités, après le premier tour, de 49,69 % et de 47,44 % des suffrages exprimés, les écologistes en représentant 2,14 %.

Surprise et attente

Comme en France, c'est un sentiment de surprise qui a dominé, un peu partout dans le monde, l'annonce des résultats du premier tour des élections législatives. Influencés par les sondages, les correspondants et les nombreux envoyés spéciaux de la presse étrangère — beaucoup de diplomates aussi — avaient laissé prévoir une victoire plus nette des forces de gauche. Un tel succès impliquant l'entrée de communistes au gouvernement, la campagne électorale française avait soulevé un immense intérêt dans le monde et aussi pas mal d'inquiétude.

C'est sans doute en Allemagne fédérale que cette inquiétude était la plus forte. Il n'est pas étonnant que la satisfaction y soit générale, en dépit des amitiés dont M. Mitterrand bénéficie chez les social-démocrates. La même satisfaction règne aussi à Washington, mais les milieux officiels américains, échaudés par les retombées de la rencontre Mitterrand-Carter, ont choisi le silence. Quant à la presse d'outre-Atlantique, tout se passe comme si les élections françaises n'avaient été qu'un faux bon sujet : ses envoyés spéciaux, très nombreux dimanche encore, ont déjà, pour la plupart, été orientés vers des événements plus sensationnels.

Le silence est également de rigueur à Moscou, où l'agence Tass s'est contentée jusqu'à présent de publier sans grandes explications les résultats accompagnés de la remarque de M. Barre : « Rien n'est encore perdu, mais rien n'est gagné. » Cette absence de réaction n'est pas faite pour surprendre : les Soviétiques sont en général très prudents, et il est dans leur logique de ne pas anticiper sur le second tour. Gageons cependant que le Kremlin n'est pas trop désolé d'avoir vu s'éloigner les perspectives d'un « changement » qui aurait bien fini par avoir des répercussions en Europe et sur les rapports Est-Ouest.

Pour la quasi-majorité des observateurs étrangers, un maintien au pouvoir de l'actuelle majorité ne fait donc pas de doute. L'observation vaut tout particulièrement pour les pays d'Europe occidentale, qui suivent avec d'autant plus d'attention les affaires françaises qu'elles les concernent directement. Ainsi en va-t-il en particulier de l'Italie, où les démocrates-chrétiens se réjouissent, les socialistes mettent en cause la stratégie du P.C.F. et les communistes préfèrent ne rien dire...

Mais, déjà, les membres de la Communauté s'interrogent : de quoi le gouvernement français de demain sera-t-il fait exactement ? Le grand vainqueur de la consultation ne sera-t-il pas finalement M. Giscard d'Estaing ? M. Chirac ne parviendra-t-il pas à renforcer son influence et à imposer de nouveau le « nationalisme ombrageux » du gaullisme ? Les paris sont encore ouverts, même si, pour l'essentiel, l'affaire est entendue : l'imprévu n'est pas pour demain.

Rares sont ceux qui s'interrogent sur un possible « dérapage » de la situation politique et sociale, toujours envisageable au cas où la majorité serait affaiblie. Le problème n'échappe pas à tous. C'est ainsi que pour le quotidien « la Suisse » « la majorité devra marcher sur la pointe des pieds ». Quant au journal espagnol « Informaciones », il estime que « la France est en train de devenir, semble-t-il, un pays ingouvernable, ce qui est la caractéristique des sociétés libérales d'Europe occidentale ».

Nécessité fait loi

Dimanche soir 12 mars M. Georges Marchais faisait connaître sans mâcher ses mots la conception qu'il avait d'un éventuel gouvernement de gauche : « *La composition de ce gouvernement d'union reposera sur trois principes : elle prendra démocratiquement en considération les résultats fournis par le suffrage universel aujourd'hui, elle exclura toute discrimination dans la répartition des responsabilités ministérielles, elle assurera l'égalité des droits et des devoirs, la délibération collective et la solidarité gouvernementale.* » Le lendemain, en fin de matinée, M. François Mitterrand n'y allait pas par quatre chemins pour mettre à la charge du P.C.F. la « rupture de la dynamique unitaire » et une « polémique lancée de façon injuste ».

Des longueurs d'ondes différentes

Moins de douze heures plus tard, les deux hommes sortaient souriants en compagnie de M. Robert Fabre du siège du parti socialiste. Les concessions du premier secrétaire du P.S. sur la composition d'un éventuel gouvernement, celles du secrétaire général du P.C. sur la « bonne actualisation » et sur les nationalisations permettaient d'annoncer un parfait accord sur les désistements réciproques. Le P.C. étant crédité de 20,56 % des suffrages exprimés, il n'était plus question de savoir si M. Marchais avait encore en mémoire les propos qu'il avait tenus le 7 janvier : « *Les 21 % que nous accordent les sondages... ne sont pas suffisants. Nous avons besoin de plus.* » Nécessité fait loi.

A droite le problème des désistements réciproques et automatiques est réglé depuis longtemps, mais il faut être aveugle pour ne pas voir que MM. Chirac et Giscard d'Estaing demeurent sur des longueurs d'ondes différentes. Le premier est aussi décidé aujourd'hui qu'hier à sauvegarder la prédominance et la liberté de choix et de proposition d'un R.P.R. que le second ne veut pas connaître en tant que tel et aspire à absorber, si ce n'est à noyer, dans la grande nébuleuse majoritaire. Foin de ces divergences. L'accord peut être tenu pour acquis compte tenu, dit M. Chirac, qu' « *un immense effort doit répondre à une mobilisation massive de l'électorat socialo-communiste* ». Nécessité fait loi.

Accusera-t-on de vouloir tromper l'électeur une gauche qui a tout fait depuis l'automne 1977 pour ruiner sa « crédibilité » et qui ne se donne que cinq jours pour redonner vie à la dynamique unitaire ? Dénoncera-t-on le camouflage de la majorité, et rira-t-on de voir MM. Chirac et Servan-Schreiber faire amis ?

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

En quelques heures...

« *Tout s'est réglé en cinq minutes* », a indiqué M. François Loncle, membre du secrétariat du M.R.G., à l'issue de la rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche. Trois heures auront néanmoins été nécessaires aux trente participants pour élaborer le texte de l'accord.

Le document commun constitue une synthèse entre un canevas proposé par les communistes et la résolution, adoptée dans l'après-midi et à l'unanimité, par le comité directeur du P.S. Sa lecture laisse une impression de malaise. Aucun des sujets sur lesquels la gauche se déchire depuis six mois n'est traité au fond. Aucun des conflits n'est arbitré, aucune des divergences n'est réduite.

On pourrait multiplier les exemples, des plus voyants — les filiales nationalisables — aux moins visibles : le cas des DOM-TOM, à propos desquels le différend, artificiellement créé, reste en l'état alors qu'on aurait pu le régler.

Qui, à la lecture de la déclaration de trois partis, pourrait croire que ceux-ci ont rompu en septembre sur le sort des filiales des neuf groupes industriels dont l'appropriation collective est inscrite dans le programme commun ? Au cours de la rencontre « au sommet », il n'a été discuté de cette question que pendant quelques minutes et le mot « filiale » n'a même pas été prononcé ! Tout est renvoyé au lendemain du second tour. On est loin du « bon accord sur un programme commun bien actualisé », réclamé à cor et à cri par M. Georges Marchais. Le P.C.F s'est en fait rallié à la position de M. Mitterrand consistant à ne discuter de l'actualisation qu'au lendemain d'une éventuelle victoire de la gauche.

Le comité directeur du P.S.

Peut-on dire que, en contrepartie, le P.C.F. a obtenu satisfaction sur la question du gouvernement ? Le libellé du texte est, là encore, d'une exceptionnelle banalité et, si les communistes ne souhaitaient pas plus de garanties, on peut légitimement se demander pourquoi ils ont jugé nécessaire de rompre en septembre et de développer contre leurs partenaires une campagne aussi acharnée. Le principe de l'égalité des droits et des devoirs a toujours été admis par le P.S., de même que le fait que le gouvernement d'union devrait respecter la volonté du suffrage universel.

La divergence portait notamment sur le point de savoir si on tiendrait compte de la représentation parlementaire des partis de gauche ou, comme l'exigeait le P.C.F., des voix obtenues lors du premier tour. Le point n'est pas tranché. La revendication du P.C.F. semble évanouie, au moins l'espace d'un tour de scrutin.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 8.)

Unitaire pour cinq ?

Fort de sa qualité de président du « *premier parti de France* » (selon les résultats du ministère de l'intérieur), M. Jacques Chirac n'a guère tardé à reprendre l'initiative politique.

Dès lundi matin, il a convié à une rencontre « au sommet » les chefs des trois autres formations de la majorité, signataires, avec le R.P.R., du « pacte électoral » et du « manifeste de la majorité », le parti républicain, le Centre des démocrates sociaux et le Centre national des indépendants et paysans. Et dans un esprit de générosité œcuménique, pour être « agréable » aux deux premiers de ces partis, qui ont constitué l'U.D.F., il a même admis la présence, à cette réunion, de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical pourtant qualifié, il y a peu de temps encore, de « turlupin de la politique ». On était même prêt, dans l'entourage de M. Chirac, à accepter que M. Barre, ou un de ses représentants, assistât à cette rencontre. Bref, on veut, désormais, au R.P.R., être unitaire pour quatre ou cinq.

Une réserve persistante

La réponse de l'U.D.F. à une telle offre ne pouvait pas être franchement négative sous peine de faire passer les dirigeants de l'alliance giscardienne comme des empêcheurs... d'unifier en rond et de leur faire porter la responsabilité d'une division de la majorité.

Aussi le conseil de l'U.D.F. a-t-il accepté le principe de la rencontre proposée par le président du R.P.R., mais les modalités qui ont été retenues révèlent la réserve persistante des « giscardiens » envers les « chiraquiens ».

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 10.)

LA GUYANA ÎLOT SOCIALISTE

La Guyana, ex-Guyane britannique, fait rarement parler d'elle. C'est pourtant l'un des Etats les plus originaux du continent sud-américain, et peut-être du tiers-monde. Sans fracas, cette petite République s'efforce de trouver, au milieu de difficultés de tous ordres, une voie originale vers le socialisme, qu'évoque Jean-Pierre Clerc dans une enquête dont nous commençons la publication page 5.

AU JOUR LE JOUR

Improvisations

Les partis du programme commun ont mis plusieurs mois de réflexion, plusieurs années de discussions et plusieurs générations de discipline républicaine pour bâcler leur accord. Cela n'a évidemment rien à voir avec la géniale improvisation des partis de l'Union pour la démocratie française, qui n'ont mis que quelques jours pour s'entendre sur tout, et des partis de la majorité, qui ne mettront peut-être que quelques heures pour tout résoudre.

C'est que les seconds, qui n'ont d'autre problème que de se maintenir au pouvoir, n'ont pas commis l'erreur des premiers qui, cherchant la difficulté, s'obstinent à trouver un moyen de gouverner ensemble.

ROBERT ESCARPIT.

Une heure brève mais décisive

par MICHEL JOBERT (*)

L'espace d'un soir, les chiffres électoraux paraissent dénouer les situations et redistribuer les cartes. Pourtant, comment ne pas constater très vite qu'à l'équivoque affrontement d'hier s'est substitué un immobilisme qui n'est pas de meilleur aloi : la bipolarisation sommaire et têtue vient de perfectionner ses propres défauts. La voilà dotée de quatre partis, quasiment égaux, en ses deux blocs. Au point que, s'il prenait à ces partis la fantaisie de brûler ce qu'ils révéraient hier, c'est-à-dire de se grouper deux à deux dans un autre ordre, l'événement n'ouvrirait aucune véritable perspective de majorité.

Que la gauche soit désunie ou réunie dimanche prochain 19 mars, que la majorité l'emporte en sièges tout en restant minoritaire en voix, les camps sont désormais bien délimités pour quatre partis, au-delà des deux blocs qui ont été jusqu'ici leur élément naturel. Dès que le second tour des législatives aura dissipé les brumes qui flottent encore sur ce paysage, l'art de gouverner apparaîtra plus précaire que jamais : il n'est pas sain que la moitié du pays continue d'être écartée durablement des décisions, dans une hypothèse. Dans l'autre, il est exclu que la gauche puisse imposer, sans conflit majeur, ses choix de société à la moitié qui n'entend pas les faire et à un président de la République qui s'est délibérément prononcé contre eux.

Celui-ci, qui a longtemps attendu son heure, hésitant d'abord à tenter de modeler sa majorité à l'image du réformisme et se persuadant vite que l'échec était au bout d'un tel effort, voit peut-être aujourd'hui arriver la récompense de cette longue veille et des épreuves qu'elle lui a fait endurer. Quatre partis égaux, mais quelques miettes — précieuses, indispensables — çà ou là miraculeusement échappées au rouleau compresseur du scrutin majoritaire et à ces déterminations dominantes de la vie publique qu'engendre l'information moderne, voilà le paysage qui s'offre au président de la République.

Il ne peut sans péril se contenter d'administrer cette situation pétrifiée ou continuer, comme il l'a fait jusqu'ici, à exalter verbalement le pluralisme en lui fermant un à un les chemins, par la disposition législative (la loi de juillet 1976 sur les 12,5 %), le contrôle de l'information ou l'attention exclusive portée à son « camp ». Sa meilleure inspiration serait, du poste déterminant qu'il occupe et où existe parfois la possibilité de démasquer une perspective inattendu de tenter l'indispensable ouverture alors qu'il n'a jusqu'ici esquissé une telle démarche que dans un intérêt finalement partisan. Entre deux blocs affrontés, l'espace pour une telle ouverture était bien limité. Mais, désormais, le président peut jouer en transversale — et très au-delà — de quatre dominos dont aucun n'est en position de dicter sa loi.

Aujourd'hui, M. Giscard d'Estaing peut faire passer sur la politique un air nouveau. L'opération n'est pas commode ! Mais il est salutaire de la tenter pour le pays, qui a grand besoin de s'éloigner de la passion et du conformisme politiques, et de tirer, autant que faire se peut, dans le droit fil de ses intérêts, que la crise et la gestion économique des dernières années ont passablement malmenés.

Dans les institutions de la Ve République, le président, élu au suffrage universel, est la pièce maîtresse. Dans une situation bloquée au point que le pays en suffoque, le président a désormais un rôle déterminant à jouer : faire vivre le pluralisme et la diversité au-delà de la carte figée que restituent le système électoral et celui des partis. De plus, le scrutin du 12 mars vient de lui en dégager la possibilité. S'il ne tentait pas résolument l'ouverture, loin devant lui et sans se soucier de bousculer des mondes immobiles, il ne lui resterait alors qu'à se plier aux exigences non plus de deux blocs, comme hier, mais de quatre certitudes qui lui diraient comment il doit agir ou renoncer, à chaque heure. Or, pour lui, il n'en est maintenant qu'une, brève mais décisive.

(*) Ancien ministre des affaires étrangères, président du Mouvement des démocrates.

RETOUR DE « WERTHER »

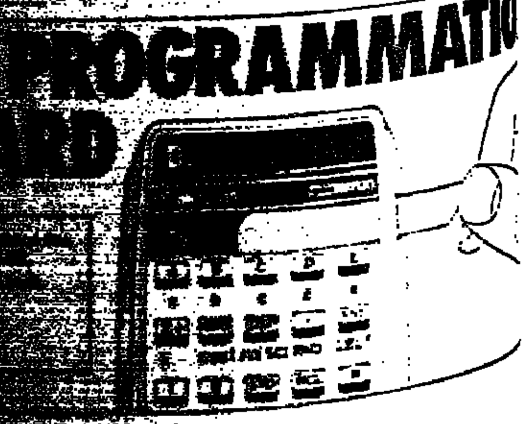
Les charmes de Massenet

Le retour de Werther, *de Massenet, salle Favart, a réjoui les fervents de l'opéra-comique, et l'on retrouvait, lundi soir, une atmosphère plaisante, à la bonne franquette, avec des applaudissements qui ne demandaient qu'à jaillir pour Alain Vanzo, avant même que l'orchestre n'ait achevé. Le metteur en scène et décorateur Dominique Delouche s'était mis apparemment au diapason, en s'inspirant assez lourdement d'abord des peintures de Caspar David Friedrich dans un premier acte d'un germanisme très* gemütlich, *où les chanteurs français avaient l'air vraiment déguisés avec leurs chapeaux en cuir bouilli, leurs culottes bouffantes, leurs gilets voyants dans des costumes noirs et leurs pipes recourbées ; ce fut pire au deuxième acte, où l'on avait l'impression de voir jouer* l'Auberge du cheval blanc *devant le mur d'un cimetière de Chéreau.*

Mais le metteur en scène a des idées moins primitives : au troisième acte, où le drame bourgeois débouche sur le plus extrême pathétique, la chambre étouffante, remplie de souvenirs, a un réel cachet ancien, cependant que le dernier acte atteint à une sorte de surréalisme (déjà inutilement esquissé au deuxième acte), le hangar où Werther a consommé son suicide (il lui faut d'ailleurs une bonne santé pour chanter avec cette large tache de sang sur le cœur) s'envolant dans les airs, tandis que les enfants viennent méchamment jeter des boules de neige sur le cadavre et Charlotte prostrée, tout en chantant des cantiques de Noël.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 29.)



idées

CHINE

La nouvelle Constitution et la solution des contradictions

par TIEN TCHE-HAO (*)

LA Chine sert souvent d'argument en Occident à des démonstrations politiques aussi diverses que contradictoires. Cela tient, semble-t-il, à une certaine méconnaissance de la dialectique et à une vue unilatérale ne prenant pas en compte les inévitables « contradictions » qui animent et agitent la société chinoise.

S'agissant de la Chine, une telle attitude est d'autant plus impardonnable que la théorie des contradictions est l'un des fondements, sinon même le fondement, de la pensée de Mao Tse-toung.

Selon cette théorie, la société ne progresse que par la solution des contradictions qui se manifestent constamment et ne cessent de se renouveler. Pour résoudre les contradictions, il faut les analyser correctement et distinguer les contradictions « antagonistes » des contradictions « non antagonistes », la contradiction principale des contradictions secondaires, l'aspect principal des aspects secondaires de chaque contradiction, sans jamais oublier que la dynamique des situations fait évoluer les types et les aspects des contradictions. D'autre part, bien que les contraires soient en lutte permanente pour s'exclure l'un l'autre, ils possèdent une unité et une identité car chacun n'existe que par rapport et *a contrario* de l'autre (il y a un haut parce qu'il y a un bas, le positif et le négatif se complètent, *yin* et *yang* sont inséparables). Les contraires agissent l'un sur l'autre, se transforment mutuellement et se complètent.

Il y a contradiction dans la dictature du prolétariat (réaffirmée dans l'article 1er de la Constitution), à la fois dictature et démocratie, dictature exercée par le prolétariat sur les réactionnaires, et démocratie pour le prolétariat (1).

Il y a contradiction entre les deux termes du centralisme démocratique, principe d'organisation des assemblées populaires et de tous les organes d'Etat, selon l'article 3 de la Constitution. En 1957, Mao Tse-toung expliqua qu'au sein du peuple la démocratie est corrélative au centralisme et la liberté est corrélative à la discipline. Ce sont deux aspects contradictoires d'un tout unique.

Contradiction et unité des contraires aussi entre la lutte idéologique et le développement de l'économie. Le mot d'ordre de la Révolution culturelle : « *Faire la révolution et promouvoir la production* », qui n'apparaît plus dans le nouveau texte constitutionnel, mais dont Yeh Chien-ying continue de souligner l'importance, montre l'interaction des deux termes contradictoires. En 1975, Chou En-lai dira qu'on ne peut faire progresser l'économie qu'en faisant bien la révolution. Ce n'est pas la révolution ou la production, c'est les deux à la fois et simultanément.

L'article 10 de la Constitution précise qu' « *à condition que la politique prolétarienne soit placée au poste de commandement, l'Etat applique le principe de combiner l'encouragement moral et l'encouragement matériel, tout en mettant l'accent sur le premier* ». On rétablit les primes, certes, mais sans en faire le moteur principal du développement.

Contradiction encore entre la nécessité d'une certaine austérité permettant l'accumulation du capital indispensable au développement économique et l'amélioration du bien-être auquel tendent tous les efforts de développement économique. L'austérité n'est pas un but mais un moyen.

Selon Mao Tse-toung, une des grandes contradictions de la Chine est d'être à la fois un grand pays socialiste et un pays pauvre, économiquement arriéré; plusieurs dizaines d'années d'efforts opiniâtres seront nécessaires pour faire de la Chine un pays prospère et puissant. La nouvelle équipe dirigeante met l'accent sur l'amélioration du bien-être et augmente les salaires. Cependant, Hua Kuo-feng n'omet pas de spécifier que le peuple chinois étant « raisonnable », il sait bien que seuls des efforts acharnés consacrés à la construction du pays dans un esprit de diligence et d'économie pourront amener l'amélioration constante des conditions de vie.

Quelle méthode adopter pour accélérer le développement économique : attendre l'aide extérieure ou compter sur ses propres forces ? Nouvelle contradiction dont la solution sera de prendre à l'extérieur ce qui est bon pour la Chine, éventuellement d'accepter de l'aide, à condition que cela n'empiète pas sur l'indépendance nationale, et tout en comptant principalement sur ses propres forces, parce que l'aide extérieure n'est jamais qu'un appoint

Les deux lignes

Ces quelques exemples sont loin d'être limitatifs. La nouvelle Constitution apporte encore la solution de bien d'autres contradictions, entre la direction du parti sur l'Etat et le pouvoir suprême de l'Assemblée populaire nationale, entre la direction de la classe ouvrière, l'alliance avec les paysans et le front uni révolutionnaire, entre le caractère à la fois multinational et uni de la République populaire de Chine, entre le secteur d'Etat de l'économie et le secteur socialiste collectif, entre la centralisation et la régionalisation, entre le niveau idéologique et la qualité professionnelle des cadres (à la fois rouges et experts), entre l'intérêt public et l'intérêt privé, entre la liberté individuelle et la planification des naissances, entre l'internationalisme prolétarien et la coexistence pacifique, entre le désir et le besoin de paix et l'obligation de se préparer à une guerre défensive, etc.,

Les Chinois analysent leurs différends en terme de lutte de lignes. Il y a deux lignes : la ligne juste qui analyse correctement les contradictions pour les résoudre au mieux, et la ligne erronée qui ne considère qu'un seul aspect des choses. Chaque tendance taxe l'autre d' « unilatéralité ». En 1975, la « bande des quatre » accusait Teng Hsiao-ping de négliger l'idéologie au profit de la seule économie ; d'où une déviation « révisionniste ». Actuellement, c'est la « bande des quatre » qui se voit reprocher d'avoir perturbé l'économie au nom d'une idéologie métaphysique : d'où une déviation « anarchisante ». En réalité, il n'est pas évident que Teng Hsiao-ping renie la lutte de classes ; il estime seulement que l'accélération du développement économique aidera à l'évolution politique. Tandis que la « bande des quatre » pensait que la transformation des mentalités permettrait l'accélération du développement économique. Le conflit se situe au niveau des méthodes. L'objectif reste le même.

Mais les contraires évoluent. L'unité des contraires est conditionnée, passagère et relative, tandis que leur lutte est absolue. Si bien que pour rester juste, une ligne juste doit être « réajustée » en permanence, suivant la théorie de « la continuation de la révolution sous la dictature du prolétariat » (dite aussi révolution permanente ou ininterrompue).

Pour les Chinois, le socialisme n'est que la période transitoire qui doit, étape par étape, mener au communisme. Cette période possède ses particularités propres : en politique, c'est la dictature du prolétariat, seul moyen pour le peuple d'asseoir son pouvoir ; en économie, le système de répartition se fait « à chacun selon son travail », ce qui implique la survivance de certaines inégalités et encore tout un cortège de contradictions.

Le régime socialiste de dictature du prolétariat se caractérise par la lutte. Il s'agit d'abattre une société décadente encore capable de se défendre, et d'édifier, à tâtons, une société nouvelle qu'on espère meilleure. Cela ne va pas sans luttes, sans contradictions et sans difficultés. Comme le dit Mao Tse-toung : « *Progrès et difficultés, c'est là aussi une contradiction.* »

(1) Cf. notre article dans *le Monde* du 14 février 1978.

(*) Maître de recherche au C.N.R.S. Auteur de *la Chine* L.G.D.J. Paris 1977.

CORRESPONDANCE

De jeunes Chinois en colère

M. Paul Bady, maître-assistant de chinois à l'Ecole normale supérieure, nous écrit :

J'ai été très heureux de lire les propos recueillis à Hongkong par Henri Leuwen (*le Monde* daté 26-27 février). Il est si rare, en effet, que les Chinois aient la parole, et la prennent, que l'on peut se féliciter de cette nouvelle initiative du *Monde*. Je crains malheureusement que, sur deux points, il ne se soit glissé une erreur, au demeurant facile à rectifier :

1) L'éditorial de *l'Observateur* ne serait-il pas plutôt intitulé : « De la bande des quatre comme bouc émissaire » (et non : « comme panacée ») ?

2) Cette nouvelle génération de jeunes Chinois à l'esprit indépendant, sinon en colère, ne peut laisser croire que les rapports entre savoir et pouvoir aient toujours été aussi simples en Chine. Les noms de Qu Yuan, le poète qui, las d'être injustement calomnié et banni, a fini par se donner la mort, et de l'historien Sima Qian, châtré pour avoir pris la défense, devant l'empereur, d'un général faussement accusé de lâcheté sur le champ de bataille, ne sont certainement pas inconnus des interlocuteurs d'Henri Leuwen. Pas plus que ne le sont, à l'époque récente, ceux de Wang Shiwei, Hu Feng, Ai Qing, Ding Ling, Tian Han, Deng Tuo et Lao She, victimes successives de leur hétérodoxie et franc-parler.

Répliques à... Claudie et Jacques Broyelle

Ni sectaire ni vieil homme

par JEAN CARDONNEL (*)

Le point de vue de Claudie et Jacques Broyelle, « Nous sommes tous des Chinois » (« le Monde » du 20 janvier), nous a valu plusieurs réactions. Nous avons retenu celles du père Cardonnel, dominicain, et de Vent d'Est.

CLAUDIE et JACQUES BROYELLE me confirment dans une certitude qui met longtemps à émerger : toute vie commune des hommes suppose de leur part un mélange inextricable d'adhésions et de complicités. Nul doute qu'aucune vision totalisante d'humanité rassemblée ne se trouve à l'abri du risque totalitaire. C'est bien la menace qu'a connue le christianisme. Vouloir faire appel au meilleur de l'homme à la condition d'éliminer le danger d'irruption du pire relève non pas de l'utopie mais de la chimère. On ne déclenche pas l'entreprise gigantesque de la révolution culturelle prolétarienne, avec son objectif de diminution des écarts entre ville et campagne, travaux intellectuels et manuels, sans susciter du même coup l'explosion de haines, de ressentiments, de sectarisme.

L'appétit d'égalité n'existe pas à l'état pur et provoque un désir de revanche. « *Cette aptitude à se ménager de multiples complicités individuelles* », dont Claudie et Jacques Broyelle rendent responsable le totalitarisme auquel ils assimilent la révolution chinoise, n'a-t-elle pas une racine plus profonde ? Je veux dire le fait d'accepter, comme s'il était la condition humaine normale, notre émiettement à l'infini.

Je ne crois pas les hommes condamnés à la terrible alternative : n'être que des grains de poussière privés d'horizon commun, des animaux compétitifs et conscients de leur fragilité, ou les marionnettes dociles avec « superbe assurance » à la puissance extérieure qui tirerait souverainement leurs ficelles. A en croire Claudie et Jacques Broyelle, on ne pourrait que revenir du type de militant obligatoirement fabriqué, déshumanisé, « *au vieil homme qui survit et sommeille, celui qui peut encore s'émouvoir, s'étonner, s'interroger, celui en qui palpitent encore quelques fragments d'une dignité essentielle* ». Mais ce vieil homme dont nous parlent les auteurs du deuxième retour de Chine est loin de n'être menacé que par la transformation en automate au service d'une idéologie totalitaire.

Le don de soi se trouve freiné, paralysé, chez lui, par une dérobade aux exigences de son humanité. De plus, la possibilité de s'émouvoir propre à beaucoup, et même à chacun, n'a pas de prise sur les mécanismes d'oppression, d'écrasement de la grande masse des hommes. N'y aurait-il de choix qu'entre un retour au vieil homme et la venue à une caricature de type humain nouveau façonné par le pire des catéchismes desséchants ?

Ce n'est pas parce que des monstres se sont réclamés du christianisme qu'il faut ramener le Christ, son Evangile, aux atrocités commises en leur nom. Ce n'est pas parce que les pires excès ont pu s'accomplir à la faveur de la Révolution française qu'il devient légitime d'identifier 1789-1793 avec la Terreur. Ce n'est pas parce que des résistances à l'envahisseur ne disposent pas du pouvoir d'éliminer le banditisme, les règlements de compte, que l'on devrait rester passifs devant l'occupation. Ce n'est pas parce que le grand bouleversement de la Chine populaire a connu des époques où l'a figé un schéma de raideur dogmatique responsable de crimes qu'il se confond avec une suite d'actes horribles.

La clé de l'interprétation des Broyelle est à mon sens dans cette phrase très dense de leur article « *Le marxisme coupable innocente le marxiste, risque de masquer ce rapport particulier, que nous fûmes assez nombreux à entretenir, dans et par le marxisme, avec une certaine idée de l'absolu.* » Ce propos déborde le fait du marxisme : la doctrine coupable innocente son partisan sectaire en dissimulant le lien que noue celui-ci avec une certaine idée de l'absolu. Mao Tse-toung n'a pas cessé de stigmatiser le déchaînement de la métaphysique. Le plus difficile en même temps que le plus fondamentalement simple à comprendre, à réaliser, tient dans le fait suivant : l'absolu est relatif. Il ne s'agit pas de Dieu ou de l'homme en soi, d'une certaine idée de l'absolu, mais de cette personne, de cet individu capable, jusque dans la lutte, d'une volonté ardente de se lier avec tous. Voilà ce qu'est le Christ dont M. Matzneff fait celui qu'il faudrait aux Russes, tandis qu'une masse chinoise lui serait étrangère. Mais un Jésus brandi contre le quart de l'humanité n'aurait pas l'ampleur du monde à libérer. Il ne serait pas Messie, Eveilleur des hommes, Christ. Celui-ci révèle aux Russes, aux Chinois, comme à tous les autres, leur fragilité inséparable de leur envergure.

Quand les désabusés abusent

Nous avons vécu en Chine plusieurs années à la même époque que les Broyelle, « *sous administration chinoise* » dans les universités, sans interprète puisque nous parlons et nous lisons le chinois, partageant nos chambres et nos journées avec les étudiants chinois; nous avons passé des semaines dans des usines et nous sommes sortis des villes pour travailler à la campagne.

Les Broyelle multiplient les anecdotes, sensationnelles si possible. Il y en aurait à revendre, sur la Chine comme sur toute réalité concrète ici ou ailleurs. L'avantage avec ce procédé, c'est que la réalité offre toujours un contre-exemple qui permet de défendre n'importe quoi. La méthode consiste à généraliser le fait brut puis à le théoriser. Le discours théorique, deuxième temps de la méthode, cachera alors, sous l'apparente solidité d'un ou de dix « *faits concrets* » — parfois réels — la faiblesse de ses fondements et son apriorisme. Du genre : « Ma fille rentrant de l'école primaire a dit... », « Un ami chinois nous a dit que... », etc., et le procès sera jugé, les Chinois (tous, toujours !) pensent ceci, la Chine, c'est ça, point.

Accorderait-on tant d'égards et d'autorité à quiconque prétendrait régler son compte à toute autre société sans le moindre souci d'une perspective historique, sans analyse des forces sociales, des contradictions et des enjeux ? Chine-façon-Broyelle : une et intemporelle. Nous pensons, au contraire, qu'il est nécessaire d'étudier sérieusement les conflits qui traversent la société chinoise et le parti communiste chinois, les ruptures et les acquis qui ont marqué la révolution socialiste, en particulier la révolution culturelle, dont le bilan est à l'ordre du jour ; nécessaire d'étudier les problèmes que cette société affronte toujours, ceux des structures de pouvoir, des inégalités dans les rapports sociaux, des différences entre monde rural et monde urbain, intellectuels et travailleurs manuels, hommes et femmes, ceux de l'édification économique. Mais qu'apprenons-nous avec nos piètres chroniqueurs ? Rien, puisque tout se confond dans une unité sans division : tout est mal, et en particulier la révolution.

Là nos auteurs manière « nouvelle philosophie » ne parlent pas tant de la Chine que de la France. Le mal est une entité abstraite dont les *noms* seront parfaitement compris *ici* : c'est le système, le socialisme, l'agriculture collective, la planification, etc. Et le peuple — un et abstrait lui aussi — ne trouvera, pauvre de lui, remède à l'oppression que dans la *conscience* et par la voix de ces *guerriers* désabusés de mai 68. Leur individualisme et leur idéologie se réclament d'universalité. Hélas ! pour nos grands causeurs, le peuple ne fait pas sa cuisine dans cette vieille marmite-là !

VENT D'EST.

(*) *Vent d'Est*, revue trimestrielle, textes traduits de la presse chinoise, B.P. 69 - 75962 Paris Cedex 20. Le numéro : 6 F; abonnement 1 an : 20 F.

Le Monde

étranger

L'INSTABILITÉ EN AFRIQUE

LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

L'ancien gouverneur général espagnol contredit la thèse officielle de Madrid

Madrid. — Le Front Polisario était en 1975 le seul représentant du peuple sahraoui. La volonté d'indépendance de la population de la région était alors totale. Les Sahraouis partisans du Maroc se limitaient à une poignée de commerçants. Ces affirmations ont été exprimées le lundi 13 mars à la Chambre des députés par celui qui était le principal responsable militaire du Sahara occidental au moment de la signature de l'accord tripartite du 14 novembre 1975, qui a livré l'ancien territoire administré par l'Espagne au Maroc et à la Mauritanie. Elles ruinent une bonne partie des thèses défendues par le ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, qui, il y a quelques jours à peine, au Sénat, a justifié la politique suivie par Madrid dans cette région en affirmant que le Polisario n'était pas un mouvement de libération nationale et qu'il n'était pas le seul représentant des populations sahraouies.

Le lieutenant-général Gomez de Salazar, ancien gouverneur général de la Ire région militaire (Madrid), a apporté son témoignage devant la commission des relations extérieures du Congrès des députés.

Il est l'une des onze personnalités à qui la commission, à la suite d'une requête socialiste, a demandé de comparaître pour éclaircir les événements qui ont précédé et suivi la « marche verte » organisée par Hassan II pendant l'agonie de Franco et qui ont abouti au départ des

De notre correspondant

troupes espagnoles. Socialistes et communistes affirment que l'abandon du Sahara occidental s'est fait dans des conditions scandaleuses, et ils constatent que, plus de deux ans après, cet événement continue de peser lourdement sur les relations de Madrid avec l'Afrique. Les témoignages recueillis lundi confirment une bonne part de ces accusations.

Un « virage à 180 degrés »

Le lieutenant-général Gomez de Salazar et le colonel Rodriguez de Viguri, ancien secrétaire général du gouvernement du Sahara occidental, ont confirmé qu'un « virage à 180 degrés » avait été opéré à l'automne 1975. Jusque-là, l'armée et l'administration espagnoles avaient pour tâche de préparer l'autodétermination du peuple sahraoui. Or, sans même avoir été mises au courant de ce qui se tramait, elles ont dû brusquement livrer le territoire sahraoui à celui que les militaires considéraient alors comme un adversaire : le roi Hassan II. Le lieutenant-général Gomerz de Salazar n'a appris l'existence de l'accord tripartite que le jour où il a été signé. Apparemment, rien ne justifiait un revirement aussi brutal : selon le gouverneur général, les troupes espagnoles étaient parfaitement capables de défendre le territoire placé sous leur protection. « *Quarante-huit heures nous auraient suffi pour battre l'adversaire* », a-t-il dit, en se fondant sur la supériorité en moyens et entraînement des vingt mille hommes qu'il commandait face aux vingt mille soldats marocains.

Quelles sont les raisons qui ont amené Madrid à céder aux exigences du roi du Maroc ? Le colonel Rodriguez de Viguri en a énuméré plusieurs. Selon lui, de puissants intérêts privés sont intervenus dans le processus de décolonisation. En outre, M. José Solis, ministre du gouvernement Arias Navarro, médiateur entre Madrid et Rabat pendant la marche verte, ainsi qu'un familier de Franco, dont le nom n'a pas été cité, auraient plaidé pour que le Sahara occidental soit cédé au Maroc : l'un et l'autre auraient estimé, en effet, qu'une telle concession découragerait Rabat de revendiquer les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, et qu'il était préférable d'éloigner l'Algérie et le Polisario du Sahara pour rendre la tâche plus difficile aux séparatistes canariens.

Toujours selon l'ancien secrétaire général du gouvernement saharien, une telle politique convenait à certaines puissances étrangères : aux Etats-Unis, qui possèdent à Rota, dans la province de Cadix, une base militaire proche de la région, et à la France, désireuse de créer un axe Paris-Madrid-Rabat.

CHARLES VANHECKE.

ENCLAVÉ AU MILIEU DES ÉTATS DE LA « LIGNE DE FRONT »

Le Malawi renforce ses liens avec la République Sud-Africaine

Nairobi. — Depuis la fermeture, le 3 mars 1976, de la frontière entre le Mozambique et la Rhodésie, le petit Malawi — 122 772 kilomètres carrés — est relativement isolé de « l'Afrique blanche ». Son enclavement géographique, entre trois Etats de la « ligne de front », le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie, ne l'empêche pas de renforcer ses liens avec la République Sud-Africaine.

L'Afrique du Sud a récemment remplacé le Royaume-Uni comme premier partenaire commercial du Malawi. De 1964, date de l'indépendance, à 1974, les importations en provenance d'Afrique du Sud sont passées de 3 % à 24 % du total. Le Malawi importe annuellement depuis lors environ 100 000 tonnes de marchandises sud-africaines, pour l'essentiel par le Mozambique, ce qui a représenté 25 % du total des importations en 1977.

Depuis la signature, en 1967, d'un traité de commerce, Pretoria a financé la construction de Lilongwe, la nouvelle capitale — un investissement initial de 8 millions de rands (1), — ainsi que la construction de la voie ferrée qui relie Balaka au port mozambicain de Nacala (un prêt de 11 millions de rands). Les Sud-Africains financent également la construction d'un puissant émetteur de radio destiné à diffuser leurs programmes pour l'Afrique noire. Interrompu en 1974, l'envoi de travailleurs malawites dans les mines sud-africaines a repris. Leur nombre s'est élevé en 1977 à douze mille sept cent soixante et une personnes, chiffre qui ne comprend pas les milliers de chômeurs qui s'expatrient en Afrique du Sud.

A Lilongwe, les chancelleries d'Afrique du Sud, de Taiwan et d'Israël occupent le même immeuble. Le Malawi est en effet le seul Etat membre de l'Organisation de l'unité africaine

De notre correspondant en Afrique orientale

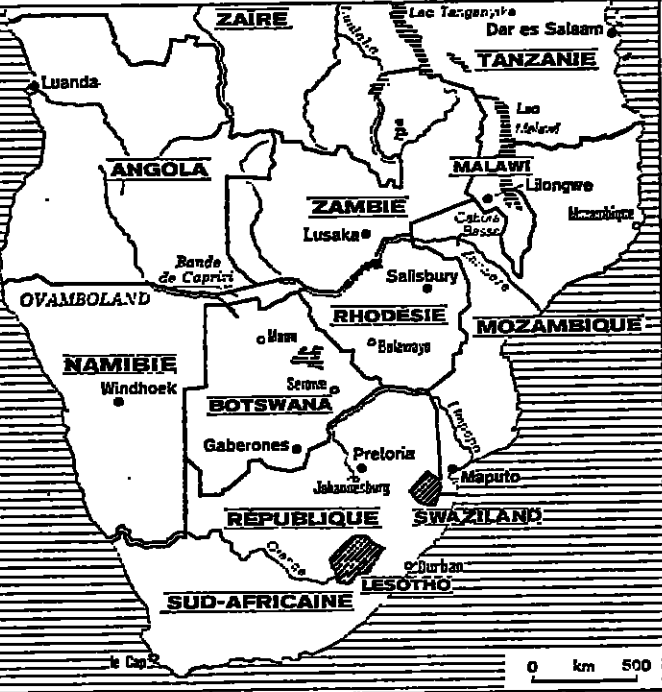
(O.U.A.) à entretenir des relations diplomatiques avec Pretoria. M. Banda a été le seul chef d'Etat africain à se rendre en visite officielle en Afrique du Sud, en août 1971, un mois après avoir été proclamé « président à vie » et un an après avoir reçu lui-même M. John Vorster, premier ministre sud-africain en tant qu'hôte officiel du Malawi.

Certes, depuis le début de la décolonisation portugaise en Afrique, le Malawi s'est efforcé de normaliser ses relations avec ses voisins. A partir de 1970 déjà, quand la guérilla du FRELIMO s'est implantée dans le nord du Mozambique et au moment où les échanges commerciaux avec la Rhodésie ont commencé à se détériorer, le Malawi a opéré un rapprochement avec l'Afrique noire : mission de bonne volonté du ministre du commerce à Lusaka en 1972, facilités discrètement accordées dans le sud du pays au FRELIMO à compter de décembre 1972, etc.

auxquels le gouvernement du Malawi offrirait ainsi une couverture pour opérer en Afrique noire. C'est une des raisons pour lesquelles les journalistes sont interdits dans le pays.

Le rôle de M. Banda dans la négociation du conflit rhodésien n'est pas négligeable. L'un des intermédiaires dans les tractations est M. Tiny Rowlands, P.-D.G. du consortium international Lonhro, qui a des intérêts dans toute l'Afrique australe. M. Rowlands est un vieil ami des présidents Banda et Kaunda (Zambie). Le révérend Sithole, l'un des interlocuteurs africains de M. Smith, s'est rendu à plusieurs reprises à Lilongwe pour s'entretenir avec M. Banda. En privé, les Américains font savoir que leur condamnation des violations des droits de l'homme au Malawi ne devrait pas affecter leur programme d'aide.

M. Banda dirige, d'une main de fer, son pays de moins de six millions d'habitants, pour l'essentiel, des agriculteurs. « *Je suis le patron, et quiconque l'ignore est stupide : je décide de tout sans consulter qui que ce soit, et c'est*



Mais alors que les autres Etats africains indépendants de la région tentent de se dégager progressivement de l'emprise sud-africaine, le Malawi paraît avoir choisi la voie inverse. Un prêt sud-africain de 19 millions de rands a été négocié pour construire une voie ferrée rattachant Lilongwe à Mchinji, sur la frontière zambienne.

La présence d'un attaché militaire sud-africain à Lilongwe semble constituer la contrepartie des prêts sud-africains. La Ligue socialiste du Malawi, un mouvement d'opposition en exil, accuse M. Banda d'avoir acordé des facilités militaires à Pretoria sur l'aéroport international de Lilongwe. On soupçonne également certains Blancs engagés dans l'administration, la police et l'armée d'être des agents sud-africains des services de sécurité,

ainsi que les choses se passeront au Malawi ; ceux qui ne sont pas d'accord n'ont qu'à s'en aller », avait déclaré, au lendemain de l'indépendance, l'ancien médecin, après quarante-deux années d'exil. La répression s'est relâchée l'an dernier, après la condamnation pour trahison de l'ancien chef de la police spéciale et de l'ancien secrétaire général du parti du congrès, parti unique. Les prisons se sont vidées — on parle de trois cents prisonniers politiques contre trois mille auparavant.

Vieillissant — il fêtera son soixante-douzième anniversaire en mai, — mais en bonne santé, le président Banda a réprimé toute opposition et écarté tout éventuel héritier. Les communautés de Malawites en exil sont nombreuses, et la ligue socialiste (interdite), formée en 1975, à Maputo et dirigée par M. Attati Mpakati, affirme que deux mille de ses membres bénéficient de bourses d'études en Union soviétique et en Europe de l'Est. Un premier contingent d'une centaine de recrues aurait été dépêché à Cuba, l'an dernier, pour y subir un entraînement militaire. Deux mois plus tôt, le Dr Banda avait affirmé qu'un petit groupe dirigé par d'anciens ministres, complotait pour le renverser, avec l'aide d'un « *pays communiste* », dont il n'a pas révélé le nom. Les forces de défense du Malawi — deux mille quatre cents hommes environ, — sont encadrées par des officiers sud-africains et il ne fait guère de doute qu'en cas de difficultés, Pretoria serait prêt à fournir au président Banda une aide militaire supplémentaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) 1 rand sud-africain = 5,50 F.

● *Le bilan des victimes des raids rhodésiens du 6 mars dernier* pourrait être supérieur à vingt-deux morts et quarante-quatre blessés, a déclaré le 13 mars le premier ministre de Zambie, M. Mainza Chona, devant le Parlement. Il a ajouté qu'un nombre indéterminé de civils étaient portés disparus. M. Chona a précisé que plus de cent incidents de frontière « *provoqués par la Rhodésie* » avaient éclaté au cours de l'année dernière en Zambie. De son côté, le président zambien, M. Kenneth Kaunda, a déclaré le même jour au cours d'une conférence de presse que son pays envisageait de demander une aide militaire aux pays d'Europe de l'Est.

Ethiopie

Addis-Abeba aurait repris le contrôle des principaux points stratégiques de l'Ogaden

La radio à Addis-Abeba a annoncé, le lundi 13 mars, que les troupes éthiopiennes avaient poursuivi leur progression dans l'Ogaden et repris les villes de Werder et Walwal. L'Ethiopie, précise-t-on d'autre part, a réoccupé, au cours du week-end, les villes d'Aware, de Kebri-Dehar et de Korabe et contrôle désormais la quasi-totalité des points stratégiques de l'Ogaden.

A Mogadiscio, on indiquait, lundi, que le nombre des réfugiés fuyant devant l'avance des forces éthiopiennes atteindrait cent mille personnes. *Danab*, bulletin des forces de libération somalies — qui ont affirmé que, malgré le « retrait » des troupes somaliennes de l'Ogaden, elles poursuivraient la guérilla contre le « colonialisme » d'Addis-Abeba, — fait état de « *massacres et d'extermination de civils innocents dans les zones reprises par les soldats coloniaux russo-cubano-abyssins* ».

Selon l'agence de presse kényane, les soldats somaliens ont incendiés, lundi matin, la localité éthiopienne de Malka-Suftu, située à proximité des frontières kényane et somalienne, avant de l'évacuer. Les habitants de Mandera, située de l'autre côté de la rivière Daua, qui constitue la frontière, pouvaient voir des hommes en uniforme de l'armée somalienne et d'autres en civil incendier les maisons, tandis qu'une épaisse fumée recouvrait la région et qu'on entendait les explosions des munitions abandonnées, écrit l'agence. Les soldats somaliens se sont repliés sur la ville de Bulla-Hawa, en territoire somalien.

A Dar-Es-Salaam, le quotidien du gouvernement tanzanien, *Daily News*, a apporté lundi, pour la première fois, son soutien à l'intervention de forces cubaines dans la corne de l'Afrique. Le *Daily News* conteste les objections soulevées du côté occidental par la présence de forces cubaines en Angola et en Ethiopie, et souligne n'avoir « *jamais entendu à cet égard se manifester une hostilité aussi fréquente et aussi ferme quant à la présence de troupes françaises ou sud-africaines dans un certain nombre de pays africains* ». — (A.F.P., *Reuter.*)

Tunisie

M. Ahmed Mestiri relance sa proposition de « pacte national »

Au cours d'une conférence de presse tenue lundi 13 mars à Londres, M. Ahmed Mestiri, qui vient d'effectuer une tournée de conférences aux Etats-Unis sur les libertés publiques en Tunisie, a estimé que « *le régime au pouvoir à Tunis avait perdu toute base populaire et se trouvait contraint de recourir à la violence pour se maintenir* ». L'ancien ministre de l'intérieur, qui dirige, avec M. Hassib Ben Ammar, le groupe d'opposition des « socialistes démocrates », et dont les propos sont rapportés par l'agence Reuter, a relancé l'idée du pacte national qu'il avait proposée en octobre 1977 au président Bourguiba en vue « *d'instaurer les libertés fondamentales dans le pays* ». Faisant état d' « *une campagne de haine* » et d' « *actes d'intimidation* » contre les opposants, il a réclamé le retour de l'armée dans ses casernes et la libération des dirigeants syndicaux arrêtés, parmi lesquels figure l'ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., M. Habib Achour.

Le parti communiste tunisien vient, d'autre part, de rendre public à Paris un appel diffusé par son organe central *El Tarik*, qui circule clandestinement en Tunisie. Analysant les événements du 26 janvier dernier, il se prononce en faveur d' « *une union large de toutes les forces patriotiques, progressistes et démocratiques pour faire échec à la voie répressive* ». Le P.C.T. estime notamment que le congrès extraordinaire de la centrale syndicale U.G.T.T., réuni le 25 février, ne saurait être considéré comme « *normal et légitime* ». Il n'en faut pas moins, dit-il, « *rester attaché à l'U.G.T.T. en tant qu'organisation syndicale des travailleurs et poursuivre l'action malgré les difficultés pour créer les conditions de la renaissance d'un mouvement syndical libéré de toute tutelle, jouissant de tous ses droits* ».

● *L'Association de la presse eurafricaine* vient de se substituer à l'Association des journalistes d'outre-mer, à l'issue de l'assemblée générale annuelle de cette organisation. Le président de l'A.P.E. reste M. Pierre Chauleur et le secrétariat de l'Association est toujours domicilié au 190, boulevard Haussmann, 75008 Paris (563-11-55).

Sénégal

LA COUR SUPRÊME REJETTE LA REQUÊTE EN ANNULATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE PRÉSENTÉE PAR LE P.D.S.

(De notre correspondant.)

Dakar. — La Cour suprême du Sénégal a rejeté, lundi 13 mars, la requête en annulation de l'élection présidentielle du 26 février dernier présentée par Me Abdoulaye Wade, secrétaire général du parti démocratique sénégalais (P.D.S.). Elle a aussitôt proclamé M. Léopold Sedar Senghor définitivement réélu.

Tout en reconnaissant qu'il y avait quelques contradictions entre l'exigence de secret prévue par la Constitution et le code électoral qui stipule que le passage dans l'isoloir est facultatif, la Cour a estimé qu'en l'état actuel de la législation, qui ne prévoit pas de contrôle de la constitutionnalité des lois, tout électeur avait parfaitement le droit de voter publiquement. Pour que la requête de Me Wade soit recevable, il eût fallu que celui-ci apporte la preuve qu'une majorité d'électeurs n'avaient voté ainsi que contre leur volonté.

Les dirigeants du P.D.S. n'entendent pas s'incliner pour autant. Ils menacent toujours de demander à leurs dix-huit députés (sur cent) de boycotter les travaux de l'Assemblée nationale, et d'organiser des marches de protestation dans le pays, dès que la décision d'interdiction provisoire de toutes les manifestations publiques aura été levée. Ils s'apprêtent à demander à diverses organisations internationales, telles que l'ONU, l'O.U.A. et l'Internationale socialiste, d'envoyer des commissions d'enquête au Sénégal. — P. B.

Zaïre

VINGT-HUIT PEINES DE MORT REQUISES AU PROCÈS DE KINSHASA

Kinshasa *(A.F.P.)* — Un réquisitoire sévère a été prononcé lundi 13 mars à Kinshasa contre les accusés du « complot militaire ». Vingt-huit condamnations à mort dont cinq par contumace et une trentaine de peines de vingt ans d'emprisonnement ont été requises par le ministère public contre les principaux des quatre-vingt-onze prévenus dont le procès s'est ouvert mercredi dernier.

Le général Likulia, représentant le ministère public a demandé la peine capitale pour « trahison » et « complot militaire » pour vingt-trois accusés, dont les deux principaux auteurs de la tentative : les majors Kalume et Panubule.

Quatre dirigeants du Mouvement d'action pour la résurrection du Congo (MARC), organisation d'opposants installée à Bruxelles, considérée par l'accusation comme l'inspirateur du complot, ont été violemment pris à partie par l'auditeur général des forces armées zaïroises qui a requis contre eux la peine capitale « par contumace ». Une cinquième peine de mort par contumace a été requise contre un sergent des forces armées zaïroises en fuite.

La journée de mardi devait être consacrée aux plaidoiries de la quinzaine d'avocats qui assurent la défense des quatre-vingt-onze prévenus (soixante-sept militaires et vingt-quatre civils). Le verdict pourrait être prononcé vendredi par le conseil de guerre.

Maroc

RABAT ACHÈTE A LA FRANCE VINGT-QUATRE AVIONS ALPHA-JET

Le Maroc vient de signer officiellement un contrat avec la France portant sur la livraison de vingt-quatre avions militaires Alpha-jet conçus par le groupe privé Dassault Breguet, en coopération avec l'industrie de la République fédérale d'Allemagne. Ces appareils lui seront fournis dans deux ans. Le Maroc est ainsi le sixième acheteur de l'Alpha-jet. La France en a deux cents exemplaires, la République fédérale deux cents, la Belgique trente-trois, la Côte-d'Ivoire six et le Togo cinq.

Ce contrat était en discussion depuis plusieurs mois, mais certaines informations récentes (*le Monde* du 4 février) donnaient à penser que la conclusion était imminente. Le Maroc a déjà acheté à la France cinquante avions de combat Mirage F1 de défense aérienne et des hélicoptères de manœuvre Puma.

L'Alpha-jet est un biréacteur léger pour l'entraînement et l'appui tactique, conçu en coopération franco-ouest-allemande. Il n'est pas supersonique. Il a été développé en deux versions : une pour les besoins de l'armée de l'air française (école et entraînement) et l'autre pour l'armée de l'air ouest-allemande (appui tactique de troupes au sol et attaque).

C'est la version française que le Maroc a retenue. L'Alpha-jet marocain est décrit comme un avion d'entraînement avancé, mais il peut recevoir un canon de 30 millimètres (avec cent cinquante obus). Il aurait, dans ces conditions, de très légères capacités tactiques.

Claudie et Jacques Broyelle

Ni sectaire ni vieil homme

par JEAN CARDONNEL (*)

Quand les désabusés abusent

VENT D'EST

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1. - Objets d'art et d'ameublement principalement 18e.
S. 2. - Art nouveau. Meubles anc.
S. 10. - Tableaux anc. Bel ameubl.
S. 13. - Mob. st. angl. Cess. comm. : foulards, maroquiner. Tapis d'Orient.
S. 6. - Livres anc. et mod., ill. 13e.

EXPOSITIONS

S. 9. - Estampes 15e au 20e.
S. 2. - Extr.-Ort. Erotic Art. Tablx. Gravures.

ASIE

Chine

DIX MILLE « VICTIMES DES QUATRE » RÉHABILITÉES A CHANGHAÏ DEPUIS OCTOBRE 1976

Pékin (A.F.P.). — Une réhabilitation massive de plus de dix mille cadres dirigeants ou citoyens chinois des milieux ouvriers, administratifs, intellectuels et artistiques a été opérée, parfois à titre posthume, par le nouveau régime dans la seule ville de Changhaï depuis le limogeage de la « bande des quatre », en octobre 1976.

L'organe du parti, « le Quotidien du peuple », qui fait cette révélation, lundi 13 mars, en première page, condamne en termes très durs la « domination fasciste » exercée par la « bande des quatre » dans son « fief » de Changhaï, en particulier par l'ancien maire de cette ville, M. Chang Chun-chiao, ancien vice-premier ministre. L'auteur de l'article laisse entendre que la « bande des quatre » avait recours à la torture pendant la révolution culturelle (1966-1969). Il rapporte que, dans les seuls milieux de l'enseignement supérieur, trois mille personnes furent arrêtées à la suite d'une instruction de M. Chang Chun-chiao le 5 septembre 1968.

Les réhabilités ont pris une part active dans la campagne contre les anciens dirigeants ; cinq cents d'entre eux, « personnellement persécutés », ont pris la parole au cours de meetings de critique pour dénoncer les « crimes des quatre ». Certains sont députés à la cinquième Assemblée nationale populaire.

PROCHE-ORIENT

LE RAID MEURTRIER DES PALESTINIENS EN ISRAËL

Israël relancerait la lutte antiterroriste hors de ses frontières

De notre correspondant

Jérusalem. — Le pays tout entier est encore sous le choc du « *sabbat rouge* ». Le dernier bilan est de trente-deux Israéliens tués, neuf terroristes abattus ou carbonisés dans l'autocar piégé. Il s'avère que le commando comptait treize membres, mais que deux d'entre eux se sont noyés avant d'arriver sur le rivage israélien. D'autre part, deux terroristes ont été faits prisonniers (1). Le sang est à peine séché, et, alors que toutes les victimes n'ont pas encore été inhumées, les responsables israéliens tentent de tirer les leçons du drame. Le chef d'état-major de l'armée a nommé une commission d'enquête inter-armes. Il semble qu'un défaut de coordination ait retardé l'arrivée des services de sécurité. L'unité spéciale antiterroriste des gardes-frontières est arrivée trop tard au Country Club, et ce sont de simples policiers armés de pistolets qui ont eu à faire face au commando palestinien.

Au cours du conseil des ministres extraordinaire du lundi 13 mars, les carences des services de sécurité ont donné lieu à de vifs échanges de propos. Le quotidien *Davar* croit savoir que le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, a sévèrement critiqué son collègue de la défense, M. Weizman. Selon M. Sharon, les services de renseignements savaient qu'une attaque terroriste se préparait. Or le commando palestinien est resté deux jours au large des côtes israéliennes avant d'aborder. Cela témoignerait d'une négligence coupable de la part des services relevant de l'autorit de M. Weizman.

Sur le plan politique, comme on s'y attendait, le massacre du samedi 11 mars a déclenché des réflexes d'union sacrée. L'attaque terroriste a été condamnée à l'unanimité par la Knesset réunie en séance extraordinaire. Même le parti communiste n'a pas voté contre la motion, mais s'est abstenu. « *Les temps sont révolus où l'on pouvait impunément verser le sang juif* », a déclaré le premier ministre à la tribune du Parlement. M. Begin s'en est pris avec violence à l'O.L.P. Il a également condamné l'Union soviétique, qu'il a stigmatisée pour sa collaboration avec l'organisation palestinienne. Il n'a pas épargné les pays occidentaux « *qui accueillent les assassins et leur permettent d'ouvrir des bureaux dans leurs capitales* ».

Au nom de l'opposition travailliste, le ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon, a préconisé « *une guerre généralisée contre l'O.L.P. (...) Il faut prendre des mesures concrètes contre les assassins, choisir judicieusement le lieu et le moment des actions israéliennes de façon à ne pas remettre en question les négociations de paix* », a précisé M. Allon.

Comment Israël va-t-il réagir ? C'est la question que tout le monde se pose. Une opération de représailles est plus que vraisemblable, mais il semble plutôt que la lutte antiterroriste hors des frontières d'Israël, qui avait été pratiquement abandonnée, va être relancée.

On note à Jérusalem que, si le département d'Etat a conseillé à Israël la modération, Washington n'a pas publiquement mis en garde le pays contre d'éventuelles représailles à l'encontre de l'O.L.P. La tension est vive à la frontière israélo-libanaise où l'on parle d'un renforcement du dispositif militaire.

Le premier ministre, M. Begin, qui s'est déclaré favorable à la poursuite du processus de paix, doit quitter Israël dimanche prochain 19 mars pour Washington. Le chef du gouvernement sera accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, mais il n'est pas certain que le ministre de la défense, M. Weizman, soit du voyage.
(Intérim.)

(1) Contrairement aux premières informations publiées (*le Monde* du 14 mars), la seule femme membre du commando a été tuée et non arrêtée.

Les États-Unis et le Vatican expriment le vœu que Jérusalem s'abstienne de représailles

Les Etats-Unis ont lancé, lundi 13 mars, un appel aux différentes parties au conflit du Proche-Orient pour qu'elles continuent de rechercher un règlement de paix malgré le raid meurtrier lancé, le 11 mars, en Israël, par un commando palestinien. Commentant la position américaine après les derniers événements, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a déclaré, lundi 13 mars, que l'action palestinienne visait à compromettre les efforts en vue d'un règlement négocié.

Prié de préciser si les Etats-Unis recommandent actuellement la prudence à Israël dans sa réaction à l'attaque palestinienne, le porte-parole a répondu que cet « *acte terroriste place Israël devant un dilemme sérieux et douloureux. Israël doit sauvegarder sa sécurité, mais personne ne veut ajouter aux souffrances où que ce soit.* » En dépit du raid, les Etats-Unis demeurent convaincus de la nécessité de la création d'un foyer palestinien dans le cadre d'un accord général, a ajouté le porte-parole.

D'autre part, la aison Blanche a fait savoir que les entretiens entre le président Carter et M. Begin — initialement prévus pour ce mardi 14 mars — auraient lieu les 21 et 22 mars.

En France, M. Giscard d'Estaing a envoyé lundi 13 un télégramme de condoléances à M. Ephraïm Katzir, président de l'Etat d'Israël. Il déclare dans ce message :

« *Profondément ému par la nouvelle de l'attentat criminel qui vient de faire un grand nombre de victimes innocentes parmi vos compatriotes, je tiens à vous exprimer mon indignation et vous faire part de mon intense émotion.* »

Au nom du pape Paul VI, le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat du Vatican, a adressé un télégramme au délégué apostolique à Jérusalem pour lui demander de faire part de la profonde sympathie du souverain pontife aux familles des victimes du raid palestinien. « *Sa sainteté espère profondément que ce geste tragique ne conduira pas à un nouveau cycle de violences sanglantes,* lit-on dans ce message. *Cela dresserait de nouveaux obstacles dans la recherche d'une paix juste.* » Ce message semble constituer un appel indirect à Israël pour qu'il ne se livre pas à des représailles.

Au Caire, le quotidien *Al Ahram* indique, ce mardi matin, que l'Egypte a exposé aux Etats-Unis la gravité de la situation qui résulterait de représailles israéliennes. Selon le journal, le point de vue du gouvernement égyptien aurait été transmis à l'ambassadeur des Etats-Unis au Caire par M. Ibrahim Kamel, ministre des affaires étrangères.

De son côté, l'un des représentants de l'O.L.P. en Italie a déclaré, lundi à Rome, que le raid palestinien « *n'était pas un acte terroriste mais la continuation de la guerre* ». Dans une déclaration à une agence de presse italienne, il a précisé qu'il s'agissait d'une « *décision grave* » mais « *nécessaire* », « *pour rappeler aux grandes puissances que la solution au conflit du Proche-Orient ne pourra pas être trouvée s'il n'est pas tenu compte de la réalité palestinienne* ».

D'autre part, l'agence de presse palestinienne Wafa a démenti des informations publiées par un journal de Qatar et selon lesquelles M. Abov Ayad aurait annoncé que « *d'autres opérations de commando* » seraient menées en Israël dans les prochains jours. L'agence précise que le « *numéro deux* » du Fath n'a fait aucune déclaration autorisant une telle interprétation « *qui porte préjudice à la cause palestinienne* ». — (Reuter, A.F.P.)

● *Une manifestation de protestation* contre le raid palestinien en Israël a été organisée, dans la soirée du 13 mars, devant le siège du bureau parisien de l'O.L.P., situé boulevard Haussmann. Cette manifestation, à l'appel du « *Collectif jeunesse sioniste* » a réuni une cinquantaine de personnes selon la police. Les manifestants, qui portaient des drapeaux israéliens, ont distribué des tracts sur lesquels on pouvait lire : « *O.L.P. hors de France* » et « *Palestiniens assassins.* » La police a dispersé le rassemblement et interpellé sept personnes pour vérification d'identité.

BIBLIOGRAPHIE

« LA SYRIE, LE RÊVE ET LA RUPTURE » de Claude Palazzoli

Dans cet utile ouvrage consacré à la Syrie moderne, M. Palazzoli justifie son sous-titre « *le Rêve et la rupture* » en écrivant : « *Un double appel hante la Syrie, celui des temps fastes d'hier dont la grandeur voudrait renaître et le désir de violentes métamorphoses qui lui redonnent la maîtrise de son avenir.* »

Cette hésitation n'explique évidement pas à elle seule l'histoire tourmentée de la Syrie moderne marquée par de nombreux coups d'Etat. L'histoire et la géographie, présentées dans la première partie de l'ouvrage ont fait du pays une mosaïque de races et de religions. Cette mosaïque n'a pas cessé, depuis la première guerre mondiale, d'être agitée de courants contradictoires, mais qui peuvent se réduire à un mouvement fondamental de pendule entre une droite qui aura tenté jusqu'au dernier moment de s'accrocher au pouvoir, et une gauche que son triomphe sous la dictature du général Salah Jedid aura portée à des excès, eux-mêmes générateurs d'un mouvement en sens contraire sous l'actuel régime du général Hafez el Assad, qui porta au pouvoir en 1970 l'aile modérée du parti Baas.

En comparaison avec tous les soubresauts précédents, le régime paraît avoir déjà fait la preuve d'une relative solidité et M. Palazzoli crédite le président Assad d'une grande popularité. Son habileté aura consisté à maintenir l'essentiel des acquisitions sociales de la période précédente caractérisée par un socialisme échevelé et une vague de nationalisations, tout en en corrigeant les excès de toute sorte. La politique de libéralisation à l'intérieur et d'ouverture vers l'extérieur qui, par bien des aspects, rappelle l'action du président Sadate en Egypte, a été bien accueillie. L'élan donné à l'économie du pays par le général Jedid a été maintenu, et même renforcé, grâce notamment au IVe Plan. La demi-victoire d'octobre 1973 a effacé pour l'armée l'humiliation de 1967. La création d'une administration moderne a été poursuivie.

Mais des périls subsistent : l'apparition d'une catégorie de profiteurs et d'intermédiaires, le développement de la corruption, le renforcement de la bourgeoisie, et l'accumulation dans les villes d'une population de chômeurs à la suite d'un exode rural qui est lui-même la conséquence d'une réforme agraire encore inachevée.

Toutefois l'erreur qui, selon l'auteur, pourrait être fatale au président Assad est l'intervention au Liban aux côtés des forces conservatrices chrétiennes. Bien que la Syrie soit apparue de nouveau, après le voyage du président Sadate à Jérusalem, comme le meilleur soutien de l'O.L.P., rien n'est réglé à Beyrouth, et tout dépend de la solution que le chef de l'Etat égyptien et Israël pourront proposer à un monde arabe dont le « *cœur battant* » est à Damas. — R. D.

★ Editions le Sycomore, 293 p., 47 F.

A TRAVERS LE MONDE

Italie

● LE PROCES DES CHEFS DES BRIGADES ROUGES, à Turin, a été suspendu pour une semaine à l'issue de sa quatrième audience, le 13 mars. Cette suspension, décidée après que chaque accusé eut enfin été pourvu d'un défenseur — le président ayant pour cela dû commettre d'office le bâtonnier, — doit permettre aux avocats de préparer la défense de leurs clients. — (A.F.P.)

Philippines

● M. GISCARD D'ESTAING a adressé une lettre à M. Marcos, président des Philippines, après la libération, le 12 mars, de M. Pierre Huguet, pris en otage par les rebelles musulmans du sud de l'archipel. « *Je tiens à vous présenter mes remerciements personnels,* écrit le chef de l'Etat, *pour le rôle décisif que le gouvernement de la République des Philippines a joué dans une affaire qui, grâce à son intervention, a pu trouver une heureuse issue.* » On ignore toujours si la rançon exigée par les rebelles pour la libération de M. Huguet a été versée.

République fédérale d'Allemagne

● DEUX SOLDATS CANADIENS ont été tués lundi 13 mars et cinq autres blessés par l'explosion prématurée d'un obus de 81 mm, au cours d'une exercice de tir reel sur le polygone de Munster, dans le nord de l'Allemagne fédérale. — (A.P.)

● LE PROCES DE Me KLAUS CROISSANT, qui devait reprendre ce mardi 14 mars, a été reporté au lundi 20 mars, le barreau de Stuttgart ne s'étant toujours pas prononcé sur le problème de la fouille des défenseurs, a annoncé un porte-parole du tribunal de grande instance de Stuttgart. — (A.F.P.)

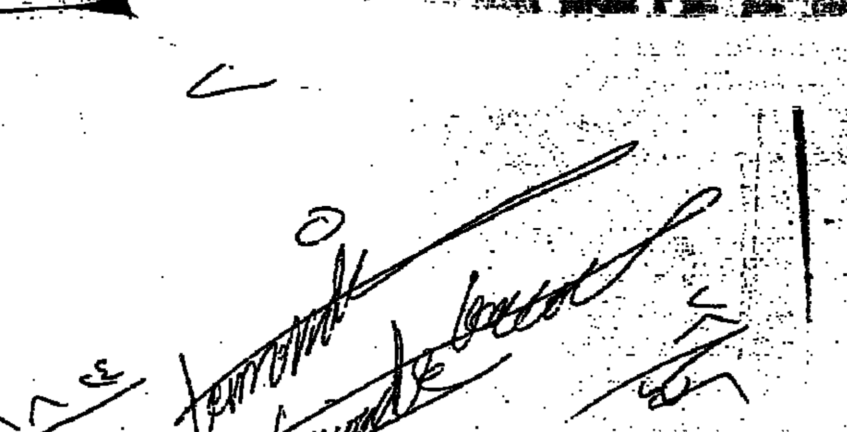
Roumanie

● M. SANTIAGO CARRILLO, secrétaire général du P.C. espagnol, est arrivé à Bucarest le dimanche 12 mars à l'invitation de M. Ceausescu. (Reuter.)

LA GUYANA, ILOT

I. — Laborieuse genèse d

هكذا من الإيمان



AMÉRIQUES

LA GUYANA, ILOT SOCIALISTE

Exempte de convulsions politiques depuis les graves affrontements raciaux de 1964 entre la majorité originaire des Indes et la minorité africaine, la Guyana, ex-Guyane britannique, vient de connaître de nouveaux jours difficiles. Vingt mille ouvriers de la canne à sucre ont mené une grève de quatre mois et demi. Or la production de cette denrée — qui, après la bauxite, est la principale source de devises du pays — est nationalisée. Ce conflit était d'autant plus clairement un défi au premier ministre, M. Forbes Burnham, que les ouvriers de ce secteur appartiennent tous à la communauté indienne, qui n'est pratiquement pas représentée au gouvernement.

I. — Laborieuse genèse d'une nation

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Georgetown. — A première vue, la Guyana est un petit pays fiché au flanc nord-est du sous-continent latino-américain. Est-ce tellement sûr !

Petite, la Guyana ? Ce point sur les cartes, c'est vrai qu'on le remarquerait à peine entre les géants Brésil et Venezuela — n'était sa continuité avec les deux « autres » Guyane : l'ex-hollandaise, devenue, en 1975, le Surinam indépendant, et la française. Mais elle occupe tout de même 220 000 kilomètres carrés, autant que la Grande-Bretagne, à qui elle appartint durant plus d'un siècle et demi.

Pays continental ? Bornés à l'est par l'Atlantique, les Guyanais sont cernés par la grande forêt équatoriale, qui recouvre les trois quarts de leur territoire : le pays utile — une bande de terre longue de 250 kilomètres et large de 5 à 20 — est donc une île qui ne serait pas entourée d'eau de toutes parts. En réalité, le pays tourne le dos à un continent qu'il connaît très mal, à l'exemple de ce haut fonctionnaire de Georgetown, esprit brillant, mais qui avoue hésiter régulièrement à placer Quito en Equateur ou au Pérou !

Latine, enfin, la Guyane ex-britannique ne l'est, à l'évidence, ni par la langue, ni par l'histoire — les Espagnols y ont cessé leurs incursions au seizième siècle ! —, ni par la culture, ni par ses actuelles orientations politiques, économiques et internationales.

Le premier fil de l'écheveau guyanais conduit donc vers ces onze « autres » îles anglophones des Caraïbes avec lesquelles Georgetown tente, difficilement, de construire un marché commun, le Caricom, dont elle abrite d'ailleurs le siège.

Au moins, avec la tradition britannique, le terrain est-il solide : le rite du thé à 5 heures de l'après-midi ; les administrations désespérément muettes du vendredi après-midi au lundi matin ; le cricket du dimanche ; les policiers en short et chaussettes longues, un stick sous le bras ; les sermons et les cantiques protestants à la radio, le dimanche soir... Les ressemblances ne s'arrêtent pas aux apparences : *« Vous souhaitez, naturellement, rencontrer le leader de l'opposition. Si cela peut vous faciliter les choses, nous pouvons prendre rendez-vous à votre place. »* Déroutant *fair play* de ce fonctionnaire du département de l'information que nous avions d'abord cru chargé de répandre la seule bonne parole officielle. *« C'est la tradition britannique de démocratie bourgeoise libérale... »*, admet M. Cheddi Jagan, chef du parti progressiste du peuple (P.P.P.), principal parti d'opposition.

Mais *« le côté Westminster est très superficiel »*, affirme un observateur étranger. *« Il y a bien un Parlement élu tous les cinq ans. Mais là, le Congrès national du peuple (P.N.C.) majoritaire* [un parti « *socialiste* » très fier de son « *pragmatisme* ».] *limite les risques en recourant régulièrement à la fraude électorale. Un « two-party system »* (système bipartite) *où la paisible opposition conservatrice serait remplacée par une formation se réclamant du marxisme-léninisme... »*

On n'en finirait pas de relever des influences contradictoires : celle des Hollandais, qui s'installèrent dans cette région longtemps avant les Britanniques, et, qui ont légué des polders et un savant réseau d'irrigation et de drainage qui fait aujourd'hui la prospérité agricole d'un pays en partie situé au-dessous du niveau de la mer ; celle, plus modeste, de la France, qui a occupé les lieux quelques années seulement, vers la fin du dix-huitième siècle, et qui n'a guère légué que de très jolis noms de localités (Port-Mourant, Rossignol...), peut-être, quelques élans libertaires façon 1789 et... des ferments d'anglophobie.

Marx, Lénine, Tito... et Henri Poisson

La doctrine officielle de la République de Guyana est le « coopérativisme ». M. Kit Nascimento, ministre d'Etat, l'explique ainsi : « Ce n'est pas une idéologie : notre idéologie, c'est le socialisme. Le coopérativisme, c'est l'instrument par lequel nous croyons que le socialisme peut être réalisé chez *nous*. La coopérative, c'est la forme la plus accomplie de la propriété. »

En fait, la Guyana est encore loin d'être un Etat « coopérativiste ». Un millier de coopératives sont recensées dans le pays. Mais, selon des estimations sérieuses, moins de la moitié sont en activité. Officiellement, elles occupent quatre-vingt mille personnes et représentent un peu moins de 10 % de l'activité économique. Elles sont nombreuses dans la construction, la pêche, l'élevage, l'abattage du bois, les petites industries, la distribution... Une banque et une compagnie d'assurances ont adopté le modèle. Un « collège coopératif », destiné à former les cadres de ce secteur, a été ouvert à Kuru-Kuru, sur la route de Linden.

M. Forbes Burnham a admis des influences yougoslaves dans le choix de la coopérative comme instrument de développement. Un de nos confrères de Georgetown, Hubert Williams, signale une autre source : « De nombreux officiels ont lu, plume en main, un ouvrage écrit vers la fin du dix-neuvième siècle par un auteur français, Henri Poisson. Son titre « la République coopérative. »

Pour M. Cheddi Jagan, leader de l'opposition le « coopérativisme » n'est guère plus qu'un gadget : ce secteur demeure aujourd'hui marginal par rapport aux quelque trente State Corporations (entreprises d'Etat) qui ont succédé aux sociétés étrangères nationalisées, et même au secteur privé, dominant dans l'agriculture (hormis la canne à sucre) et le commerce de détail.

Les sympathisants du parti majoritaire (P.N.C.) affirment : « M. Jagan devrait réviser son Marx, il néglige en effet un point capital : en Guyana, la base du socialisme — c'est-à-dire le prolétariat urbain, qui est noir — est avec nous ». On peut, en effet, se demander comment M. Jagan a pu faire admettre à sa communauté composée de petits paysans, de commerçants et de représentants des professions libérales, que son salut réside... dans le marxisme-léninisme ! C'est que, par son passé de lutteur anti-colonialiste, par son charisme, M. Cheddi Jagan jouit auprès des Indiens d'un exceptionnel prestige.

Il n'empêche : « socialisme coopérativiste » contre « socialisme scientifique », la quasi-totalité des Guyanais se reconnaissent librement dans deux partis qui se réclament peu ou prou du marxisme-léninisme. Cela suffit à faire de la Guyana un pays original.

Venus de quatre continents

L'important, c'est que deux races, pour l'essentiel, coexistent : les Noirs, descendant des esclaves amenés sur les plantations durant les siècles de l'abominable traite ; et les Indiens qui, par dizaines de milliers, ont, entre 1840 et 1917, quitté leurs misérables villages du Deccan ou de la plaine du Gange pour s'installer définitivement sur ces terres que les descendants des Africains libérés de l'esclavage en 1838 ne voulaient plus cultiver sous aucun prétexte.

Sur les quelque 800 000 Guyanais, environ 35 000 seulement descendent des premiers occupants du sol, dénommés Amérindiens — pour les distinguer des *East Indians* (les Indiens venus de l'Est). Aujourd'hui encore, ils occupent dans l'intérieur du pays de modestes bourgades le long des rivières, vivant de la pêche, de la cueillette et des produits d'une agriculture itinérante sur brûlis.

Tous les autres citoyens sont les descendants d'hommes venus d'ailleurs : quelques milliers de Chinois et de Portugais (originaires de l'île de Madère), au siècle dernier ; les Indiens, qui forment plus de la moitié de la population ; et les descendants d'Africains, qui, avec les métis, en représentent 40 %.

Comment ces originaires de quatre continents cohabitent-ils sur ce modeste canton de la planète ?

Première impression : une harmonieuse coexistence. Le nombre des couples indo-africains, notamment parmi les jeunes, n'est pas négligeable. Dans les lieux publics, le mélange des races est fréquent. La rue n'offre guère de spectacles de tension. Les fêtes de chaque communauté sont célébrées par les autres : ainsi le *Diwali* des adeptes de l'hindouisme est-il une occasion de grandes réjouissances tant chez les Africains protestants que chez les Indiens musulmans.

Une observation plus attentive permet de noter que la question raciale occupe, dans les conversations informelles, la place tenue chez *nous* par... la météorologie. Passé le préambule, les discussions portent à peu près invariablement sur cette interrogation : nous autres Africains et Indiens, sommes-nous bien faits pour vivre ensemble ? C'est un signe. Ces Guyanais venus des quatre horizons sont encore loin de former une nation. Ainsi ces deux peuples qui, chacun à leur façon, ont le rythme et la mélodie dans le sang, ne sont pas parvenus à créer une musique originale : les Noirs s'abreuvent des *reggae* du Jamaïcain Bob Marley, et les Indiens d'airs de Ravi Shankar et de chants bengalis.

La division du travail entre les races est caricaturale. Dans les services de l'Etat, du ministère au bureau de poste, peu ou pas d'Indiens. Les Africains monopolisent une fonction publique où leurs ancêtres ont commencé à entrer dès le dix-neuvième siècle, après l'abolition de l'esclavage.

Voici un peloton d'une vingtaine de *policiers* manœuvrant devant le siège d'une compagnie nationale : tous sont noirs, à l'exception de deux métis. Même chose dans l'armée.

Un développement économique séparé

Emprunte-t-on la grande artère du pays qui suit la mer de Dartmouth à la frontière du Surinam ? On croit rêver : ces villages allongés au bord de la route, ces maisons basses blotties sous les cocotiers, ces vaches plantées sur la chaussée, ces temples badigeonnés de couleur pastel qui se reflètent dans des canaux aux eaux noires, ces femmes au visage sombre et à la chevelure nattée, ces fillettes espiègles vêtues de robes rouges, ces garçonnets en shorts et torse nu, ces hommes malgres dont les yeux tantôt semblent luisants de fièvre et tantôt paraissent regarder sans voir... N'est-ce pas là l'Inde du Sud, celle du Kerala, de la côte de Coromandel ? Un grand nombre des villages de cette frange côtière, à quoi se réduit aujourd'hui la Guyana utile, sont peuplés exclusivement d'Indiens. Ils y cultivent le riz, base de l'alimentation nationale, la canne à sucre, qui fournit au pays le tiers de ses devises étrangères, et bien d'autres produits alimentaires.

Mais à Linden, deuxième ville du pays, reliée à la capitale par l'unique route asphaltée menant vers l'intérieur, changement à vue ! Dans l'énorme usine de traitement de la bauxite dont les six hautes cheminées crachent à longueur de journée leur épaisse fumée blanche, la quasi-totalité des quelque six mille personnes employées sont d'origine africaine. Même observation à Kwakwani, l'autre centre d'extraction de la bauxite, et dans les dizaines de petites et moyennes usines de la région de Georgetown qui constituent aujourd'hui toute l'industrie guyanaise.

A peu près absents du secteur secondaire, les Indiens tiennent, en revanche, le commerce — seulement concurrencés par les petites et dynamiques colonies chinoise et portugaise. Enfin, malgré une nette remontée des Africains, ils gardent la prépondérance dans les professions libérales : les paysans enrichis ont, évidemment, poussé les plus *doués de leurs enfants* vers l'université et établi les autres dans le négoce.

Ce mode de développement économique séparé ne contribue guère à souder les deux communautés. Un moment, pourtant, l'histoire a paru hésiter. En Guyana, comme dans toutes les colonies, britanniques et autres, la seconde guerre mondiale avait suscité d'immenses espoirs d'émancipation. En 1950, M. Cheddi Jagan crée le Parti progressiste du peuple (People's Progressive Party, ou P.P.P.). C'est un jeune dentiste indien qu'enthousiasme l'indépendance récemment conquise par le pays de ses ancêtres et qu'encourage vivement sa femme Janet, une Américaine aux idées radicales, surnommée « la Pasionaria des Caraïbes ». Le leader politique de la communauté noire, M. Forbes Burnham, n'hésite pas à se joindre à ce mouvement — un des premiers fondés dans le tiers-monde. Pendant quelques années, les deux hommes mèneront ensemble le combat contre le colonisateur britannique. La grave crise de 1953 — où, sous le couvert d'une Constitution libérale octroyée par Londres, M. Jagan se maintint six mois à la tête d'un gouvernement très « avancé » — fut vécue par les deux communautés la main dans la main.

L'amertume des Indiens

Mais, dès février 1955, M. Burnham, dont l'immense talent politique se satisfaisait sans doute mal d'un rôle de second, quitte le P.P.P., puis fonde le Congrès national du peuple (People's National Congress). Le P.N.C. devient ainsi le parti des Guyanais africains. Contre M. Jagan, revenu au pouvoir à la faveur des élections de 1957, et confirmé par un nouveau scrutin en 1961, M. Burnham n'hésite pas à lancer ses troupes : 1962, 1963 et surtout 1964 sont des « années chaudes ». Le pays est au bord de la guerre civile ; grèves, *complots, émeutes se succèdent* ; la haine raciale — attisée de Washington et de Londres, où l'on craint que M. Jagan ne fasse de la Guyana « *un nouveau Cuba* », — fait des dizaines de morts. Les élections de décembre 1964, les premières à avoir lieu, conformément aux souhaits du P.N.C., à la proportionnelle, font perdre au P.P.P. la majorité absolue.

Le leader du Congrès national du peuple s'allie alors avec l'United Force — un parti de droite représentant les intérêts de la minorité portugaise — pour déloger du gouvernement son adversaire indien. Aujourd'hui encore, il est au pouvoir ; il l'exerce seul depuis que les élections de 1968 et de 1973 lui ont donné une majorité absolue au Parlement. C'est donc M. Burnham et le P.N.C. qui ont fait franchir à la Guyana les étapes décisives de son existence : l'indépendance en mai 1966 et la rupture, en 1970, de l'allégeance à la couronne britannique par la proclamation de « *la République coopérative de Guyana* ». Il a repoussé, en 1966 comme en 1977, les avances du P.P.P. en vue de former un gouvernement de coalition.

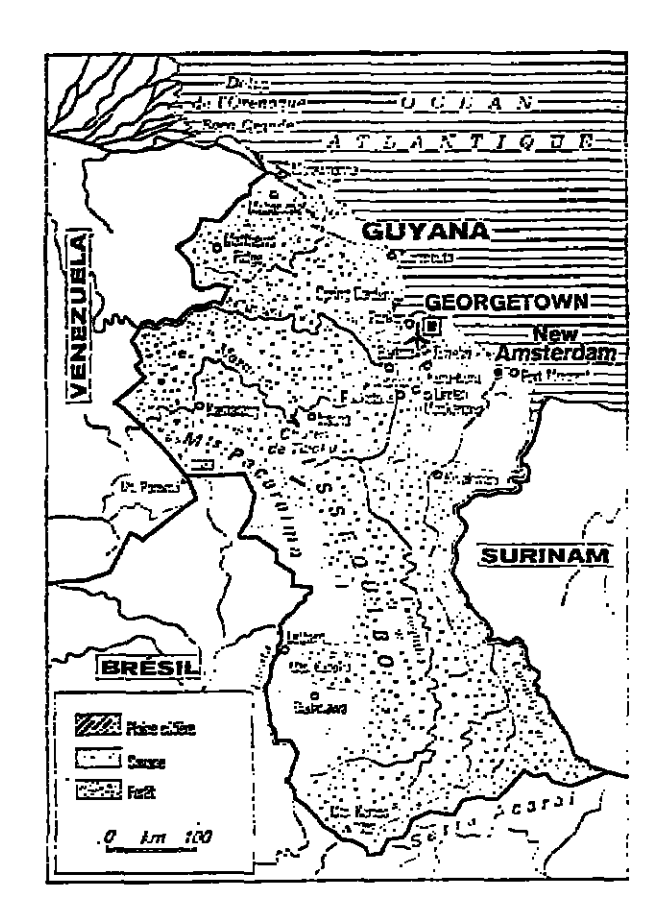
M. Jagan et son parti ressentent une compréhensible amertume : d'autres n'ont-ils pas récolté ce qu'ils avaient semé ? Toute la communauté indienne se plaint des « discriminations » dont elle est l'objet dans la société guyanaise. Le quasi-monopole détenu *par les Africains dans la fonction* publique lui semble d'autant plus intolérable que les Indiens sont majoritaires. Les sympathisants de M. Jagan sont portés à voir dans l'armée et la police les *instruments de leur oppression* plus que de leur protection. Ils qualifient les mesures du gouvernement de M. Burnham de « *machines de guerre* » contre eux.

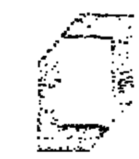
Le gouvernement multiplie-t-il les coopératives ? Elles sont dénoncées comme un moyen d'empiéter sur les prérogatives économiques et commerciales des Indiens. Décrète-t-il, en décembre 1976, la création du Guyanese National Service — une sorte de *service civique* ?. *Les leaders* hindous et musulmans s'indignent : il s'agit là, selon eux, d'un moyen de forcer les jeunes Indiennes à coucher avec les jeunes Africains. Décide-t-il que l'accomplissement de ce *service* sera obligatoire pour quiconque désire faire des études supérieures ? Les Indiens — qui reconnaissent être peu portés vers les formes de vie collective et les activités martiales — sont convaincus qu'il s'agit de barrer l'entrée des universités à leurs enfants.

Tous les Indiens n'adoptent pas cette attitude frileusement défensive. Certains, persuadés peut-être *que la domination du P.N.C. serait* durable, ont quitté le P.P.P. pour rejoindre la formation adverse. L'une de ces défections a fait grand bruit : celle de M. Ranji Chandi Singh, adjoint direct de M. Jagan. Toujours est-il que le P.N.C. s'enorgueillit d'être un parti pluriracial. Ainsi, seuls dix-huit de ses trente-sept députés sont-ils africains. Le P.P.P., en revanche, garde une base exclusivement indienne. Onze ans après *l'indépendance, les Guyanais* d'origine africaine se sentent, sans nul doute, davantage citoyens à part entière que les autres.

Prochain article :

LES TEMPS DIFFICILES





LES PALESTINIENS EN ISRAËL

la lutte antiterroriste ... frontières

... Vatican expriment le vœu ... de représailles

À TRAVERS LE MONDE

Italie

Roumanie



AMÉRIQUES

Guatemala

Le général Romeo Lucas est proclamé président de la République

Le général Romeo Lucas Garcia a été officiellement proclamé président de la République du Guatemala par le Congrès, réuni le lundi 13 mars sous la protection de l'armée. Le général Lucas, soutenu par les partis révolutionnaire et démocratique institutionnel (centristes), était arrivé en tête lors de la consultation du 5 mars dernier, devant le colonel Peralta Azurdia, appuyé par le Mouvement de libération nationale (M.L.N., extrême droite), et le général Ricardo Peralta Mendez, soutenu par la démocratie chrétienne. Le M.L.N. avait présenté un recours en annulation pour fraude. Le général Lucas, un conservateur modéré, âgé de cinquante-trois ans, ancien ministre de la défense, prendra ses fonctions le 1er juillet prochain. Il remplacera l'actuel chef de l'Etat, le général Kjell Laugerud.

Une opinion publique lassée par la violence

De notre envoyé spécial

Guatemala. — Les aspects « folkloriques » des élections générales du 5 mars dernier au Guatemala dissimulent une réalité tragique. Assassinats commis par des bandes de tueurs en civil munis de port d'arme, « disparitions » inexpliquées, exécutions sommaires de « *délinquants irrécupérables* » par les Escadrons de la mort, impunité à peu près totale des groupes paramilitaires fondés légalement par les dirigeants de l'extrême droite dans les années 60, à l'époque de la lutte contre les mouvements de guérilla : la situation au Guatemala ressemble à celle de l'Argentine. Avec une différence, pourtant : elle est un peu oubliée par les organismes internationaux qui dénoncent les violations répétées des droits de l'homme dans le sud du continent. En outre, elle est plus ancienne : la violence politique dans ce pays d'Amérique centrale dure depuis 1954.

Une voiture piégée le 11 mars devant le Congrès : une dizaine de personnes, dont un officier des forces armées, assassinées ; plusieurs candidats à la députation enlevés ; deux militants d'extrême droite abattus en pleine rue dans la capitale : le bilan post-électoral n'est pas « mince ». Mais il paraît relativement léger au regard d'une répression qu'une population en apparence résignée supporte pourtant de moins en moins. « *Ne retournons pas au singe* », proclament des placards dans les journaux. « *Nous avons honte pour notre pays* », confient d'une même voix des employés, des fonctionnaires, des ouvriers et des commerçants.

« *Chaque jour*, dit un diplomate, *il y a dans ce pays une moyenne de cinq ou six disparitions ou exécutions.* » La presse, parfois, donne des détails sur les victimes, torturées, défigurées, retrouvées dans des ravins. Meurtres « *politiques* » ? Pas tous, sans doute. Des règlements de comptes, des rivalités, et aussi de vieilles haines peuvent en être l'origine. Mais, pour l'essentiel, il est clair que les conflits sociaux et politiques se règlent souvent à coups de mitraillette ou de revolver. Tous les dirigeants politiques, toutes les personnalités du monde des affaires ont leurs escouades de gardes du corps, fortement armés. Il n'est pas rare de croiser dans le centre de la capitale une personnalité encadrée par une demi-douzaine de *pistoleros* vigilants. Tous les diplomates ont leur domicile protégé.

Comment s'étonner ? A l'échelle de la France, cela représenterait une cinquantaine de meurtres plus ou moins « politiques » par jour. Selon Amnesty International, vingt mille personnes ont disparu ou ont été tuées au Guatemala depuis 1966. Paysans, ouvriers syndicalistes, étudiants constituent la « masse » anonyme des victimes. Mais les meurtres « au sommet » ne sont pas si rares. Rolando Andrada, membre du conseil municipal de la capitale, a été assassiné peu après le tremblement de terre du 4 février 1976 pour avoir, dit-on, autorisé des squatters à occuper des terres. M. Manuel Colom, ancien maire de Guatemala, a, quelques mois plus tard, échappé par miracle à un attentat. M. René de Leon Schlotter, avocat, candidat à la vice-présidence de la République aux dernières élections sur le « ticket » du général Peralta Mendez, présenté par la démocratie chrétienne, a déclaré, au cours d'une déposition devant le Congrès des Etats-Unis : « *Au Guatemala, n'importe qui peut être victime de la violence.* »

Le jeu de la vérité

Cette violence a connu des hauts et des bas depuis 1954. Elle s'est déchaînée dans les années 60, lorsque le gouvernement avait donné carte blanche à l'armée pour liquider les foyers de guérilla dans la région de Zacapa. Mais, sauf de brèves périodes de rémission, elle n'a pas cessé. La résurgence, depuis deux ans, de mouvements insurrectionnels, en particulier de l'Armée de la guérilla des pauvres (E.G.P.), laisse craindre un renouveau de la violence. Née de la volonté de réprimer par la force toute tentative de remise en cause du statu quo politico-social, la répression, officielle ou clandestine, s'exacerbe.

Depuis deux ans, le général Laugerud s'efforçait pourtant de répondre avec intelligence politique au défi de l'extrême gauche armée, en s'efforçant, notamment, de favoriser le mouvement « coopératif » dans les campagnes. Mais le rythme des exactions impunies n'a guère diminué. Deux opérations récentes de l'extrême gauche ont exaspéré l'extrême droite : l'assassinat d'un dirigeant du patronat lié au M.L.N., M. Luis Canellas, et l'enlèvement, en décembre, d'un ancien ministre des affaires étrangères, vice-président du conseil d'Etat, M. Roberto Herrera Ibargen.

En 1968, la répression de la guérilla de Zacapa aurait, dit-on, fait près de dix mille morts anonymes. Au cours des dix dernières années, l'état-major du parti communiste (parti guatémaltèque du travail, illégal et clandestin) a été à deux reprises, totalement anéanti. Les rafales n'épargnent pas les personnalités modérées. En 1974, une demi-douzaine de dirigeants importants de la démocratie chrétienne (qui présentait alors le général Rios Montt comme candidat à la présidence de la République) ont été tués. « *Il s'agit*, dit encore M. René de Leon Schlotter, *d'intimider l'adversaire, de le contraindre au silence par la terreur...* » Il y a quatre ans, l'intimidation avait réussi. Le général Rios Montt, considéré comme le vainqueur de l'élection présidentielle, avait, après d'obscures tractations, cédé sa « place » au général Laugerud, candidat des forces armées.

Cette fois, il s'est passé quelque chose de nouveau et d'important au Guatemala. La majorité de la presse, courageuse, incisive, a joué le jeu de la vérité. Elle a harcelé les candidats, démonté les intrigues, montré les « pressions ». Menacés de mort, la plupart des journalistes n'ont pas cédé. Les Guatémaltèques, stupéfaits, ont « vu » le vice-président de la République et principal dirigeant du M.L.N., M. Mario Sandoval, se rendre au Tribunal suprême électoral, accompagné de *pistoleros*, pour réclamer des « *résultats rapides* ». Une demi-heure plus tard, le tribunal donnait les premiers résultats en faveur du M.L.N.

On a vu des députés en venir aux mains, des candidats militaires affirmer leur « victoire » et lancer des appels à la rue. On a vu le colonel Peralta Azurdia, candidat du M.L.N., se rendre lui aussi au Tribunal suprême, l'occuper pendant une demi-heure avec une centaine de civils armés, et se plaindre avec énergie de la fraude en faveur du candidat officiel, le général Lucas.

La fraude, les intimidations, les menaces, ont été étalées aux yeux de tous. Dès que le gouvernement a donné l'ordre de protéger les locaux du Tribunal suprême, le nouveau décompte des voix a tourné à l'avantage du général Lucas !

« *Nous avons*, dit M. Jorge Carpio Nicolle, directeur du journal « El Grafico », *un spectacle politique déprimant, mais salutaire. Il a mis en lumière, pour la première fois, toute l'abjection qui se cache derrière une consultation électorale dans notre pays.* »

M. Carpio Nicolle ne fait qu'exprimer une opinion largement répandue. La grande majorité des Guatémaltèques réprouvent ces jeux politiques d'un autre âge. Ils ont suivi sans aucune passion le « suspense » électoral. Le taux d'abstentions atteint d'ailleurs près de 60 % et les votes nuls 20 %.

Tous les partis de la gauche, clandestine ou légale, qui avaient recommandé le vote nul, estiment aujourd'hui avoir remporté une victoire par l'absurde.

Les dirigeants politiques qui ont montré courage et calme ont marqué des points auprès d'une opinion désabusée et inquiète. Par exemple, M. Francisco Villagran Kramer, docteur en droit international, élu vice-président sur le « ticket » du général Lucas, s'est présenté, seul et sans armes, au Tribunal suprême électoral. Agressé par des gardes du corps armés du colonel Peralta Azurdia, littéralement expulsé et insulté, menacé « *d'être expédié à Cuba* », il s'est longuement expliqué à la télévision. Prônant la concorde, le dialogue, la primauté de l'intelligence sur la force brute, M. Villagran Kramer est apparu, malgré les réserves que sa candidature à la vice-présidence aux côtés du général Lucas a pu susciter à gauche, comme un homme peut-être capable, demain, d'accélérer cette marche à la démocratie que le gouvernement Laugerud a timidement esquissée depuis deux ans, et que son successeur, le général Lucas, entend, dit-on, poursuivre. Il pourrait y être aidé par certains secteurs de l'armée qui, répondant à une opinion excédée par la violence, souhaitent donner une réponse politique, et non plus militaire, aux problèmes du pays.

« *Pour l'instant*, dit encore M. Carpio Nicolle, *notre système démocratique est une farce...* » Le Guatemala, terre de volcans, de lacs et de montagnes — l'un des plus beaux pays d'Amérique latine — mérite, il est vrai, beaucoup mieux que cette parodie en forme de drame.

MARCEL NIEDERGANG.

États-Unis

LES MINEURS EN GRÈVE IGNORENT L'ORDRE DE RÉQUISITION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Washington (*A.F.P.*). — Les 160 mineurs américains en grève dans les Appalaches ont, dans leur quasi-totalité, ignoré le lundi 13 mars les ordres de reprise du travail donnés en vertu de la loi Taft-Hartley.

En Virginie-Occidentale, principal Etat charbonnier des Appalaches, 30 mineurs seulement sur 65 000 grévistes ont obéi aux ordonnances judiciaires transmises la veille, sans enthousiasme, par les dirigeants syndicaux.

DIPLOMATIE

AVANT SES ENTRETIENS AVEC M. BOURGES

Le ministre égyptien de la défense est reçu à l'Élysée

Arrivé lundi soir 13 mars, à Paris, en visite officielle, le ministre égyptien de la défense, le général Gamassi, a été reçu, ce mardi 14 mars en fin de matinée, à l'Elysée, par M. Giscard d'Estaing.

Durant son séjour en France, le général Gamassi doit avoir une série d'entretiens avec le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, en vue de la conclusion d'un accord de coopération technique et industrielle entre les deux pays dans le domaine des armements. Le ministre égyptien doit visiter, mercredi 15 mars, l'atelier de construction de Roanne qui conçoit, sous la responsabilité de la délégation générale à l'armement, la série des blindés AMX-30, AMX-13 et AMX-10. On sait, en effet, que ce sont des techniciens français qui ont été chargés de la maintenance des moteurs de chars égyptiens de toutes origines.

Les autres membres de la délégation égyptienne — parmi lesquels des représentants de l'Organisation arabe pour une industrie militaire (O.A.I.), financée par l'Arabie Saoudite, le Qatar, l'Egypte et la Fédération des émirats arabes — auront, dans le même temps, des conversations avec des industriels français de l'armement.

On indique, dans les milieux officiels, que les négociations de coopération militaire entre la France et l'organisation arabe sont entrées dans leur phase finale. Il s'agit principalement de prévoir le cadre général d'une participation financière et technique de la France à la fourniture, dans un premier temps, de matériels militaires et, dans une seconde étape, au montage sur place de ces matériels par de la main-d'œuvre locale. Le consortium arabe dispose d'un capital initial de 1 040 millions de dollars qui provient, essentiellement, de l'Arabie Saoudite.

Dans ces usines, les pays arabes pourraient construire des avions d'entraînement et de combat, avec l'aide de Dassault-Breguet et de la SNECMA, et des hélicoptères Lynx avec l'assistance de la Grande-Bretagne. Les missiles et les équipements électroniques nécessaires seront également fabriqués sur place avec la coopération de Thomson-C.S.F. et de Matra.

Les Etats-Unis ont de leur côté, fait savoir qu'ils pourraient livrer à l'Egypte, après la fourniture déjà décidée de véhicules équipés de canons antichars et antiaériens, des avions de combat F-5 et à l'Arabie Saoudite des appareils dits de supériorité aérienne F-15. Toutefois, le récent coup de main palestinien en Israël a été l'occasion pour la communauté juive aux Etats-Unis de dénoncer l'éventualité de ces livraisons d'armes américaines à des pays arabes.

C'est dans ce climat qu'intervient la visite à Paris du général Gamassi. Les pays arabes, avec à leur tête l'Egypte, souhaitent accélérer les négociations entreprises avec la France, qui a déjà livré des Mirage-III et des hélicoptères au Caire.

Le Conseil d'État est hostile à l'accroissement des pouvoirs des ambassadeurs

Le Conseil d'Etat, statuant en assemblée générale, a rendu, jeudi 9 mars, un avis défavorable au décret sur le renforcement des pouvoirs des ambassadeurs, apprenons-nous de bonne source.

L'avis du Conseil d'Etat est consultatif, mais dans la situation politique présente, il est exclu que le gouvernement décide de promulguer le décret. Il appartiendra au gouvernement formé après les élections de décider de la suite qu'il compte donner à la décision du conseil des ministres du 13 octobre 1976, de faire des ambassadeurs les « *représentants de chacun des ministres* » et non plus du seul ministre des affaires étrangères.

Le Conseil d'Etat a rendu son avis par quinze voix contre treize, les conseillers qui se sont prononcés contre le décret comprenant notamment ceux qui, comme M. Burin des Roziers, ambassadeur de France, ont occupé d'importantes fonctions au Quai d'Orsay. Selon certains observateurs, les adversaires du décret craindraient qu'il aille à l'encontre du but recherché et affaiblisse l'administration centrale des affaires étrangères en organisant les relations des ambassadeurs avec les autres administrations. D'autres estiment, au contraire, que le Conseil d'Etat a été sensible à l'hostilité soulevée par les décrets dans différents ministères, notamment celui de la défense (*le Monde* du 8 mars). Beaucoup craignent cependant que l'absence de décision, si elle se prolongeait, n'ait pour effet d'aggraver les pratiques actuelles et n'incitent les attachés spécialisés des ambassades à ignorer le canal des affaires étrangères. — M. D.

● *M. Henri Simonet, ministre des affaires étrangères de Belgique*, est arrivé lundi 13 mars au Caire, pour une visite de quatre jours, au cours de laquelle il aura des entretiens sur la situation au Proche-Orient et le développement de la coopération économique belgo-égyptienne. — (*Reuter.*)

EUROPE

Union soviétique

NOUVELLE ATTAQUE CONTRE YOURI LIOUBIMOV QUI DOIT MONTER EN JUIN « LA DAME DE PIQUE » A L'OPÉRA DE PARIS

Moscou (*A.F.P.*). — Le célèbre metteur en scène moscovite Youri Lioubimov, directeur du Théâtre de la Taganka, est en butte aux attaques de la presse soviétique, qui s'en prend à ses conceptions culturelles et artistiques.

Il a été sévèrement critiqué samedi 11 mars dans la *Pravda*, qui a publié une lettre de M. Algis Juraitis, chef d'orchestre du Bolchoï. Celui-ci accuse, sans les nommer, ceux qui ont « arrangé » l'opéra *la Dame de pique* d'action « monstrueuse » et « démagogique » ayant fait de cette œuvre de Tchaïkovsky « une pièce de music-hall américanisée ».

La *Pravda* fait suivre cette lettre d'une note précisant que les personnes implicitement critiquées sont Youri Lioubimov, le compositeur A. Chnitke et le chef d'orchestre Guenadi Rojdestvensky.

M. Lioubimov a été invité par le ministre français de la culture à venir monter *la Dame de pique* à l'Opéra de Paris en juin prochain. Mais, à la suite de ces attaques, le metteur en scène ne se rendra vraisemblablement pas à Paris, estime-t-on à Moscou. Il a, en effet, été personnellement critiqué mercredi dernier par la *Literatournaïa Gazeta*, hebdomadaire des écrivains soviétiques, qui lui a reproché d'avoir voulu, lors de la tournée de sa troupe en France à l'automne dernier, se concilier les bonnes grâces de la « presse bourgeoise ».

L'ACADÉMICIEN SAKHAROV EST PRIVÉ DE TÉLÉPHONE

Moscou (*A.F.P.*). — L'académicien soviétique André Sakharov a annoncé que son téléphone a été coupé, lundi 12 mars, par décision des autorités. Le prix Nobel de la paix 1975, dont l'appareil a souvent servi de moyen de liaison à des dissidents soviétiques voulant communiquer entre eux ou avec l'étranger, a annoncé cette mesure aux correspondants occidentaux à Moscou par téléphone, d'une cabine publique.

C'est la première fois que sa ligne est coupée, a-t-il précisé. La veille, M. Sakharov s'était joint à une manifestation de vingt-sept juifs soviétiques qui protestaient contre le soutien de l'U.R.S.S. à l'O.L.P., après le raid palestinien en Israël.

L'annonce de cette coupure a été faite par téléphone à son épouse, Mme Elena Bonner, à qui une voix anonyme a donné comme raison des factures internationales et interurbaines impayées. Au centre international de téléphone de Moscou, où le professeur Sakharov et son épouse se sont rendus, un fonctionnaire leur a déclaré qu'il n'y avait aucune raison pour que leur ligne soit coupée.

[Nombre de dissidents soviétiques ont été touchés par des mesures analogues. Certains d'entre eux sont privés de téléphone depuis plusieurs années. En fait, celui de M. Sakharov était le plus souvent coupé lors de communications avec l'étranger sitôt les premières paroles prononcées. Ces interruptions étaient imposées en vertu d'un décret, non publié, qui les prévoit lorsque quelqu'un « fait un mauvais usage » du téléphone.]

هكذا من الإهمال

Le Monde

LA RENCONTRE « AU SO…

Communistes, so…

affirment leur volonté…

M. MARCHAIS :

La déclaratio…

Concessions

DIPLOMATIE

AVANT SES ENTRETIENS AVEC M. BOURGES

Le ministre égyptien de la défense est reçu à l'Élysée

Le Conseil d'État est hostile à l'accroissement des pouvoirs des ambassadeurs

EUROPE

Union soviétique

NOUVELLE ATTAQUE CONTRE YOURI LIOUBIMOV QUI DOIT MONTER EN JUIN « LA DAME DE PIQUE » À L'OPÉRA DE PARIS

L'ACADÉMICIEN SAKHAROV EST PRIVÉ DE TÉLÉPHONE

LA RENCONTRE « AU SOMMET » DES DIRIGEANTS DE LA GAUCHE

Communistes, socialistes et radicaux de gauche affirment leur volonté d'aboutir à un gouvernement commun

Le nouveau « sommet » des dirigeants de l'union de la gauche s'est ouvert lundi 13 mars, à 18 heures, au siège du parti socialiste, par une déclaration de M. François Mitterrand qui a donné connaissance à ses partenaires de la résolution adoptée, juste avant la rencontre, par le comité directeur — unanime — du P.S. Ce texte indique :

« *Le fait dominant du premier tour des élections législatives est que la gauche, pour la première fois depuis plus de trente ans, est majoritaire en nombre de suffrages.*

» *En dépit des énormes moyens de propagande qu'elle a mis en œuvre, la majorité, au pouvoir depuis vingt ans, est devenue minoritaire. Sa politique a été censurée par une majorité de Françaises et de Français. Cette réalité, malgré les manipulations des statistiques officielles, ne peut pas être dissimulée. Elle ouvre la perspective d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale dimanche prochain.*

» *Pour cela, il convient de rassembler, sans délai, l'ensemble des forces de gauche dans la bataille du deuxième tour.*

Les trois partis se fixent pour objectifs :

» — Une majorité commune sur un programme commun pour un gouvernement commun.

» — Une majorité commune, *cela suppose l'application stricte et active de la règle du désistement dans chaque circonscription en faveur du candidat de la gauche placé en tête par le suffrage universel.*

» — Un programme commun, *c'est à quoi se sont déjà engagées depuis six ans les trois formations signataires. A partir des choix fondamentaux du contrat de 1972, le programme commun, déjà largement actualisé, sera définitivement mis au point en vue de la constitution du gouvernement de la gauche.*

» — Un gouvernement commun, *telle est la perspective retenue lors de l'accord de 1972 qui porte précisément le nom de « programme commun de gouvernement de la gauche. »*

» *Fidèles à cet engagement, les trois partis signataires du programme sont déterminés à former ce gouvernement compte tenu des indications du suffrage universel et de la représentation parlementaire obtenue par chacun, à égalité de droits et de devoirs et dans une conception rigoureuse de la solidarité gouvernementale suivant les principes définis par le groupe des quinze en juillet 1977.*

» *Les trois partis appellent leurs candidats et leurs militants à se mobiliser pour rassembler dans le même combat toutes celles et tous ceux qui aspirent à un véritable changement. Pas une voix ne doit être perdue pour la gauche. Tout doit être fait et partout pour battre la droite.* »



(*Dessin de KONK.*)

M. MARCHAIS : nous voulons un accord

M. Georges Marchais a ensuite précisé dans quel état d'esprit se trouvait la délégation de son parti qui venait d'être mandatée par le comité central du P.C.F.

« *Les résultats du premier tour indiquent que, si rien n'est gagné d'avance, la droite peut néanmoins être battue au second tour,* a-t-il déclaré. *Il y faut — c'est évident — un élan populaire d'une grande puissance, et la source de cette puissante, c'est l'union sur des bases claires et mobilisatrices. Nous entendons pour notre part ne rien épargner en ce sens. Nous voulons donc aboutir à un accord de nos trois formations, à un bon accord, qui permette cet élan du mouvement populaire.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté :

« *Nous considérons, comme vous le savez, que le mieux serait de partir de l'acquis que constituent le programme commun de 1972 et les dispositions sur lesquelles nous sommes déjà tombés d'accord l'été dernier et d'achever rapidement cette actualisation. Cela continue de nous sembler souhaitable et possible dès lors qu'il y aurait de part et d'autre la volonté d'y parvenir.*

» *Cependant, nous n'ignorons pas que vous avez déclaré ne pas vouloir reprendre les discussions sur ce point avant le 19 mars.*

» *Au cas où votre position sur ce point serait inchangée, nous le regretterions. En même temps, nous serions prêts à rechercher une solution qui constitue une issue positive, une bonne base pour la mobilisation de toutes les forces de la gauche.*

» *Puisque vous vous êtes déclarés favorables à la reprise des travaux de mise à jour du programme commun de gouvernement, le premier point de l'accord serait un engagement commun — si la gauche l'emporte — à reprendre effectivement ces travaux au lendemain du 19 mars.*

» *En second lieu, nous ne pouvons — sans compromettre les chances de succès au second tour — laisser sans réponse la question que la droite pose naturellement avec agressivité à la gauche : quel programme et quel gouvernement ? C'est pourquoi nous proposons que notre déclaration commune consigne sous une forme très condensée les principaux objectifs (notamment les grandes mesures sociales) et les principaux moyens de la politique nouvelle sur lesquels existe déjà l'accord entre nos formations. La déclaration inclurait naturellement l'affirmation que ces objectifs et ces moyens seraient mis en œuvre par un gouvernement commun de la gauche.*

» *Nous sommes prêts à favoriser la recherche, sur cette base, d'un compromis satisfaisant.*

» *En ce qui concerne la question des désistements, j'ai pris connaissance de la déclaration que vous avez faite, François Mitterrand, ce matin dans votre conférence de presse. Vous avez indiqué que cette question n'était pas négociable. C'est aussi notre point de vue. L'accord entre nos formations comprend naturellement le désistement automatique en faveur du candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel.*

» *Nous considérons simplement que, pour assurer l'efficacité maximale à ces désistements, il convient au plan national d'en prévoir les modalités — notamment le désistement nominatif, sa diffusion sur la circulaire, et par affiche et presse, la participation aux réunions publiques et toutes autres dispositions utiles pour lesquelles il faudrait inviter nos organisations départementales à se rencontrer afin de les mettre en pratique.* »

Après une discussion portant sur la mise au point, une déclaration commune a été adoptée.

La déclaration à l'issue de la réunion

Voici le texte de la déclaration commune :

« Pour la première fois depuis plus de trente ans, les Françaises et les Français viennent d'apporter en majorité leurs suffrages à la gauche. C'est le fait dominant du premier tour des élections législatives. Il traduit la volonté de changement du pays, l'espoir d'une politique nouvelle qui en finisse avec la crise, les difficultés de vivre, les injustices et les abandons qui caractérisent la politique de la droite. Cette réalité, malgré les énormes moyens de propagande utilisés par les partis au pouvoir et les manipulations des statistiques officielles, ne peut être dissimulée. Elle ouvre la perspective d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, dimanche prochain, afin d'assurer l'avènement d'un gouvernement d'union de la gauche et d'une politique de progrès et de justice sociale, de décentralisation, de liberté, de coopération dans l'indépendance, de paix.

» Les partis de gauche affirment solennellement leur volonté de tout mettre en œuvre pour aboutir à la constitution d'une majorité commune sur un programme commun pour un gouvernement commun de la gauche.

» Dans cet esprit, dès lors que le pays leur aura accordé sa confiance, ils s'engageront à poursuivre, à partir de l'acquis que représentent le programme commun de 1972 et les dispositions déjà adoptées dans le cadre des travaux conduits en 1977, la négociation visant à mettre au point le programme qui deviendra le contrat de législature que le gouvernement d'union de la gauche sera chargé d'appliquer.

» La première tâche du nouveau gouvernement sera de répondre à l'attente légitime des travailleurs et des familles en adoptant les importantes mesures sociales qui apporteront à ceux-ci l'amélioration indispensable des conditions et du cadre de leur existence.

» Dès les premiers jours de son installation, il décidera la fixation du SMIC à 2 400 francs pour quarante heures de travail hebdomadaires ; le relèvement des allocations familiales — avec versement dès le premier enfant — de 50 % d'ici au 1er janvier 1979, et d'au moins la moitié de ce montant dès le mois d'avril ; la fixation à 1 300 francs du minimum vieillesse *et de l'allocation pour handicapés adultes* ; une revalorisation de 15 % en moyenne des retraites et pensions ; la fixation des allocations minimales de chômage à deux tiers du SMIC quand le chômeur est le seul salarié de *la famille et à 50 % dans les* autres cas, y compris pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi.

» Ces mesures seront assorties, en fonction des besoins, d'un allégement des charges pour les petites entreprises, du commerce, de l'artisanat et, d'une manière générale, des industries de main-d'œuvre.

» Dans le même temps, le gouvernement prendra les dispositions pour que s'engage une négociation avec les organisations syndicales et professionnelles sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, la hiérarchie. Dans cette négociation, il préconisera : une hausse différenciée du pouvoir d'achat des salaires ; le retour rapide aux quarante heures en cinq jours ; l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité ; la suppression des discriminations qui frappent les jeunes, les femmes, les travailleurs immigrés ; la création de cinq cent mille emplois nouveaux, dont deux cent dix mille dans le secteur public, la première année, ainsi que toutes autres mesures visant à faire reculer le chômage.

» Une négociation sera engagée avec les organisations agricoles en vue d'assurer la garantie et l'amélioration des revenus des exploitants agricoles familiaux grâce à la fixation de prix à la production tenant compte de l'évolution des charges d'exploitation, à l'organisation des marchés, à la lutte contre la spéculation foncière et à la discussion avec nos partenaires d'une nouvelle politique agricole commune.

» Le gouvernement soumettra au Parlement, dès sa première session, des projets de loi et dispositions budgétaires concernant : l'abaissement de l'âge ouvrant droit à une retraite avec pension complète à soixante ans en règle générale et à cinquante-cinq ans pour les femmes et les travailleurs occupant un emploi pénible ; la cinquième semaine de congés payés ; l'abrogation des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale ; l'action en faveur de la santé ; l'action en faveur du logement social ; une politique équitable des loyers et des charges locatives ; la démocratisation de l'enseignement et le développement de la formation permanente ; des équipements pour l'enfance ; une juste indemnisation pour les rapatriés.

» Des initiatives seront prises et des *moyens dégagés afin de donner* l'impulsion à une politique hardie de lutte pour la protection du cadre de vie, contre la pollution et les nuisances.

» La réalisation et la poursuite efficace de cet indispensable effort social exigent que soient appliquées les réformes qui en fourniront les moyens économiques, financiers et politiques indispensables. Il s'agit notamment des nationalisations du secteur bancaire et financier et des groupes industriels, qui seront soumises au Parlement dès sa première session ; de l'indexation de l'épargne ; de la réforme de la fiscalité, comportant en particulier la création d'un impôt sur les grandes fortunes et d'un impôt sur le capital des sociétés ; de l'élaboration d'un plan démocratique de développement ; de la mise en route de politiques nouvelles en matière industrielle, agricole, maritime, d'aménagement du territoire et d'échanges extérieurs.

» L'extension des droits démocratiques des travailleurs et de leurs organisations, les mesures pour l'égalité des femmes dans tous les domaines et favorisant l'évolution des mentalités, la décentralisation des pouvoirs, notamment par l'élection d'assemblées régionales au suffrage universel à la proportionnelle, et la suppression des tutelles sur les communes, feront l'objet de mesures rapidement engagées. Les trois partis attachent une importance particulière à la garantie et à l'extension des libertés individuelles et collectives.

Les problèmes des DOM-TOM seront réglés avec les populations concernées sur la base du droit à l'autodétermination.

» Le gouvenement prendra toutes les initiatives appropriées en vue de garantir l'indépendance du pays, d'assurer le développement de la coopération de la France dans le Marché commun ainsi qu'avec tous les pays qui le souhaitent, de progresser dans la voie du désarmement général.

» Pour appliquer cette grande politique nouvelle, les partis de gauche s'engagent à gouverner ensemble en prenant leur place dans un gouvernement d'union de la gauche dont la composition respectera la volonté du suffrage universel et dont l'activité sera fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, la délibération et la solidarité.

» Le parti socialiste, le parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche décident le désistement réciproque de tous leurs *candidats pour les candidats* de gauche arrivés en tête au premier tour. Ce désistement nominatif figurera sur la circulaire et sera diffusé par voie d'affiche. Les candidats se désistant participeront aux réunions publiques organisées en vue d'assurer le succès des candidats d'union de la gauche. Les trois partis demandent à leurs organisations départementales de se rencontrer en vue d'assurer l'application de toutes ces dispositions dans le meilleur esprit de loyale coopération.

» Les trois partis appellent leurs candidats et leurs militants à se mobiliser pour rassembler dans le même combat toutes celles et tous ceux qui aspirent à un véritable changement. Pas une voix ne doit être perdue pour la gauche. Tout doit être fait et partout pour battre la droite. »

∴

Après avoir donné connaissance du texte de la déclaration commune, M. François Mitterrand a indiqué : « *Le but essentiel, au-delà des élections du 19 mars, est d'assurer la dynamique du mouvement populaire des militants et des candidats qui seront présents au deuxième tour.* »

M. Marchais a commenté l'accord en disant : « *C'est un bon accord qui va créer incontestablement une dynamique considérable dans l'ensemble du pays pour le deuxième tour. Je pense que les conditions sont créées pour actualiser, le moment venu le programme commun, nous l'avons convenu. Cet accord est bon à tous les points de vue.* »

Quant à M. Robert Fabre, il a ajouté : « *L'accord est excellent. Il correspond tout à fait à ce que nous souhaitions. Je crois qu'il va relancer la dynamique de la gauche.* »

Concessions

Rédiger un texte commun sur les objectifs et les moyens d'un éventuel gouvernement de gauche, après six mois de polémique, impliquait de part et d'autre de sérieuses concessions et le renvoi à plus tard de la solution des problèmes les plus délicats. C'est ce qu'ont fait les négociateurs de la gauche dans leur déclaration commune.

Le P.C. a consenti trois concessions. Il a accepté que l'augmentation de 50 % des allocations familiales, prévue par le programme commun se fasse en deux temps « *d'ici au 1er janvier* », comme le souhaitait le P.S. ; il a obtenu que la hausse prévue en avril soit d' « *au moins la moitié* » du total.

Les amis de M. Marchais ont également accepté un « *allégement des charges pour les petites entreprises du commerce, de l'artisanat et... des industries de main-d'œuvre* », allusion transparente à la proposition socialiste d'une réduction des charges sociales d'environ 200 F par mois et par salarié, destinée à compenser en partie les effets sur les entreprises du relèvement promis des bas et moyens salaires. A terme, l'idée figurait dans le programme commun de 1972, qui prévoyait un changement d'assiette des cotisations sociales, pour *améliorer la situation relative des industries de main-d'œuvre*. Mais le P.C. avait mal accueilli l'application immédiate de la formule proposée par les socialistes, qu'il présentait comme un gonflement par l'État des « *profits des capitalistes* ».

Enfin, le P.C.F. a accepté que la « *hausse différenciée des salaires* » soit mentionnée sans objectif chiffré ; il avait depuis un an mis en avant l'idée d'une limitation de l'écart hiérarchique de 1 à 5, alors que le P.S. préférait laisser les partenaires sociaux discuter du calendrier et du terme de la réduction de l'éventail des salaires.

Le P.S. a consenti, de son côté, à ce que les seuls chiffres retenus s'agissant des créations d'emploi soient ceux du texte du programme commun : cinq cent mille emplois nouveaux par an, dont deux cent dix mille dans le secteur public. L'expression communiste, appliquant ces chiffres à « *la première année* » (douze mois), a été admise, de préférence à la formulation du « collectif » socialiste : trois cent quatre-vingt-dix mille emplois nouveaux entre avril et décembre 1978 (dont deux cent dix mille créés dans les services publics).

Enfin, les radicaux de gauche semblent avoir *admis implicitement* la « petite phrase » du texte de 1972, autorisant les travailleurs à demander au gouvernement de proposer la nationalisation de leur entreprise. La *déclaration de lundi indique, en* effet, que les négociations entre partis de gauche se poursuivront « *à partir de l'acquis que représentent le programme de 1972 et les dispositions déjà adoptées dans le cadre des travaux conduits en 1977* ». Or les discussions des « quinze », l'été dernier, avaient abouti à retenir cette fameuse « *petite phrase* », en ajoutant, sur proposition *socialiste, qu'elle s'appliquerait « dans le respect des principes de la Constitution* ».

Au-delà de ces concessions réciproques, plusieurs *problèmes difficiles* restent en l'état : liste des filiales nationalisables, formule d'indemnisation des actionnaires, mode d'élection des présidents des sociétés nationales, définition de *l'assiette de l'impôt sur le capital* des sociétés... La déclaration prévoit que les discussions se poursuivront « *dès lors que le pays aura accordé* [aux partis de gauche] *sa confiance* » le 19 mars. — G. M.

M. Mitterrand : une sorte d'espérance

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., qui était, mardi matin 14 mars, l'invité d'Europe 1, a déclaré :

« *L'accord peut faire naître une sorte d'espérance après l'attente angoissée et une certaine déception à l'annonce des résultats. (...) Dès lors que l'on revient à des propositions raisonnables, l'accord est dans la ligne de l'action que j'ai menée depuis tant d'années, dans la ligne de l'élection présidentielle de 1974. (...) Il traduit la volonté de l'emporter. Nous sommes comptables des voies qui se sont portés sur la gauche. La gauche est majoritaire.*

» *En dépit de la campagne qui vise à présenter le P.S. comme le perdant, en se référant aux sondages, le parti socialiste est le seul parti à gagner dans la réalité des chiffres. Tous les autres ont perdu en pourcentage. Le seul à gagner en pourcentage, c'est le P.S. Quand j'ai signé le programme commun, en 1972, il était à 11 %. En 1973, lors des élections législatives, il était à 19 %. Il est aujourd'hui à plus de 23 %.* »

Après avoir dénoncé la campagne menée par la majorité et qui, selon lui, entraîne la « *décadence de l'esprit public* », M. Mitterrand a ajouté :

« *Un accord suppose que chacun y mette du sien. L'ensemble des dispositions retenues figurent dans le programme commun de 1972 ou ont été acquises avant la rupture de septembre 1977. L'actualisation proprement dite est réservée pour après le second tour. (...)*

» *Les trois conditions fondamentales posées par le parti socialiste ont été respectées. Le P.S. a pu faire admettre à ses partenaires les propositions de bon sens qu'il avançait. (...) La rupture de 1977 a été un drame en même temps qu'une faute politique. Nul n'avait le droit de casser l'espérance. (...) Je me réjouis de cet accord et j'appelle les Français à se rassembler. (...) L'histoire se conquiert avec patience et ténacité.* »

● *M. André Reynaud*, membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, nous a adressé une mise au point à la suite des propos de M. Piriac, vice-président du mouvement des jeunes radicaux de gauche, lui reprochant de soutenir un candidat M.R.G. dissident dans la 2e circonscription de Seine-et-Marne (*le Monde* du 11 mars). Il dément ce fait et ajoute : « *Les déclarations surprenantes et injurieuses du jeunes Yves Piriac ne sont qu'une des manifestations d'une O.P.A. gauchiste sur le M.R.G. avec la complicité, ou sous l'impulsion, de quelques rares éléments du parti socialiste. Robert Fabre va prendre les mesures nécessaires.* »

● *M. Dominique Gallet*, secrétaire général des Gaullistes de progrès, a déclaré le 13 mars : « *Les candidats et les responsables de l'Union des gaullistes de progrès ne s'intéresseront à la question des désistements et des soutiens au deuxième tour que lorsque sera réglée la participation des gaullistes d'opposition à l'accord de la gauche. C'est dans les heures qui viennent que nous saurons si la gauche, sur laquelle nous portons notre espoir, s'ouvre à notre courant. Tout dépend donc du P.S. et du M.R.G., puisque le P.C.F a déjà démontré sa volonté d'ouverture aux Gaullistes de progrès.* »

APRÈS LE PREMIER TOUR

Le « sommet » des partis signataires du programme commun

LE FRONT AUTOGESTIONNAIRE CONFIRME SON SOUTIEN AUX CANDIDATS DE GAUCHE

Le Front autogestionnaire, qui regroupe le P.S.U., le M.A.N. (Mouvement pour une alternative non violente) et divers groupes régionalistes et écologistes, a confirmé, dans une déclaration publiée lundi 13 mars, son soutien aux candidats de la gauche arrivés en tête au premier tour.

Le texte précise notamment : *« Aujourd'hui, alors qu'après des mois de polémique un accord est intervenu entre les signataires du programme commun, la victoire de la gauche est possible. Mais elle n'est possible qu'avec le concours du Front autogestionnaire, des autres formations de gauche non signataires du programme commun et des écologistes qui savent qu'ils ne peuvent rien attendre de la droite. Le Front autogestionnaire, tout en prenant acte que la déclaration adoptée par les signataires du programme commun prend en compte de nombreuses revendications des travailleurs, remarque que la déclaration reste silencieuse sur des points essentiels qui représentent un enjeu décisif pour le socialisme autogestionnaire. Il estime que le débat doit pouvoir se poursuivre en particulier sur les problèmes du pouvoir des travailleurs, de la croissance industrielle, du nucléaire civil et militaire, de la militarisation de la société. »*

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (trotskiste) a estimé lundi 13 mars : *« Après des mois de division et de polémique « au sommet », les directions du P.C., du P.S. et du M.R.G. viennent de signer un accord de désistement répondant enfin à la volonté majoritaire des travailleurs de battre la droite dimanche prochain. La Ligue communiste révolutionnaire engagera toutes ses forces dans la bataille pour une majorité du P.C. et du P.S. au deuxième tour des élections. Seule une mobilisation unitaire sans exclusive pourra permettre de battre la droite. (...)*

» La L.C.R. demande que les réunion unitaires soient ouvertes aux candidats d'extrême gauche qui appellent au désistement. »

● *Les comités communistes pour l'autogestion* (trotskistes) ont estimé mardi 14 mars que la rupture du 22 septembre dernier entre le P.C. et le P.S. *« ne portait pas avant tout sur des divergences programmatiques, mais sur des considérations de rapport de forces »*, puisqu'*« il n'a fallu que trois heures pour que l'union de la gauche se reconstitue »*. Ils ont ajouté : *« Aujourd'hui le P.C. et le P.S. promettent un gouvernement de gauche, les 2 400 francs tout de suite, mais pas un mot sur les nationalisations, sur la Constitution, sur le départ nécessaire de Giscard. Mais pour que la victoire ouvrière soit possible, pour que la dynamique unitaire reprenne et s'étende, il faut plus qu'une poignée de main devant des caméras. »*

● *L'Organisation communiste des travailleurs* (O.C.T., extrême gauche) après avoir confirmé qu'elle appelle à voter pour les candidats de la *« gauche réformatrice »*, nous a déclaré mardi 14 mars : *« La longue polémique imposée aux travailleurs n'avait donc qu'un but : compter ses voix, mesurer les rapports de force entre les deux partis de collaboration de classe, bien loin des masses populaires qui furent les grandes exclues de cet affrontement. Aujourd'hui la droite est minoritaire dans le pays. Il est intolérable qu'un système électoral inique permette encore à MM. Chirac, Barre, Giscard d'Estaing, de se maintenir au pouvoir, de poursuivre leur politique antipopulaire. »*

LA C.F.D.T. : les négociations devront s'engager après le 19 mars.

Les instances dirigeantes de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de la FEN ont examiné ce mardi 14 mars, la situation créée par l'accord intervenu le 13 mars au soir, entre les partis de gauche.

La commission exécutive de la C.F.D.T. estime que c'est *« un événement positif susceptible de créer les conditions d'un succès électoral le dimanche 19 mars »*. Le communiqué poursuit : *« Au cours des derniers mois et des dernières semaines, seule la C.F.D.T., dans le cadre de ses responsabilités syndicales et indépendamment de toute stratégie de parti, a rappelé quelles étaient les conditions d'un succès significatif des forces de gauche et a agi dans ce sens. Elle a toujours estimé que l'accord indispensable était possible à condition que chacun fasse passer les intérêts de l'ensemble des travailleurs et de la population avant les siens propres. (...)*

» La C.F.D.T. souligne que la négociation avec le patronat comme avec le gouvernement, à tous les niveaux, devra occuper une place centrale dans le processus des prises de décisions, de règlement des problèmes, de satisfaction des revendications et d'extension des droits. »

La centrale appelle ses militants à tout mettre en œuvre pour assurer le succès des candidats de la gauche.

En quelques heures...

(Suite de la première page.)

La discussion « au sommet » s'est limitée à quelques ajouts. Les radicaux de gauche ont introduit la politique maritime et ont plaidé pour les petites et moyennes entreprises. Le P.S. a glissé la politique de la santé et la création de deux cent dix mille emplois dans le secteur public. Il a fait développer le paragraphe sur l'agriculture, et inscrire l'égalité des femmes.

Avant de rencontrer ses partenaires, M. François Mitterrand avait fait confirmer par le comité directeur de son parti les trois conditions mises par le P.S. à un accord : pas d'actualisation, pas de négociation sur le gouvernement, accord de désistements. En ce qui concerne le dernier point, les socialistes ont toutefois voulu éviter de maintenir un préalable qui aurait pu bloquer les négociations dès l'ouverture. Ils n'ont pas voulu exiger de leurs partenaires un engagement avant la discussion de la déclaration politique commune.

Au-delà de l'unanimité du comité directeur du P.S., deux sensibilités se sont, une nouvelle fois, manifestées en son sein. D'une part, ceux qui, comme M. Michel Rocard, pensent que le P.S. a trop exclusivement fondé sa démarche sur les bienfaits d'une dynamique unitaire, et qu'il a été ainsi amené à sacrifier une part de sa crédibilité, par exemple en se ralliant au SMIC à 2 400 F. D'autre part, ceux qui, comme les animateurs du CERES, estiment que les socialistes ne se sont pas engagés suffisamment franchement dans la démarche unitaire.

Ainsi se dessinent déjà les grandes lignes du débat sur la stratégie d'union de la gauche qui ne va pas manquer de s'engager au sein du P.S., si l'opposition ne l'emporte pas.

La plupart des dirigeants socialistes éprouvent aujourd'hui le sentiment d'avoir été, pour une part, manipulés par leurs alliés communistes. Ils en ressentent une profonde amertume. Si M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., avait pu expliquer, le 13 janvier, que *« la tactique désastreuse du P.C. risque de sacrifier toute une génération »*, on peut déjà affirmer qu'elle aura largement contribué à former une nouvelle génération de cadres sociaux-démocrates qui portent désormais sur le P.C.F. un regard sans illusion. Certains membres du comité directeur avaient même décidé le maintien des conditions du P.S. à un accord lors du « sommet » en souhaitant que l'épreuve de force entre socialistes et communiste aille à son terme et que l'abcès soit crevé.

Si les dirigeants du P.C.F. ont choisi d'adopter une attitude permettant d'éviter l'affrontement, c'est parce qu'ils estiment que les résultats du premier tour de scrutin leur ont offert deux motifs essentiels de satisfaction. Certes, leur électorat connaît un nouvel effritement mais, comme la gauche ne paraît plus en situation de l'emporter, le P.C.F. ne court pas le risque d'être entraîné dans une expérience de gouvernement dont les conditions politiques et économiques ne lui donnent pas satisfaction.

Le retard qu'il a pris par rapport au P.S. ne lui semble pas irrémédiable. Si, pour la première fois depuis la guerre, les communistes sont devancés dans un scrutin national par les socialistes, l'écart est trop faible pour que l'on puisse parler d'un renversement de tendance historique. Les dirigeants du P.C. pensent qu'il ne s'agit que d'un rééquilibrage conjoncturel largement dû au poids personnel de M. François Mitterrand.

Rassuré aussi bien sur l'issue du scrutin que sur le rapport des forces au sein de la gauche, le P.C.F. pouvait donc se permettre de conclure un accord de désistement.

M. François Mitterrand a qualifié mardi matin, au micro d'Europe 1, la rupture du mois de septembre de « drame ». L'accord de lundi ne serait-il, comme l'affirme M. Lecanuet, qu'une « parodie » ?

THIERRY PFISTER.

Nécessité fait loi

(Suite de la première page.)

Les choses sont infiniment plus simples. La loi qui fait nécessité est toute bête : en se divisant, l'opposition assure la victoire de la majorité et vice versa, et cette évidence s'impose d'autant plus lorsque le second tour s'annonce très « serré », ce qui sera le cas dimanche prochain.

Les quatre grandes formations qui se sont partagé 24 894 108 des 28 541 062 suffrages exprimés du 12 mars (soit 87,22 %) sont vraiment arrivées « dans un mouchoir », puisque le P.C. est crédité de 20,56 % des suffrages exprimés, l'U.D.F. de 21,45 %, le P.S. de 22,59 % et le R.P.R. de... 22,60 %. La tentation était grande d'en conclure que *« la France coupée en deux »* n'est qu'un mythe et de vanter la justesse des analyses du chef de l'État, selon lesquelles quatre formations se partagent à peu près également les préférences des Françaises et des Français. C'est ce que l'on n'a cessé d'entendre depuis dimanche soir ici et là, et notamment à la télévision, mais on verra bien, dans cinq jours, qu'il ne restera rien de cette vérité au moment du choix décisif.

La France s'est offert un dimanche de « proportionnelle », mais va être enfermée une fois de plus, le 19 mars, dans le carcan de la plus majoritaire des lois majoritaires. Ce sera de nouveau la lutte bloc contre bloc, et dans les 423 circonscriptions qui restent à pourvoir ce seront de nouveau les duels dont la proportion est toujours considérable (84,17 % le 12 mars 1967, 85,12 % le 30 juin 1968, 83,72 % le 11 mars 1973).

Le choix ne sera plus entre quatre vraies familles mais seulement entre deux fausses, c'est la loi qui le veut depuis c'est la loi qiu le veut depuis vingt ans. Et continue de le vouloir puisque l'on n'a pas voulu ou pas pu la changer.

RAYMOND BARRILLON.

Une journée et une hausse « historiques » à la Bourse de Paris

Une avalanche d'ordres d'achat déferlant sur la corbeille, le quart des grandes valeurs temporairement incotables faute de vendeurs en nombre suffisants, tous les records battus avec un demi-milliard de francs de transactions sur le marché à terme et une hausse moyenne de 9 %... De mémoire de boursier, on n'avait jamais vu pareil raz de marée sous les colonnes du palais Brongniart : il fallut un quart d'heure pour fixer le cours de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, première valeur négociée habituellement à la corbeille, avec cinq cent mille titres achetés pour plus de 75 milliards de francs.

La raison ? Tout simplement la « divine surprise » que constitaient pour les opérateurs les résultats du premier tour des élections législatives, marquent, aux yeux de la Bourse, une défaite de la gauche et une remontée inespérée de la majorité sortante, susceptible de lui faire gagner une bataille bien mal engagée au départ. Les commentaires officiels avaient beau être prudents (*« rien n'est acquis »*), et un accord de désistement au sein de la gauche toujours possible, on n'en avait cure ! Ceux qui avaient vendu les jours et les mois précédents sous l'emprise de la peur, s'empressaient de racheter, tandis que les vendeurs à découvert se hâtaient d'inverser leurs positions.

Les appréhensions avaient été si fortes, et l'hypothèque d'une victoire de la gauche si lourde, que par un phénomène de décompression très remarquable, le bouchon « sautait » littéralement. Dans une ambiance survoltée, on relevait une quinzaine de hausses dépassant 15 %, sur des valeurs comme Creusot-Loire, Schneider, Hachette, Denain-Nord-Est, Poclain, etc. Les organismes de placements collectifs, les fameux « gendarme », qui avaient massivement racheté les titres vendus par des actionnaires craintifs les semaines précédentes, essayaient bien de freiner le mouvement en assurant une contrepartie, mais ce n'était pas suffisant.

Prescience de la Bourse sur le verdict final des urnes ? Réaction imprudente et inconsidérée ? L'avenir le dira. Mais le « boom » spectaculaire enregistré le lundi 13 mars 1978 à la Bourse de Paris aura montré ce que peut être un total renversement de situation sur un marché financier, et avec quelle violence il peut se manifester, à la mesure de l'angoisse éprouvée précédemment. — F. R.

UN MANIFESTE DU P.S. SUR LES DROITS DES FEMMES

Mme Yvette Roudy, secrétaire nationale du parti socialiste à l'action féminine et candidate aux élections législatives dans la deuxième circonscription du Rhône, vient de présenter le manifeste de son parti sur *« les droits des femmes »*, c'est-à-dire le texte définitif de la convention nationale du 15 janvier (*le Monde* du 17 janvier).

Le document comporte quatre grands chapitres : les libertés : la famille, *« lieu privé à l'abri des interventions des pouvoirs publics, qui est aussi le lieu de l'arbitraire du chef de famille »* : le travail, pour lequel il faut *« dénoncer le mythe des « voleuses d'emploi » ainsi que le travail à mi-temps exclusivement réservé aux femmes, et la division du travail selon le sexe »*, et le militantisme. Ce document demande, en outre, *« l'élaboration d'une loi antisexiste ayant pour objectif de supprimer les discriminations sexistes dans tous les domaines et d'étendre la loi du 1er juillet 1972 sur le racisme au sexisme »*.

« Le régime au pouvoir depuis vingt ans s'est montré impuissant à promouvoir de telles réformes, a conclu Mme Roudy en présentant le manifeste, *car celles-ci ne peuvent être obtenues que dans le cadre d'un changement de la société que pourra seul opérer le gouvernement de la gauche unie. Non seulement les Françaises ne se laissent pas prendre aux mystifications des campagnes officielles, mais elles comprennent de mieux en mieux qu'elles ne gagneraient rien à se battre séparément. »*

● *M. Richard Mazaudet* (U.D.F., rad.), candidat à Amiens dans la 1re circonscription de la Somme, a déposé plainte au titre de l'article L. 16 du code électoral et a adressé un télégramme au président du Conseil constitutionnel dans lequel il fait *« toutes réserves sur les résultats des premier et deuxième tour dans la 1re circonscription de la Somme »*, après la distribution d'un tract à plusieurs milliers d'exemplaires dans les rues d'Amiens, au cours de la nuit du vendredi 10 au samedi 11 mars. Ce tract reproduisait une photo de M. Mazaudet et portant ces mots : *« Je renonce, résigné... »* Il était signé Maxime, prénom de M. Gremetz, candidat communiste, qui est arrivé en tête au premier tour.

DES ÉLECTIONS LÉGISL
Les candidats d



...S LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les candidats de gauche au deuxième tour

La liste que nous publions donne le nom du candidat de la gauche le mieux placé dans chacune des circonscriptions où le siège de député n'a pas été pourvu le 12 mars. Nous avons éliminé de cette liste la 2e circonscription de la Manche, où les deux candidats de la majorité ont d'ores et déjà fait connaître leur intention de se maintenir, et où le candidat de la gauche n'a pas recueilli un nombre tition au deuxième tour. Compte tenu de ce cas, la gauche sera représentée en métropole par deux cent cinquante socialistes, cent quatre-vingt-six communistes et vingt et un radicaux de gauche. Figurent également dans cette liste les quelques candidats de gauche qui ne sont pas assurés de pouvoir se maintenir en raison de l'application de la loi du 19 juillet 1976.

Cette loi, dont la discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat, au début de juillet 1976, avait été vive, prévoit que « nul ne peut être candidat au deuxième tour s'il ne s'est présenté au premier tour, et s'il n'a obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits ». Le texte prévoit deux autres cas : « Dans le cas où un seul candidat remplit ces conditions, le candidat ayant obtenu après celui-ci le plus grand nombre de suffrages au premier tour peut se maintenir au second. Dans le cas où aucun candidat ne remplit ces conditions, les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour peuvent se maintenir au second. »

L'application de ces dispositions identiques pour la désignation des conseillers municipaux s'était révélée différente lors des élections municipales de mars 1977. A Paris, dans le seizième arrondissement, la liste d'union de la gauche, arrivée en troisième position et n'ayant pas obtenu 12,5 % du nombre des inscrits, n'avait pas été autorisée à se maintenir malgré le retrait de la liste patronnée par M. Jacques Chirac, arrivée en deuxième position, en faveur de celle soutenue par M. Michel d'Ornano. En revanche, à Marseille, dans les 2e, 6e, 7e et 8e secteurs, les listes de la majorité, arrivées en troisième position et n'ayant pas franchi la barre des 12,5 % avaient été autorisées à se maintenir malgré le retrait des listes de la gauche arrivées en deuxième position en faveur de celles également de la gauche arrivées en tête.

Le silence de la loi sur la prise en compte des désistements — ou des retraits — pour le maintien des candidats au second tour constitue une source de litiges. Notons que cette éventualité est envisagée dans le texte régissant les modalités de l'élection du président de la République. L'article 7 de la Constitution modifié par la loi du 6 novembre 1962 précise qu'au second tour « seuls peuvent se présenter les deux candidats qui, le cas échéant après retrait de candidats plus favorisés, se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

AIN. — 1re circ. : M. Robin, P.S. ; 2e circ. : M. Chavanne, P.C. ; 3e circ. : M. Lamarche, M.R.G.

AISNE. — 1re circ. : M. Aumont, P.S. ; 2e circ. : M. Le Meur, P.C. ; 3e circ. : M. Brugnon, P.S. ; 4e circ. : M. Renard, P.C. ; 5e circ. : M. Laurent, P.C.

ALLIER. — 1re circ. : M. Guillaumin, P.C. ; 2e circ. : M. Goldberg, P.C. ; 3e circ. : M. Lajoinie, P.C. ; 4e circ. : M. Marcilly, P.C.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : 1re circ. : M. Massot, M.R.G. ; 2e circ. : M. Girardot, P.C.

HAUTES-ALPES. — 1re circ. : M. Bonacossa, M.R.G. 2e circ. : M. Chapuis, P.C.

ALPES-MARITIMES. — 1re circ. : M. Caressa, P.C. ; 2e circ. : M. Randon, P.S. ; 3e circ. : M. Pasquetti, P.C. ; 4e circ. : M. Vanco, P.C. ; 5e circ. : M. Cornut-Gentille, sout. P.S. ; 6e circ. : M. Vassallo, P.C.

ARDECHE : 1re circ. : M. Chaze, P.C. ; 3e circ. : M. Vidal, P.C.

ARDENNES. — 1re circ. : M. Leger, P.C. ; 2e circ. : M. Visse, P.C. ; 3e circ. : M. Dromby, P.S.

ARIEGE. — 1re circ. : M. G. Faure, P.S. ; 2e circ. : M. Saint-Paul, P.S.

AUBE. — 1re circ. : M. Gravelle, P.S. ; 3e circ. : M. Didier, P.C.

AUDE. — 1re circ. : M. Vidal, P.S. ; 2e circ. : M. Guidoni, P.S. ; 3e circ. : M. Cambolive, P.S.

AVEYRON. — 1re circons. : M. Salvan, P.S. ; 2e circ. M. Fabre, M.R.G. ; 3e circ. : M. Deruy, P.S.

BOUCHES-DU-RHONE. — 1re circ. : M. Leccia, P.S. ; 2e circ. : M. Loo, P.S. ; 3e circ. : M. Defferre, P.S. ; 5e circ. : M. Lazzarino, P.C. ; 6e circ. : M. Garcin, P.C. ; 7e circ. : Mme Porte, P.C. ; 8e circ. : M. Tassy, P.C. ; 9e circ. : M. Philibert, P.S. ; 10e circ. : M. Rieubon, P.C. ; 11e circ. : M. Porelli, P.C.

CALVADOS. — 1re circ. : M. Mexandeau, P.S. ; 2e circ. : M. Delisle, P.S. ; 3e circ. : M. Besse, P.S.

CHARENTE. — 1re circons. : M. Boucheron, P.S. ; 2e circ. : M. Tiracci, P.C. ; 3e circons. : M. Soury, P.C.

CHARENTE-MARITIME. — 1re circ. : M. Crepeau, M.R.G. ; 2e circ. : M. Fort, P.S. ; 3e circ. : M. Beix, P.S. ; 4e circ. : M. Marchand, P.S. ; 5e circ. : M. Papeau, P.C.

CHER. — 1re circ. : M. Rimbault, P.C. ; 2e circ. : M. Micourand, P.C. ; 3e circ. : M. Bilbeau, P.C.

CORREZE. — 1re circons. : M. Pranchère, P.C. ; 2e circ. : M. Chaminade, P.C.

CORSE-DU-SUD. — 1re circ. : M. Alfonsi, M.R.G.

HAUTE-CORSE. — 1re circ. : M. Zuccarelli, M.R.G. ; 2e circ. : M. Giacobbi, M.R.G.

COTE-D'OR. — 1re circons. : M. Carraz, P.S. ; 2e circons. : M. Vouillot, P.S. ; 3e circons. : M. Charles, M.R.G. ; 4e circ. : M. Garcia, P.C.

COTES-DU-NORD. — 1re circ. : M. Quemper, P.C. ; 2e circons. : M. Josselin, P.S. ; 3e circons. : M. Chouat, P.S. ; 4e circ. : M. Leizour, P.C. ; 5e circ. : M. Jagoret, P.S.

CREUSE. — 1re circ. : M. Beck, P.S. ; 2e circ. : M. Chandernagor, P.S.

DORDOGNE. — 1re circ. : M. Gorse, P.C. ; 2e circ. : M. Manet, P.S. ; 3e circ. : M. Bonnet, M.R.G. ; 4e circ. : M. Dutard, P.C.

DOUBS. — 1re circ. : M. Pinard, P.S. ; 2e circ. : M. Boulloche, P.S.

DROME. — 1re circ. : M. Pesce, P.S. ; 2e circ. : M. Michel, P.S. ; 3e circ. : M. Fillioud, P.S.

EURE. — 1re circ. : M. Plaisance, P.C. ; 2e circ. : M. Michel, P.S. ; 3e circ. : M. Loncle, M.R.G. ; 4e circ. : M. Larmanou, P.C.

EURE-ET-LOIR. — 1re circ. : M. Lemoine, P.S. ; 2e circ. : M. Legendre, P.S. ; 3e circ. : M. Huwart, M.R.G.

FINISTERE. — 2e circ. : M. Le Blé, P.S. ; 3e circ. : M. Abalain, P.S. ; 4e circ. : Mme Jacq, P.S. ; 5e circ. : M. Cabon, P.S. ; 6e circ. : M. Jeudy, P.C. ; 7e circ. : M. Mazéas, P.C. ; 8e circ. : M. Le Pensec, P.S.

GARD. — 1re circ. : M. Jourdan, P.C. ; 2e circ. : M. Deschamps, P.C. ; 3e circ. : Mme Horvath, P.C. ; 4e circ. : M. Millet, P.C.

HAUTE-GARONNE. — 1re circ. : M. Savary, P.S. ; 2e circ. : M. Bapt, P.S. ; 3e circ. : M. Andrieu, P.S. ; 4e circ. : M. Raymond, P.S. ; 5e circ. : M. Houteer, P.S. ; 6e circ. : M. Masquère, P.S.

GERS. — 1re circ. : M. Laborde, P.S. ; 2e circ. : M. Cellard, P.S.

GIRONDE. — 1re circ. : M. Lalumière, P.S. ; 3e circ. : M. Deschamps, P.S. ; 4e circ. : M. P. Madrelle, P.S. ; 5e circ. : M. Julien, M.R.G. ; 6e circ. : M. Sainte-Marie, P.S. ; 7e circ. : M. Haye, P.S. ; 8e circ. : M. Lagorce, P.S. ; 9e circ. : M. Lart, P.S. ; 10e circ. : M. B. Madrelle, P.S.

HERAULT. — 1re circ. : M. Frêche, P.S. ; 2e circ. : M. Sénès, P.S. ; 3e circ. : Mme Barbera, P.C. ; 4e circ. : M. Balmigère, P.C. ; 5e circ. : M. Bayou, P.S.

ILLE-ET-VILAINE. — 1re circ. : M. Hervé, P.S. ; 2e circ. : M. Boucheron, P.S. ; 4e circ. : M. Bourges, P.S. ; 5e circ. : M. Faucheux, P.S.

INDRE. — 1re circ. : M. Lemoine, P.C. ; 2e circ. : M. Martin, P.C. ; 3e circ. : M. Renault, P.S.

INDRE-ET-LOIRE. — 1re circ. : M. Lussault, P.S. ; 2e circ. : M. Lelong, P.S. ; 3e circ. : Mme Mora, P.S. ; 4e circ. : M. Proveux, P.S.

ISERE. — 1re circ. : Mme Sicard, P.S. ; 2e circ. : M. Dubedout, P.S. ; 3e circ. : M. Maisonnat, P.C. ; 4e circ. : M. Gau, P.S. ; 5e circ. : M. Mermaz, P.S. ; 6e circ. : M. Nucci, P.S. ; 7e circ. : M. Chenguglia, P.S.

JURA. — 1re circ. : M. Colin, P.S. ; 2e circ. : M. Santa-Cruz, P.S.

LANDES. — 1re circ. : M. Duroure, P.S. ; 2e circ. : M. Lavielle, P.S. ; 3e circ. : M. Emmanuelli, P.S.

LOIR-ET-CHER. — 3e circ. : M. Girond, P.S.

LOIRE. — 1re circ. : M. Bruyère, P.C. ; 2e circ. : M. Tomas, P.C. ; 3e circ. : M. Badet, P.S. ; 4e circ. : M. Vial-Massat, P.C. ; 5e circ : M. Auroux, P.S. ; 6e circ. : M. Chopelin, P.S. ; 7e circ. : M. Granger, M.R.G.

LOIRE-ATLANTIQUE. — 1re circ. : M. Goureaux, P.S. ; 2e circ. : M. Chenard, P.S. ; 3e circ. : M. Autain, P.S. ; 4e circ. : M. Natiez, P.S. ; 6e circ. : M. Evin, P.S. ; 8e circ. : M. Verger, P.S.

LOIRET. — 1re circ. : M. de la Fournière, P.S. ; 2e circ. : M. Chêne, P.C. ; 3e circ. : M. Alaux, P.S. ; 4e circ. : M. Nublat, P.C.

LOT. — 1re circ. : M. Faure, M.R.G. ; 2e circ. : M. Malvy, P.S.

LOT-ET-GARONNE. — 1re circ. : M. Laurissergues, P.S. ; 2e circ. M. Ruffe, P.C. ; 3e circ. : 4e circ. : M. Perrein, P.C.

MAINE-ET-LOIRE. — 1re circ. : M. Rousseau, P.S. ; 3e circ. : M. Asseray, P.S.

MANCHE. — 1re circ. : M. Laronche, P.S. ; 3e circ. : M. Desponts, P.S. ; 4e circ. : M. Carré, P.S. ; 5e circ. : M. Darinot, P.S.

MARNE. — 1re circ. : M. Lamblin, P.C. ; 2e circ. : M. Delaître, P.C. ; 3e circ. : M. Reyssier, P.C. ; M. Garrouste, P.S.

HAUTE-MARNE. — 1re circ. : M. Carrier, P.S. ; 2e circ. : M. Cartier, P.C.

MAYENNE. — 1re circ. : M. Pinçon, P.S.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — 1re circ. : M. Tondon, P.S. ; 2e circ. : M. Durupt, P.S. ; 3e circ : M. Groscolas, P.S. ; 5e circ. : M. Chagnollaud, P.S. ; 6e circ. : M. Gœuriot, P.C. ; 7e circ. : M. Porcu, P.C.

MEUSE. — 1re circ. : M. Bernard, P.S. ; 2e circ. : M. Vigneron, P.S.

MORBIHAN. — 1re circ. : M. Olivier, P.S. ; 3e circ. : M. Masson, P.S. ; 4e circ. : M. Badouel, P.S. ; 5e circ. : M. Le Drian, P.S. ; 6e circ. : M. Crepeau, P.C.

MOSELLE. — 1re circ. : M. Laurain, P.S. ; 2e circ. : M. Masseret, P.S. ; 3e circ. : M. Depiétri, P.C. ; 4e circ. : M. de Matteis, P.C. ; 5e circ. : M. Chevalier, P.S. ; 6e circ. : M. Communetti, P.S. ; 7e circ. : M. Fournel, P.S.

NIEVRE. — 1re circ. : M. Benoist, P.S. ; 2e circ. : M. Hugghues des Etages, P.S. ; 3e circ. : M. Mitterrand, P.S.

NORD. — 2e circ. : M. Mauroy, P.S. ; 3e circ. : Mme Osselin, P.S. ; 4e circ. : M. Derosier, P.S. ; 5e circ. : M. Notebart, P.S. ; 6e circ. : M. Laurent, P.S. ; 7e circ. : M. Prouvost, P.S. ; 8e circ. : M. Faugaret, P.S. ; 9e circ. : M. Chatillez, P.S. ; 10e circ. : M. Haesebroeck, P.S. ; 11e circ. : M. Denvers, P.S. ; 12e circ. : M. Nicolet, P.S. ; 13e circ. : M. Moriss, P.S. ; 14e circ. : M. Roger, P.C. ; 15e circ. : M. Hage, P.C. ; 16e circ. : M. Cacheux, P.C. ; 17e circ. : M. Wargnies, P.C. ; 18e circ. : M. Bustin, P.C. ; 19e circ. : M. Bocquet, P.C. ; 20e circ. : M. Ansart, P.C. ; 21e circ. : M. Gauthier, P.C. ; 22e circ. : M. Maton, P.C. ; 23e circ. : M. Jarosz, P.C.

OISE. — 2e circ. : M. R. Florian, P.S. ; 3e circ. : M. R. Maillet, P.C. ; 4e circ : M. Bambier, P.C. ; 5e circ. : M. J. Sylla, P.C.

ORNE. — 1re circ. : M. P. Mauger, P.S. ; 2e circ. : M. A. Grudet, P.S. ; 3e circ. : M. P. Pavis, P.S.

PAS-DE-CALAIS. — 1re circ. : M. Delehedde, P.S. ; 2e circ. : M. Defontaine, M.R.G. ; 3e circ. : M. Pignion, P.S. ; 4e circ. : M. Wilquin, P.S. ; 5e circ. : M. Bardol, P.C. ; 6e circ. : M. Dupilet, P.S. ; 7e circ. : M. Barthe, P.C. ; 8e circ. : M. Huguet, P.S. ; 9e circ. : M. Mellick, P.S. ; 10e circ. : M. Andrieux, P.C. ; 11e circ. : M. Lucas, P.C. ; 12e circ. : M. Darras, P.S. ; 13e circ. : M. Delelis, P.S. ; 14e circ. : M. Legrand, P.C.

PUY-DE-DOME. — 1re circ. : M. Pourchon, P.S. ; 3e circ. : M. Lavedrine, P.S. ; 4e circ. : M. Adévah-Pœuf, P.S. ; 5e circ. : M. Vacant, P.S.

PYRENEES-ATLANTIQUES. — 1re circ. : M. Labarrière, P.S. ; 2e circ. : M. Prat, P.S. ; 3e circ. : M. Mattia, P.S.

HAUTES-PYRENEES. — 1re circ. : M. Forgues, P.S. ; 2e circ. : M. Abadie, M.R.G.

PYRENEES-ORIENTALES. — 1re circ. : M. Costa, P.C. ; 2e circ. : M. Tourné, P.C.

BAS-RHIN. — 1re circ. : M. Brunschweiler, P.S. ; 2e circ. : M. Oehler, P.S. ; 3e circ. : M. Ganter, P.S. ; 4e circ. : M. Boltz, P.S. ; 5e circ. : M. Lagarrigue, P.S.

HAUT-RHIN. — 1re circ. : M. Wemeaure, P.S. ; 2e circ. : M. Bannwarth, P.S. ; 3e circ. : M. Baeumler, P.S. ; 4e circ. : M. Hoffet, P.S. ; 5e circ. : M. Reimeringer, P.S.

RHONE. — 1re circ. : M. Chevailler, P.C. ; 2e circ. : Mme Roudy, P.S. ; 3e circ. : M. Laréal, P.S. ; 6e circ. : M. Hernu, P.S. ; 7e circ. : M. Lindeperg, P.S. ; 10e circ. : M. Poutissou, P.S. ; 11e circ. : M. Houël, P.C. ; 12e circ. : M. Bernard, P.S. ; 13e circ. : M. Poperen, P.S.

HAUTE-SAONE. — 1re circ. : M. Magnin, P.S. ; 2e circ. : M. Michel, P.S.

SAONE-ET-LOIRE. — 1re circ. : M. Worms, P.S. ; 2e circ. : M. Duraffour, M.R.G. ; 3e circ. : M. Billardon, P.S. ; 4e circ. : M. Lotte, P.S. ; 5e circ. : M. Joxe, P.S.

SARTHE. — 2e circ. : M. Boulay, P.C. ; 3e circ. : M. Fouet, P.S. ; 5e circ. : M. Chopart, P.S.

SAVOIE. — 1re circ. : M. Besson, P.S. ; 2e circ. : M. Blanc, P.S. ; 3e circ. : M. Cot, P.S.

HAUTE-SAVOIE. — 3e circ. : M. R. Borrel, P.S.

SEINE-MARITIME. — 1re circ. : M. J.-M. Panier, P.S. ; 2e circ. : M. L. Fabius, P.S. ; 3e circ. : M. R. Leroy, P.C. ; 4e circ. : Mme C. Privat, P.C. ; 5e circ. : M. P. Dhaille, P.S. ; 6e circ. : M. D. Colliard, P.C. ; 8e circ. : M. J.-Y. Merle, P.S. ; 9e circ. : M. I. Bourgeois, P.C. ; 10e circ. : M. A. Le Vern, P.S.

DEUX-SEVRES. — 1re circ. : M. R. Gaillard, P.S.

SOMME. — 1re circ. : M. Gremetz, P.C. ; 2e circ. : M. Lemoine, P.C. ; 3e circ. : M. Couillet, P.C. ; 4e circ. : Mme C. Leblanc, P.C. ; 5e circ. : M. J. Goubet, P.C.

TARN. — 1re circ. : M. A. Billoux, P.S. ; 2e circ. : M. G. Bardou, P.S. ; 3e circ. : M. C. Pistre, P.S.

TARN-ET-GARONNE. — 1re circ. : M. H. Gouze, P.S. ; 2e circ. : M. J.-M. Baylet, M.R.G. sout. P.S.

VAR. — 1re circ. : M. A. Hautecœur, P.S. ; 2e circ. : M. J.-R. Etienne, P.S. ; 3e circ. : M. Delplace, P.C. ; 4e circ. : Mme D. de March, P.C.

VAUCLUSE. — 1re circ. : M. D. Taddei, P.S. ; 2e circ. : M. F. Liotaud, P.C. ; 3e circ. : M. F. Martin, P.C.

VENDEE. — 1re circ. : M. D. Astier, P.S. ; 3e circ. : M. D. Coutant, P.S

VIENNE. — 1re circ. : M. J. Santrot, P.S. ; 2e circ. : Mme E. Cresson, P.S. ; 3e circ. : M. R. Cartraud, P.S.

HAUTE-VIENNE. — 1re circ. : Mme H. Constans, P.C. ; 2e circ. : M. M. Rigout, P.C. ; 3e circ. : M. J. Jouve, P.C.

VOSGES. — 1re circ. : M. S. Thibers, P.S. ; 2e circ. : M. C. Pierret, P.S. ; 3e circ. : M. J. Valroff, P.S. ; 4e circ. : M. S. Beltrame, P.S.

YONNE. — 1re circ. : M. E. Louis, P.S. ; 2e circ. : Mme C. Beaud, P.S. ; 3e circ. : M. J. Cordillot, P.C

TERRITOIRE DE BELFORT. — 1re circ. : M. J.-P. Chevènement, P.S. ; 2e circ. : M. R. Forni, P.S.

∴

PARIS. — 1er : M. Benassayag, P.S. ; 2e : C. Quin, P.C. ; 4e : A. Barrau, P.S. ; 6e : J.-P. Lesage, P.S ; 7e : J. Bravo, P.S. ; 8e : J. Clément, P.S. ; 9e : G. Sarre, P.S. ; 10e : J. Chambaz, P.C. ; 11e : Mme H. Toure, P.S. ; 12e : S. Farandjis, P.S. ; 13e : Mme G. Moreau, P.C. ; 14e : P. Quilès, P.S. ; 15e : M. Chavardes, P.S. ; 16e : Mme E. Avice, P.S. ; 17e : A. Hubert, P.S. ; 18e : A. Sausse, P.S. ; 19e : Mme A.-M. Rocque, P.S. ; 20e : C. Pigement, P.S. ; 21e : M. Lempereur, M.R.G. ; 22e : J.-L. Gonneau, P.S. ; 23e : Mme Ch. Perez, P.S. ; 24e : Mme C. Kahn, P.S. ; 25e : C. Estier, P.S. ; 26e : L. Jospin, P.S. ; 27e : L. Baillot, P.C. ; 28e : H. Fiszbin, P.C. ; 29e : P. Laurent, P.C. ; 30e : D. Dalbéra, P.C. ; 31e : L. Villa, P.C.

ESSONNE. — 1re circ. : M. Combrisson, P.C. ; 2e circ. : M. Bertrand, P.C. ; 3e circ. : M. Juquin, P.C. ; 4e circ. : M. Vizet, P.C.

HAUTS-DE-SEINE. — 1re circ. : M. Brunhes, P.C. ; 2e circ. : M. Sandrin, P.S. ; 3e circ. : M. Frelaut, P.C. ; 4e circ. : M. Jans, P.C. ; 5e circ. : Mme Sirkis, P.S. ; 6e circ. : M. Brisset, P.S. ; 7e circ. : Mme Fraysse-Casalis, P.C. ; 8e circ. : M. Fournier, P.S. ; 9e circ. : M. Neuville, P.S. ; 10e circ. : M. Pibouin, P.S. ; 11e circ. : M. Ducoloné, P.C. ; 12e circ. : M. Gelly, P.C. ; 13e circ. : M. Ravera, P.C.

SEINE-SAINT-DENIS. — 1re circ. : Mme Fost, P.C. ; 2e circ. : M. Zarka, P.C. ; 5e circ. : M. Gouhier, P.C. ; 6e circ. : Mme Chonavel, P.C. ; 7e circ. : M. Odru, P.C. ; 8e circ. : M. Ballanger, P.C. ; 9e circ. : Mme Goutmann, P.C.

VAL-DE-MARNE. — 1re circ. : M. Marchais, P.C. ; 2e circ. : M. Fiterman, P.C. ; 3e circ. : M. Gosnat, P.C. ; 4e circ. : M. Franceschi, P.S. ; 5e circ. : Mme Lalumière, P.S. ; 6e circ. : M. Poussy, P.C. ; 7e circ. : M. Bayeurte, P.C. ; 8e circ. : M. Kalinski, P.C.

VAL-D'OISE. — 1re circonscription : M. A. Richard, P.S. ; 2e circ. : M. C. Weber, P.C. ; 3e circ. : M. R. Montdargent, P.C. ; 4e circ. : M. J. Maire, P.S. ; 5e circ. : M. H. Canacos, P.C.

YVELINES. — 1re circonscription : M. F. Hilsum, P.C. ; 2e circ. : M. J.-F. Le Mettre, P.S. ; 3e circ. : M. Rocard, P.S. ; ; 4e circ. : M. Valéry, P.S. ; 5e circ. : M. J. Cuguen, P.C. ; 6e circ. : M. R. Nadaus, P.S. ; 7e circ. : M. Quettier, P.C. ; 8e Mme J. Thome-Patenôtre, M.R.G.

SEINE-ET-MARNE. — 1re circonscription : M. A Vivien, P.S. ; 2e circ. : M. G. Bordu, P.C. ; 3e circ. : M. R. Le Foll, P.S. ; 5e circ. : Mme P. Girard, P.S.

∴

GUADELOUPE. — 1re circonscription : M. Ibéné, P.C.G. ; 2e circ. : M. Jalton, P.S.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON. — M. Plantagenest, P.S.

APRÈS LE PREMIER TOUR

LA CONCERTATION DANS LA MAJORITÉ SORTANTE

LE PREMIER MINISTRE SOUHAITE « UNE ENTENTE LOYALE » AU SEIN DE LA MAJORITÉ

M. Raymond Barre a reçu lundi matin 13 mars, à l'hôtel Matignon, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, venu lui présenter les résultats complets du premier tour des élections législatives.

A la suite de cet entretien, le premier ministre a publié la déclaration suivante : « *Dimanche prochain, si les Françaises et les Français se rendent aux urnes aussi massivement qu'hier, s'ils confirment les tendances qui se sont dégagées du premier tour des législatives, l'application du programme commun et ses graves conséquences seront épargnées à la France. Je demande à toutes les formations politiques de la majorité de pratiquer au deuxième tour une entente loyale, conformément aux accords qui ont été conclus. Je demande à tous les candidats de la majorité de se désister en faveur de celui d'entre eux qui est arrivé en tête et de le soutenir activement, afin que son succès soit acquis.* »

« *Ceux qui resteront en lice doivent manifester leur intention de soutenir la politique d'ouverture, de progrès économique et de justice sociale que le président de la République entend poursuivre et qui permettra à notre pays de surmonter les difficultés auxquelles il a à faire face dans un climat de tolérance et de dialogue. Ainsi sera assurée la victoire du bon sens* », a ajouté M. Raymond Barre. Le premier ministre a annoncé qu'il se rendra au cours de cette semaine en province pour apporter son soutien aux candidats de la majorité qui lui en ont fait la demande.

L'U.D.F. : une contribution décisive à la victoire.

Le conseil de l'U.D.F. a publié lundi 13 mars en fin de journée la déclaration suivante :

« *Rien n'est acquis. Il faut amplifier l'effort pour gagner le 19 mars.*

» *L'U.D.F. a joué, au premier tour, son rôle essentiel. Sa contribution à la victoire doit maintenant être décisive.*

» *Par sa position au centre gauche, par son poids au sein de la majorité présidentielle, elle garantit que seront prises en compte les aspirations de tous les Français sans distinction.*

» *Face à une opposition déchirée à laquelle un parti communiste dominateur impose sa loi, la majorité se présente unie. Les accords de désistement sont d'ores et déjà appliqués.*

» *L'U.D.F. propose un projet pour la France :*

» *— réunir les Français, autour du président de la République, garant des institutions, des libertés et de l'indépendance ;*

» *— mettre en œuvre une politique sociale généreuse rendue possible par le rétablissement de notre économie ;*

» *— adopter dès le lendemain des élections une politique d'ouverture.*

» *Ainsi pourra se constituer une majorité en marche, unissant progressivement les Françaises et les Français dans la solidarité et l'effort de toute la nation.*

» *Le 12 mars, les Français ont dit* NON *à l'aventure. Le 19 mars, ils diront* OUI *à l'espoir.* »

M. CHABAN-DELMAS : la « nouvelle société » continue à s'imposer.

M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, a déclaré lundi 13 mars à TF 1 : « *Nous avons assisté à une admirable orchestration sur le changement, et comme à une sorte d'usurpation au fil des mois, à telle enseigne que le changement, c'était les partis de gauche, et eux seuls. Or, depuis, vingt ans dans le monde entier il n'y a pas un pays qui ait changé aussi profondément que la France. Il reste, bien sûr, beaucoup à faire, beaucoup d'inégalités injustifiées. Il y a tout un vaste plan vers plus de justice qu'il faut accentuer encore. La nouvelle société que j'ai lancée, mise à jour, continue à s'imposer.*

» *Par rapport aux intentions de vote, un million et demi ou deux milions de ces électeurs ont réfléchi et l'appel au bon sens et à l'intelligence a été entendu. Il faut que dimanche prochain d'autres millions d'électeurs laissent leurs préférences de côté et votent sur l'essentiel en éliminant la société d'inspiration marxiste et l'Etat collectiviste.*

● *Le Front des étudiants juifs*, après le massacre perpétré en Israël et revendiqué par l'O.L.P., demande aux candidats de s'engager « sans équivoque » et de réclamer la fermeture du bureau de l'O.L.P. à Paris. « *Les amis d'Israël*, dit-il, *ne pourraient apporter leurs voix à ceux qui toléreraient que se poursuivent sur le sol français les activités des assassins.* »

LE R.P.R. : mobilisation de la majorité.

A l'issue de la réunion, lundi après-midi 13 mars, du conseil politique du R.P.R., M. Jérôme Monod, secrétaire général, a lu la déclaration suivante :

« *Le conseil politique a pris connaissance des résultats du premier tour des élections législatives et en a tiré les premières conclusions.*

» *Les quatre cent dix candidats du R.P.R. ont recueilli un total de 6 460 000 suffrages, soit, selon les estimations officielles, 22,6 % des suffrages exprimés. Le Rassemblement apparaît ainsi officiellement comme la première force politique de notre pays.*

» *Le conseil politique s'est également réjoui de l'élection dès le premier tour de trente-deux candidats R.P.R. En outre, les candidats du R.P.R. sont en tête des candidats de la majorité dans deux cent dix-neuf circonscriptions.*

» *Si les résultats du Rassemblement, ainsi que ceux des autres partis et mouvements politiques de la majorité, peuvent être considérés comme assez satisfaisants, ils n'apportent pas en eux-mêmes la garantie de la victoire de la majorité au deuxième tour. Celle-ci exige, en effet, une mobilisation de tous ses éléments pour soutenir massivement le candidat de la majorité arrivé en tête dans chaque circonscription.*

» *C'est dans cet esprit que M. Chirac a demandé que se tienne, dès demain mardi, une réunion des partis et mouvements de la majorité.*

» *Le conseil politique s'est associé à l'unanimité à cette initiative.* »

LA LETTRE DE M. CHIRAC A SES PARTENAIRES

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a adressé le 13 mars aux dirigeants des autres formations de la majorité la lettre suivante :

« *Les tenants du programme commun peuvent être battus le 19 mars prochain. Telle est la conclusion que, sans excessif optimisme, nous pouvons tirer des résultats du premier tour. Mais la bataille va être très rude. A la mobilisation massive de l'électorat socialo-communiste doit correspondre un immense effort de notre part. Conformément à nos accords, je crois nécessaire d'appeler solennellement les Françaises et les Français à soutenir massivement le candidat placé en tête par le suffrage universel dans chaque circonscription, pour défendre, face aux candidats du collectivisme, les principes d'une société de liberté. Et je propose, en conséquence, de nous réunir demain dans la matinée dans un des bureaux de l'Assemblée nationale.*

» *Je pense vous être agréable en vous précisant que, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ayant accepté les règles électorales que nous nous sommes fixées, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'il se joigne à nos travaux.* »

LA RÉPONSE DE L'U.D.F.

En réponse à la lettre de M. Chirac, les trois principaux responsables de l'U.D.F., MM. Jean-Pierre Soisson, Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber ont adressé la lettre suivante au président du R.P.R. :

« *Monsieur le président,*

» *Nous avons été sensibles à l'esprit d'unité que manifestait votre lettre reçue ce jour.*

» *Comme vous, nous pensons qu'un immense effort doit être entrepris pour transformer en succès de la majorité les résultats du premier tour.*

» *Le président de la République, samedi dernier, a lancé un appel solennel aux Françaises et aux Français. Le premier ministre, ce matin, a clairement exprimé la nécessité, pour toutes les formations de la majorité* « de pratiquer au second tour, une entente loyale, conformément au pacte électoral qu'elles ont conclu ».

» *Dans ces conditions, et pour répondre à votre préoccupation, il nous paraît souhaitable d'organiser les modalités de la campagne que nous mènerons ensemble au second tour.*

» *A cet effet, le conseil de l'U.D.F. a désigné M. Jean Lecanuet pour vous rencontrer dans les meilleurs délais. Il a, par ailleur, demandé à M. Michel Pinton, son délégué général, d'entrer en contact avec le secrétaire général de votre formation pour assurer à tout instant la coordination nécessaire.* »

● *Le Mouvement des démocrates*, que préside M. Michel Jobert, « *remercie les électeurs qui ont bien voulu porter au premier tour leurs suffrages sur ses candidats et affirmer ainsi la nécessité d'une politique d'ouverture et d'union* » et ajoute : « *Il leur appartient évidemment, en citoyens responsables, de se déterminer d'eux-mêmes au second tour.* »

Unitaire pour cinq ?

(Suite de la première page.)

En mandatant M. Jean Lecanuet pour les représenter, les dirigeants de l'U.D.F. ont tenté de dénaturer le sens que M. Jacques Chirac voulait donner à ce « sommet » de tous les responsables de la majorité. Le président du C.D.S. peut-il valablement s'engager au nom des deux autres formations qui composent l'U.D.F. ? Le président du R.P.R. ne peut, pour sa part, s'eprimer au nom du C.N.I.P. au mouvement même où ce dernier rappelle que tout en appartenant à la majorité il jouit d'une « pleine autonomie ».

Dès lors le tête à tête Chirac-Lecanuet peut être une rencontre agréable et sympathique pour les deux participants, mais il ne saurait procéder de cet « *immense effort* » destiné à provoquer une « *mobilisation massive* » de la majorité que proposait l'ancien premier ministre. Ce ne saurait non plus être cette « *rencontre de type familial* » qu'évoquait M. Chirac lundi soir au cours d'une conférence de presse lorsqu'il ajoutait : « *Je ne vois pas sous quel prétexte nos partenaires refuseraient cette rencontre comme si nous étions des pestiférés.* »

Les dirigeants de l'U.D.F. — et derrière eux le palais de l'Elysée et l'hôtel Matignon — ont pu prendre ombrage de la promptitude avec laquelle M. Jacques Chirac avait formulé son offre. M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du Parti républicain, a d'ailleurs rencontré M. Barre à deux reprises au cours de la journée de lundi.

En prenant, avant tout autre, l'initiative de cette rencontre unitaire, le président du R.P.R. ravit la vedette à ses « partenaires » de la majorité et aussi au président de la République, qui ne devrait pas s'adresser de nouveau au pays avant le second tour, hormis les commentaires qu'il pourrait faire au conseil des ministres du mercredi 15 mars.

Aucun contentieux sérieux n'existe en ce qui concerne les désistements. M. Soisson, tout comme M. Chirac, ayant annoncé que les candidats les moins bien placés se retireraient en faveur de celui arrivé en tête de ballottage dans la majorité. Toutefois, M. Soisson ayant dans sa réponse souhaité « *organiser les modalités de la campagne que nous mènerons ensemble au second tour* », M. Chirac s'est interrogé sur le sens de cette formule et a indiqué qu'il ne croyait pas à l'efficacité des meetings tenus en commun, préférant que chaque famille politique mobilise son propre électorat. Toutefois, M. Lecanuet avait bien l'intention, en rencontrant M. Chirac, mardi après-midi au siège du R.P.R., d'évoquer les « ajustements » relatifs aux désistements.

Le secrétaire général du parti républicain ayant aussi dans sa réponse fait référence au président de la République et au premier ministre qui ont lancé des appels à une « *entente loyale conformément au pacte électoral de la majorité* », on rappelle au R.P.R. que M. Chirac a été le premier — sans même remonter aux élections municipales — à lancer de tels appels.

Mes des nuances plus importantes apparaissent quant aux programmes politiques que les deux tendances de la majorité se proposaient de présenter aux Français pour le second tour.

Le « projet » de l'U.D.F. tient en trois points : réunir les Français autour du président de la République ; mettre en œuvre une politique sociale généreuse rendue possible par le rétablissement de ontre économie ; adopter au lendemai des élections une politique d'ouverture.

Les « principes d'action » du R.P.R. sont quelque peu différents. Ils concernent le soutien des institutions, l'affirmation de l'indépendance nationale, notamment à propos de la politique étrangère et de la défense ; une nouvelle politique économique, avec pour objectif prioritaire le rétablissement du plein-emploi ; enfin, un plan social avec la mise en œuvre de la participation.

Ces principes ne font, à la différence de ceux de l'U.D.F., aucune référence à « *l'ouverture* ». M. Chirac a indiqué que s'il était favorable « *à l'ouverture, aux idées et aux électeurs* », que, selon lui, il « *pratique depuis trois ans* », il repousse, en revanche, le « *débauchage* » des élus, car il n'est pas « *conforme à la dignité du suffrage universel* ». L'absence de référence au présisent de la République ne doit avoir, selon les gaullistes, aucune signification maligne, puisqu'ils se proclament les défenseurs des institutions de la Vᵉ République.

En revanche, la « *nouvelle politique économique* » et le « *plan social* » proposés pour l'avenir par M. Chirac, ainsi qu'il l'a répété tout au long de sa campagne, sont, par nature, diffrents de l'action conduite dans ces domaines par M. Raymond Barre jusqu'au début de la nouvelle législature. Selon lui, en effet, la majorité devrait, avannt le second tour, présenter en commun la politique qu'elle « *entend conduire demain* ». Pour M. Soisson, en revanche, la politique économique conduite pa rM. Barre a seule rendu possible le rétablissement de la situation.

Le comportement de M. Chirac peut donc contraindre ses partenaires à adopter une attitude faite de réticence, voire de refus. Le président du R.P.R. veut ainsi se dégager de toute responsabilité qui serait portée à son compte en cas d'échec du « sommet » qu'il a proposé et même dans l'hypothèse d'un insuccès de la majorité. Fort des 6 450 000 voix que ses candidats ont recueilli au premier tour, M. Chirac qui avait rappelé que la majorité avait jusqu'alors « *pu compter sur le mouvement gaulliste* », veut maintenant montre qu'il « *faudra désormais compter avec le R.P.R.* ».

ANDRÉ PASSERON.

M. Lecanuet estime que les reports de voix au sein de la majorité seront « très bons »

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, a commenté, mardi matin 14 mars, devant la presse les résultats du premier tour des élections législatives et les discussions en cours au sein de la majorité. Il a rappelé que les dirigeants de l'Union pour la démocratie française l'avaient désigné pour rencontrer M. Jacques Chirac, afin, a-t-il précisé, « *de permettre les ajustements que réclame une bonne organisation du second tour* ». Il a ajouté toutefois : « *A l'heure où je vous parle, je ne connais pas l'heure et le lieu de cette rencontre. Mais nous la souhaitons. Elle n'est pas destinée à élaborer un nouveau programme ou une nouvelle plate-forme, mais à fixer les conditions d'organisation.* » Le présidesnt du C.D.S. a remarqué que l'accord entre les deux courants de la majorité, R.P.R. et U.D.F., « *est inévitable* ».

M. Lecanuet a aussi déclaré : « *La progression de l'opposition n'a pas eu l'ampleur prévue. Mais le risque demeure réel et nous ne devons pas le sous-estimer. La majorité peut et doit l'emporter. La condition de son succès est un climat d'unité, de solidarité et de complémentarité entre ses deux courants.* » L'ancien ministre d'Etat s'est référé à des « *enquêtes* » et des « *études* » dont disposait son parti pour affirmer : « *Au sein de la majorité, les reports de voix paraissent devoir être très bons. Selon nos prévisions, au deuxième tour, 100 voix U.D.F. plus 100 voix R.P.R. égaleront 195 voix majorité : les pertes seront donc très faibles. A gauche, en revanche, 100 plus 100 égalera 150, toujours selon nos études. Une marge importante d'électeurs ont voulu marquer leur mécontentement en votant socialiste, c'est là que se joue la décision. C'est à ceux-là que nous devons nous adresser plus particulièrement pour les convaincre de rallier la majorité au second tour.* »

La « parodie » de la gauche

Le président du C.D.S. a ensuite noté, à propos de la gauche : « *L'accord de lundi soir a-t-il changé quelque chose ? Non. Les communistes et les socialistes n'ont défini aucun programme clair, les divergences demeurent, l'incohérence aussi, sur les objectifs essentiels. D'autre part, il est apparu que le parti socialiste ne constitue en aucune manière un barrage contre le P.C. et qu'il est plutôt pour lui un tremplin. Lundi soir, il ne s'est pas agi d'un accord mais d'un replâtrage. La gauche joue une comédie, ou plutôt un opéra-bouffe qui pourrait s'intituler « Cinq ans, six mois, trois heures ». C'est bien d'une parodie qu'il s'agit. La définition d'une parodie est : l'imitation grotesque d'une chose réputée sérieuse. Il n'est pas sérieux, après s'être opposés sur des sujets de cette importance, de faire croire à un accord. La gauche ne peut reconstituer une réalité vivante. La majorité au contraire, par une bonne campagne, peut convaincre les électeurs hésitants. Car il y a un nombre important de Français qui ont voté socialiste et qui ne sont pas socialistes ; et qui n'ont pas été convaincus par l'accord nocturne de lundi soir qui débouche sur l'inconnue.* »

M. Lecanuet a conclu : « *Si demain le résultat nous est favorable, nous entendons manifester au sein de la majorité une volonté de réconciliation. Il nous faut vaincre parce que c'est le seul moyen d'ouvrir. Il nous faut manifester, par notre comportement et notre programme, la volonté d'une ouverture sociale qui sera le prélude à l'ouverture politique.* »

M. HINTERMANN : le blocage s'est accentué.

M. Eric Hintermann, secrétaire général du parti socialiste démocrate, a déclaré le 13 mars : *Pour disposer d'un maximum d'élus dans la majorité, les forces les plus opposées au changement sortent renforcées de la consultation. Bref, le blocage de la situation politique s'est accentué au premier tour. Plus que jamais le président de la République, qui dispose d'une majorité supérieure à celle du gouvernement sortant et d'une autorité dans le pays, doit ouvrir en France une perspective nouvelle. Le centre gauche, écrasé par le scrutin actuel, peut être une voie de rencontre. Le parti socialiste démocrate prendra toutes initiatives pour l'organiser.* »

M. BRICE LALONDE : les électeurs écologistes feront ce qu'ils voudront dimanche.

M. Brice Lalonde (Collectif écologie 78) a déclaré, lundi 13 mars, à Antenne 2 : « *A la différence des autres hommes politiques qui sont tous satisfaits, moi, je ne suis pas satisfait. Lorsque je regarde les résultats écologistes, je me rends compte qu'ils ne sont pas si mauvais, mais je m'attendais à un peu plus, je suis un petit peu déçu. Mais, finalement, on voit bien que, après les quatre grands partis, il y a une cinquième famille, les écologistes, qui arrive dans la plupart des cas en cinquième position, loin devant les autres formations.*

» *Nous abordons des problèmes généraux, très difficiles, nous n'avons même pas nous-mêmes les réponses. Et un mouvement qui pose des questions nouvelles sans avoir réponse à tout, il est normal qu'il ait du mal à se frotter à la politique. Nous ne sommes pas propriétaires de nos voix, les électeurs écologistes feront exactement ce qu'ils voudront dimanche prochain.* »

DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le nouvel échec des sondages

par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Les résultats du premier tour ont surpris tout le monde. A qui la faute ? Les socialistes, qui ont gagné près de deux millions de suffrages, ont paru déçus. Par rapport à quoi ? La majorité, le R.P.R. surtout, ont recueilli plus de voix qu'on ne s'y attendait. Pourquoi cet étonnement ?

A ces questions, une seule réponse, qui tient en un mot : les sondages. Autorisés et publiés, ils donnaient tous et depuis des mois plus de 50 % à la gauche dont 25 à 28 % au parti socialiste et à ses alliés radicaux, et 45 % ou moins à la majorité sortante. Pendant la semaine qui a précédé le scrutin, ils accentuaient encore l'écart et certains grands instituts allaient jusqu'à faire état de 10 points d'avance au profit de la gauche, accordant plus de 30 % au P.S. et au M.R.G. !

Le public l'ignorait puisque, en principe, ces résultats étaient tenus secrets. Mais les dirigeants politiques de tous bords, les journalistes, une foule de personnalités à commencer par les clients habituels des organismes de sondages, connaissaient ces chiffres qui alimentaient tous les commentaires, toutes les conversations et, plus ou moins déformées, toutes les rumeurs. C'était le secret de polichinelle. D'où le vent de pessimisme qui soufflait sur la majorité, les grandes espérances, les certitudes mêmes, qui se levaient à gauche. D'où aussi, au soir du 12 mars, la déception des uns, la satisfaction des autres, la surprise de tous.

Un instantané

Que s'est-il passé ? « *Un sondage n'est pas une boule de cristal* », répond M. Pierre Weill, président-directeur général de la SOFRES. Et d'expliquer que les sondages ne sont qu'un instantané : ils photographient une situation, ils ne prédisent pas l'avenir. Entre l'intention de vote exprimée dix ou douze jours avant le scrutin et la réalité du vote se situe le temps de la réflexion. « *Dimanche,* ajoute-t-il, *les Français ont voté dès le premier tour comme s'il s'agissait déjà du second tour. Ils n'ont pas choisi. Ils ont éliminé.* » (*Le Figaro.*)

« *Les Français ont changé d'opinion* », assure, de son côté, M. Jean-Marc Lech, directeur-général de l'IFOP, qui poursuit : « *S'il avait été possible de publier des résultats de sondages d'opinion le dimanche 12 mars, tous les Français auraient été informés de la fraction touchant la gauche, et, dans la gauche, le parti socialiste. C'est la loi d'interdiction qu'il faut mettre en question.* » (*Le Quotidien de Paris.*) M. Roland Cayrol, directeur des études politiques de Louis-Harris-France, avance exactement la même thèse : « *Ce sont les Français qui ont changé l'avis. Il y a eu un phénomène d'opinion, un phénomène de campagne.* » (*Le Matin.*)

A noter que plusieurs de ces responsables d'instituts de sondages avancent, parmi les raisons qui ont pu contribuer au changement d'opinion qu'ils croient déceler, l'intervention de M. Giscard d'Estaing au soir du samedi 11 mars. Pourtant leurs organismes, comme l'a rappelé à plusieur reprises dans ses commentaires à la télévision M. René Rémond, avaient jugé trop faible pour être mesuré le nombre de voix qu'avaient déplacées, dans les mêmes circonstances, les allocutions du général de Gaulle et de Georges Pompidou. Mais la vérité, sur ce point, nul ne la connaîtra jamais...

Il reste que la responsabilité de ce nouvel échec des sondages incomberait, à entendre les sondeurs, à la loi d'interdiction, aux hommes politiques, au public, bref à tout le monde, mais pas à eux. On pourrait l'admettre s'il n'existait une foule de précédents plutôt alarmants. Sans remonter à l'annonce, ferme, par Gallup, de l'élection en 1948 de Thomas Dewey à la présidence des Etats-Unis — ce fut Henry Truman qui l'emporta, — on n'a pas oublié que le même Gallup avait donné en 1970, en Grande-Bretagne, 4.9 % d'intentions de vote de plus aux travaillistes qu'ils n'obtinrent de voix et aux conservateurs 4.5 % de moins. En France, pour l'élection présidentielle de 1965, l'IFOP créditait respectivement au premier tour MM. Mitterrand et Lecanuet de 27 % et 20 % des intentions de vote : ils recueillaient 32,2 % et 15,9 % des suffrages. Pour les élections municipales de 1977, on a vu fleurir les sondages les plus fantaisistes, et, aussi, il est vrai, les instituts nouveaux, parfois éphémères.

Chaque fois que les sondages trébuchent ainsi, on nous explique qu'il y a eu maldonne, que nous n'avions pas eu connaissance des tout derniers pourcentages, que la grille de répartition des voix n'était pas la même ; enfin, si l'erreur est flagrante, que c'est la faute des électeurs parce qu'ils ont changé d'avis à la dernière minute. S'agissant d'une campagne aussi longue, aussi approfondie mais aussi peu mouvementée, il serait tout de même étonnant que plusieurs millions d'électeurs et d'électrices aient modifié leur choix à l'instant de glisser leur bulletin dans l'urne. On en vient fatalement à se demander si les méthodes utilisées sont assez rigoureuses, compte tenu du comportement et du tempérament des Français, pour que les pourcentages obtenus présentent des garanties suffisantes, dès lors qu'il y a incertitude sur l'issue du scrutin.

Des conséquences

Ces erreurs ne sont pas sans conséquences. Croit-on que MM. Mitterrand et Marchais auraient adopté exactement la même tactique, et MM. Barre et Chirac également, si les sondages n'avaient laissé prévoir aussi fermement une très forte avance du P.S. et une nette majorité de gauche ? Les variations des cours des changes, de l'or et de la Bourse, le ralentissement des transactions et des commandes dans certains domaines, les poussées de consommation, au contraire, dans d'autres, ne se seraient pas produits si les chiffres attendus avaient été plus proches de la réalité. Et de juteuses opérations spéculatives ont été rendues possibles par ce décalage.

Les sondages influent-ils sur les votes ? Vieille querelle, débat sans issue et qui apparaît bien dépassé. Mais ils pèsent, à n'en pas douter, sur le déroulement des événements, sur la vie politique, sur l'évolution économique et monétaire, qu'ils soient autorisés ou interdits. L'interdiction ne sert à rien, elle aggrave même plutôt les choses. Si l'on veut réglementer les sondages, c'est plutôt sur le sérieux des techniques et la rigueur de la présentation dans la presse, écrite et surtout audiovisuelle, qu'il conviendrait de faire porter l'effort.

CORRESPONDANCE

Six Français privés de parole

Nous avons reçu la lettre suivante de Mlle Bernadette Chollet, l'un des six Français invités par Antenne 2 et Europe 1 à participer aux deux soirées électorales :

Dimanche soir, vers 19 heures, et simultanément sur les antennes d'Europe 1 et d'Antenne 2, dix Français étaient présentés aux auditeurs. Pour toute la soirée, ils avaient été invités à commenter les résultats du premier tour de scrutin, interroger les journalistes et commentateurs politiques, et participer au « grand débat » avec les responsables politiques.

L'idée était neuve. Antenne 2 l'avait fait connaître de nombreux jours avant l'émission. Aussi, Jean-Pierre Elkabbach n'avait pas hésité à faire venir, parfois de fort loin, des Français.

En tout et pour tout, ces six Français ont eu droit au micro : vers 19 heures, mais manquait simplement le son ; une deuxième et ultime fois, et pour quelques fractions de minute, aux alentours de 21 h. 30. Ensuite, ils n'eurent plus qu'à errer dans la partie de l'hôtel de Lassay où ils avaient droit d'évoluer au milieu d'une foule indescriptible de gens venus on ne sait quoi faire.

Pourtant, on peut supposer que ces six Français avaient été choisis pour leur capacité à intervenir dans un débat. Ils avaient déjà participé à l'émission des « Dossiers de l'écran » du 17 janvier : « Les Français et les partis politiques », pour laquelle ils avaient été soigneusement préparés par toute l'équipe d'Armand Jammot. En revanche, Jean-Pierre Elkabbach n'avait même pas pris la peine de les entretenir de ce qu'il attendait de leur intervention. Et pour cause.

Dimanche soir, la parole qui leur avait été promise ne leur a pas été donnée. Dimanche 19 mars, les mêmes six Français osent espérer recevoir les honneurs dus à leur statut d'invités pour commenter les résultats tout au long de la soirée, soit un temps d'antenne décent.

PRÉCISIO…

La statistique du ministère de l'Intérieur

Estimations de l'ordinateur et résultats

M. Estier : P.S. critique et proteste

POLYNÉSIE FRANÇAISE

PRÉCISIONS ET RECTIFICATIONS

La statistique du ministère de l'intérieur

Le ministère de l'intérieur a publié, lundi 13 mars, en fin d'après-midi, la statistique suivante :

Inscrits	35 179 654
Votants	29 125 725
Abstentions	8 054 629
Suffrages exprimés	28 541 062

PARTIS	VOIX	%
Extrême gauche	952 661	3,33
Parti communiste	5 870 340	20,56
Parti socialiste	6 450 134	22,59
M. R. G.	603 932	2,11
R. P. R.	6 451 454	22,60
U. D. F.	6 122 180	21,45
Majorité présidentielle	684 985	2,39
Ecologistes	612 100	2,14
Divers (1)	793 276	2,77

(1) Selon le ministère les divers se répartissent de la manière suivante : divers opposition, 1,1 % ; divers majorité, 1 % ; divers droite, 0,9 %.

(La statistique porte sur 490 sièges, les résultats de la 2e circonscription de la Polynésie n'étant pas connus au moment où elle a été établie.)

Estimations de l'ordinateur et résultats

Majoritaire dimanche soir — 50,5 puis 50 % selon C II-Honeywell-Bull, relayée par Antenne 2, Europe 1 et R.T.L. ; 50,8 % puis 50,2 % pour la SOFRES, qui travaillait avec TF 1 — la gauche s'est réveillée minoritaire lundi. Selon les statistiques officielles du ministère de l'intérieur, les partis du programme commun ne réalisent que 45,1 %. Avec l'extrême gauche, ce pourcentage monte à 48,5 et même à 49,6 % si l'on compte la « droite opposition ». Un ou deux points d'écart avec les estimations de dimanche soir. Au sein de la majorité, l'U.D.F., estimée à 20,5 % puis 19,5 % par C II-Honeywell-Bull (à 18,8 % par la SOFRES), est créditée de 21,5 % par le ministère de *l'intérieur.*

Comment expliquer ces écarts entre des estimations, qui ne sont pas des sondages mais des extrapolations à partir des résultats de bureaux-tests, et la « *réalité* » du ministère de l'inté*rieur ? Deux grandes* explications peuvent être fournies.

● Dans leurs programmes, C II-Honeywell-Bull et la SOFRES ont classé les partis et candidats selon la méthode de la Fondation nationale des sciences politiques, organisme « *neutre faisant autorité en la matière* ». Le ministère de l'intérieur a, lui, opéré, selon C II-H.-B., des regroupements qui ne correspondent pas à cette classification. Ainsi, on a distingué, Place *Beauvau, un groupe de « divers opposition »* (1,1 %) qui étaient *intégrés chez* C II-H.-B. dans le pourcentage de l'extrême gauche. De même, les experts de la société ont la nette impression que le ministère a « *gonflé le score de l'U.D.F. avec des candidats non identifiés* », intégrés chez C II-H.-B. dans les « *divers majorité* » et « *divers droite* ».

● Seconde explication, la baisse de l'influence du P.C. et du P.S. dans un certain nombre de bastions traditionnels

A 19 h. 50, heure de la « *sortie* » *de la première estimation*, seuls les résultats des bureaux-tests ruraux étaient transmis à l'ordinateur « 64 » de C II-H.-B. Il manquait Paris, la banlieue, les grandes villes. Les deux programmes élaborés tiennent compte bien sûr de ce délai et pondèrent les résultats de coefficients établis à partir des dernières élections. Cette fois-ci, le coefficient devait être... un peu trop fort, les programmes n'ayant pas intégré ce repli du P.C. et du P.S. dans certaines *de leurs zones fortes.*

Enfin, il faut remettre les choses à leur juste proportion. Qu'il y ait, une fois les questions de classification réglées, un écart maximum de 1 point entre l'estimation et la réalité *(49,5-50,5 %)* n'a rien de surprenant. Cela arrive à chaque élection. Mais, cette fois, ce point d'écart se trouve à la charnière qui fait ou défait une majorité. Ce qui n'est que différence technique apparaît alors comme distorsion politique.

J.-M. Q.

M. Estier (P.S.) critique et proteste

La statistique du ministère de l'intérieur qui « globalise » les résultats de la métropole et ceux de l'outre-mer est critiquée par M. Claude Estier, secrétaire national du P.S., qui a déclaré lundi 13 mars en fin de journée :

« *Une certaine manipulation vise à faire croire que le R.P.R. a obtenu plus de voix que le parti socialiste. Pour arriver à ce résultat*, a-t-il ajouté, *on a par exemple écarté des statistiques du parti socialiste un certain nombre de candidats soutenus par notre parti.* »

M. Estier a *notamment* cité M. Aimé Césaire, à la Martinique, ainsi que M. Bernard Cornut-Gentille, dans les Alpes-Maritimes, et M. Gilbert de Chambrun, en Lozère. Si l'on « *rétablit les résultats*, a-t-il indiqué, *le parti socialiste dépasse les 23 %* ».

N.D.L.R. — La protestation de M. Estier est fondée, bien que le ministère de l'intérieur fasse état de « divers opposition ». Il eût mieux valu attribuer les voix de ces candidats aux formations qui les soutenaient.

Quant à savoir si le « premier parti de France » est le R.P.R., avec 22, 60 % des suffrages exprimés, ou le P.S., avec 22,59 %, on ne s'y attardera pas. A partir du moment où il n'y a pas de « primaires » dans toutes les circonscriptions, qu'il s'agisse de la majorité ou de l'opposition, il est rigoureusement impossible de connaître l'audience et l'implantation exacte de chacune des formations. — R. B.

HAUTES-ALPES. — Le record de la participation paraît être détenu par les vingt-neuf électeurs inscrits de la petite *commune de Saint-Pierre-Avez* (1re circ.), dans le canton de Ribiers, qui ont tous voté et dont les suffrages ont été tous validés.

DOUBS. — Dans la première circonscription, M. Charles Piaget, secrétaire national du P.S.U., qui se présentait sous l'étiquette Front autogestionnaire, avait obtenu 4,7 % des voix au premier tour en 1973 et non 5,2 % comme il a été indiqué à la suite d'une confusion avec le pourcentage qu'il avait réalisé dans la seule ville de Besançon où il obtient, cette fois, 3,54 % des suffrages exprimés. La même confusion nous a fait écrire que l'extrême gauche avait obtenu 2,1 % des voix en 1973 dans la circonscription de Besançon, alors qu'il fallait lire 1,8 %.

Dans la ville de Pontarlier, l'opposition progresse par rapport *au premier tour de 1973 de* 4,9 points et non de 4. La gauche (P.S., P.C., M.R.G.) et la majorité marquent, pour l'ensemble du département, une avance équivalente (environ 1,8 %) alors que nous avions indiqué un gain de 1,74 pour l'une et 1,58 pour l'autre.

LES SOIXANTE-HUIT ÉLUS DU PREMIER TOUR

La liste des élus du premier tour que nous avons *publiée* dans nos premières éditions datées du 14 mars ne tenait pas compte des résultats d'outre-mer, non encore connus. Aux soixante-trois noms que nous avions donnés, il convient d'en ajouter cinq : MM. Flosse (Polynésie, 2e) et Petit (Martinique, 1re) sont tous deux R.P.R. (trente élus au total) ; M. Sablé (Martinique, 3e) est apparenté au P.R. (treize élus au total); M. Juventin (Polynésie, 1re) est « majorité présidentielle » (neuf élus au total) ; M. Césaire (Martinique, 2e) est apparenté au P.S. *(qui n'a pas d'élu au premier* tour).

MEURTHE-ET-MOSELLE. — M. Claude Huriet, cons. gén., sout. C.N.I.P. et R.P.R., candidat dans la 1re circonscription (Nancy-Nord) se désiste en faveur de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, d. s., U.D.F.-rad., qui l'a devancé au premier tour.

MEURTHE-ET-MOSELLE — Le secrétaire fédéral du P.C. est M. Antoine PORCU et non Jorcou, *comme une coquille nous l'a fait* écrire.

OISE. — Dans la 4e circonscription (Senlis-Creil), M. Assouline, qui a obtenu 394 suffrages, n'est pas A.J.S. mais Ligue ouvrière révolutionnaire.

PARIS. — M. Gilbert Gantier (P.R.), député sortant de la 21e circonscription (XVIe arrondissement), qui a obtenu dimanche 1 618 voix de plus que M. Alain Griotteray (P.R.), pour 37 063 suffrages exprimés, a publié, mardi 14 mars, le télégramme que lui a adressé M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R. Ce télégramme précise notamment : « *Sur ma proposition, le bureau politique du parti républicain a décidé de vous accorder l'investiture pour le deuxième tour des élections législatives.* » Après cette prise de position de M. Soisson, M. Griotteray, qui est au P.R., chargé des élections, devrait être conduit à retirer sa candidature avant le second tour. Outre l'investiture du P.R., M. Gantier vient, en effet, d'obtenir l'investiture de l'U.D.F. et le soutien du CNIP. M. Gantier se présentera, comme au premier tour, comme candidat d'Union pour la majorité présidentielle. Dans cette circonscription, aucun des autres candidats n'a pu franchir *le seuil de 12,5 % des inscrits.*

PARIS. — Le P.C.F. ne recule pas dans toutes les circonscriptions de Paris, contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos précédentes éditions. Il progresse, par rapport à 1973, dans la 28e *(Combat, partie La Villette).*

— Dans la 19e circonscription (XVe arr. : Javel, partie Grenelle), le candidat du P.S. était M. André-Marie Rocque et madame.

— Dans la 21e circonscription (partie du XXe arr.) M. Jean-Luc Laurent représentait la Ligue ouvrière révolutionnaire.

PYRENEES-ATLANTIQUES. — Dans la première circonscription (Pau) les chiffres définitifs sont les suivants : Ins., 123 429 ; suff. exp., 102 909. — MM. Labarrère, d. s., P.S., 38 717 ; Gougy, R.P.R., 25 326 ; Bayrou, U.D.F.-C.D.S., 21 003 ; Ferrer, P.C., 10 452 ; Tan*guy-Le Gac, écol., 4 460 ; Mme Ko*mattsch, Choisir, 1 341 ; M. Courtois, L.O., 723; Mme Duthu, L.C.R., 396 ; M. Bert-Dabat, U.O.P.D.P., 371.

RHONE. — La commission de recensement du Rhône a décidé de valider les bulletins électoraux de M. Gasquet, candidat R.P.R. dans la 10e circonscription du Rhône, qui avaient été contestés dans plusieurs bureaux de vote *parce qu'ils ne portaient pas la* mention « suppléant » au-dessus du nom du suppléant.

Les résultats de cette circonscription (Villefranche-sur-Saône) sont donc les suivants : Ins., 59 518 ; suffr. expr., 46 410. MM. A. Poutissou, d.s., cons. gén., m. de Villefranche, P.S., 14 106 ; F. Perrut, U.D.F.-P.R., 13 252 ; J.-P. Gasquet, R.P.R., 9 122 ; E. Dargaud, P.C., 5 528 ; B. Dumontet, écol., 2 074 ; M.C Baeckeroot, F.N., 620 ; Mme D. Chardon-Robin, F.A., 618 ; M.-B. Rey, U.O.P.D.P., 251.

SEINE-MARITIME. — A la suite d'une erreur de comptabilité commise par la préfecture de Rouen voici les nouveaux résultats officiels enregistrés dans la 3e circonscription (Rouen, 1er, 3e, 4e, Sotteville-lès-Rouen) : MM. R. Leroy, d. s., P.C., 19 702 ; A. Danet, *vice-prés. cons. gén.*, U.D.F.-P.R., 15 255 ; P. Bourguignon, P.S., 12 685 ; G. Vittet, R.P.R., 6 785 ; Mme A. Cardon, F.A., 1 397 ; MM. J.-P. Paris, L.O., 857 ; J. Parmentier, U.G.P., 623 ; C.-A. Roch, D.C., 560 ; D. Julienne, F.N., 444 ; Mme M. Ernis, L.C.R., 395.

HAUTE-SAVOIE. — M. Maurice Herzog (R.P.R.), ancien ministre, député sortant de la 3e circonscription, a annoncé, le *lundi 13 mars, son désistement* en faveur de M. Claude Birraux (U.D.F.-C.D.S.), qui l'a devancé au premier tour.

SOMME. — Dans la 1re circonscription (Amiens), M. Richard Mazaudet, U.D.F.-rad., a *porté plainte et a rendu publi*que son intention d'introduire un recours auprès du Conseil constitutionnel à la suite de la diffusion, samedi 11 mars, d'un tract, tiré à une vingtaine de milliers d'exemplaires, annonçant son retrait sous le titre *Je renonce, résigné.* M. Mazaudet estime à *2 000 ou 3 000 le nombre* d'électeurs trompés par ce tract.

VENDEE. — Dans le commentaire des résultats de ce département, il fallait lire que les partis d'opposition, extrême gauche comprise, ont amélioré leurs positions, passant de 25 % des voix en 1973 à 33 % en 1978 (et non 39 %).

YVELINES. — Dans la 4e circonscription, M. Marc Valéry (P.S.) a obtenu 15 281 voix (pour 64 075 suffrages exprimés) et non 11 281 comme nous l'avions indiqué par erreur.

POLYNÉSIE FRANÇAISE (1 + 1)

Le siège de M. Sanford, non-inscrit, est vacant depuis le 30 juin 1977, date à laquelle il avait donné sa démission. Il se représente comme suppléant de M Maco Tebane, dans la 2e circonscription.

Un deuxième siège a été créé par la loi du 8 décembre 1977.

1re circ. (Polynésie ouest)

Ins., 46 827 ; suff. expr., 30 627.

M Jean Juventin, m. de Papeete, U.D.F., 16 046. ELU.

M. E. Lequerré, R.P.R., 6 872 ; A. Chung, div., 2 560 ; M. Hiro, sout. P.S., 2 381 ; C Ching, div. opp., 1 714 ; Tairapa, div. opp., 665 ; Céran-Jérusalémy, div. opp., 689.

1973 : MM. Sanford, réf., 17 240 ; Flosse, 12 513, Taufa, div maj., 5 698. — 2e tour : MM Sanford 19 565 ; Flosse, 17 027

1976 . MM Sanford 22 482 ; Flosse, 13 884 ; Taufa, 2 933 ; Ching, 676 ; Tefaatau 340

1974 : MM F Mitterrand, 19 096 (51,23 %) ; Giscard d'Estaing, 18 167 (48,77 %).

2e circ. (Polynésie est)

Ins., 24 469 ; suff. expr., 16 732.

M. Gaston Flosse, a.d., R.P.R., 8 619. ELU

MM. M. Tevane, U.D.F., 6 669 ; J. Drollet, sout. P.S., 1 017 ; Tapu, div. opp., 427.

Les résultats sont conformes aux prévisions comme à ce qui était attendu du nouveau découpage. En effet, la première circonscription, la plus peuplée, où figure notamment Papeete, la capitale, reste un fief de la majorité autonomiste locale, représentée cette fois par M. Juventin, maire de Papeete. Il est élu avec 52,39 % des suffrages exprimés. La seconde circonscription, où le R.P.R. recueille traditionnellement une majorité de suffrages, retient à M. Gaston Flosse, ancien président de l'Assemblée territoriale et chef de file du R.P.R., avec 51,51 % des voix

La seule nouveauté du scrutin, outre le découpage, est la progression sensible des partisans de l'indépendance qui, de 1,66 % des voix lors de l'élection partielle de 1976, passe à 6,7 %.

MARTINIQUE. — M. Aimé Césaire (parti progressiste martiniquais), réélu dans la 2e circonscription (Fort-de-France), a jugé sa victoire « *très méritoire* ». Il a déclaré : « *Jamais aucune campagne n'a été plus politisée que celle-ci. Le mérite n'est pas mince, quand on sait que le pouvoir d'Etat et les mass media se sont livrés sans pudeur à une véritable intoxication des masses martiniquaises.* » M. Césaire a conclu : « *Cette victoire de 1978 restera un jalon important pour l'histoire de l'évolution de l'idée d'autonomie à la Martinique.* » n ëy 'éda litélseu —?

DANS LA GRANDE COURONNE

Les pourcentages de voix et les résultats

Nous indiquons ci-contre :

1) Dans les cartes, les résultats obtenus en 1978 (par rapport aux suffrages exprimés) par la majorité, par le P.C. et par la gauche non communiste dans les départements de la « grande couronne » et de la « petite couronne ».

2) Nous publions le nombre des voix obtenues le 12 mars par les principaux candidats dans les villes de plus de dix mille habitants des six départements concernés.

ESSONNE

ATHIS-MONS. — Juquin, d.s., P.C., 4 386 ; Tagand, R.P.R., 3 334 ; Germon, P.S., 2 861 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 2 100.
BRETIGNY-SUR-ORGE. — Bertrand, P.C., 2 415 ; Guyard, P.S., 2 040 ; Pons, R.P.R., 1 551 ; Conte, U.D.F.-P.R., 1 577.
BRUNOY. — S. Dassault, U.D.F.-C.N.I.P., 2 956 ; Combrisson, d.s., P.C., 2 220 ; Fortuit, div. maj., 2 177 ; Espinasse, P.S., 2 070.
BURES-SUR-YVETTE. — Tavernier, P.S., 856 ; Vizet, d.s., P.C., 793 ; Fuerxer, U.D.F.-P.R., 763 ; Marteau, R.P.R., 606.
CHILLY-MAZARIN. — Germon, P.S., 1 842 ; Tagand, R.P.R., 1 826 ; Juquin, d.s., P.C., 1 461 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 1 304.
CORBEIL-ESSONNES. — Combrisson, d.s., P.C., 8 032 ; S. Dassault, U.D.F.-C.N.I.P., 4 952 ; Espinasse, P.S., 1 965 ; M. Fortuit, U.D.R., div. maj., 819.
DRAVEIL. — Combrisson, d.s., P.C., 3 632 ; S. Dassault, U.D.F.-C.N.I.P., 2 764 ; Espinasse, P.S., 2 553 ; M. Fortuit, U.D.R., div. maj., 2 463.
EPINAY-SOUS-SENART. — Juquin, d.s., P.C., 1 120 ; Tagand, R.P.R., 1 028 ; Germon, P.S., 959 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 750.
ETAMPES. — Bertrand, P.C., 2 909 ; Pons, R.P.R., 2 286 ; Conte, U.D.F., P.R., 1 424 ; Guyard, P.S., 1 370.
EVRY. — Guyard, P.S., 2 564 ; Pons, R.P.R., 2 090 ; Bertrand, P.C., 1 527 ; Conte, U.D.F.-P.R., 1 434.
GIF-SUR-YVETTE. — Tavernier, P.S., 1 790 ; Fuerxer, U.D.F.-P.R., 1 659 ; Marteau, R.P.R., 1 269 ; Vizet, d.s., P.C., 1 092.
GRIGNY. — Juquin, d.s., P.C., 3 106 ; Germon, P.S., 2 058 ; Tagand, R.P.R., 1 696 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 1 139.
JUVISY-SUR-ORGE. — Juquin, d.s., P.C., 2 131 ; Germon, P.S., 1 912 ; Tagand, R.P.R., 1 493 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 1 324.
LONGJUMEAU. — Juquin, d.s., P.C., 2 131 ; Germon, P.S., 1 912 ; Tagand, R.P.R., 1 493 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 1 324.
MASSY. — Germon, P.S., 6 453 ; Juquin, d.s., P.C., 4 772 ; Tagand, R.P.R., 3 235 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 2 385.
MORSANG-SUR-ORGE. — Juquin, d.s., P.C., 3 437 ; Tagand, R.P.R., 1 819 ; Germon, P.S., 1 619 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 1 279.
MONTGERON. — S. Dassault, U.D.F.-C.N.I.P., 3 418 ; Espinasse, P.S., 2 569 ; Combrisson, P.C., 2 305 ; Fortuit, U.D.R., div. maj., 1 958.
ORSAY. — Tavernier, P.S., 1 821 ; Fuerxer, U.D.F.-P.R., 1 534 ; Vizet, d.s., P.C., 1 483 ; Marteau, R.P.R., 1 270.
PALAISEAU. — Vizet, d.s., P.C., 4 918 ; Tavernier, P.S., 3 014 ; Marteau, R.P.R., 2 557 ; Fuerxer, U.D.F.-P.R., 2 231.
RIS-ORANGIS. — Bertrand, P.C., 2 966 ; Pons, R.P.R., 2 952 ; Guyard, P.S., 2 909 ; Conte, U.D.F.-P.R., 2 344.
SAVIGNY-SUR-ORGE. — Juquin, d.s., P.C., 5 334 ; Tagand, R.P.R., 3 687 ; Germon, P.S., 3 658 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 3 051.
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. — Pons, R.P.R., 2 404 ; Guyard, P.S., 2 236 ; Bertrand, P.C., 2 156 ; M. Conte, U.D.F.-P.R., 1 595.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS. — Juquin, d.s., P.C., 5 144 ; Tagand, R.P.R., 3 264 ; Germon, P.S., 2 756 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 2 066.
LES ULIS — Tavernier, PS, 2 718 ; Vizet, d.s., P.C., 1 914 ; Fuerxer, U.D.F.-P.R., 1 269 ; Marteau, R.P.R., 871.
VERRIERES-LE-BUISSON. — Fuerxer, U.D.F.-P.R., 1 534 ; Tavernier, P.S., 1 386 ; Marteau, R.P.R., 1 225 ; Vizet, d.s., P.C., 1 079.
VIGNEUX-SUR-SEINE. — Combrisson, d.s., P.C., 4 338 ; Espinasse, P.S., 2 183 ; S. Dassault, U.D.F.-C.N.I.P., 1 894 ; Fortuit, U.D.R., div. maj., 1 785.
VIRY-CHATILLON. — Juquin, d.s., P.C., 3 924 ; Tagand, R.P.R., 3 024 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 2 844 ; Germon, P.S., 2 716.
YERRES. — S. Dassault, U.D.F.-C.N.I.P., 3 020 ; Combrisson, d.s., P.C., 2 902 ; Espinasse, P.S., 2 875 ; M. Fortuit, U.D.R., div. maj., 1 722.

YVELINES

AUBERGENVILLE. — Rocard, P.S., 1 258 ; Godon, d.s., R.P.R., 1 156 ; Tricard, P.C., 849 ; de La Bretèche, P.R., 502.
ACHERES. — Soulat, P.C., 2 564 ; Péricard, R.P.R., 1 866 ; Le Mettre, P.S., 1 161 ; Consigny, U.D.F.-Rad., 344.
BOIS-D'ARCY. — Cuguen, P.C., 1 314 ; Destremau, d.s., U.D.F.-P.R., 1 257 ; Questiaux, P.S., 1 074 ; Pinte, P.R., 967.
CARRIERES-SOUS-POISSY. — Tricart, P.C., 829 ; Rocard, P.S., 737 ; Godon, d.s., R.P.R., 733 ; de La Bretèche, P.R., 424.
CARRIERES-SUR-SEINE. — Bourson, d.s., U.D.F.-P.R., 1 865 ; Hilsum, P.C., 1 180 ; Le Gars, P.S., 1 166 ; Bachelier, R.P.R., 417.
LA CELLE-SAINT-CLOUD. — Lauriol, d.s., R.P.R., 3 754 ; Valery, P.S., 2 757 ; Berthet, U.D.F.-P.R., 2 674 ; Corbeau, C.E., 1 068.
LE CHESNAY. — Lauriol, d.s., R.P.R., 4 175 ; Berthet, U.D.F.-P.R., 3 334 ; Valery, P.S., 2 585 ; Corbeau, C.E., 890.
LES CLAYES-SOUS-BOIS. — Depaquit, F.A., 1 551 ; Lauriol, d.s., R.P.R., 1 439 ; Berthet, U.D.F.-P.R., 1 173 ; Corbeau, C.E., 619.
CHATOU. — Péricard, R.P.R., 5 880 ; Le Mettre, P.S., 3 396 ; Consigny, U.D.F.-Rad., 1 804 ; Soulat, P.C., 1 791.
CONFLANS-STE-HONORINE. — Rocard, P.S., 5 309 ; Godon, d.s., R.P.R., 3 618 ; Tricart, P.C., 2 708 ; de La Bretèche, P.R., 1967.
ELANCOURT. — Thome-Patenôtre, d.s., M.R.G., 1 819 ; About, U.D.F.-P.R., 1 628 ; Gérard, R.P.R., 1 255 ; Hoffmann, P.C., 1 063.
FONTENAY-LE-FLEURY. — Destremau, d.s., U.D.F.-P.R., 1 487 ; Cuguen, P.C., 1 439 ; Questiaux, P.S., 1 281 ; Pinte, R.P.R., 1 273.
HOUILLES. — Hilsum, P.C., 4 319 ; Bourson, d.s., U.D.F.-P.R., 3 525 ; Le Gars, P.S., 2 906 ; Bachelier, R.P.R., 2 473.
MAISONS-LAFITTE. — Bourson, d.s., U.D.F.-P.R., 4 289 ; Bachelier, R.P.R., 2 828 ; Le Gars, P.S., 2 035 ; Hilsum, P.C., 1 149.
MANTES-LA-JOLIE. — Ribes, d.s., R.P.R., 4 076 ; Quettier, P.C., 3 958 ; Schreiner, P.S., 3 658 ; Dubois, U.D.F.-C.D.S., 1 892.
MANTES-LA-VILLE. — Quettier, P.C., 2 757 ; Schreiner, P.S., 2 066 ; Ribes, d.s., R.P.R., 1 708 ; Dubois, U.D.F.-C.D.S., 758.
MARLY-LE-ROI. — Lauriol, d.s., R.P.R., 2 428 ; Valery, P.S., 2 252 ; Berthet, U.D.F.-P.R., 2 216 ; Corbeau, C.E., 688.
MAUREPAS. — Thome-Patenôtre, d.s., M.R.G., 2 065 ; About, U.D.F.-P.R., 1 727 ; Gérard, R.P.R., R.P.R., 1 432 ; Hoffmann, P.C., 1 315.
LES MUREAUX. — Tricart, P.C., 3 622 ; Rocard, P.S., 2 724 ; Godon, d.s., R.P.R., 2 093 ; de La Bretesche, P.R., 1 066.
LE PECQ. — Péricard, R.P.R., 3 541 ; Le Mettre, P.S., 2 093 ; Soulat, P.C., 1 152 ; Consigny, U.D.F.-Rad., 1 083.
PLAISIR. — Thome-Patenôtre, d.s., M.R.G., 2 443 ; Gérard, R.P.R., 1 757 ; About, U.D.F., P.R., 1 672 ; Hoffmann, P.C., 1 520.
POISSY. — Godon, d.s., R.P.R., 4 510 ; Tricart, P.C., 4 401 ; Rocard, P.S., 4 054 ; de La Bretèsche, P.R., 2 569.
RAMBOUILLET. — Thome-Patenôtre, d.s., M.R.G., 2 526 ; About, U.D.F.-P.R., 2 286 ; Gérard, R.P.R., 1 873 ; Hoffmann, P.C., 1 737.
SAINT-CYR-L'ECOLE. — Cuguen, P.C., 3 426 ; Pinte, R.P.R., 1 439 ; Destremau, d.s., U.D.F.-P.R., 1 310 ; Questiaux, P.S., 1 193.
ST-GERMAIN-EN-LAYE. — Péricard, R.P.R., 9 609 ; Le Mettre, P.S., 3 537 ; Soulat, P.C., 2 387 ; Consigny, U.D.F.-Rad., 1 792.
SARTROUVILLE. — Hilsum, P.C., 5 986 ; Bourson, d.s., U.D.F.-P.R., 4 750 ; Le Gars, P.S., 3 707 ; Bachelier, R.P.R., 2 562.
TRAPPES. — Hoffmann, P.C., 4 026 ; Thome-Patenôtre, d.s., M.R.G., 1 852 ; About, U.D.F.-P.R., 1 213 ; Gérard, R.P.R., 989.
VELIZY. — Wagner, d.s., R.P.R., 6 024 ; Nadaus, P.S., 2 778 ; Certano, P.C., 2 069 ; Toutain, U.D.F., 914.
VERNEUIL-SUR-SEINE. — Rocard, P.S., 1 615 ; Godon, d. s., R.P.R., 1 320 ; Tricard, P.C., 1 104 ; de la Bretsèche, P.R., 1 114.
VERSAILLES-NORD. — Pinte, R.P.R., 8 702 ; Destremau, d.s., U.D.F.-P.R., 5 309 ; Questiaux, P.S., 3 716 ; Cuguen, P.C., 3 689.
VERSAILLES-SUD. — Wagner, d.s., R.P.R., 4 012 ; Toutain, U.D.F., 2 880 ; Nadaus, P.S., 2 453 ; Certano, P.C., 1 692 ; Arnaud, 305.
LE VESINET. — Péricard, R.P.R., 5 271 ; Consigny, U.D.F.-Rad., 1 547 ; Le Mettre, P.S., 1 455 ; Soulat, P.C., 544.
VIROFLAY. — Toutain, U.D.F., 2 980 ; Wagner, d.s., R.P.R., 2 230 ; Nadaus, P.S., 1 777 ; Certano, P.C., 1 116.

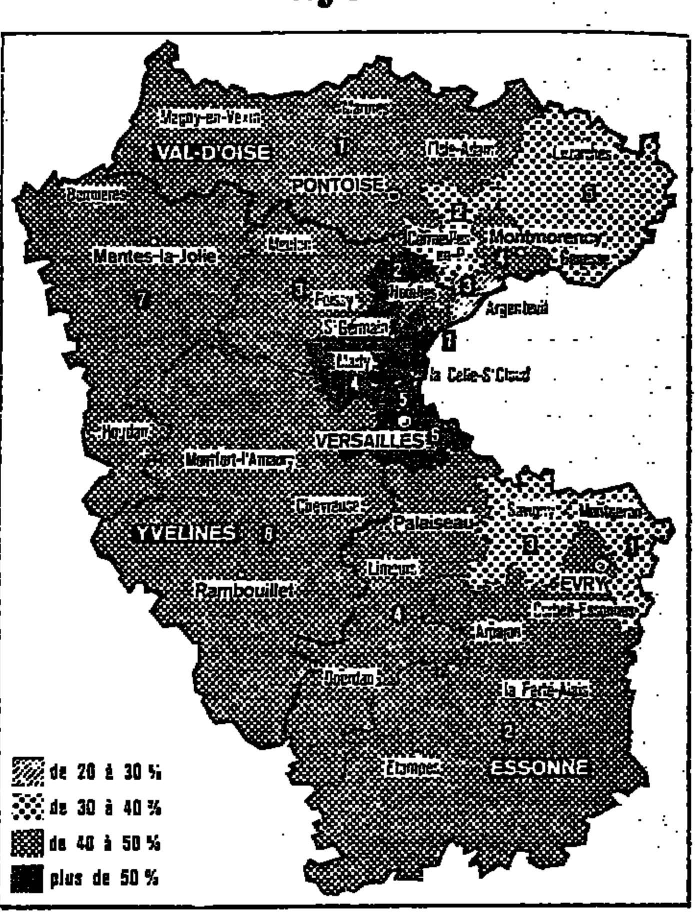
VAL-D'OISE

ARGENTEUIL. — Montdargent, d. s., P.C., 20 307 ; Roland, R.P.R., 12 724 ; Le Charny, P.S., 6 330 ; Allain, C.E., 2 540.
ARNOUVILLE-LES-GONESSE. — Canacos, d. s., P.C., 1 782 ; Bigel, P.S.D., 1 542 ; Jaurrey, P.S., 932 ; Deforge, R.P.R., 866.
BEZONS. — Montdargent, d. s., P.C., 5 449 ; Roland, R.P.R., 2 847 ; Lecharny, P.S., 1 599 ; Allain, C.E., 603.
CORMEILLES-EN-PARISIS. — Weber, d. s., P.C., 2 473 ; Delalande, R.P.R., 2 195 ; Garcia, maj., 1 008 ; Le Coadic, P.S., 973.
DEUIL-LA-BARRE. — Petit, U.D.F.-C.D.S., 1 937 ; Sabatier, R.P.R., 1 438 ; Maire, P.S., 1 484 ; Combes, P.C., 1 433.
DOMONT. — Jaurrey, P.S., 1 467 ; Deforge, R.P.R., 1 436 ; Canacos, d. s., P.C., 1 318 ; Gigoi, div. maj., 932.
EAUBONNE. — Petit, U.D.F.-C.D.S., 4 042 ; Maire, P.S., 2 364 ; Combes, P.C., 2 039 ; Sabatier, R.P.R., 1 564.
ENGHIEN-LES-BAINS. — Petit, U.D.F.-C.D.S., 1 886 ; Sabatier, R.P.R., 1 584 ; Maire, P.S., 786 ; Ribière, d. s., n. ins., 659.
ERMONT. — Combe, P.C., 2 652 ; Maire, P.S., 2 419 ; Petit, U.D.F.-C.D.S., 2 236 ; Sabatier, R.P.R., 1 779.
FRANCONVILLE. — Weber, d. s., P.C., 3 469 ; Delalande, R.P.R., 2 919 ; Le Coadic, P.S., 2 850 ; Garcia, maj., 2 311.
GARGES-LES-GONESSE. — Canacos, d. s., P.C., 4 440 ; Jaurrey, P.S., 2 710 ; Deforge, R.P.R., 2 539 ; Gigoi, div. maj., 1 556.
GONESSE. — Canacos, d. s., P.C., 2 531 ; Deforge, R.P.R., 1 761 ; Jaurrey, P.S., 1 707 ; Gigoi, div. maj., 1 636.
GOUSSAINVILLE. — Canacos, d. s., P.C., 4 334 ; Deforge, R.P.R., 2 047 ; Jaurrey, P.S., 1 892 ; Gigoi, div. maj., 1 176.
HERBLAY. — Delalande, R.P.R., 2 387 ; Weber, d. s., P.C., 2 166 ; Le Coadic, P.S., 1 699 ; Garcia, maj., 1 040.
L'ISLE-ADAM. — Poniatowski, U.D.F.-P.R., 2 468 ; Richard, P.S., 839 ; Galley, U.G.P., 713 ; Tessier, R.P.R., 311.
MONTMORENCY. — Petit, U.D.F.-C.D.S., 2 312 ; Sabatier, R.P.R., 1 963 ; Maire, P.S., 1 627 ; Combe, P.C., 1 317.
PONTOISE. — Poniatowski, U.D.F.-P.R., 4 743 ; Richard, P.S., 3 235 ; Gallet, U.G.P., 1 570 ; Tessier, R.P.R., 863.
SARCELLES. — Canacos, d. s., P.C., 7 193 ; Deforge, R.P.R., 5 960 ; Jaurrey, P.S., 4 266 ; Gigoi, div. maj., 1 866.
SAINT-GRATIEN. — Combe, P.C., 2 257 ; Maire, P.S., 2 199 ; Petit, U.D.F.-C.D.S., 1 366 ; Sabatier, R.P.R., 1 356 ; Ribière, d. s., l. ins., 1 164.
SAINT-OUEN-L'AUMONE. — Richard, P.S., 2 273 ; Poniatowski, U.D.F.-P.R., 2 256 ; Gallet, U.G.P., 918 ; Tessier, R.P.R., 354.
SANNOIS. — Weber, d. s., P.C., 2 909 ; Delalande, R.P.R., 2 084 ; Garcia, maj., 1 721 ; Le Coadic, P.S., 1 717.
SOISY-SS-MONTMORENCY. — Maire, P.S., 1 787 ; Petit, U.D.F.-C.D.S., 1 544 ; Combe, P.C., 1 379 ; Sabatier, R.P.R., 1 359.
TAVERNY. — Delalande, R.P.R., 2 397 ; Le Coadic, P.S., 2 077 ; Weber, d. s., P.C., 1 856 ; Garcia, maj., 1 578.
VILLIERS-LE-BEL. — Canacos, d. s., P.C., 2 329 ; Jaurrey, P.S., 2 119 ; Deforge, R.P.R., 1 914 ; Gigoi, div. maj., 1 256.

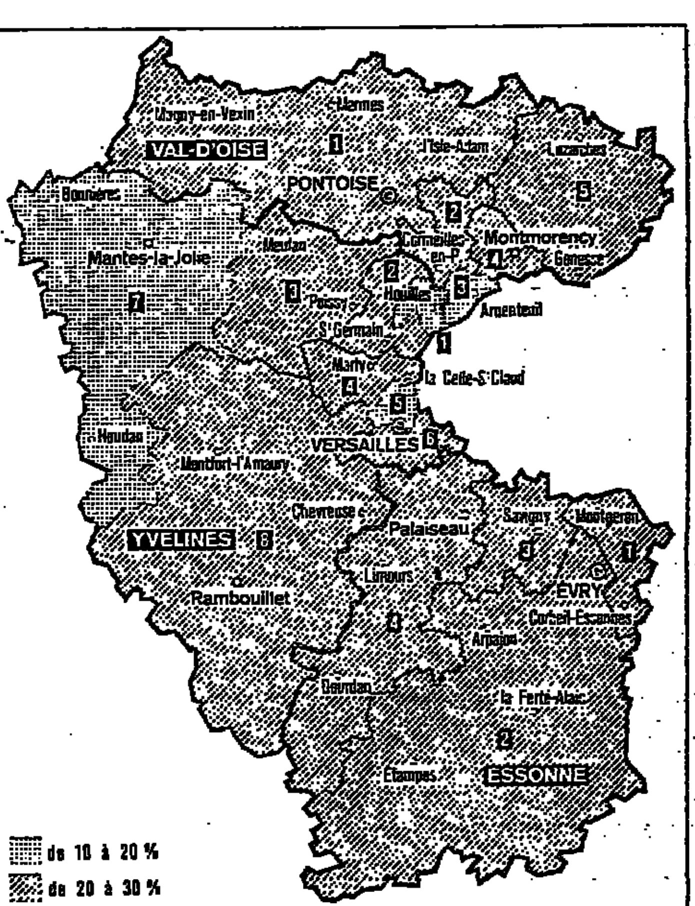
SEINE-ET-MARNE

AVON. — Julia, d. s., R.P.R., 2 987 ; Girard, P.S., 1 479 ; Chaland, P.C., 834 ; Richard, div. maj., 473.
CHELLES. — Bordu, d. s., P.C., 6 212 ; Durand-Labrunie, R.P.R., 3 948 ; Fourré, P.S., 3 455 ; Laurent, U.D.F.-rad., 3 032 ; Mme Grosbois, F.A., 988.
COMBS-LA-VILLE. — MM. Vivien, d. s., P.S., 2 146 ; Dayant, R.P.R., 1 602 ; Laporte, P.C., 851 ; Mollard, U.D.F.-C.D.S., 709 ; Laugier, écol., 397.
COULOMMIERS. — MM. Le Foll, P.S., 1 757 ; Héraud, U.D.F.-P.R., 1 324 ; Bournazel, R.P.R., 1 280 ; Blanchemanche, P.C., 869.
(M. Flornoy, d. s., R.P.R., ne se représente pas.)
DAMMARIE-LES-LYS. — Laporte, P.C., 2 183 ; Vivien, d. s., P.S., 2 042 ; Dayant, R.P.R., 1 904 ; Mollard, U.D.F.-C.D.S., 920 ; Laugier, C.E. 78, 350.
FONTAINEBLEAU. — Julia, d. s., R.P.R., 4 483 ; Girard, P.S., 1 560 ; Chaland, P.C., 706 ; Richard, maj., 600 ; Dayez, C.E. 78, 385.
LE MEE-SUR-SEINE. — MM. Vivien, d. s., P.S., 1 566 ; Dayant, R.P.R., 1 299 ; Mollard, U.D.F.-C.D.S., 780 ; Laporte, P.C., 723 ; Laugier, C.E. 78, 250.
MEAUX. — Le Foll, P.S., 5 560 ; Héraud, U.D.F.-P.R., 3 697 ; Bournazel, R.P.R., 3 594 ; Blanchemanche, P.C., 2 921.
MELUN. — Dayant, R.P.R., 5 045 ; Vivien, d. s., P.S., 4 734 ; Laporte, P.C., 2 250 ; Mollard, U.D.F.-C.D.S., 2 195 ; Laugier, C.E. 78, 708.
MITRY-MORY. — Bordu, d. s., P.C., 3 0[illegible] ; Durand-Labrunie, R.P.R., 1 289 ; Fourré, P.S., 973 ; Laurent, U.D.F.-rad., 903 ; Mme Grosbois, F.A., 344.
MONTEREAU-FAUT-YONNE. — Peyrefitte, R.P.R., 3 440 ; Alvarez, P.C., 2 820 ; Scarbonchi, M.R.G., 1 211 ; Blache, F.R.P., 165.
(M. Pinte, d. s., supp. de M. Peyrefitte, R.P.R., ne se représentait pas dans cette circonscription).
NEMOURS. — Julia, R.P.R., 2 060 ; Girard, P.S., 1 047 ; Chaland, P.C., 1 033 ; Richard, maj., 229 ; Dayez, C.E. 78, 165.
OZOIR-LA-FERRIERE. — Vivien, d. s., P.S., 1 354 ; Dayant, R.P.R., 1 348 ; Laporte, P.C., 980 ; Mollard, U.D.F.-C.D.S., 714 ; Laugier, C.E. 78, 293.
PONTAUT-COMBAULT. — Vivien, d. s., P.S., 2 278 ; Dayant, R.P.R., 2 036 ; Laporte, P.C., 1 718 ; Mollard, U.D.F.-C.D.S., 1 146 ; Laugier, C.E. 78, 480.
PROVINS. — Peyrefitte, R.P.R., 3 117 ; Alvarez, P.C., 1 316 ; Scarbonchi, M.R.G., 986 ; Blache, F.R.P., 170.
ROISSY. — Vivien, d. s., P.S., 1 664 ; Dayant, R.P.R., 1 208 ; Laporte, P.C., 1 160 ; Mollard, U.D.F.-C.D.S., 627 ; Laugier, C.E. 78, 392.
VAIRES-SUR-MARNE. — Bordu, d. s., P.C., 1 497 ; Durand-Labrunié, R.P.R., 1 213 ; Laurent, U.D.F.-rad., 1 184 ; Fourré, P.S., 1 137 ; Mme Grosbois, F.A., 293.
VILLEPARISIS. — Bordu, d. s., P.C., 2 647 ; Durand-Labrunié, R.P.R., 1 597 ; Fourré, P.S., 1 050 ; Laurent, U.D.F.-rad., [illegible] ; Mme Grosbois, F.A., 200.

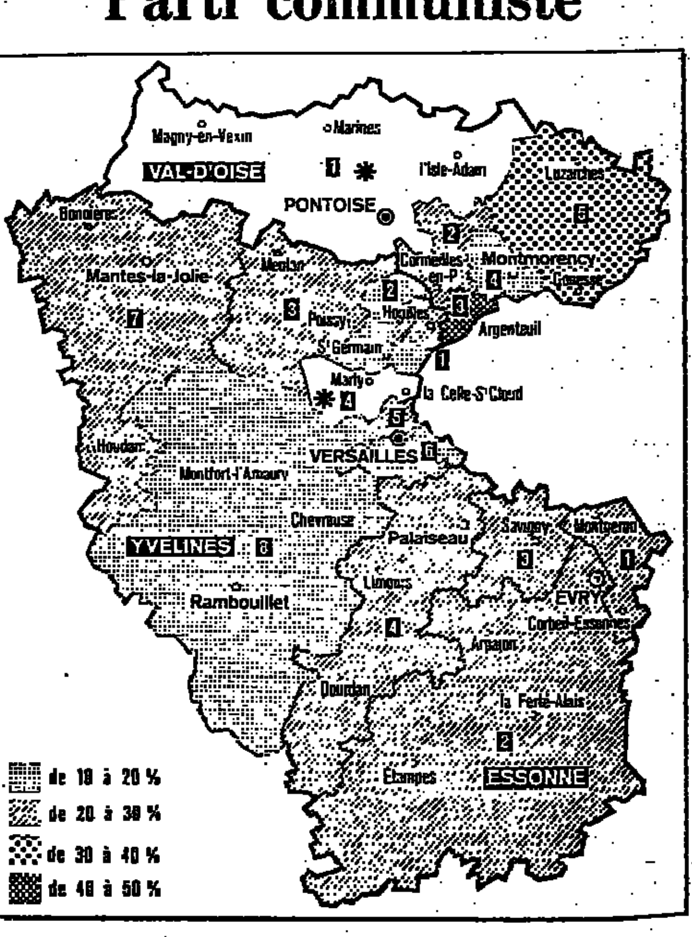
Majorité



P.S. + M.R.G.



Parti communiste



DES ÉLECTIONS LÉGISL

dans les villes d

HAUTS-DE-SEINE

SEINE-SAINT-DENIS

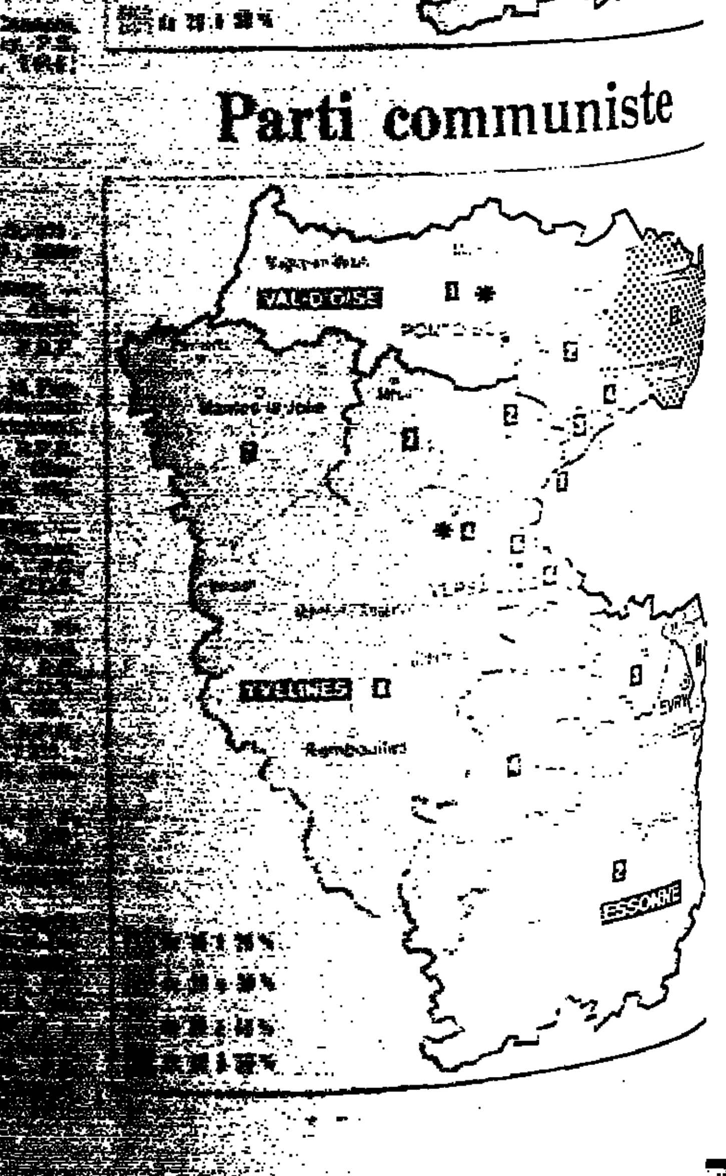
RES LE PREMIER TOU

x et les résulta

Majorité

P.S. + M.R.G.

Parti communiste



DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DANS LA PETITE COURONNE

dans les villes de plus de dix mille habitants

HAUTS-DE-SEINE



ANTONY. — Devedjian, R.P.R., 7 345 ; Ravera, P.C., 7 330 ; Lebaron, P.S., 5 965 ; Ginoux, d. s., U.D.F.-CNIP, 5 025 ; Mathon, C.E. 78, 2 110.

ASNIERES. — Tranchant, R.P.R., 11 082 ; Noakovitch, U.D.F.-P.R., 7 864 ; Sandrin, P.S., 7 647 ; Denis, P.C., 7 142.

BAGNEUX. — Ravera, P.C., 8 134 ; Devedjian, R.P.R., 3 281 ; Lebaron, P.S., 2 521 ; Ginoux, d. s., U.D.F.-CNIP, 2 142 ; Mathon, C.E. 78, 919.

BOIS-COLOMBES. — Aubert, R. P. R., 4 602 ; Batifoulier, U.D.F.-P.R., 2 836 ; Frelaut, d. s., P.C., 2 761 ; Emorine, P.S., 2 331.

BOULOGNE-BILLANCOURT. — Gorse, R.P.R., 22 545 ; Pibouin, P.S., 9 084 ; Halbeher, P.C., 7 431 ; Surven-Vienot, U.D.F.-P.R., 6 566 ; Le Dorze, C.E. 78, 2 584.

BOURG-LA-REINE. — Ginoux, d. s., U.D.F.-CNIP, 2 882 ; Devedjian, R.P.R., 2 560 ; Lebaron, P.S., 1 756 ; Ravera, P.C., 1 162 ; Mathon, C.E. 78, 597.

CHATENAY-MALABRY. — Le Baill, P.S., 3 444 ; Gelly, P.C., 3 257 ; Trorial, R.P.R., 2 632 ; Fonteneau, U.D.F.-C.D.S., 2 099 ; Pouey-Mounou, C.E. 78, 859.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX. — Gelly, P.C., 4 094 ; Trorial, R.P.R., 2 632 ; Le Baill, P.S., 2 718 ; Fonteneau, U.D.F.-C.D.S., 2 120 ; Pouey-Moumou, C.E. 78, 913.

CHAVILLE. — Labbé, d. s. R.P.R., 4 608 ; Neuville, P.S., 2 628 ; Fajzylberg, P.C., 1 766 ; Carbonell, C.E. 78, 481.

CLAMART. — Fonteneau, U.D.F.-C.D.S., 8 743 ; Gelly, P.C., 6 317 ; Le Baill, P.S., 5 231 ; Trorial, R.P.R., 3 244 ; Pouey-Mounou, C.E. 78, 1 840.

CLICHY. — Jans, d. s., P.C., 6 391 ; Le Gall, P.S., 4 830 ; Benoît, U.D.F.-rad., 4 356 ; Auzanneau, R.P.R., 3 022.

COLOMBES. — Frelaut, d. s., P.C., 15 842 ; Aubert, R.P.R., 10 079 ; Emorine, P.S., 5 649 ; Batifoulier, U.D.F.-P.R., 4 859.

COURBEVOIE. — Gérard-Deprez, d. s., U.D.F.-P.R., 11 618 ; Sirkis, P.S., 5 635 ; Guérin, P.C., 5 000 ; Chierici, maj. 3 392.

FONTENAY-AUX-ROSES. — Le Baill, P.S., 3 371 ; Trorial, R.P.R., 2 593 ; Fonteneau, U.D.F.-C.D.S., 2 250 ; Gelly, P.C., 2 115 ; Pouey-Mounou, C.E. 78, 1 064.

GARCHES. — Baumel, d. s., R.P.R., 3 641 ; Fournier, P.S., 1 640 ; Durey, U.D.F.-rad., 1 283 ; Dufour, P.C., 1 010 ; Plain, C.E. 78, 547.

LA GARENNE-COLOMBES. — Gérard-Deprez, d. s., U.D.F.-P.R., 4 494 ; Sirkis, P.S., 2 511 ; Guérin, P.C., 2 395 ; Chierici, maj., 1 602.

GENNEVILLIERS. — Brunhes, P.C., 10 007 ; Clero, R.P.R., 2 966 ; Lasfargue, P.S., 2 621 ; Lecomte, U.D.F.-CNIP, 901.

ISSY-LES-MOULINEAUX. — Santini, maj., 7 379 ; Ducolonne, d. s., P.C., 6 765 ; Thibault, P.S., 3 610 ; Baschet, U.D.F-rad., 2 175.

LEVALLOIS-PERRET. — Jans, d. s., P.C., 9 003 ; Benoît, U.D.F.-rad., 6 139 ; Auzanneau, R.P.R., 4 163 ; Le Gall, P.S., 3 125.

MALAKOFF. — Ducoloné, d. s., P.C., 8 242 ; Santini maj., 3 395 ; Thibault, P.S., 2 318 ; Baschet, U.D.F.-rad., 1 272.

MEUDON. — Labbé, d. s., R.P.R., 11 122 ; Neuville, P.S., 6 309 ; Fajnzylberg, P.C., 4 199 ; Carbonell, C.E. 78, 1 131.

MONTROUGE. — Ginoux, d. s., U.D.F.-CNIP, 8 106 ; Ravera, P.C., 4 277 ; Lebaron, P.S., 3 769 ; Devedjian, R.P.R., 2 399.

NANTERRE. — Fraysse-Casalis, P.C., 14 748 ; Leclercq, R.P.R., 5 559 ; Le Gallo, P.S., 5 522 ; Allegre, U.D.F.-P.R., 4 542.

NEUILLY-SUR-SEINE. — D'Harcourt, d. s., div. maj., 16 932 ; Hersant, C.D.S., 7 344 ; Brisset, P.S., 2 794 ; Orthlieb, C.E. 78, 1 255 ; Mandois, P.C., 1 128.

LE PLESSIS-ROBINSON. — Gelly, P.C., 4 288 ; Trorial, R.P.R., 2 123 ; Le Baill, P.S., 2 091 ; Fonteneau, U.D.F.-C.D.S., 1 544 ; Pouey-Mounou, C.E. 78, 746.

PUTEAUX. — D'Harcourt, d. s., div. maj., 3 887 ; Mandois, P.C., 3 830 ; Brisset, P.S., 3 630 ; Hersant, C.D.S., 2 626 ; Orthlieb, C.E. 78, 928.

RUEIL-MALMAISON. — Baumel, d. s., R.P.R., 13 680 ; Fournier, P.S., 6 757 ; Dufour, P.C., 6 467 ; Durey, U.D.F.-rad., 2 864 ; Plain, C.E. 78, 1 992.

SAINT-CLOUD. — Baumel, d. s., R.P.R., 6 108 ; Durey, U.D.F.-rad., 3 522 ; Fournier, P.S., 2 426 ; Dufour, P.C., 1 171 ; Plain, C.E. 78, 940.

SCEAUX. — Fonteneau, U.D.F.-C.D.S., 2 936 ; Trorial, R.P.R., 2 595 ; Le Baill, P.S., 2 268 ; Gelly, P.C., 1 217 ; Pouey-Mounou, C.E. 78, 916.

SEVRES. — Labbé, d. s., R.P.R., 6 033 ; Neuville, P.S., 2 291 ; Fajnzylberg, P.C., 2 140 ; Carbonell, C.E. 78, 574.

SURESNES. — Fraysse-Cazalis, P.C., 4 605 ; Le Gallo, P.S., 4 552 ; Allègre, U.D.F.-P.R., 3 621 ; Leclercq, R.P.R., 3 621.

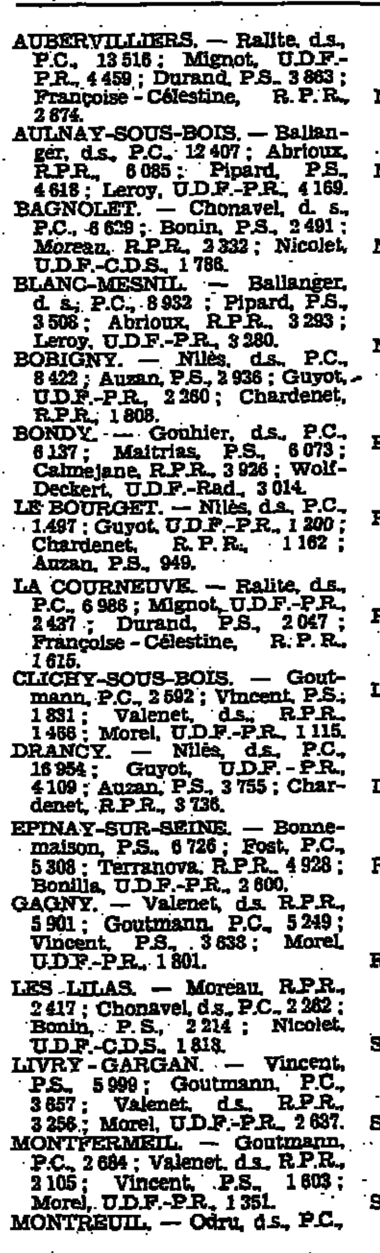
VANVES. — Santini, maj., 3 924 ; Thibault, P.S., 2 665 ; Ducoloné, d. s., P.C., 2 518 ; Baschet, U.D.F.-rad., 1 551.

VAUCRESSON. — Labbé, d. s., R.P.R., 2 840 ; Neuville, P.S., 576 ; Fajnzylberg, P.C., 235 ; Carbonell, C.E. 78, 184.

VILLE-D'AVRAY. — Labbé, d. s., R.P.R., 3 225 ; Neuville, P.S., 929 ; Fajnzylberg, P.C., 351 ; Carbonell, C.E. 78, 287.

VILLENEUVE-LA-GARENNE. — Brunhes, P.C., 3 522 ; Clero, R.P.R., 2 488 ; Lasfargue, P.S., 2 120 ; Lecomte, U.D.F.-CNIP, 1 059.

SEINE-SAINT-DENIS



AUBERVILLIERS. — Ralite, d.s., P.C., 13 516 ; Mignot, U.D.F.-P.R., 4 459 ; Durand, P.S., 3 863 ; Françoise-Célestine, R.P.R., 2 674.

AULNAY-SOUS-BOIS. — Ballanger, d.s., P.C., 12 407 ; Abrioux, R.P.R., 6 085 ; Pipard, P.S., 4 618 ; Leroy, U.D.F.-P.R., 4 169.

BAGNOLET. — Chonavel, d. s., P.C., 6 629 ; Bonin, P.S., 2 491 ; Moreau, R.P.R., 2 332 ; Nicolet, U.D.F.-C.D.S., 1 786.

BLANC-MESNIL. — Ballanger, d. s., P.C., 8 932 ; Pipard, P.S., 3 508 ; Abrioux, R.P.R., 3 293 ; Leroy, U.D.F.-P.R., 3 280.

BOBIGNY. — Nilès, d.s., P.C., 8 422 ; Auzan, P.S., 2 936 ; Guyot, U.D.F.-P.R., 2 260 ; Chardenet, R.P.R., 1 808.

BONDY. — Gouhier, d.s., P.C., 6 137 ; Maitrias, P.S., 6 073 ; Calmejane, R.P.R., 3 926 ; Wolf-Deckert, U.D.F.-Rad., 3 014.

LE BOURGET. — Nilès, d.s., P.C., 1 497 ; Guyot, U.D.F.-P.R., 1 200 ; Chardenet, R. P. R., 1 162 ; Auzan, P.S., 949.

LA COURNEUVE. — Ralite, d.s., P.C., 6 986 ; Mignot, U.D.F.-P.R., 2 437 ; Durand, P.S., 2 047 ; Françoise-Célestine, R. P. R., 1 615.

CLICHY-SOUS-BOIS. — Goutmann, P.C., 2 592 ; Vincent, P.S., 1 831 ; Valenet, d.s., R.P.R., 1 466 ; Morel, U.D.F.-P.R., 1 115.

DRANCY. — Nilès, d.s., P.C., 16 954 ; Guyot, U.D.F.-P.R., 4 109 ; Auzan, P.S., 3 755 ; Chardenet, R.P.R., 3 736.

EPINAY-SUR-SEINE. — Bonnemaison, P.S., 6 726 ; Fost, P.C., 5 308 ; Terranova, R.P.R., 4 928 ; Bonilla, U.D.F.-P.R., 2 600.

GAGNY. — Valenet, d.s. R.P.R., 5 901 ; Goutmann, P.C., 5 249 ; Vincent, P.S., 3 638 ; Morel, U.D.F.-P.R., 1 801.

LES LILAS. — Moreau, R.P.R., 2 417 ; Chonavel, d.s., P.C., 2 262 ; Bonin, P.S., 2 214 ; Nicolet, U.D.F.-C.D.S., 1 818.

LIVRY-GARGAN. — Vincent, P.S., 5 999 ; Goutmann, P.C., 3 657 ; Valenet, d.s., R.P.R., 3 256 ; Morel, U.D.F.-P.R., 2 637.

MONTFERMEIL. — Goutmann, P.C., 2 684 ; Valenet, d.s., R.P.R., 2 105 ; Vincent, P.S., 1 603 ; Morel, U.D.F.-P.R., 1 351.

MONTREUIL. — Odru, d.s., P.C., 17 647 ; Durand, U.D.F.-C.D.S., 7 271 ; Rochet, 6 848 ; Morel, R.P.R., 5 575.

NEUILLY-SUR-MARNE. — Goutmann, P.C., 3 238 ; Vincent, P.S., 3 124 ; Valenet, d.s., R.P.R., 2 200 ; Morel, U.D.F.-P.R., 1 726.

NEUILLY-PLAISANCE. — Goutmann, P.C., 2 157 ; Valenet, d.s., R.P.R., 2 119 ; Vincent, P.S., 1 642 ; Morel, U.D.F.-P.R., 1 384.

NOISY-LE-GRAND. — Goutmann, P.C., 4 761 ; Morel, U.D.F.-P.R., 3 070 ; Vincent, P.S., 2 642 ; Valenet, d.s., R.P.R., 2 628.

NOISY-LE-SEC. — Gouhier, d.s., P.C., 6 771 ; Calmejane, R.P.R., 3 586 ; Maitrias, P.S., 3 011 ; Wolf-Deckert, U.D.F.-Rad., 2 259.

PANTIN. — Chonavel, d. s., P.C., 6 795 ; Bonin, P.S., 4 015 ; Moreau, R.P.R., 3 766 ; Nicolet, U.D.F.-C.D.S., 3 592.

PAVILLONS-SOUS-BOIS. — Calmejane, R.P.R., 2 437 ; Maitrias, P.S., 2 208 ; Gouhier, d.s., P.C., 2 175 ; Wolf-Deckert, U.D.F.-Rad., 1 797.

PIERREFITTE. — Fost, P.C., 3 705 ; Bonnemaison, P.S., 2 064 ; Terranova, R.P.R., 1 774 ; Bonilla, U.D.F.-P.R., 1 571.

LE PRE-SAINT-GERVAIS. — Bonin, P.S., 1 763 ; Chonavel, d.s., P.C., 1 700 ; Moreau, R.P.R., 1 150 ; Nicolet, U.D.F.-C.D.S., 1 031.

LE RAINCY. — Valenet, d.s., R.P.R., 2 601 ; Morel, U.D.F.-P.R., 1 557 ; Vincent, P.S., 1 324 ; Goutmann, P.C., 962.

ROMAINVILLE. — Gouhier, d.s., P.C., 5 170 ; Calmejane, R.P.R., 2 178 ; Maitrias, P.S., 1 929 ; Wolf-Deckert, U.D.F.-Rad., 1 239.

ROSNY-SOUS-BOIS. — Odru, d.s., P.C., 5 183 ; Durand, U.D.F.-C.D.S., 3 316 ; Rochet, 2 730 ; Moret, 2 704.

SAINT-OUEN. — Fost, P.C., 8 676 ; Bonnemaison, P.S., 3 134 ; Terranova, R.P.R., 3 026 ; Bonilla, U.D.F.-P.R., 3 473.

SAINT-DENIS. — Zarka, P.C., 16 548 ; Antore, P.S., 5 925 ; Levy, U.D.F.-C.D.S., 5 036 ; Banse, R.P.R., 4 458.

SEVRAN. — Ballanger, d.s., P.C., 5 099 ; Pipard, P.S., 2 976 ; Leroy, U.D.F.-P.R., 2 705 ; Abrioux, R.P.R., 2 214.

STAINS. — Ralite, d.s., P.C., 7 498 ; Mignot, U.D.F.-P.R., 2 454 ; Durand, P.S., 2 224 ; Françoise-Célestine, R.P.R., 1 503.

TREMBLAY-LES-GONESSE. — Ballanger, d.s., P.C., 5 187 ; Pipard, P.S., 2 126 ; Leroy, U.D.F.-P.R., 1 879 ; Abrioux, R.P.R., 1 790.

VILLEMOMBLE. — Calmejane, R.P.R., 4 348 ; Maitrias, P.S., 4 340 ; Wolf-Deckert, U.D.F.-Rad., 2 961 ; Gouhier, P.C., 2 544.

VILLEPINTE. — Ballanger, d.s., P.C., 2 564 ; Leroy, U.D.F.-P.R., 1 829 ; Pipard, P.S., 1 339 ; Abrioux, R.P.R., 1 160.

VAL-DE-MARNE

ALFORTVILLE. — Franceschi, d.s., P.S., 7 494 ; Denis, P.C., 4 451 ; Nectoux, P.R., 2 940 ; Lambert, R.P.R., 2 147.

ARCUEIL. — Marchais, d.s., P.C., 5 743 ; P. Hernu, P.S., 1 450 ; Lavelle, R.P.R., 1 429 ; Benoist, U.D.F.-P.R., 1 049.

BONNEUIL-SUR-MARNE. — Germa, P.C., 2 618 ; Lalumière, P.S., 1 267 ; Billotte, d.s., R.P.R., 982 ; Beaumont, P.R., 854.

BRY-SUR-MARNE. — Nungesser, d.s., R.P.R., 3 162 ; Descotils, P.S., 1 156 ; Poussy, P.C., 1 116 ; Menant, C.E. 78, 448.

CACHAN. — P. Hernu, P.S., 3 008 ; Marchais, d.s., P.C., 3 513 ; Benoist, U.D.F.-P.R., 2 181 ; Lavelle, R.P.R., 1 799.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. — Poussy, P.C., 12 334 ; Nungesser, d.s., R.P.R., 11 624 ; Descotils, P.S., 5 473 ; J. Menant, C.E. 73, 2 118.

CHARENTON-LE-PONT. — Nectoux, P.R., 3 431 ; Franceschi, d.s., P.S., 2 681 ; Lambert, R.P.R., 2 117 ; Denis, P.C., 1 878.

CHENNEVIERES-SUR-MARNE. Kalinski, d.s., P.C., 1 660 ; A. Kaspereit, R.P.R., 1 583 ; Lucas, U.D.F.-P.R., 1 572 ; Campuzan, P.S., 1 429.

CHEVILLY-LARUE. — Fiterman, P.C., 2 329 ; Macé, R.P.R., 2 251 ; Tabanou, P.S., 1 979 ; M.-G. Sadier, U.D.F.-P.R., 505.

CHOISY-LE-ROI. — Fiterman, P.C., 6 970 ; Macé, R.P.R., 4 296 ; Tabanou, P.S., 3 250 ; M.-G. Sadier, U.D.F.-P.R., 1 067.

CRETEIL. — Lalumière, P.S., 7 291 ; Billotte, d.s., R.P.R., 6 211 ; Germa, P.C., 5 920 ; Beaumont, P.R., 4 712.

FONTENAY-SOUS-BOIS. — Bayeurte, P.C., 8 322 ; Vivien, d.s., R.P.R., 6 167 ; Clouet, U.D.F.-P.R., 3 932 ; Collet, P.S., 3 139.

FRESNES. — Tabanou, P.S., 3 808 ; Fiterman, P.C., 2 945 ; Macé, R.P.R., 2 897 ; Sadier, U.D.F.-P.R., 880.

GENTILLY. — Marchais, d.s., P.C., 3 917 ; P. Hernu, P.S., 1 081 ; J.-M. Benoist, U.D.F.-P.R., 1 080 ; Lavelle, R.P.R., 956.

IVRY-SUR-SEINE. — Gosnat, d.s., P.C., 13 510 ; Perrot, P.S., 4 090 ; Dumas, R.P.R., 4 069 ; Ordacji, C.N.I.P., 2 843.

JOINVILLE-LE-PONT. — Beaumont, P.R., 2 143 ; Germa, P.C., 2 125 ; Lalumière, P.S., 1 808 ; Billotte, d.s., R.P.R., 1 777.

LE KREMLIN-BICETRE. — Marchais, d.s., P.C., 2 582 ; P. Hernu, P.S., 1 591 ; J.-M. Benoist, U.D.F.-P.R., 1 397 ; Lavelle, R.P.R., 1 223.

LE PERREUX-SUR-MARNE. — Nungesser, d.s., R.P.R., 8 344 ; Descotils, P.S., 2 784 ; Poussy, P.C., 2 465 ; Menant, C.E. 78, 1 039.

LE PLESSIS-TREVISE. — Kalinski, d.s., P.C., 1 251 ; Lucas, U.D.F.-P.R., 1 232 ; Campuzan, P.S., 1 198 ; A. Kaspereit, R.P.R., 958.

L'HAY-LES-ROSES. — Tabanou, P.S., 5 754 ; Macé, R.P.R., 3 396 ; Fiterman, P.C., 3 383 ; Sadier, U.D.F.-P.R., 1 010.

LIMEIL-BREVANNES. — Kalinski, d.s., P.C., 2 218 ; Lucas, U.D.F.-P.R., 1 343 ; Campuzan, P.S., 1 144 ; A. Kaspereit, R.P.R., 1 052.

MAISONS-ALFORT. — Nectoux, P.R., 10 287 ; J. Franceschi, d.s., P.S., 6 526 ; Denis, P.C., 5 497 ; Lambert, R.P.R., 3 443.

NOGENT-SUR-MARNE. — Nungesser, d.s., R.P.R., 8 468 ; Descotils, P.S., 211 ; G. Poussy, P.C., cotils, P.S., 2 111 ; G. Poussy, P.C., 1 676 ; J. Menant, C.E. 78, 903.

ORLY. — Fiterman, P.C., 5 264 ; Macé, R.P.R., 1 833 ; Tabanou, P.S., 1 825 ; Sadier, U.D.F.-P.R., 659.

SAINT-MANDE. — Vivien, d.s., R.P.R., 4 299 ; Clouet, U.D.F.-P.R., 2 727 ; Collet, P.S., 1 733 ; Bayeurte, P.C., 940.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES. — Beaumont, P.R., 14 532 ; Lalumière, P.S., 7 731 ; Billotte, d.s., R. P. R., 6 946 ; Germa, P.C., 5 849.

SUCY-EN-BRIE. — Lucas, U.D.F.-P.R., 3 138 ; Campuzan, P.S., 2 688 ; A. Kaspereit, R.P.R., 2 424 ; Kalinski, d.s., P.C., 1 989.

THIAIS. — Macé, R.P.R., 3 317 ; Fiterman, P.C., 3 122 ; Tabanou, P.S., 2 645 ; M.-G. Sadier, U.D.F.-P.R., 1 012.

VALENTON. — Kalinski, d.s., P.C., 2 141 ; Lucas, U.D.F.-P.R., 720 ; Campuzan, P.S., 703 ; Kaspereit, R.P.R., 611.

VILLEJUIF. — Marchais, d.s., P.C., 11 265 ; P. Hernu, P.S., 3 554 ; J.-M. Benoist, U.D.F.-P.R., 2 601 ; Lavelle, R.P.R., 2 549.

VILLENEUVE-LE-ROI. — Kalinski, d.s., P.C., 4 685 ; Lucas, U.D.F.-P.R., 2 272 ; A. Kaspereit, R.P.R., 1 235 ; Campuzan, P.S., 1 225.

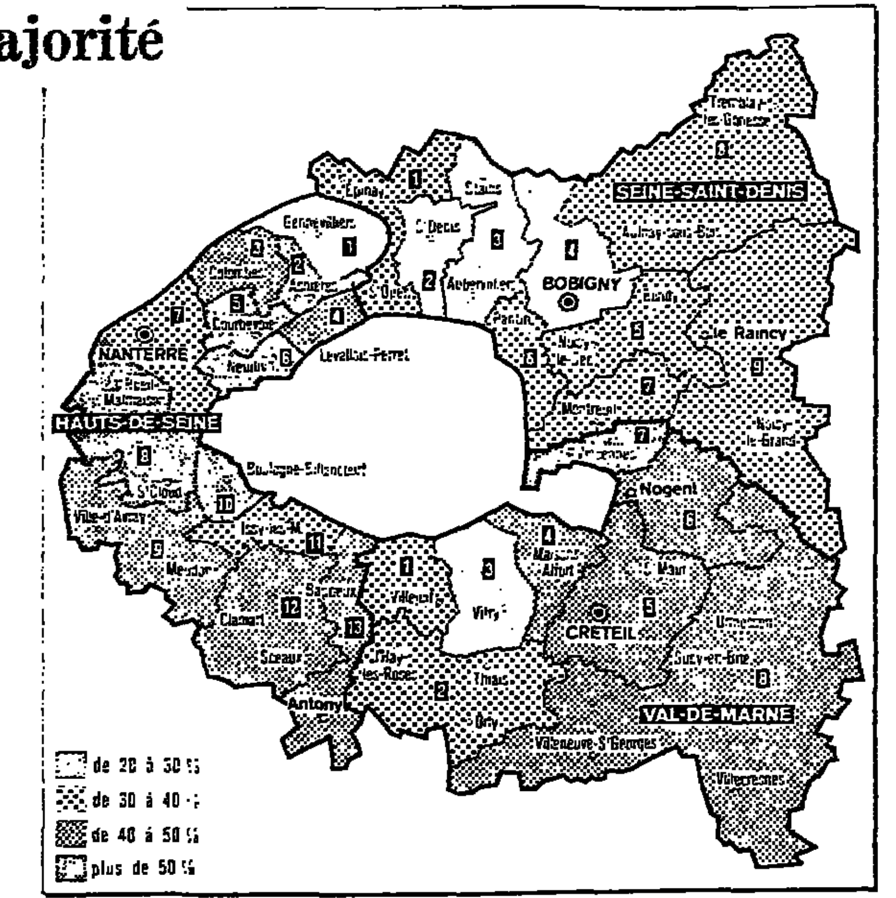
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. — Kalinski, d.s., P.C., 5 276 ; Lucas, U.D.F.-P.R., 2 169 ; Campuzan, P.S., 2 746 ; A. Kaspereit, R.P.R., 2 003.

VILLIERS-SUR-MARNE. — Kalinski, d.s., P.C., 2 542 ; Campuzan, P.S., 2 495 ; Lucas, U.D.F-P.R., 2 384 ; A. Kaspereit, R.P.R., 1 828 ; G. Parisot, C.E.-78, 599.

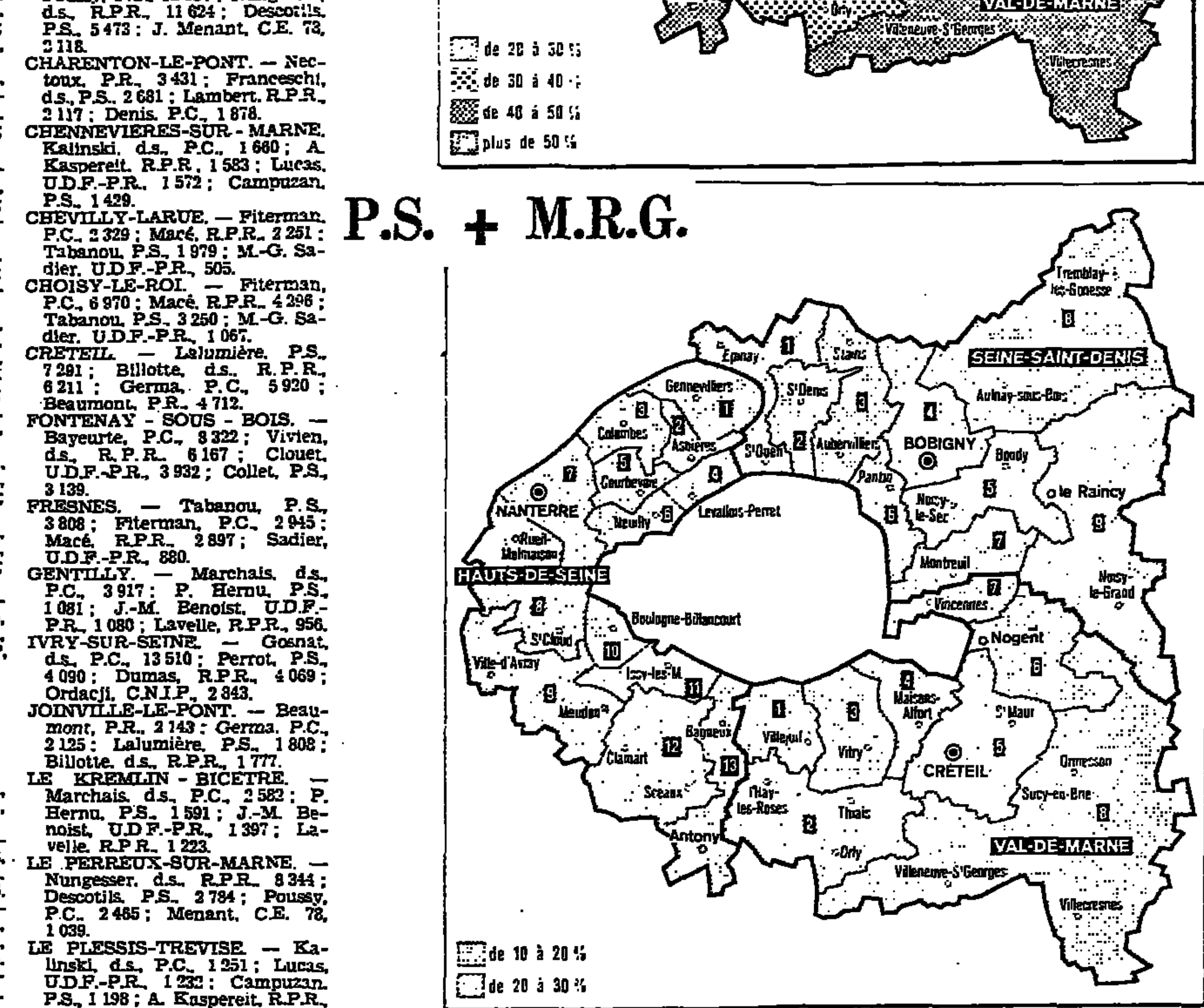
VINCENNES. — Clouet, U.D.F.-P.R., 8 671 ; Vivien, d.s., R.P.R., 5 357 ; Collet, P.S., 4 150 ; L. Bayeurte, P.C., 3 334.

VITRY-SUR-SEINE. — Gosnat, d.s., P.C., 17 768 ; Perrot, P.S., 6 711 ; Dumas, R.P.R., 6 328 ; A.-M. Ordacji, C.N.I.P., 4 547.

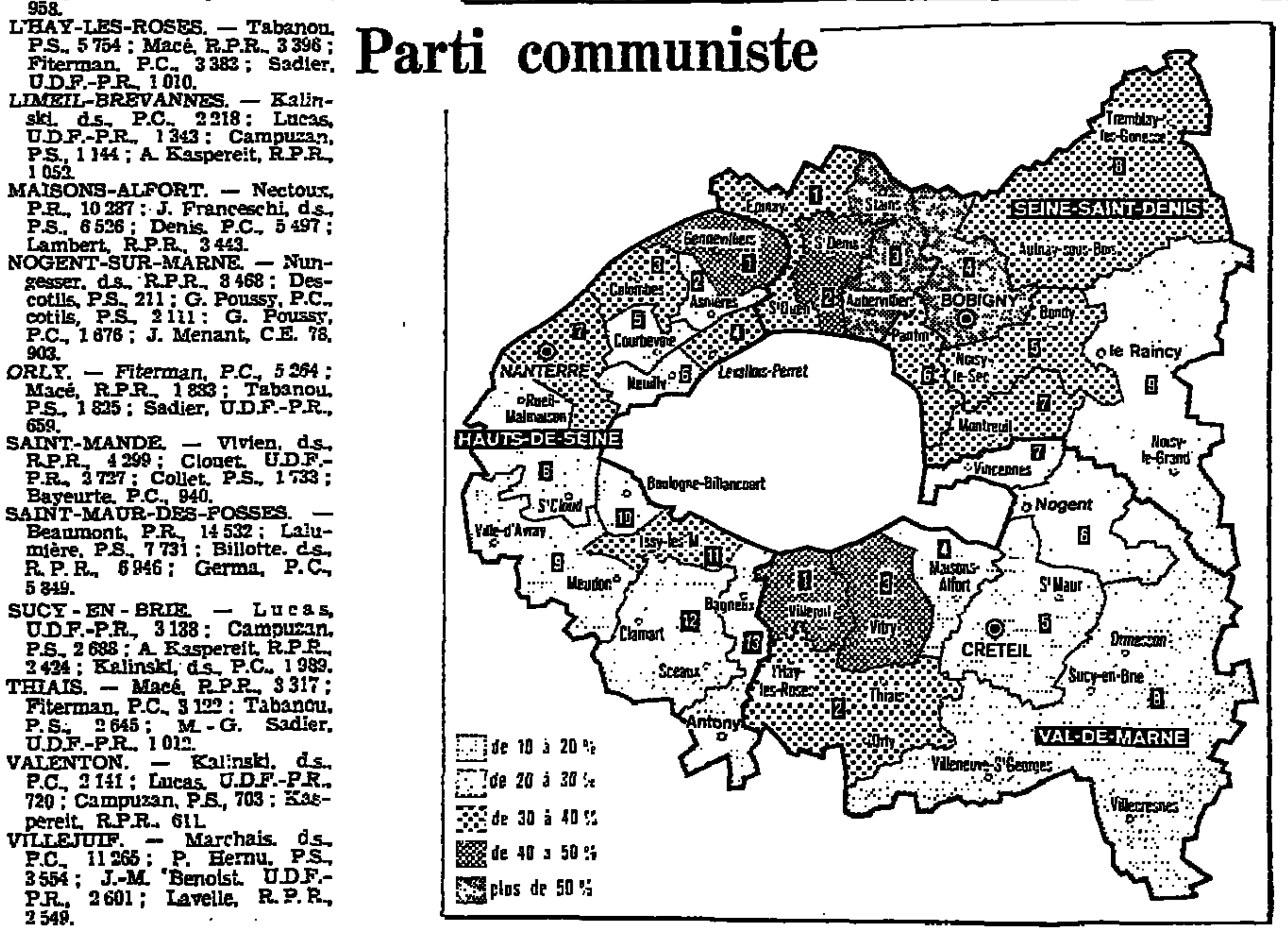
Majorité



P.S. + M.R.G.



Parti communiste



société

Malaise à Sarcelles après une rixe dans un camp de nomades

Union sacrée contre les « Yougos »

Après une fusillade au cours de laquelle quatre personnes ont été blessées, le 9 mars dans un camp de nomades yougoslaves à Sarcelles (Val-d'Oise), le maire de la commune, M. Henry Canacos, député communiste, en ballottage favorable dans la 5e circonscription du Val-d'Oise, a pris, le 11 mars, un arrêté d'expulsion de tous les nomades de la commune de Sarcelles.

Le sous-préfet de Montmorency, M. Jean Dusserre, a refusé d'entériner cet arrêté, considéré comme illégal dans la mesure où une municipalité a l'obligation d'accueillir les nomades sur son territoire. Etant donnée l'urgence — le collège voisin du camp avait cessé de fonctionner depuis la fusillade, — le sous-préfet a néanmoins donné instruction au commissaire de police de la circonscription, M. Jean Darrigues, de faire évacuer le terrain occupé par les Yougoslaves. Ceux-ci ont levé le camp dimanche 13 et lundi 14 mars sans difficulté, et il ne reste sur place que les caravanes des nomades hospitalisés et les véhicules hors d'usage. La municipalité a obstrué l'entrée du camp par une levée de terre pour que, en l'absence de gardiennage, les nomades ne puissent revenir. Les élèves du collège Chantereine ont repris leurs cours ce mardi matin.

Un maire communiste, député sortant du Val-d'Oise, qui se représente aux élections législatives (il est en ballottage), pouvait-il, la veille du scrutin, faire évacuer *manu militari* un camp de nomades au risque de se faire traiter de raciste par ses adversaires ? Oui, si tout le monde en est d'accord, à commencer par ces adversaires, précisément. Qu'il s'agisse du maire communiste, de ses adjoints socialistes ou du conseiller général, M. Raymond Lamontagne, président du comité de soutien à M. Bernard Deforge, candidat R.P.R., tous les élus locaux sont d'accord, en une sorte d'union sacrée, pour expulser les nomades de Sarcelles. Une telle unanimité politique à la veille d'un scrutin « décisif » mérite d'être contée.

Au départ, une banale « rixe après boire », comme disent les rapports de police. Ce jeudi 9 mars, il fait un temps superbe au « camp des Fariniers » où, depuis environ trois mois, se sont rassemblées une quarantaine de caravanes remplies de tziganes de nationalité yougoslave. On mange, on boit et, peu avant 16 heures, les libations se transforment en véritable fantasia : les fusils sortent des caravanes et une dizaine de coups de feu claquent.

Malheureusement, une balle perdue va se loger dans un genou et la bagarre commence : coups de poing, coups de crosse et même coups de couteau. On se poursuit à travers le camp et jusque devant l'entrée du collège, où le concierge effaré voit passer « *un homme armé d'un fusil qui court après un autre* ». Un professeur qui se trouve dans la cour n'a que le temps de prévenir ses collègues « *pour que personne ne sorte* ». On retient les élèves une demi-heure de plus au collège, le temps que les pompiers évacuent les blessés et que la police relève les identités.

Bilan de la bagarre : M. Ivan Stepanovic, soixante-six ans, un coup de couteau dans le dos ; M. Todor Jovanovic, vingt ans, un coup de crosse à la tête ; M. Najdan Sibinovic, vingt-cinq ans, une balle dans le genou ; M. Dujan Jovanovic, soixante-trois ans, blessé à la tête et écroué par le parquet de Pontoise pour « *coups et blessures* ».

Cependant pour les élèves, pour leurs professeurs, leurs parents et pour tout le personnel du collège, ce western improvisé sous les fenêtres de l'établissement confirme une opinion solidement ancrée depuis longtemps : « *Ces Yougos sont des bandits* ». Tous les larcins, tous les pillages, toutes les « petites histoires » reviennent en mémoire. « *Voilà plusieurs semaines que les enfants évitent de prendre le chemin des Fariniers.* »

Or ce chemin des Fariniers, qui marque une fragile frontière entre le collège de Chantereine et le camp des nomades, beaucoup d'élèves sont obligés de l'emprunter pour se rendre au collège, installé en rase campagne.

Conseil de guerre

On comprend, dans ces conditions, que, dès le 9 au soir, les parents unanimes aient décidé de ne plus envoyer leurs enfants au collège tant que les nomades ne seraient pas expédiés ailleurs. Le 11 au matin, réunion d'un état-major de crise au collège : un conseil d'établissement extraordinaire réunit les délégués des élèves, des enseignants, des personnels et des parents — tous syndicats confondus — avec les représentants de la mairie (M. Michel Redjah, premier adjoint) et du département (M. Raymond Lamontagne, conseiller général).

Et les parents obtiennent ce qu'ils souhaitent : un arrêté d'expulsion signé du maire. « *Ce n'est pas une décision prise de gaieté de cœur, mais il le fallait* », conclu M. Michel Pourchon, représentant les parents de la Fédération Lagarde.

Dès lors va commencer le jeu classique du renvoi des responsabilités. Qui a pris la décision d'installer un camp de nomades si près du collège ? « *C'est la mairie* », disent les autorités départementales. « *C'est vrai* », reconnaît M. Jean-Yves Autexier, adjoint (socialiste) chargé des problèmes de « santé et population » — donc des nomades. « *Mais lorsque nous avons installé le camp en novembre 1975, c'était une implantation provisoire.* » Un provisoire qui a duré, selon lui, en raison de la mauvaise volonté des pouvoirs administratifs qui ont fait traîner le dossier du camp définitif à installer ailleurs. « *Faux* », répondent ces pouvoirs administratifs. « *La municipalité a mis six mois à constituer un dossier complet.* »

M. Autexier fait aussi valoir que le camp provisoire était à l'origine prévu pour les « *manouches traditionnels* », c'est-à-dire les nomades français « *avec lesquels il n'y a pas de problème.* » Mais les Yougoslaves sont venus et ont peu à peu fait partir les autres. En septembre dernier, l'employé municipal préposé à la garde du camp a eu le bras cassé par les nomades et n'a pas été remplacé. Il a fallu, en octobre, que la police évacue complètement le camp, mais, faute de gardien qui surveille les entrées, les Yougoslaves sont revenus « *en force* ».

ROGER CANS.

Les « manouches » des Fariniers

Comme les pionniers du Far-West lorsqu'ils étaient attaqués par les Indiens, les nomades yougoslaves ont disposé leurs attelages en cercle. Sentiment de vivre dans un monde hostile ? Sans doute. Mais le camp des Fariniers est loin d'offrir les grands espaces de la « prairie » américaine : le ciel est barré par une ligne à haute tension qui porte à d'autres le courant. L'horizon aussi est barré, d'un côté par le mur de béton des H.L.M. de Lochères et de l'autre par le collège et ses grandes baies vitrées, si tentantes pour les lance-pierres des petits « manouches » qui n'y mettront jamais les pieds.

Le camp lui-même a été cerné d'un fossé et d'un talus pour que les convois soient obligés de pénétrer par l'entrée. Mais la caravane du gardien est vide et la barrière constamment levée. Les tziganes ont donc pris possession des lieux intégralement, les *muslimanes* (musulmans) près de l'entrée et les autres (orthodoxes ou protestants) vers le fond, chaque communauté disposant en principe d'une benne à ordures.

Il y a beau temps, cependant, que tous les déchets aboutissent indifféremment dans les fossés extérieurs, au point que ceux-ci sont pratiquement comblés aujourd'hui. Poulets morts, vieux pneus et bouteilles de plastique commencent à se répandre dans le verger alentour, cependant que des guirlandes de linge bariolées montent à l'assaut des arbres — poiriers et cerisiers, autrefois amoureusement émondés par les maraîchers sarcellois.

Les « manouches » de Serbie ont de grosses voitures Ford et des caravanes, parfois neuves, presque toutes immatriculées aux Pays-Bas. Ils font, en effet, de fréquents séjours dans la région d'Amsterdam où le gouvernement leur offre des subsides généreux (500 florins par semaine et par famille, disent-ils, et parfois une caravane neuve). « *On va en Hollande chercher « soziale »* », expliquent-ils. « *Soziale* », c'est le mot magique qui recouvre en même temps aide sociale, allocations familiales et bons de repas auxquels, en qualité d'étrangers, ils n'ont pas droit en France...

De quoi vivent-ils ? C'est chaque fois le même haussement d'épaule. « *Ferrailleur* », « *chaudronnier* », « *chauffeur* ». Mais ils ne cachent pas que femmes et enfants pratiquent surtout la mendicité. Les Parisiens habitués du métro connaissent bien ces petites filles enveloppées de chiffons qui tendent un papier griffonné et archi-usé pour quémander une pièce. Ils préfèrent passer sous silence le « self-service » pratiqué dans les grandes surfaces, dont ils ramènent au camp les caddies qui leur servent indifféremment de landaus ou de cage à poules...

Accepteront-ils de vider les lieux ? « *Si blessés rentrer, nous partir, d'accord.* » Ils ne veulent pas laisser des leurs, et ils veulent aussi récupérer les fusils que la police leur a confisqués. Mais ils doivent pour cela se présenter chez le procureur de la République à Pontoise, alors...

En attendant, ils égorgent des cochons de lait pour la « Pâque » serbe, qui se célèbre dimanche et lundi... — R. C.

RELIGION

Un diacre permanent a été ordonné dans le diocèse de Pontoise

Le diaconat permanent, restauré dans l'Eglise latine en octobre 1974 sur décision du concile, connaît un succès inégal selon les régions et les mentalités. Pour les uns, le diaconat répond à un besoin réel en consacrant un ministère de service laïque, pour les autres, ce n'est qu'une solution hybride en attendant l'ordination d'hommes mariés.

Si aux Etats-Unis, par exemple, on comptait mille deux cents diacres et près de mille cinq cents candidats inscrits dans une soixantaine de centres, fin 1975, en France, l'expérience n'est guère concluante. La revue « Effort diaconal » a cessé de paraître pour cause de difficultés financières, et le nombre de diacres permanents vient seulement de dépasser la cinquantaine avec l'ordination dans le Val-d'Oise de M. Lucien Hans, ancien ouvrier.

« Incarner une Église pauvre et servante »

M. Lucien Hans est depuis samedi 11 mars le premier laïc du Val-d'Oise ordonné diacre permanent et le cinquante et unième en France. Père de sept enfants, *délégué départemental* du Secours catholique du diocèse de Pontoise depuis les quelque dix ans que le Val-d'Oise existe, M. Lucien Hans a attendu trois ans avant d'accepter le principe d'une ordination. Il est âgé de soixante et un ans, et cette ordination lui permettra de continuer l'œuvre entreprise jusque-là en faveur « *des humiliés, des handicapés, des sans voix* », alors que son départ du Secours catholique en 1980 aurait brutalement interrompu cette action.

« *Si être diacre c'est incarner une Eglise pauvre et servante, ça vaut la peine d'être vécu* », précise-t-il. Ce don de soi, ce désir d'aider les autres, M. Hans le professe depuis sa jeunesse. Tour à tour responsable à la J.O.C., au mouvement Cœurs vaillants et Ames vaillantes, responsable C.F.T.C. dès 1956 chez Citroën puis chez Renault, *où on le retrouve O.S.*, économe dans une institution religieuse de Meudon à partir de 1962, il devient en 1967 délégué départemental du Secours catholique du diocèse de Pontoise : 230 000 francs de secours distribués dans le Val-d'Oise en 1977 grâce à dix mille donateurs et 20 000 francs de subventions du conseil général.

Pourtant, rien ne changera dans la vie de M. Hans après son ordination. Pas question pour lui d'être un suppléant du prêtre comme le devient trop souvent le diacre. « *Mgr Rousset*, dit-il, *m'a appelé au service des pauvres, tout le reste ne peut être qu'exceptionnel.* »

JACQUELINE MEILLON.

JUSTICE

La fusillade mortelle de l'avenue de Saint-Mandé

Un policier gardé à vue

Après la mort de deux automobilistes tués par des motards de la police lundi matin 13 mars vers 3 h. 45, avenue de Saint-Mandé à Paris-12e (« le Monde » du 14 mars), une double enquête est en cours, confiées à la police judiciaire et à l'inspection générale des services (I.G.S.). La garde à vue de l'un des policiers impliqués dans cette affaire a été prolongée ce mardi matin 14 mars.

Insécurité ?

On croyait avoir tout dit, tout écrit sur cette police qui parfois fait peur. De « *bavures* » en « *tragiques méprises* », l'opinion avait fini par croire que les victimes innocentes accumulées au fil des ans — et parfois dans les propres rangs des policiers — par des justiciers, davantage empreints de cinéma d'aventure que de sens des responsabilités, étaient le prix à payer pour que puisse fonctionner la machine assurant notre sécurité.

Le grain de sable justifiant l'huile, c'était déjà un raisonnement difficile à admettre. Au moins avait-il le mérite, pour l'administration, de dissimuler quelques vrais problèmes : une formation quasi inexistante dispensée dans une atmosphère viciée, un état d'esprit de chasseurs de têtes dans bien des services, le culte du héros et de la force, le racisme, entretenus avec, trop souvent, la passivité complice de la hiérarchie...

Aujourd'hui, après un nouveau drame, des voix s'élèvent pour donner une nouvelle explication à de tels actes : les violences et les meurtres policiers sont des conséquences de l'insécurité qui règne aujourd'hui en France. Nos rues ne sont plus sûres, affirme-t-on, mais les statistiques à ce propos sont déjà fort contradictoires ; alors les policiers, trop peu nombreux — encore un concept à nuancer — sont amenés à tirer. La raison d'être de la police n'est-elle pas, précisément, de protéger la population contre l'insécurité, et le fonctionnaire ne doit-il pas, dès lors, vivre cette dernière comme une donnée permanente de son travail ? L'enjeu justifie-t-il une telle rançon ?

JAMES SARAZIN.

Les précédents

● *Le 8 avril 1975*, rue du Château-des-Rentiers, à Paris, M. Lucien Bouvier, âgé de vingt-six ans, représentant de la société Michelin, est tué par des policiers du service régional de police judiciaire de Versailles, qui enquêtaient sur une affaire de chantage. La victime, qui passait en 4 L, est prise pour un malfaiteur, poursuivie et tuée par un tir nourri des policiers. (« Le Monde » des 10 et 11 avril 1975.)

● Le 23 juillet 1975, à Charenton (Val-de-Marne), M. Jacques Pottier, âgé de vingt-cinq ans, inspecteur de police, est tué par un policier de la brigade de recherche et d'intervention dite « brigade anti-gang », à l'occasion de l'arrestation de malfaiteurs. Selon les déclarations faites alors par le commissaire Leclerc, « on ne savait plus exactement qui étaient les malfaiteurs et qui étaient les policiers. » (« Le Monde » du 26 juillet 1975.)

● Le 22 juin 1976, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), deux inspecteurs de la police judiciaire, qui recherchaient un suspect impliqué dans le rapt d'un industriel, M. Guy Thudorof, tuent M. Bernard Baptedou, un employé de banque, parfaitement étranger à cette affaire. (« Le Monde » du 25 juin 1976.) Ils ont bénéficié d'un non-lieu. (« Le Monde » du 2 août 1977.)

● Le 23 août 1977, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), le brigadier Marchaudon tue de trois balles dans le dos le jeune Mustapha Boukhezer, qui, s'apprêtant à cambrioler un bureau de poste et se voyant poursuivi, venait de tomber dans sa fuite. (« Le Monde » des 26 août, 2 septembre, 27 novembre et 15 décembre 1977.)

● Dans la nuit du 27 au 28 octobre 1977, à Fontenay-le-Fleury (Yvelines), un policier est tué et un autre grièvement blessé au cours d'une fusillade déclenchée par le commissaire Bouinsset, qui avait confondu un de ses collègues avec le cambrioleur qu'il recherchait. (« Le Monde » du 29 octobre 1977.)

● Le 11 janvier 1978, à Paris, un jeune homme de vingt ans, Philippe Kadi, qui tente de dérober une 2 CV Citroën, est repéré par les policiers de la brigade de répression du banditisme et interpellé. Un inspecteur, qui l'agrippe de la main droite, tire sur lui de la main gauche. Philippe Kadi est tué sur le coup. (« Le Monde » du 12 janvier 1978.)

LA VERSION DE L'ÉPOUSE D'UNE DES VICTIMES

La version de l'épouse de Bernard Chaussin contredit celle de la police. Selon ce qu'elle nous a déclaré, « *il y a eu un accrochage* déclaré : « *Il y a eu un accrochage entre un taxi et le véhicule dans lequel j'étais avec mon mari, son frère Alain et la fiancée de celui-ci. Les dégâts étaient sans importance ; un peu de peinture arrachée. Alain et le chauffeur de taxi se sont disputés, à propos du constat. Soudain le chauffeur de taxi a sorti un revolver. J'ai eu peur, je me suis enfuie à pied. Les autres aussi ont eu peur et se sont sauvés en voiture, poursuivis par plusieurs taxis. C'est la fiancé d'Alain qui m'a raconté la suite* ».

Aux taxis qui les avaient pris en chasse, d'après le récit de la jeune femme, qui a été hospitalisée, se sont joints deux motards de la police « *qui ne faisaient marcher ni leurs sirènes ni leurs clignotants* ». Arrivés dans l'avenue de Saint-Mandé et voyant qu'ils n'étaient plus suivis que par les policiers et un seul taxi, ils ont ralenti « *décidant de s'arrêter pour pouvoir s'expliquer* ».

C'est à ce moment là que la fiancée d'Alain, couchée à l'avant de la voiture, a entendu les coups de feu et que Bernard et Alain Chaussin se sont écroulés.

« *Moi, j'étais rentrée à la maison*, ajoute Mme Chaussin, *et personne ne m'a prévenue. A 5 heures du matin, inquiète, j'ai commencé à appeler les commissariats du quartier où nous étions. On m'a renvoyée de commissariat en commissariat. A celui du douzième, on m'a dit : « Présentez-vous de suite. » Je suis arrivée vers 6 heures. J'ai vu la voiture, pleine de sang ; j'ai pensé qu'il y avait eu un accident. Le commissaire m'a laissé expliquer qui j'étais, ce que je savais de l'histoire. Il m'a laissé entendre que c'était très grave. Il a finalement dit qu'ils étaient morts. A mes questions, il a répondu qu'ils avaient été tués par des policiers. Il paraît que les chauffeurs de taxi avaient prévenu la police en disant que les occupants de la voiture étaient armés. D'ailleurs, après la fusillade, plutôt que de tenter de sauver mon mari et son frère, si c'était encore possible, ils ont tout de suite cherché les armes, selon la fiancée d'Alain.* »

COMPAGNIE MOTOCYCLISTE ET ÉQUIPE SPÉCIALE

Les fonctionnaires qui ont tiré sur les automobilistes appartiennent à la Compagnie motocycliste de la direction générale de la police municipale. Cette unité compte trois cent cinquante officiers, gradés et gardiens de la paix, volontaires pour y servir. Ses missions sont multiples, tenant à la fois de la police générale et d'actions spécifiques dues à son matériel : surveillance de la circulation dans Paris et sur le boulevard périphérique, escortes diverses (fonds, personnalités, ambulances, convois pénitentiaires), secours routier, information, etc.

Elle est articulée en cinq brigades de jour, une brigade de nuit et une équipe spéciale de répression de nuit (E.S.R.N.). La brigade de nuit a essentiellement un rôle de prévention et de surveillance. L'équipe spéciale de répression de nuit, créée en juillet 1967, renforce la brigade dans la lutte contre la délinquance ; groupés en équipes, les « motards » pratiquent la « chasse libre » sur l'ensemble du territoire relevant de la préfecture de police. C'est un service réputé périlleux dans les rangs de la police parisienne.

« Pour acte attentatoire à la Constitution »

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE demande que MM. Peyrefitte et Bonnet soient traduits devant la Haute-Cour

Le Syndicat de la magistrature vient de faire parvenir à M. Guy Chavanon, procureur général près la Cour de cassation, et ministère public près la haute cour de justice, une plainte « *pour acte attentatoire à la Constitution* » commis dans l'exercice de leurs fonctions ministérielles par MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, Christian Bonnet, ministre de l'intérieur. Il leur est reproché d'avoir organisé par voie de circulaire et hors de toute base légale les conditions dans lesquelles pourront être détenus dans un établissement pénitentiaire les étrangers faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion (*le Monde* des 28 et 30 décembre 1977).

Le Syndicat de la magistrature fait valoir que « *l'incarcération, par la seule autorité gouvernementale, des personnes auxquelles il n'est reproché ni crime ni délit ressort... du domaine des libertés publiques* », de la compétence exclusive du législateur, aux termes de l'article 34 de la Constitution.

Selon son argumentation, les ministres signataires ne peuvent s'appuyer sur la notion « *d'ordre provisoire du gouvernement* », prévue à l'article 120 du code pénal, pour justifier la détention d'une personne expulsée ou extradée : si l'article 120 disculpe du délit de détention arbitraire le directeur de prison qui prouve avoir retenu un expulsé sur « *ordre provisoire du gouvernement* », il n'autorise pas pour autant le pouvoir exécutif à prévoir de façon générale et par voie de circulaire la détention de toute personne faisant l'objet d'une mesure d'expulsion ou d'extradition.

De plus, en fixant par voie de circulaire des règles de procédure importantes « *puisqu'elles déterminent notamment la catégorie des personnes qui pourront faire l'objet de la mesure de détention ainsi que la durée de celle-ci* », les ministres, selon le syndicat de la magistrature, ont violé une nouvelle fois l'article 34 de la Constitution qui réserve la procédure pénale au domaine exclusif de la loi.

Aussi la plainte, qui tient ces violations pour un acte attentatoire de la Constitution, fait-elle référence aux articles 114 et 115 du code pénal qui réprime de banissement le ministre qui « *aura ordonné ou fait quelque acte arbitraire ou attentatoire soit à la liberté individuelle, soit aux droits civiques d'un ou de plusieurs citoyens, soit à la Constitution* ».

Le Syndicat de la magistrature demande donc au procureur général près la Cour de cassation de poursuivre les deux ministres signataires devant la Haute Cour de justice — composée de parlementaires, — seule compétente pour juger les crimes et délits commis par les membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions.

● *Trois enfants sont morts* dans l'incendie d'une maison, lundi 13 mars, à Bruay-sur-Escaut, près de Valenciennes (Nord). Souffrants, ils ne s'étaient pas rendus à l'école et leur mère, qui s'était absentée, les avait enfermés dans le logement de 25 mètres carrés où vivait toute la famille, six personnes au total.

● *Le groupement révolutionnaire basque* Iparretarrak (« Ceux du Nord ») a revendiqué, lundi 13 mars, trois incendies volontaires qui ont endommagé trois chalets, dans la nuit du 12 au 13 mars, dans les environs de Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques).

● *Après le fric-frac de la succursale du Crédit lyonnais* de Vence, où cent dix-huit coffres ont été vidés de quelque 10 millions de francs (*le Monde* des 12-13 et 14 mars), la police judiciaire interroge depuis quarante-huit heures le suspect qui pourrait être le « guetteur », peu discret, aperçu par plusieurs témoins devant l'établissement bancaire au volant d'une voiture tout aussi peu discrète (une Américaine verte) immatriculée dans les Bouches-du-Rhône.

Les enquêteurs n'ont rien révélé de cet interrogatoire, mais ils connaissent l'identité des malfaiteurs qui s'étaient présentés au guichet comme des clients avant de réussir à se laisser enfermer dans la salle des coffres.

Le bilan officiel du vol n'est pas encore établi, mais il pourrait être très supérieur à la somme de 10 millions de francs résultant de certaines approximations. Les modalités de remboursement des victimes n'ont pas été arrêtées, mais, lundi, cent vingt propriétaires de coffres ont été reçus par la direction de la banque, qui leur a donné des apaisements.

Le Mon

Le stockage

La recherche de solutions à l'échelle des temps géologiques

La transmutation

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Le stockage des déchets radio-actifs

La recherche de solutions à l'échelle des temps géologiques

L'un des principaux problèmes posés par le développement de l'énergie nucléaire est celui des déchets radioactifs.

La fission donne naissance, à partir de la « rupture » d'un atome, à de nouveaux atomes, souvent radioactifs eux-mêmes. Ces derniers, à leur tour, se désintégreront en produisant un rayonnement. Le plus souvent, cette désintégration a lieu immédiatement après la fission qui a engendré l'atome radioactif, donc au sein même du réacteur électronucléaire. Mais certains atomes formés ne se désintégreront pas rapidement : on dit qu'ils ont une période radioactive longue. Ils continueront, des dizaines, des centaines ou des milliers d'années après leur sortie du réacteur, à être à l'origine d'un rayonnement potentiellement dangereux.

D'où l'importance des recherches menées dans le monde entier sur le problème des déchets radioactifs. Comme on le verra, *ceux-ci ne sont pas tous de même nature et de même importance*, et nous avons choisi ici de parler surtout d'une catégorie, celle des déchets de haute radioactivité. Ce ne sont pas les seuls : les effluents radioactifs gazeux sont, eux aussi, de toute première importance, compte tenu surtout de la rapidité avec laquelle ils peuvent se répandre dans l'environnement, de la difficulté qu'il y a à les « piéger » et du fait que certains d'entre eux, comme l'iode ou les composés gazeux du carbone, peuvent s'incorporer facilement dans les chaînes biologiques et alimentaires.

Par leur activité, par leur concentration et par les moyens de les mettre en œuvre, les déchets de haute activité sont ceux qui donnent lieu aux recherches les plus importantes dont nous donnons ici un bref aperçu.

Nous n'aborderons pas les problèmes moraux, politiques et sociologiques posés par les déchets radioactifs et que les partisans de l'énergie nucléaire ont trop souvent tendance à écarter : est-il admissible, par exemple, que la présente génération se prépare, sans autre forme de procès, à léguer un lourd héritage aux suivantes ?

Les partisans de l'énergie nucléaire affirment, haut et fort, la confiance qu'ils ont dans les capacités de la science et de la technique à résoudre, dans l'avenir, les problèmes. Mais beaucoup reste à faire, et si les recherches que nous présentons semblent réunir l'accord de la majorité des experts nucléaires du monde entier, leurs résultats n'en échappent pas pour autant à la contestation, ou du moins au doute, de scientifiques de haut niveau. Sans parler de l'inconnue de taille que représente l'absence de certitude totale sur les effets réels de la radioactivité sur la santé et le bagage génétique des êtres vivants.

XAVIER WEEGER.

ON classe habituellement les déchets radio-actifs produits par l'industrie nucléaire en trois catégories :

● *Les déchets de haute activité*, essentiellement produits dans le processus du retraitement des combustibles nucléaires : il s'agit des solutions de produits de fission, qui contiennent aussi des quantités non négligeables de transuraniens (plutonium résiduel : 1,5 kilogramme par an pour un réacteur à eau légère de *1 000 MW* ; américium : 1,6 kg ; curium : 0,9 kg...) ; des « coques » solides, formées de ce qui reste des gaines entourant le combustible, après leur attaque par l'acide nitrique au début du retraitement ; de divers déchets solides. C'est l'activité des produits de fission qui est, au départ, la plus importante : elle représente 70 millions de curies par réacteur et par année de fonctionnement.

● *Les déchets de faible et de moyenne activité*, qui apparaissent à pratiquement tous les stades de l'activité nucléaire : diverses boues ou résidus liquides ou solides, filtres, matériels (gants, vêtements, etc.) ou outillage contaminés, etc.

● *Les déchets de très faible activité* que sont les résidus des minerais : ce ne sont pas vraiment des déchets. Le problème essentiel qu'ils posent est leur volume (100 000 mètres cubes par an pour un réacteur de 1 000 MW), leur activité — entièrement naturelle — étant si faible qu'on peut envisager de les disperser.

Les déchets de haute activité sont évidemment les plus préoccupants et ceux pour lesquels il faut prendre le plus de précautions. Le problème qu'ils posent est double : leur activité est telle qu'il faut les confiner de manière très sûre et éviter qu'ils ne se répandent dans l'environnement avant que la radio-activité qu'ils dégagent ait fortement décru : d'autre part, cette activité est si forte qu'elle dégage d'importantes quantités de chaleur.

C'est la raison pour laquelle, à l'usine de retraitement de La Hague, par exemple, les solutions concentrées de produits de fission sont stockées dans des cuves où elles sont constamment agitées et refroidies par des systèmes de réfrigération redondants : une *augmentation trop forte de la* température risquerait d'amener à une surpression, et donc des risques de fuites, voire d'explosion provoquant la dispersion accidentelle de ces produits. Dix ans après le retraitement, ces solutions de produits de fission dégagent encore une chaleur résiduelle de l'ordre de 200 kilowatts par mètre cube.

On comprend que, partout dans le monde, d'importantes études aient été lancées pour chercher un mode de stockage facile, sûr et durable, de ces produits de fission. Le stockage *sous forme liquide est praticable* pour des durées de quelques années : il ne l'est pas pour des périodes de temps de l'ordre du millénaire ou plus. Les principales études, menées notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et tout particulièrement en France, permettent de penser aujourd'hui qu'une très bonne solution est offerte par la *vitrification*.

La vitrification consiste en l'inclusion des déchets radio-actifs dans des verres spéciaux, du type silicoborates.

Ces verres possèdent d'excellentes qualités : *ils ne sont pas* poreux, offrent de faibles surfaces d'échanges avec le milieu extérieur, possèdent une bonne résistance chimique et physique (notamment à la lixiviation (1), une bonne conductivité thermique, etc. La vitrification permet, d'autre part, de réduire le volume des déchets de haute activité d'au moins un facteur sur cinq : si toute l'énergie actuellement produite en France était d'origine nucléaire, la production de verres radio-actifs représenterait par an et par Français, un volume cylindrique de 15 millimètres de diamètre et 5 millimètres de hauteur. En tablant sur une production d'électricité nucléaire de 340 000 MW à la fin du siècle, le volume cumulé de verres produits serait de 4 000 mètres cubes en l'an 2000, ce qui correspond à celui de deux piscines olympiques.

LES AUTRES DÉCHETS SOLIDES

Les autres déchets solides produits, en fonctionnement normal, par les installations nucléaires, ne posent pas les mêmes problèmes que les déchets de haute activité. La difficulté essentielle qu'ils soulèvent est celle du volume.

Généralement ce type de déchets, compactés ou non, est inclus dans des matériaux considérés comme suffisamment stables : béton, bitume, résines thermodurcissables... Ils sont ensuite stockés sous simple surveillance. Certains pays, sous le *contrôle de l'Agence de l'énergie nucléaire de l'O.C.D.E.*, ont procédé depuis 1967 à l'immersion dans l'océan Atlantique d'environ 50 000 tonnes de déchets ainsi conditionnés.

En France, ces déchets sont actuellement stockés soit sur le site des installations nucléaires, soit sur un terrain proche de l'usine de retraitement de La Hague. Certains pays construisent des bâtiments spéciaux pour ces stockages. En Allemagne fédérale, les déchets sont stockés dans la mine de sel d'Asse, où des recherches sont poursuivies pour le stockage de déchets de haute activité.

Deux installations en France

Il existe, en France, deux installations de vitrification, toutes deux situées au centre nucléaire de Marcoule. La première, appelée PIVER, est un atelier-pilote qui a fonctionné de 1969 à 1974, produisant 12 tonnes de verres à partir d'environ 600 tonnes de combustibles irradiés dans des réacteurs de la filière graphite-gaz. Il sera prochainement remis en route pour des essais sur les déchets issus des combustibles du réacteur surrégénérateur Phénix.

La seconde installation, l'atelier de vitrification de Marcoule (A.V.M.) *en est au stade des* essais, et doit traiter ses premières solutions de produits de fission au mois de juin 1978. Il doit produire environ 150 mètres cubes de verres par an, ce qui doit lui permettre d'absorber la totalité des solutions produites par l'usine de retraitement de Marcoule et de résorber, en une dizaine d'années, les stocks existants.

L'A.V.M. fonctionnera en continu : la solution de produits de fission sera calcinée dans un four rotatif, les cendres étant ensuite mélangées à de la fritte de verre. Ce mélange, fondu, est versé dans des conteneurs métalliques qui sont fermés et décontaminés avant d'être envoyés sur des lieux de stockage.

Tous les problèmes ne sont pas résolus, en effet, avec la vitrification : il faut encore refroidir et garder ces fûts métalliques fortement radio-actifs : c'est l'objet des stockages intermédiaires, puis définitifs.

Dans un premier temps, il faut garder les déchets vitrifiés sous surveillance et surtout les refroidir pour éviter qu'ils ne fondent sous l'effet de la chaleur produite par la radioactivité. On les place donc dans des puits métalliques de 10 mètres de hauteur et de 60 centimètres de diamètre, capables de recevoir dix conteneurs. L'ensemble est refroidi par une circulation d'air produite par des ventilateurs : entrant à 25 °C, cet air circule à environ 10 mètres par seconde et sort à 100 °C. En cas de panne du système de ventilation, l'air continuerait à circuler par convection naturelle, sa température pouvant atteindre 150 °C.

Actuellement, Marcoule dispose ainsi de deux cent dix puits capables de recevoir 238 mètres cubes de verre, soit l'équivalent de 30 000 tonnes de combustible graphite-gaz.

Ce type de stockage intermédiaire des produits de la vitrification semble, selon les diverses études internationales, offrir une solution acceptable à l'échelle de dizaines d'années : elle est relativement peu coûteuse, tant en matériel qu'en personnel de gardiennage et de maintenance. En revanche, il ne peut être question d'adopter ce système à l'échelle des temps du millénaire, voire, comme disent les spécialistes, à l'échelle des temps géologiques de centaines de milliers d'années.

Comme le soulignent les partisans de l'énergie nucléaire, un individu se trouvant devant un éventuel mur formé de tels verres radio-actifs ne courrait certes pas plus de risques — du seul point de vue de l'irradiation produite — que devant un mur de pechblende (minerai) à 70 % d'uranium. Mais le problème est tout autre si l'on imagine, ce qui n'est pas inconcevable, que ces verres ne resteront pas indéfiniment intacts et pourraient finir, sous l'action d'éléments défavorables comme de l'eau par exemple, par se désintégrer peu à peu : on connaît mal les processus de migration des radio-éléments et surtout la manière dont ils peuvent, le long des chaînes biologiques, revenir à l'homme.

Du granite ou du sel

Là encore, de nombreuses études ont été menées, pour essayer de déterminer quel genre de stockage *définitif* ferait l'affaire. Et la solution la plus prometteuse paraît celle des stockages en couches géologiques à grande profondeur. Les chercheurs s'intéressent particulièrement aux structures granitiques, dont la stabilité générale — entendue au sens des temps géologiques — paraît pouvoir être assurée : les milieux granitiques ont toutefois l'inconvénient, non négligeable, de présenter souvent de nombreuses failles à la structure mal connue ; il n'est donc pas évident qu'on puisse garantir que les verres stockés dans de telles structures seront à jamais mis à l'abri de l'eau. Des sondages en milieu granitique sont en cours dans plusieurs pays, et notamment en Grande-Bretagne.

Cet inconvénient n'apparaît pas dans le milieu qui semble avoir aujourd'hui la faveur des chercheurs : le sel. Et les anciennes mines de sel, souvent situées à de très grandes profondeurs, sont sérieusement considérées comme une solution séduisante pour un stockage géologique : le sel retient l'eau et, sous l'effet de déplacements de terrain, se comporte de manière élastique. En Allemagne fédérale, des mines de sel servent d'ailleurs déjà au stockage de déchets de faible et de moyenne activités. D'importantes inconnues restent néanmoins posées, concernant, par exemple, la vitesse de migration, à l'intérieur du sel, des différentes espèces d'ions, les effets de la chaleur sur le milieu salin, etc.

Beaucoup d'autres solutions pour le stockage définitif ont été étudiées. Certains ont proposé qu'il ait lieu sur le sel marin lui-même (mais les conventions internationales n'admettent cette solution que pour les déchets de faible et de moyenne activité). Une variante avancée consisterait à stocker les produits de la vitrification dans des structures géologiques profondes elles-mêmes situées sous les océans. D'autres équipes ont suggéré qu'on place les déchets sous les glaces de l'Antarctique (ce qu'interdit aujourd'hui le traité de l'Antarctique). Certains pensent même qu'on pourrait imaginer un « auto-enfouissement » des déchets, les conteneurs s'enfonçant dans le sol sous le seul effet de leur poids et grâce aux effets de la chaleur qu'ils dégagent...

« *Les solutions actuellement mises au point pour l'évacuation des déchets radio-actifs permettent de remplir tous les objectifs en matière de sûreté, de radio-protection et de protection de l'environnement (...)* », estimait notamment, dans un rapport publié au mois de septembre 1977, un groupe d'experts de l'Agence de l'énergie nucléaire de l'O.C.D.E. Ces considérations peuvent paraître optimistes : elles ne sauraient, pour autant, clore un débat régulièrement alimenté par les études nombreuses qui se poursuivent ici et là.

(1) « Lessivage » d'un matériau par un fluide qui entraîne avec lui un certain nombre de particules ou molécules.

La transmutation

Les déchets de haute activité produits par le retraitement renferment deux sortes d'éléments, les produits de fission et les transuraniens. La fission de l'uranium donne, en effet, par « éclatement » des atomes de cet élément, naissance à de nouveaux corps : les uns sont stables et les autres, radio-actifs — avec des périodes plus ou moins longues, — se redécomposent à nouveau : ce sont les produits de fission. D'autre part, le rayonnement intense qui se produit au sein du réacteur donne naissance à des corps très lourds qui n'existent pas dans la nature (transuraniens), comme le neptunium, le plutonium, l'américium, le curium, et qui sont tous des éléments radio-actifs, classés dans la famille des actinides. Dans l'état actuel des techniques, le retraitement des combustibles irradiés ne permet de récupérer, en plus de l'uranium non « brûlé » — ce qui représente tout de même pour les combustibles de réacteurs à eau légère 96 % de l'uranium initialement introduit dans le réacteur, — que la majeure partie du plutonium (environ 1 % de la masse initiale d'uranium).

Dans la première partie de leur « vie » — qu'ils soient vitrifiés ou non — la radio-activité des déchets se confond pratiquement, en fait, avec celle des produits de fission, dont les principaux sont des isotopes du strontium, du césium, du prométhéum, du ruthénium, du samarium..., etc. Pour une tonne de combustible de réacteur à eau légère, l'activité des produits de fission est de 300 000 curies, dix ans après la sortie du réacteur, et de 35 000 curies cent ans après ; au bout de mille ans, l'activité des produits de fission n'est plus que de 15 curies.

Dix ans après la sortie du combustible du réacteur, l'activité des transuraniens correspondants est de 10 000 curies (1) environ, mais, comme ces éléments ont des durées de vie beaucoup plus longues que celle des produits de fission (par exemple, la période radio-active du neptunium 237 est de 2,1 millions d'années (2), *celle du plutonium 239 de vingt*-quatre mille ans, de l'américium 243 de sept mille six cents ans), leur quantité, et donc leur activité, décroît beaucoup moins vite : elle est de 2 200 curies cent ans après la sortie du combustible du réacteur, et de 600 curies mille ans après : on voit qu'à cette date l'activité des déchets se confond avec celle des actinides, celle des produits de fission devenant négligeable.

En orbite solaire ?

Des recherches ont donc été entreprises pour chercher des méthodes chimiques permettant, en particulier au cours du retraitement, de séparer les actinides et les produits de fission. Les actinides, qui, sur de longues durées, sont les déchets les plus « gênants », pourraient être soumis à un traitement « spécial » : certains ont imaginé de les envoyer dans l'espace, sur des orbites solaires. Cette *solution apparaît toutefois* très coûteuse, et des exemples récents ont montré que, malgré un très haut degré de fiabilité, les missions spatiales ne sont pas dénuées de tout risque.

Si l'on décide de séparer les actinides, la solution la plus prometteuse paraît être celle de la transmutation : soumis au flux d'un accélérateur de particules ou d'un réacteur nucléaire, les transuraniens se transformeraient peu à peu en d'autres corps à durée de vie beaucoup plus courte, et qui donc se désintégreraient et donneraient naissance à des produits stables, non radio-actifs.

Un autre avantage que l'on peut trouver à la séparation des actinides et des produits de fission est que ces derniers donnent, à plus ou moins long terme, des produits inactifs dont certains sont intéressants : pour une tonne de combustible, on pourrait ainsi récupérer, théoriquement, 1,4 kilogramme de palladium, 2,1 kilogrammes de ruthé*nium et 0,4 kilogramme de rho*dium, métaux nobles de grande valeur (7 000 à 40 000 francs le kilo).

Toutes ces études, qui connaissent actuellement une certaine mode, sont cependant à des stades relativement peu avancés : un bon nombre d'obstacles, tant techniques qu'économiques, ne sont pas encore levés.

(1) Mesure de radio-activité correspondant à l'activité d'un gramme de radium.

(2) C'est-à-dire que le nombre d'atomes de ce corps diminue spontanément d'un facteur 2 tous les 2,1 millions d'années.

En toute logique

Une fausse inconnue

PROBLEME n° 116

A	B	C	X
D	E	C	D
B	B	C	D
C	A	C	X
X	X	X	X

Dans cette addition de quatre nombres de quatre chiffres, chaque lettre a remplacé un chiffre différent. Mais une erreur s'y est glissée. Une des lettres est fausse.

Quelle est-elle ?

(Solution dans le prochain *Monde des sciences et des techniques*.)

SOLUTION DU PROBLEME N° 115

Les deux dernières phrases de A et de C sont plus importantes que les autres, car elles se répondent l'une l'autre et risquent de se contredire. Si A annonce avec raison que C va dire la vérité, alors C doit être cru quand il annonce que A a menti, ce qui est impossible. A s'est donc trompé, et la dernière phrase de C n'est pas vraie. Pour que ce soit effectivement une contrevérité, il faut qu'une phrase au moins de A soit vraie. Ce ne peut être que la première, et B est coupable.

PIERRE BERLOQUIN.

Le Conseil de l'Europe s'inquiète de la préservation du patrimoine subaquatique

La commission de la culture et de l'éducation du Conseil de l'Europe s'est réunie récemment à Paris pour s'informer des conditions de sauvegarde du patrimoine subaquatique, c'est-à-dire *essentiellement des vestiges archéologiques* ou culturels qui se trouvent sous la mer, surtout à la suite de naufrages et aussi, plus rarement, de variations du niveau relatif de la mer et de la terre ou de l'envasement d'anciennes régions côtières. Des spécialistes de l'archéologie *sous-marine et des questions juridiques* participaient à cette réunion en tant qu'experts.

DEPUIS plus d'un siècle et demi on a commencé à récupérer des œuvres d'art en marbre ou en bronze qu'un naufrage avait précipitées au fond de la mer. Mais l'archéologie sous-marine *ne s'est réellement* développée que récemment, sous l'influence de deux facteurs : d'une part, le scaphandre autonome a permis à l'homme de travailler sous l'eau avec une grande liberté d'action ; d'autre part, l'archéologie ne se limite plus à la « course aux trésors » : elle s'efforce maintenant de rechercher *le moindre vestige, si modeste et si peu spectaculaire soit-il*, de manière à reconstituer l'ensemble d'une époque révolue du point de vue économique, social, humain et culturel (*le Monde* du 31 décembre 1975). Si bien que les experts français, britanniques, italien, norvégien, portugais, israélien, grec, réunis par le Conseil de l'Europe sont tombés d'accord pour insister sur le fait que l'archéologie sous-marine n'existe pas en tant que science indépendante : elle n'est qu'une des branches d'un domaine pluridisciplinaire : l'archéologie.

L'importance des fouilles archéologiques sous-marines semble évidente et pourtant de nombreux archéologues ne le comprennent pas encore. Peu d'entre eux enseignent l'archéologie sous-marine et parfois certains assimilent même leurs collègues qui travaillent sous la mer aux pilleurs d'épaves... En réalité un site archéologique sous-marin, le plus souvent un bateau qui a fait naufrage, doit être considéré (telle Pompei engloutie dans les cendres volcaniques) comme une unité dont chaque partie contribue à étendre les connaissances.

Ainsi la Trinidad Valencera, un des bateaux de l'« invincible Armada » qui, coulée près des rivages irlandais en 1588, a été retrouvée par le City of Derry Aquaclub en 1971 et fouillée sous la direction d'archéologues professionnels. Le navire avait été construit à Venise en 1570. Il était chargé d'objets usuels (gobelets, assiettes, pots, et même un soufflet tout neuf) et des équipements nécessaires à une armée en campagne : canons d'Anvers et de Venise, chariots démontés, éléments de palissades, mousquets, qui n'étaient parfois connus que par des dessins plus ou moins précis de l'époque.

Ainsi le cargo romain coulé près de Giens il y a vingt siècles avec son chargement de plusieurs centaines d'amphores de vin italien. Certaines de celles-ci portaient un cachet au nom de Publius Papus, déjà connu des spécialistes de l'histoire romaine. On y a trouvé aussi des lingots de plomb originaires d'Espagne. La fouille minutieuse — et inachevée — menée par l'Institut d'archéologie méditerranéenne (C.N.R.S. et université de Provence) a permis de dégager une partie de la coque du navire, ce qui a apporté des informations uniques sur la construction navale romaine du premier siècle avant Jésus-Christ.

Conservation et législation

Les techniques de fouille d'un site terrestre et d'un site sous-marin sont très semblables. En revanche, la conservation, après leur repêchage, des objets immergés pendant des siècles nécessite des traitements très particuliers et parfois encore incertains, notamment pour les bois.

L'archéologie sous-marine pose aussi des problèmes juridiques. A qui appartient une épave retrouvée, *bien souvent, par des plongeurs* amateurs ? Comment récompenser ceux-ci en nature ou en espèces ? Qui a le droit de fouiller une épave ? De quelle administration dépendent les vestiges sous-marins ?

Tous les pays européens n'ont pas encore de législation adaptée à ce nouveau domaine des fouilles. La Grande-Bretagne, par exemple, en est toujours à une loi de 1894. Comme l'a déploré M. David Blackman, ancien président du Council for Nautical Archaeology et auteur du rapport présenté à Paris sur les aspects archéologiques de la sauvegarde du patrimoine culturel subaquatique, *cette absence de législation* adaptée risque de favoriser la dispersion aux quatre coins du monde d'une collection unique : une centaine de bronzes grecs rassemblés par l'ambassadeur britannique à Naples, Sir William Hamilton (l'époux de la fameuse lady Hamilton...), et chargés sur le navire *H.M.S. Colossus* qui fit naufrage à la fin du dix-huitième siècle devant les îles Scilly.

La France a créé entre 1961 et 1965 la Direction des recherches archéologiques sous-marines (DRASM) et a interdit, depuis lors, toute fouille « sauvage ». Et pourtant, comme l'a souligné M. Bernard Liou, directeur de la DRASM sur cent trente épaves antiques connues sur les côtes françaises de la Méditerranée, une demi-douzaine tout au plus sont encore intactes.

Le pillage des épaves a été longuement discuté devant les parlementaires européens réunis à Paris. L'appât du gain, le goût des « souvenirs », la difficulté de la surveillance de la mer, la disparité des législations nationales, tout favorise le trafic des vestiges sous-marins et donc le pillage. Les archéologues, qui ont recommandé l'initiation d'étudiants à la plongée, ne contestent pourtant pas l'utilité des plongeurs amateurs qui découvrent effectivement beaucoup de sites, dont l'aide est souvent indispensable et dont certains sont devenus de bon archéologues. Mais il faut informer largement les clubs de plongeurs — et le grand public — de manière à faire comprendre que les prélèvements « sauvages » sont désastreux pour la science. Comme l'a dit plaisamment Mme Francesca Pallares de l'Institut international des études ligures de Bordighera (Italie) le principe de base du plongeur amateur doit être : « *Regarder, ne pas toucher.* »

YVONNE REBEYROL.

UN IMMEUBLE D'UN NOUVEAU GENRE A MADRID

Énergie solaire, chauffage des lampes et... chaleur humaine

UN grand immeuble tout neuf de l'Avenidad del Generalisimo, à Madrid. Rien, si ce n'est peut-être des proportions harmonieuses, ne distingue cet Edificio Ederra des autres buildings de bureaux que l'on voit dans toutes les grandes villes du monde : à l'extérieur, quatre façades revêtues entièrement de panneaux de verre fumé : à l'intérieur, des bureaux paysagés, des bureaux individuels, des salles de réunion. Et pourtant, en construisant cet Edificio Ederra, la société Cristaleria Española (du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson) a réalisé un immeuble d'un type tout à fait nouveau. Dans les dix-huit niveaux situés au-dessus du sol (60 000 mètres cubes en tout), la chaleur à 22 °C en hiver, le rafraîchissement à 25 °C en été résultent du mélange de l'énergie solaire, de la chaleur récupérée sur les installations d'éclairage à intensité réglable et sur les divers moteurs et de la chaleur... humaine dégagée par les quelque quatre cents personnes travaillant dans l'immeuble. Le tout savamment dosé par l'intermédiaire de pompes à chaleur et commandé par un ordinateur.

L'immeuble est occupé depuis quatre mois. On ne peut donc juger maintenant que le fonctionnement hivernal. Et d'après ce que nous ont dit les responsables de Cristaleria Española, celui-ci est satisfaisant, bien que l'hiver qui s'achève n'ait pas été très favorable : pendant les quatre derniers mois, Madrid n'a eu que cinq cent quinze heures d'ensoleillement (contre six cent dix-sept heures en moyenne).

Un bilan total a été fait pour la journée du 1er mars. Ce jour-là le thermomètre a oscillé entre 5 °C et 13 °C ; un soleil voilé s'est montré pendant six heures ; l'installation de chauffage-conditionnement a marché de 7 heures à 19 heures, dispensant 4 400 000 kilocalories (auxquelles il faut ajouter 90 000 kilocalories pour l'eau chaude sanitaire). La fourniture des calories s'est répartie ainsi :

- Electricité du réseau nécessaire au fonctionnement d'une seule des deux pompes à chaleur : 1 240 000 kilocalories ;
- Energie solaire captée par les 2 000 mètres carrés de panneaux solaires occupant la moitié de la hauteur de chaque étage sur les façades est, sud et ouest : 830 000 kilocalories (les panneaux sont camouflés derrière les vitres, ce qui évite à l'immeuble d'avoir l'aspect funèbre caractérisant trop souvent les maisons solaires) ;
- Récupération de la chaleur des installations d'éclairage marchant d'autant plus que la journée a été dans l'ensemble assez sombre : 2 300 000 kilocalories ;
- Chaleur dégagée par les quatre cents personnes présentes dans l'immeuble : 400 000 kilocalories ;
- Chaleur dégagée par les différents moteurs : 650 000 kilocalories.

Au total, le système a donc disposé de 5 200 000 kilocalories et n'en a utilisé que 4 490 000. On a donc mis en réserve, dans un bassin de 500 mètres cubes d'eau situé au pied des cages d'ascenseurs, plus de 1 million de kilocalories. Cette réserve, qui peut être ainsi chauffée à 45 °C, est suffisante pour assurer le chauffage normal de l'immeuble pendant une période de quinze jours consécutifs entièrement dépourvue de soleil. Notons que, d'après les statistiques météorologiques espagnoles couvrant les cent dernières années, Madrid n'a jamais été privée de soleil pendant plus de onze jours consécutifs.

L'Edificio Ederra n'a pas encore fonctionné pendant l'été. Mais les responsables de Cristaleria Española sont optimistes. Pendant la période chaude, l'immeuble aura à sa disposition une bonne source froide : 26 mètres cubes à l'heure d'eau à 16 °C pompée dans un puits profond de 120 mètres creusé sous l'immeuble. Les 500 mètres cubes de la réserve seront alors maintenus à 6 °C grâce aux frigories « fabriquées » par les pompes à chaleur. L'énergie captée par les panneaux solaires sera évacuée vers l'extérieur. La chaleur dégagée par les lampes et les personnes servira en partie à fournir l'eau chaude sanitaire (à 25 °C), l'excédent étant refroidi dans une tour de refroidissement perchée sur le toit de l'immeuble. Pour une température extérieure de 35 °C, on devrait arriver à maintenir la température des bureaux à 25 °C.

Le prix d'un tel système a été de 170 millions de pesetas (10,2 millions de francs), soit 7 % de plus que celui d'une installation classique de chauffage-conditionnement. Mais, comme le reconnaissent les responsables de Cristaleria Española, le siège de la société a été construit en grande partie grâce à des produits et à des techniques fabriqués ou conçus dans des usines et des sociétés du groupe, qui ont, bien entendu, demandé des prix particulièrement avantageux... Quoi qu'il en soit, le coût total de l'immeuble (terrain compris) est estimé à 1,3 milliard de pesetas (approximativement 78 millions de francs) et le surcoût dû à ce système original à 10,2 millions de pesetas (612 000 francs).

Y. R.

LIVRES

Panorama des mathématiques pures

★ **PANORAMA DES MATHÉMATIQUES PURES : LE CHOIX BOURBACHIQUE, par Jean Dieudonné, chez Gauthier-Villars (coll. « Discours de la méthode »), 320 p., 150 F.**

LE développement des mathématiques s'est fortement accéléré depuis le début du siècle, quand la théorie des ensembles, débarrassée de ses paradoxes et munie d'un système cohérent d'axiomes, a donné un fondement solide aux autres théories. Celles-ci ont alors évolué dans des directions divergentes et sécrété des concepts de plus en plus abstraits. Au point que bien des mathématiciens ne s'y reconnaissent plus, et s'avouent incapables, hors de leur spécialité, de suivre les raisonnements de leurs collègues.

L'un des fondateurs du groupe Bourbaki, Jean Dieudonné, a su garder une vue d'ensemble. Son *Panorama* n'englobe pas toutes les mathématiques, et il s'en explique dans l'introduction. Connu pour publier sous ce pseudonyme collectif un *Traité de mathématiques*, le groupe Bourbaki se réunit plusieurs fois par an pour étudier une question précise, et a ainsi abordé quelque cinq cents sujets. Cela définit les mathématiques « bourbachiques » auxquelles se limite l'auteur.

Dans ces limites, l'ouvrage est complet, et chaque théorie est reliée à celles dont elle dérive ainsi qu'aux théories dont elle emprunte des *méthodes ou avec qui elle partage* des concepts. Liaison importante : comme le remarque l'auteur, la mathématique bourbachique est caractérisée par une profonde unité.

Le livre s'adresse à ce qu'il est convenu d'appeler un public averti. Public plus large, cependant, qu'on ne l'attend au premier chef. La profonde connaissance qu'a Jean Dieudonné lui a permis de simplifier considérablement l'exposé des théories, de mettre en valeur les objectifs et la démarche de leurs auteurs. Il y a pour ce livre une lecture, ou première lecture, qui consiste à n'approfondir que les têtes de chapitre pour comprendre ces objectifs et cette démarche — ainsi que les fins de chapitre où l'on trouve, quand elle existe, la relation de la théorie considérée avec les autres sciences. On peut passer plus vite sur le reste, où l'auteur ne peut éviter d'employer un vocabulaire que seuls maîtrisent *les mathématiciens et les étudiants très avancés.*

Rares sont les livres riches qui n'exigent pas un effort de leur lecteur. L'auteur a su réduire ici cet effort à un minimum, encore élevé cependant étant donné le côté ardu de son sujet. Mais, le livre refermé, on y voit nettement plus clair dans le foisonnement des mathématiques du vingtième siècle. — M. A.

I.B.M., UNE MULTINATIONALE RÉGIONALE

★ **I.B.M., UNE MULTINATIONALE REGIONALE, par Henry Bakis, aux Presses universitaires de Grenoble, 205 p., 40 F.**

Beaucoup d'ouvrages ont déjà été consacrés au géant de l'informatique. Celui-ci est centré sur un thème bien précis : l'impact d'une entreprise géante sur les zones où elle installe ses établissements. C'est donc plus un livre de géographie économique et sociale qu'un ouvrage sur l'informatique, bien que les aspects techniques y aient leur place.

L'impact d'I.B.M. apparait original, différent de celui d'une industrie classique. Cela tient à la nature de l'informatique, industrie de matière grise ; cela résulte aussi des méthodes de gestion très particulières de cette multinationale.

Le livre est en trois parties, de volume sensiblement égal. La première décrit la firme. La seconde, la plus intéressante, analyse le choix des lieux d'implantation — l'auteur ne s'est pas limité au seul cadre français — et fait bien apparaître la politique qui a présidé à ces choix. Il ne reste plus qu'à en tirer les conséquences, et à analyser leur impact, qui est finalement plus faible qu'on ne l'imaginerait de prime abord. L'empire I.B.M. ne vit certes pas en autarcie, et le recours à la sous-traitance y est peut-être supérieur à celui d'autres firmes comparables. Mais il est quand même une géographie dans la géographie.

Une encyclopédie de l'univers

★ **LA TERRE, LES EAUX, L'ATMOSPHERE (tome I), chez Gauthier-Villars, 232 p., 75 F.**

Créé en 1795, le Bureau des longitudes publiait, chaque année depuis 1796, un annuaire. Au fil des années, l'annuaire, qui comportait des éphémérides astronomiques et nautiques, des calendriers grégorien, julien et autres, avait considérablement grossi, car il présentait aussi des articles de plus en plus longs sur l'astronomie, la géophysique, la géodésie, la météorologie, la navigation, etc. Il était devenu une véritable encyclopédie, qui chaque année publiait en alternance les sujets relevant du Bureau des longitudes. Mais il était toujours d'un aspect fort austère.

Depuis cette année, la présentation a radicalement changé. Associé à Gauthier-Villars, le Bureau des longitudes publie désormais une *Encyclopédie scientifique de l'univers* sous la forme d'un album illustré de nombreux schémas ou cartes, et remis à jour tous les cinq ans : chacun des cinq volumes (« La terre, les eaux, l'atmosphère », « Le système solaire, les étoiles », « Les galaxies », « La physique », « La Terre et l'homme ») sera publié au rythme d'un par an. Malgré son aspect aéré, *l'Encyclopédie scientifique de l'univers* reste réservée aux lecteurs munis d'un solide bagage scientifique. — Y. R.

Science fiction

LA GUERRE DES INSECTES

Quels sont les insectes qui, en plein océan Indien, dévorent le blé transporté par un cargo norvégien, le *Narvik* ? Pourquoi tous les bateaux ayant touché le port de Yacca, la capitale du Wahdi, où font rage la famine et la guerre civile, reçoivent-ils l'ordre de regagner la pleine mer ? Quels experts ont participé à une réunion secrète convoquée à Genève par le B.O.A. (Bureau omninational de l'alimentation), une des grandes agences de l'ONU ? Pourquoi, à Marseille, un inspecteur de police et un médecin de l'inspection sanitaire du port veulent-ils récupérer un « grillon » donné à une jeune fille par le bosco du *Minerv* ? Qu'y a-t-il dans la petite boîte qui pourrait affamer la moitié de l'Amérique et qu'a subtilisée un truand américano-philippino-grec ? Pourquoi les magasins d'alimentation des pays développés sont-ils pris d'assaut ?

Comme un roman policier

Au fil des pages de *la Guerre des insectes*, toutes ces questions, à peine posées, reçoivent des réponses. Le lecteur sait ce qui se passe. Et pourtant, ce livre de science-fiction est un long suspense et tient en haleine comme le ferait un roman policier. Jean Courtois-Brieux a su, en effet, très intelligemment présenter tous les méandres de son récit. Les événements sont exposés comme indépendamment les uns des autres, mais de l'océan Indien à Genève, de Paris à New-York, de Bergen à Marseille, de Provins à Columbus (Nebraska), ils tissent un récit cohérent où s'entremêlent les multiples fils de l'intrigue.

Est-on sûr au demeurant qu'il s'agisse d'un roman de science-fiction ? On se pose sérieusement la question dans les toutes dernières pages du livre. Et ce n'est pas là le moins inquiétant.

Y. R.

★ LA GUERRE DES INSECTES, *de Jean Courtois-Brieux, Presses de la Cité, 250 p., 38 F.*

L'ACTUALITÉ MÉDICALE

BIBLIOGRAPHIE

Les Mangeurs inégau

VIENT DE PARAI

Le Mond
DOSSIERS ET DOCUMEN
L'ÉCOLOGI
enjeu politiqu

84 PAGES — EN VENTE PARTO

« L'ÉCOLOGIE ALIMENTAIRE » NOUVEAU THÈME DE PRÉVENTION

Parmi les caractéristiques du mode de vie qui apparaissent néfastes pour la santé, l'alimentation vient actuellement au premier plan des préoccupations des médecins. Au cours de ces dernières semaines, plusieurs manifestations ont illustré le développement de ce nouvel intérêt, en même temps qu'elles démontrent l'existence de tendances différentes, voire opposées, dans l'attitude des corps professionnels concernés.

Récemment, la Fondation française pour la nutrition dont le président est le professeur Pierre Royer présentait les résultats d'étude sur le comportement du consommateur française vis-à-vis de son alimentation, révélant en particulier de nombreuses craintes et inquiétudes à l'encontre des produits industrialisés. Au cours de cette manifestation était diffusée une brochure résumant les opinions des Français, résultant d'une enquête de l'INSERM complétée par une étude quantitative par la SOFRES. Dans une seconde partie, cette publication, disponible au siège de la Fondation (1), propose les réponses et conseils de vingt-six spécialistes du monde scientifique et de la consommation.

Quelques jours plus tard, paraissait un livre politique sur le sujet, *les Mangeurs inégaux*, dont les auteurs, le professeur M. Apfelbaum et R. Lepoutre, plaident la cause des différences interindividuelles en matière de risque alimentaire. Une analyse de ce livre est publiée ci-dessus.

La société de nutrition et de diététique de langue française organisait d'autre part une journée d'étude sur « Alimentation de diététique à l'hôpital » qui fut l'occasion, pour de nombreuses diététiciennes, d'exprimer un certain malaise vis-à-vis de la médicalisation de la diététique hospitalière, et surtout, de souligner leur situation administrative difficile. La revendication d'une tarification des actes de diététique, qui permettrait leur remboursement par la Sécurité sociale, fut présentée par les divers groupements professionnels représentatifs.

Le Comité national de l'enfance a, de son côté, souligné les erreurs diététiques de « l'alimentation de l'enfant d'âge scolaire ». Le professeur Lestradet (Paris) a déclaré que « *la tendance à alléger de façon excessive, voire à supprimer le petit déjeuner est certainement une erreur, responsable, chez certains sujets, de la constitution d'une obésité* ».

La ration de protides quotidienne est sans doute supérieure de deux à trois fois à celle des besoins réels. « *Une meilleure éducation diététique en matière de protéines, insistant davantage sur une consommation d'œuf, de poulet, de porc, de poisson ou de légumes frais serait certainement bénéfique...* »

Ces manifestations, dont on peut rapprocher celles qui ont été organisées par le Comité français d'éducation pour la santé, en direction de l'hygiène alimentaire du jeune enfant, témoignent d'un souci croissant de prévention des maladies et des *troubles liés à l'environnement*, dont l'alimentation représente un vecteur particulièrement spectaculaire et répétitif.

Dr J.-F. L.

(1) 71, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Mangeurs inégaux »

La « bouffe » et le pouvoir. Tel aurait pu être le titre de ce livre, dont la richesse des thèses, des faits et des citations fait un ouvrage de base dans la discussion de toute politique sociale.

L'alimentation est évidemment un excellent modèle : par toute l'activité économique qu'elle entraîne, c'est un des meilleurs témoins des choix culturels et politiques des sociétés.

Pour l'individu, la recherche d'une nourriture suffisante se double du besoin de variété, de plaisir, qui fait de l'alimentation un art difficile et galvaudé. Le problème de la nutrition moderne est celui d'une nouvelle rupture de l'équilibre, en faveur de la pléthore cette fois. On mange beaucoup trop dans tous les pays occidentaux industrialisés, et les conséquences sanitaires de cette suralimentation sont très lourdes.

Que faudrait-il décider ? C'est le mode de vie des individus qui est en cause, et le problème est de savoir si des citoyens informés et matures doivent garder dans le domaine de leur santé la responsabilité totale des risques de leurs comportements ou si, au contraire, l'Etat et ses « préventeurs » doivent intervenir pour modifier pour leur bien les aspirations gloutonnes de ses sujets.

Mais la question se complique — et c'est là l'explication du titre de l'ouvrage — par le fait que vis-à-vis de ces risques les hommes ne sont pas égaux. Les auteurs montrent bien que cette inégalité est d'ailleurs double : « *Devant l'offre de nourriture : les penchants des uns sont violents et irrépressibles, alors que ceux des autres peuvent être modérés ; devant les conséquences de la consommation : une même consommation de graisses et de sucres peut entraîner des maladies chez les uns, et pas chez les autres.* »

La réponse de Marian Apfelbaum, *médecin nutritionniste*, et de Raymond Lepoutre, journaliste médical, est claire et courageuse dans un contexte social qui privilégie l'égalitarisme comme l'une des valeurs indiscutables des sociétés avancées : accepter l'inégalité et les différences de chacun face à sa nourriture.

Leur « projet », c'est de laisser à chacun la responsabilité de sa résistance. Une telle entreprise, disent-ils, « *réunit des individus semblablement différents. Elle suppose que les pouvoirs individuels ne se divisent pas contre eux-mêmes* ».

Pour cela, « *l'Etat doit renoncer à incarner en institutions les intérêts des différents groupes, mais doit formuler à l'usage des citoyens les choix politiques qui limitent la liberté alimentaire* ». Non à l'Etat-cuisinier ou diététicien, mais oui aux « *expériences sans modèles* ». Cette position « *humaniste* » à l'égard de la nutrition n'est pas toujours confortable. On n'y trouvera pas de régimes tout préparés ni de conseils d'hygiène de vie. Mais on y trouve bien plus que des recettes : une certaine philosophie de l'homme dans la société, *et du rôle de la société dans la* difficile préservation des biens les plus précieux des hommes, leur santé et leur liberté.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

★ LES MANGEURS INEGAUX, par le professeur Marian Apfelbaum et Raymond Lepoutre. Editions Stock, 282 p., 49 F.

(Lire page 21 notre reportage sur la « foire du mieux vivre ».)

CORRESPONDANCE

Pour un « département des urgences »

Le professeur Maurice Rapin, chef de service, délégué aux urgences, hôpital Henri-Mondor, Créteil, nous écrit :

L'article de Nicolas Beau dénonçant le fonctionnement des urgences à l'Assistance publique, paru dans *le Monde* du 1er mars, fait état de la position prise à cet égard par les internes des hôpitaux de Paris. Il nous paraît, à la lumière de notre expérience, que cet éclairage unique de ce problème laisse dans l'ombre un certain nombre d'autres difficultés qui nécessitent d'être résolues simultanément.

1) L'articulation du service des urgences, de préférence sous forme de département, avec les consultations de polyclinique, les services de médecine interne et de réanimation, permet la prise en charge sans retard de tous les problèmes dont l'éventail s'étend des situations de détresse (5 % des urgences) aux problèmes médicaux les plus banals, y compris la psychiatrie courante (15 % des urgences médicales).

L'implantation aux urgences d'un « service porte » d'hospitalisation, dont la mission est d'accueillir pendant vingt-quatre heures les malades admis en dehors des heures usuelles d'admission des services d'hospitalisation de l'établissement, évite d'encombrer ceux-ci d'un grand nombre de patients dont le problème peut se suffire d'une simple consultation ou d'une hospitalisation courte. Dans notre expérience ce dispositif permet au service des urgences de résoudre le problème de la moitié des consultants d'urgence en médecine et des trois quarts des consultants en chirurgie. Cette solution réduit par ailleurs le risque des conséquences néfastes d'éventuelles erreurs de diagnostic chez les malades non admis.

2) Il est nécessaire de mettre fin à l'insuffisance chronique en postes budgétaires d'infirmières dont les urgences sont dotées. Il importe qu'un chef de service des urgences délégué et responsable s'oppose aux prélèvements d'infirmières trop souvent effectués dans ce secteur sous-administré, pour combler les manques dans les autres secteurs d'hospitalisation.

Le personnel chirurgical doit comporter le nombre d'équipes suffisantes pour répondre aux besoins de l'établissement. Dans un hôpital important, tel l'hôpital Henri-Mondor, trois équipes chirurgicales sont nécessaires. L'une pour la chirurgie viscérale, une seconde pour la chirurgie osseuse et la troisième pour la chirurgie ambulatoire, dont les consultants représentent plus des trois quarts des malades chirurgicaux. Les retards à traiter ces cas (une heure quarante-cinq minutes en moyenne) sont d'autant plus mal ressentis que ces patients devront ensuite regagner leur domicile.

3) Tout doit être mis en œuvre pour raccourcir les délais d'attente excessifs. La résorption de ces retards, sources de plaintes justifiées et répétées, nécessite l'augmentation des moyens dont disposent les services de radiologie où sont effectués les contrôles urgents et l'aménagement de circuits rapides de circulation intérieure des consultants (brancardage).

Centre de soins pour les cas les plus graves, recours pour ceux qui ne peuvent joindre leur médecin et quêtent un environnement technologique rassurant, appui pour le médecin praticien isolé, le service des urgences de l'hôpital doit être le lien que chacun appelle entre médecine hospitalière et médecine extra-hospitalière.

La « fonctionnarisation » des médecins ruraux

Le docteur Gérard Blès, secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français, nous écrit, à propos des résultats d'une enquête « syndicale » qui concluait à l'acceptation de la fonctionnarisation par 70 % des médecins ruraux (le Monde du 2 mars) :

Cette enquête, effectuée sous la responsabilité d'un organisme non représentatif (1) et ne pouvant répondre que d'une très petite partie des médecins ruraux, a été effectuée dans des conditions ne correspondant en rien aux méthodes rigoureuses d'un sondage véritable.

Les chiffres produits n'ont donc pas de validité statistique.

Ce mouvement d'humeur constitue néanmoins un reflet de l'important malaise qui se développe chez les praticiens ruraux, non pas pour des honoraires dont la valeur conventionnelle nationale est la même pour tous, mais en raison des conditions spécifiques d'exercice qui sont les leurs et qu'ils estiment mal prises en compte par les caisses d'assurance-maladie comme par le gouvernement.

Les médecins ruraux, pour le plus grand nombre, entendent se battre pour préserver le mode d'exercice qu'ils ont choisi. Encore faudrait-il qu'on ne fasse pas tout pour les en écœurer, et les provoquer à n'importe quels renoncements...

(1) L'enquête mise en cause par le docteur Blès a été organisée par le Syndicat national de la médecine rurale, à partir d'un questionnaire envoyé à ses adhérents. Quatre cents réponses environ auraient été reçues, dont 70 % exprimaient des préférences en faveur d'une fonctionnarisation, à condition que le salaire mensuel garanti soit de 10 000 F.

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

Téhéran : capitale sans mémoire

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Téhéran. — Est-ce encore une ville ? Sans monuments, sans âme et « sans mémoire » (1), la flaque urbaine qui, de Shemiran à Rey, mange désormais les dernières pentes du Damâvan (6 000 mètres d'altitude) n'invite plus qu'à une seule catégorie de réflexes : l'effarement. Personne aujourd'hui ne vous parlera du monstre-Téhéran de l'après-pétrole sans une gêne catastrophée. Plus vite que nulle part ailleurs, sur ces hauteurs privilégiées de Shemiran (le Neuilly iranien) d'où l'on embrasse l'étendue du désastre, les vieilles malédictions de la Bible viennent sur les lèvres. *« Condamnée à l'errance sans fin, Caïn a inventé la ville comme un substitut de l'Eden. Caïn et sa postérité. C'est pourquoi les villes sont maudites. (...) Car elles sont liées à l'aridité sans borne, à la puissance, c'est-à-dire à la guerre* (2). »

On verra que dans l'Iran moderne, déchiré entre les rêves impériaux de puissance mécanique et le grand refus religieux, cet Iran dont la capitale est justement la caricature, les condamnations bibliques prennent tout leur sens. Mais quoi ? Des heures de « promenade » asphyxiée dans cette métropole anonyme ; des journées de piétinement dans des embouteillages délirants qui paraissent croître plus vite que les avenues, rocades et autoroutes que l'on perce pourtant ou qu'on élargit sans cesse ; des matinées assourdissantes dans ce chantier énorme hérissé de grues et de carcasses métalliques... Faut-il décrire encore un spectacle que la démesure ne sauve même plus de la banalité moderne ?

Le propre de cette « constellation urbaine » de 4,5 millions d'habitants, qui n'est pas vraiment iranienne ni non plus citadine (au sens noble du terme), c'est sans doute que chacun des chapitres habituels du gigantisme urbain s'y trouve comme statistiquement exagéré. Et pas n'importe comment : d'une façon qui exprime au contraire, dans la brique et le béton, toutes les audaces, les vertiges, les ambitions d'un régime. Vertige de grandeur, de modernité, d'occidentalisation...

La soudaineté de cette enflure est à l'image du nouveau destin de l'Iran, catapulté par-dessus les siècles grâce au pactole pétrolier. Juste avant la dernière guerre, Téhéran comptait encore moins de 500 000 habitants. Sa population a décuplé en un quart de siècle. Il en fut à peu près de même pour sa superficie, passé de 30 kilomètres carrés, en 1941, à 300 aujourd'hui ! Fondée au dix-huitième siècle à partir d'un village satellite de l'ancienne capitale (Rey), Téhéran, ville sans industrie ni ressources propres, a brusquement accueilli après la guerre la population — déracinée — de l'exode rural. Et ce mouvement a pris au cours des dix dernières années l'allure d'une ruée désordonnée.

Ruée est bien le mot, puisque nul plan, nul dessein organisé n'a présidé à cette croissance, sinon un culte sauvage de l'enrichissement. « *Téhéran a surtout été une énorme machine à fabriquer de la rente foncière* », murmure un chercheur de l'université. La spéculation, ici, a atteint au délire et, très concrètement, la ville a grandi selon les axes du plus grand profit. En gros, dans cette ville établie sur une pente nord-sud et soumise à de rudes amplitudes de climat, l'argent est allé vers les fraîcheurs du nord, tandis que la pauvreté s'installait dans les poussières du sud. Dans les deux cas, avec frénésie... Il fut un temps, pas très éloigné, où les villas du nord, en nombre insuffisant, se louaient 35 000 F par mois, où le prix du terrain pouvait décupler en quelques années. Aujourd'hui encore la fièvre bâtisseuse et mercantile conduit, malgré la pénurie de logements, à démolir des immeubles quasiment neufs pour gagner quelques étages de plus. Et quelques millions de tomans (3).

Une folle spéculation

Rien d'étonnant si Téhéran, aujourd'hui, offre le spectacle saisissant d'un vaste « escalier » sociologique qui, du nord au sud, échelonne crûment les classes sociales. Au nord, les derniers jardins, les villas mirobolantes (et souvent du plus mauvais goût), palais néo-akénides ou temples grecs... Au sud, au-delà du bazar, où battait jadis le cœur de la ville, les entassements plébéiens sur des terrains souvent insalubres voués aux touffeurs empoisonnées et aux inondations. Pour parfaire la caricature, les égouts à ciel ouvert — les seuls que possède la ville — déferlent eux aussi suivant la même pente et noient donc le sud sous les rejets et les pollutions du nord. Cruel symbole !

Le grand paradoxe du régime iranien — autocratique en matière politique, archi-libéral, voire impuissant (ou volontairement laxiste), en matière économique — a produit ses pires effets à Téhéran. Les tentatives tardives de l'État pour juguler cette folle spéculation se sont longtemps heurtées à tout un appareil de lois et de traditions protégeant la liberté des « affaires ». La règle du *sar-qefli* (« pas-de-porte »), par exemple, interdit pratiquement d'exproprier un commerçant pour cause d'utilité publique. Nombre de projets d'urbanisme ont ainsi buté sur l'inflexibilité d'un tout petit propriétaire d'échoppe. Un vaste programme de rénovation dans le quartier central d'Oud-Ladjal traîne depuis vingt-cinq ans à cause de cela. Il faudrait aujourd'hui 13 milliards de dollars pour acheter les terrains !

Au sud de la ville, récemment encore, le gouvernement n'a pu faire respecter les interdictions de construire qu'il avait édictées pour freiner la croissance sauvage. Des maçons clandestins, payés 5 000 rials pour quelques heures de travail, bâtissaient la nuit les cabanes que la police démolissait le jour. Au mois d'août 1977, il y eut des affrontements, un mort, des manifestations virant à l'émeute politique, jusqu'à ce que la municipalité cède.

Les mêmes carences de l'autorité publique expliquent largement le destin malheureux du seul schéma directeur qui avait été conçu à grands frais voici douze ans avec le concours d'un urbanisme américain, M. Victor Gruen. Il prévoyait notamment des terrains à vocation collective réservés à des ministères (éducation, par exemple), des espaces verts, des hôpitaux. Faute d'argent pour acheter les sols — et parfois au prix de quelques corruptions. — les ministères ont peu à peu accordé les permis de construire vidant rapidement de son contenu un plan directeur aujourd'hui *« en cours de révision »*. La spéculation, en revanche, ne s'est guère ralentie, même si des projets de loi sont à l'étude depuis deux mois qui donneraient enfin à l'administration les moyens juridiques qui lui font défaut. Au cours des trois dernières années, les prix immobiliers ont doublé à Téhéran, et la capitale concentre désormais — si l'on excepte le pétrole — 60 % de la valeur ajoutée iranienne. Inutile, enfin, de s'étendre sur la disparition rapide des espaces verts et des moindres zones « gratuites ». Sur les cinquante parcs — *somptueux, dit-on* — que comptait Téhéran, il n'en reste que quelques-uns, entourant généralement les ambassades privilégiées.

S'étonnera-t-on, dans ces conditions, si tous les équipements collectifs nécessaires à une grande métropole ont été quasiment « oubliés », le tout-à-l'égout n'est encore qu'un projet, et on estime qu'il faudra vingt-cinq ans pour le réaliser. L'eau potable risque de manquer assez vite, et le troisième barrage en construction au-dessus de la capitale n'assurera, avec les deux autres existant déjà, la consommation que pour cinq millions d'habitants. Au-delà, la pénurie menace. La ville ne compte en tout et pour tout que 27 000 autobus (dont les deux tiers seulement sont en service) et 13 000 taxis collectifs, face aux 800 000 voitures particulières, dont le nombre augmente désormais de 100 000 chaque année. Cette insuffisance désastreuse des transports publics dans une ville dont l'étendue rend indispensable l'usage de l'automobile a favorisé une industrie prospère : celle des taxis clandestins. Selon les services d'urbanisme de la municipalité, leur nombre atteindrait 20 000, et la police s'efforce depuis peu, de réprimer leur activité — trois mille amendes ont été dressées à leur encontre au cours du seul mois de janvier.

La pollution dans certains quartiers du sud où sont installées quelques industries (briqueteries, notamment) atteint dix fois les cotes d'alerte américaines. Seul chapitre rassurant de ce bilan catastrophique : la criminalité, qui est ordinairement inséparable du gigantisme urbain, demeure assez réduite. On signale pourtant depuis peu un développement du racket automobile sur les autoroutes périphériques que l'on vous dissuade, parfois, d'emprunter à la nuit tombée.

Détail singulier, l'engouement pour le « développement à l'occidentale » et les mirages de prospérité ont été si forte en Iran que c'est seulement à une date très récente qu'on a pris conscience du problème explosif qu'allait poser Téhéran. Les experts de la municipalité eux-mêmes confessent qu'il y a cinq ans seulement que la gravité du péril urbain est apparue. Et c'est plus récemment encore que l'opinion a commencé à y être sensibilisée. Aujourd'hui certes, la presse s'étend à longueur de colonnes sur les difficultés cauchemardesques de la circulation ; sur la pollution ou le ravitaillement en eau potable. Mais c'est de manière beaucoup plus discrète qu'à l'Université ou dans les administrations spécialisées on « découvre » les conséquences plus profondes d'une croissance urbaine aussi désordonnée.

« Toute une population s'est, en fait, marginalisée à Téhéran, explique un universitaire. *Il y a ici plusieurs dizaines de milliers de petits vendeurs des rues en état de quasi-chômage. Les déracinés, les couches sociales inadaptées se sont accumulées dans la capitale, attirées par un mode de vie qui leur semblait enviable. En outre, le tissu urbain lui-même s'est déchiré. La ville qui autrefois dépendait du bazar a éclaté en noyaux autonomes, indépendants. Il y a eu rupture complète de la relation entre le citadin et la cité. »*

Sur ce dernier point, il peut sembler superflu — ou saugrenu — d'évoquer l'absence de démocratie en Iran. Le cas particulier de Téhéran mérite cependant d'être cité pour ce qu'il symbolise. La ville est théoriquement administrée par un conseil municipal de trente membres élus au suffrage direct pour cinq ans. Aux dernières élections, et pour 4,5 millions d'habitants, on a compté un peu moins de 45 000 votants ! Un projet de loi est en préparation qui prévoit une municipalité élue dans chacun des douze arrondissements de la ville. Changera-t-il grand-chose à cette absence spectaculaire du citoyen ? La dimension politique du « problème-Téhéran », en tout cas, est désormais perçue et l'on reconnaît volontiers que la situation de la capitale est devenue aussi dangereuse qu'un baril de poudre. Pour tardifs qu'ils soient, les efforts du régime tendant à se saisir enfin vraiment du problème paraissent donc réels.

Des mesures de freinage ont été prises récemment sous l'égide du Conseil de développement et dans le cadre du VIe plan : décentralisation, limitation autoritaire de l'accumulation industrielle dans la capitale, lutte contre la spéculation, etc. En 1977, un recensement limité a permis d'enregistrer — pour la première fois — un léger déclin de la croissance de Téhéran. Officiellement, le pouvoir entend limiter à 5,5 millions la population future de la ville. En fait, les services municipaux, plus réalistes, prévoient que dans quinze ans la population variera de 6,7 (hypothèse faible) à 9,1 millions (hypothèse forte).

« *Le problème*, dit-on à la mairie, *c'est que les mesures de freinage n'auront des effets qu'à long terme. Difficile donc d'en évaluer l'efficacité. Pour l'instant tous les projets et les plans que nous avions mis au point ont été dépassés au fur et à mesure.* »

Des stratégies en tout cas sont maintenant élaborées, des hypothèses de croissance et des axes prioritaires de développement définis à échéance de cinq, quinze ou vingt-cinq ans. Auront-ils un effet quelconque sur une évolution qui paraît, par bien des côtés, « irrattrapable » ? Inaugureront-ils enfin une politique urbaine conséquente, c'est-à-dire courageuse ? Quelques indices inclinent plutôt au scepticisme. L'ensemble des grands projets d'ores et déjà en chantier témoignent, par exemple, d'une conception discutable des priorités. Autrement dit, les soucis de prestige et le vieux « complexe pharaonique » paraissent encore l'emporter sur toute autre considération.

Une « pyramide » impériale

C'est le cas du nouveau centre prestigieux de Shahestan, que le régime veut édifier sur l'un des derniers espaces libres de l'agglomération. Mis au point par une société d'études britannique, il doit doter Téhéran d'une sorte de « Brasilia » futuriste, regroupant sur 550 hectares les ministères, les grandes banques, des édifices publics et dix mille logements. Les perspectives ouvertes par la grande avenue centrale seront comparables, si l'on en croit les maquettes (et l'allusion est révélatrice d'un état d'esprit), à celles des Champs-Elysées et des Tuileries. Les architectes avaient prévu des travaux s'échelonnant sur vingt-cinq années. Le chah, pressé, a exigé qu'ils soient terminés en moins de quatorze ans, pour multiplier ses chances de pouvoir contempler un jour cette somptuosité du règne. Il en coûtera plusieurs milliards de dollars, et certains fonctionnaires ne se privent pas de mettre directement *en doute* l'utilité d'une telle « pyramide » impériale.

Il en va de même pour le futur métro de Téhéran, construit en collaboration avec la France. Le tracé nord-sud de la première ligne a été précisément choisi en fonction du futur quartier de Shahestan et suscite des critiques parfois irrespectueuses.

Les habitudes prises il y a quelques années, à une époque où l'Iran multimilliardaire se croyait définitivement affranchi de toute contrainte financière, pèsent encore, il est vrai, sur les choix d'aujourd'hui. Or, à propos de Téhéran, mieux encore que dans les autres domaines, on réalise maintenant que les revenus du pays ne sont plus en rapport avec d'aussi folles ambitions. Quelques chiffres en fourniront la preuve. Du métro aux égouts, en passant par l'alimentation en eau potable, la voirie et les nouveaux logements, on ne compte pas moins de soixante-quinze grands projets jugés indispensables pour éviter — dans un délai de quinze ans — le naufrage de la capitale. Or leur réalisation, telle qu'elle est chiffrée actuellement, coûterait 200 milliards de francs. Pour la seule ville de Téhéran ! Et pour parer au plus pressé !

Cette progression géométrique des « coûts de développement », plus rapide en tout état de cause que celle des ressources pétrolières, trouve dans l'insoluble « équation de Téhéran » son illustration la plus caricaturale. Et la plus inquiétante. Il est beaucoup plus difficile — et coûteux — qu'on ne le croit à un pays sous-développé subitement enrichi de singer les modèles occidentaux de développement « libéral ». Les rêves américains du chah, que l'on doit aujourd'hui réviser en baisse, butent sur ce type d'obstacle. Téhéran, avec ses bruits, ses tumultes, son anarchie urbaine et ses plans de sauvetage vertigineux, n'en est que l'image superlative.

« *Le problème de Téhéran,* reconnaît un fonctionnaire municipal, *c'est un peu celui de l'économie nationale. Comment parvenir à freiner la croissance d'une telle ville sans compromettre celle de la production ?* »

Autrement dit, comment freiner, tant qu'il en est encore temps, sans provoquer d'explosion incontrôlable. Tel est aujourd'hui le problème iranien par excellence.

(1) L'expression est de Mme Aminè Pakravan (*le Vieux Téhéran*, 1951).
(2) Jean Sullivan (*Matinales*).
(3) 1 toman = 10 rials ; 1 rial vaut environ 0,07 F.

SHEMIRAN — TAJRISH — KAN — STADE — TÉHÉRAN — TÉHÉRAN PARS — Shahreza — AÉROPORT — AÉROPORT DE MEHRABAD — BAZAR — GARE — AÉROPORT MILITAIRE — REY — 3800 — 1711 — 1535A

Première enceinte de Téhéran

Premier agrandissement de la ville en 1870

TÉHÉRAN — IRAN

Projets d'extension de la ville à l'est et à l'ouest (300 000 hab. chacun)

Projet de nouveau centre moderne de Shahestan (Quartier des Rois)

0 kilomètres 5

L'AVENTURE AU VOLANT

Téhéran est une si grande ville qu'il est rare de pouvoir s'y déplacer à pied. Les transports en commun étant inexistants, si l'on excepte quelques autobus bondés, à la destination incertaine, il faut bien se résoudre à conduire. Mais les coutumes iraniennes en la matière sont pour le moins déconcertantes.

Il convient d'abord de ne considérer la signalisation — feux rouges, sens interdits, lignes continues — que comme purement indicative le jour, et sans objet la nuit. Tourner à contresens autour d'une place du type de celle de l'Etoile est habituel, faire demi-tour au milieu d'une avenue est normal. Une excellente maîtrise de la marche arrière est indispensable : elle sert à remonter les rues à sens unique et à se dégager des autoroutes embouteillées. Si, sur un boulevard, la grande majorité des voitures roulent dans la même direction, on n'hésitera pas à prélever une voie supplémentaire sur l'autre moitié de la chaussée. Dans les cas extrêmes — les sorties du week-end. — ce système permet de faire rouler sur une route ordinaire, aux portes de la ville, cinq files de voitures dans le même sens : trois sur la chaussée, une sur chaque bas-côté. Motos et cyclomoteurs, naturellement, ne sont assujettis à aucun code de la route. Quelles que soient les circonstances, il ne faut pas s'inquiéter des policiers qui flânent à chaque carrefour : ils ne sont visiblement pas concernés.

Les règles du comportement automobile font donc de chaque déplacement une expérience inoubliable. Mais il ne faudrait pas négliger les quelques trouvailles qui ajoutent encore un peu de piquant à l'aventure. La durée aléatoire des feux de circulation en est une. Les rues « à sens unique alternatif » changent de sens au milieu de la journée, afin de suivre les tendances du trafic. L'idée peut sembler bonne, mais il vaut mieux éviter de se trouver dans les environs à l'heure du changement... Et un problème sérieux se pose quand une voiture, garée le long du trottoir le matin, veut repartir l'après-midi. Se garer le long du trottoir, d'ailleurs, n'est pas toujours une entreprise sans danger. L'évacuation des eaux de pluie se fait par des petits canaux à ciel ouvert, de section carrée de 50 cm de côté environ, dénommés « djoub ». Ces djoubs longent la chaussée, mais n'en sont que très rarement séparés par un petit muret : aussi est-il facile d'y faire tomber une roue de sa voiture, notamment pendant l'hiver, quand une épaisse couche de neige masque la présence du djoub.

Des causes spectaculaires d'embouteillage

Les taxis collectifs, de leur côté, ne contribuent pas à améliorer la circulation : au moindre signe d'un piéton, ils s'arrêtent net, bloquant une file de voitures. Ce n'est qu'un moindre mal, leur couleur orange les rendant facilement repérables par les autres automobilistes qui savent, en principe, à quoi s'en tenir.

La plus spectaculaire cause d'embouteillage reste cependant l'absence de procédure de constat à l'amiable : dans une ville où les accrochages sont, naturellement, innombrables, il est fréquent de voir un grand carrefour bloqué par deux voitures arrêtées au milieu, pendant la demi-heure nécessaire à ce que la police vienne « constater » le bris d'un clignotant. Sans doute y a-t-il dans le monde de nombreuses villes où la circulation s'effectue dans des conditions semblables ; peut-être, cependant, n'y en a-t-il pas beaucoup où l'on puisse voir une ambulance, feux allumés, sirène hurlante, bloquée à un carrefour, le feu étant vert pour elle, par la file ininterrompue des voitures brûlant le feu rouge...

Les particularités de Téhéran et de ses conducteurs font donc échapper les déplacements quotidiens à la routine morne et ennuyeuse qui est la leur à Genève ou à Oslo. Il semble que certains esprits chagrins s'en inquiètent et veuillent ôter à la circulation dans la capitale le caractère imprévu, et aventureux, qui lui est si typique. La dernière initiative en la matière vient d'un speaker de la radio qui, sans explications, a ordonné un matin à 7 h. 45, aux automobilistes, d'allumer et d'éteindre leurs feux de position tous ensemble. Les conducteurs, perplexes, s'étaient exécutés, il a poursuivi : « *Si vous pouvez coordonner vos actions si facilement, pourquoi ne pouvez-vous tous conduire en harmonie ?* »

En attendant cette harmonie aléatoire, le moindre déplacement peut prendre entre une demi-heure et deux heures, selon les circonstances : la pluie, par exemple, paralyse la ville. Si l'on ajoute à cela les difficultés pour se garer et celles pour s'orienter — les noms de rues changeant fréquemment, — on comprendra que de nombreuses personnes, étrangères et iraniennes, cherchent à limiter leurs déplacements et à traiter leurs affaires par téléphone.

LAURENT CAYSEAU.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.








Le Monde

Modes du temps

Clin d'œil

Ras-le-bol

LA mode masculine des cheveux longs est, paraît-il, révolue. On coupe, on raccourcit, on étague. Oreilles dégagées, nuque dégradée, tempes plates et courtes, tels seraient les nouveaux canons que les maîtres en art capillaire entendent nous imposer, histoire de se dégourdir les ciseaux.

Désormais, sans aller jusqu'à l'aridité du style punk — terme aimable qui peut signifier, suivant le contexte, tête de lard, face de rat, novice, toquard ou champignon sec, — on se coiffera sinon comme les vaillants *« marines »* de l'armée des Etats-Unis, du moins comme les élèves des pensionnats d'avant-guerre, du temps où les curés portaient soutane et ne tutoyaient pas leurs évêques.

Si les maîtres coiffeurs se préparent à faire aux uns la tête de Titus, à d'autres celle du Eric von Stroheim de *la Grande Illusion*, dans nos campagnes, on en revient, paraît-il, déjà à la fameuse coupe dite « au bol », chère aux figaros ruraux capables de faucher une chevelure comme un champ de luzerne.

« Comme toujours, m'a dit Vincent, premier coiffeur de Xavier qui tient, 15, rue Duphot, un salon où l'on réalise pour hommes et femmes, et sans mise en scène tapageuse, des coiffures seyantes et distinguées, *il faut se garder de toute exagération. Les cheveux longs n'allaient pas à tout le monde. Les Français — qui ont souvent le visage rond, alors que les Anglo-Saxons l'ont plus fréquemment allongé — n'étaient pas souvent avantagés par des coiffures trop fournies. Le retour à une longueur raisonnable permettra peut-être aux coiffeurs soucieux de l'élégance et du confort de leurs clients de proposer à ceux-ci des coupes mieux adaptées à leur faciès. »*

Il est certain que cette évolution de la mode peut, du point de vue de la statistique, arranger bien des gens auxquels une opulente chevelure allait comme une perruque Louis XV à un nageur de 100 mètres. Ces sexagénaires dans le vent, par exemple, qui cultivent encore sur la périphérie de leur crâne chauve des mèches exténuées et jaunissantes, cesseront peut-être de ressembler à de vieilles chaisières négligées.

Quant aux amateurs de favoris épais, qui se donnaient sans le savoir des allures de flibustiers de la Barbade, de majordomes de Feydeau ou de descendants des Ténardier, ils redécouvriront dans leur miroir les lignes de leur vrai visage. Pommettes libérées, maxillaires indiquant l'énergie ou le renoncement, oreilles fines ou en feuilles de chou, composeront à nouveau des personnalités trop longtemps dissimulées.

On est cependant en droit, devant les conséquences de cette petite tempête sur les crânes, de se poser une question : que va-t-on faire de ces cheveux de toutes teintes qui, dans les mois à venir, vont tomber sous les ciseaux inspirés des coiffeurs ?

Ne pourrait-on pas, à une époque où la balance du commerce extérieur supporte mal le fléau de l'inflation, vendre le produit de ces tontes aux fabricants de perruques, qui dépensent, paraît-il, quantité de devises pour acquérir des scalps asiates ?

Autrefois, en France, les colporteurs-coupeurs de cheveux, auxiliaires patentés des perruquiers, parcouraient nos campagnes pour convaincre les femmes de céder leur chignon contre des chemises en pilou ou des corsages en zénana. Bon an, mal an, la Bretagne — c'est une statistique parue dans *le Musée universel* de 1878 qui l'indique — donnait 10 000 kilos de cheveux ; la Basse-Normandie, 8 000 kilos ; l'Auvergne et le Haut-Languedoc, 4 000 kilos ; la France, au total, 32 000 kilos. Dans les hôpitaux de Paris, des infirmiers, soudoyés par les perruquiers, coupaient les cheveux des morts et l'on trouvait même parfois, en embuscade dans les beaux quartiers, des voyous, émules du *Dernier des Mohicans* et chasseurs de chevelures, qui tranchaient les nattes des demoiselles en promenade.

Il y a peut-être là matière pour notre économie alanguie à de nouveaux débouchés. Et ce ne serait pas la première fois qu'on adopterait une solution tirée par les cheveux.

MAURICE DENUZIÈRE.

Peintures en ville

Avec le mur pour toile de fond



« SI j'habitais devant un mur, j'aimerais le dépasser, alors j'ai peint un escalier », explique Yahel Rabinowitz à propos de sa dernière œuvre, un pignon décoré rue Amelot, dans le onzième arrondissement. Le constructeur d'un nouvel immeuble d'appartements, séparé par un couloir étroit d'un pignon-barrière, lui a demandé de « faire vivre » ce mur aveugle. Le peintre a dessiné une perspective d'escalier, un groupe de personnages qui l'escaladent et quelques fausses fenêtres.*

Yahel Rabinowitz est un artiste artisan. Dans son atelier, une petite maison au fin fond du quinzième, il dessine une maquette très précise de son prochain mur : des oiseaux sur un quadrillage bleu mis en relief par un effet de caissons. « Chaque fois, je fais une sérigraphie que je donne aux clients et à ceux qui participent au chantier. » L'œuvre est d'abord sur le mur. Yahel Rabinowitz n'est pas un peintre de chevalet. C'est un artisan qui réalise lui-même son projet, quelquefois avec l'aide de compagnons quand le travail est trop important. Ce fut le cas pour le central téléphonique Montsouris, dans le treizième : 7 tonnes de peinture, 10 000 mètres carrés à couvrir.

Ils étaient sept sur le chantier, réalisé en deux fois, en 1975 et en 1976. Aujourd'hui, de belles envolées d'oiseaux jaunes — ce mur est « fait pour être vu de loin » — sur un fond de vert dégradé. L'artiste aime les couleurs franches, violentes parfois. Et les dessins nets. Une nature stylisée, qui rentre en ville par artifice : des buissons, des arbustes, des nuages, des silhouettes d'oiseaux, d'animaux, d'enfants.

La technique : un gabarit en carton qui permet de reproduire, de juxtaposer, de superposer des silhouettes identiques et de donner sans trop de mal la vision de la foule, de la forêt, de la nuée. Parfois, le décor inventé par le peintre rappelle ces grandes publicités qu'on peignait autrefois sur les murs-pignons et dont certaines, aux couleurs délavées, appellent encore à acheter des produits qui, peut-être, n'existent plus. Parfois, c'est un clin d'œil gai et faussement naïf aux passants, aux voisins d'en face. Comme le décor bleu — arc-en-ciel — et nuages de ce pavillon de Saint-Mandé.

Parmi les clients de Yahel Rabinowitz, beaucoup *de commerçants : des grandes surfaces qui cherchent à camoufler la tristesse de leurs magasins-hangars par les soleils tournants du peintre ; beaucoup de petites boutiques aussi, comme la librairie L'Echappée belle dans le cinquième arrondissement, ou une blanchisserie, qui veulent utiliser astucieusement leur parcelle de façade et se faire remarquer autrement que par le clinquant du plastique et de l'acier.*

Pour peindre un mur autrement qu'en beige ou en gris, l'autorisation spéciale n'est d'ailleurs exigée qu'au-dessus de 7 mètres de façade du commerce. « Il y a quelques années, l'administration était très réticente, *rappelle Yachel Rabinowitz.* Aujourd'hui, elle est plus compréhensive. *» La mode a pris.* « J'avais peint une boutique au coin des rues de Gergovie et de l'Ouest, dans le quatorzième. Un jour, les voisins ont continué dans le même style. »

Plus tristes que la rue, il y a les usines. Yachel Rabinowitz a illustré celle de Renault à Douvrin ; les rares blocs de maçonnerie dans les salles de machines ont été décorés de silhouettes stylisées plutôt perçues comme des taches de couleur.

Combien coûtent la couleur et l'imagination ? « Ce qui est cher, *assure Yahel Rabinowitz,* c'est la préparation du mur, l'assainissement, l'échafaudage, qu'il faut faire de toute façon. Et même encore avec plus de soin si l'on doit peindre en blanc ou en beige. Donc, je réalise au même prix que l'entreprise ; mon travail de création, les frais de maquette sont payés au temps passé, ce qui représente de 8 000 à 20 000 francs jusqu'à 1 000 mètres carrés. La réalisation coûte environ de 45 à 55 francs le mètre carré. Bien sûr, *la peinture blanche serait* un moins chère : 7 à 8 francs le kilo au lieu de 10 pour la couleur. »

Yahel Rabinowitz a commencé à dessiner ses rêves sur les murs avant que ce soit la mode. « En 1962, j'étais près de Genève. On me disait que j'étais mégalomane, que je voulais peindre le ciel. » *Quel peintre en bâtiment n'en n'a pas rêvé un jour ?*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

A LA BASTILLE, LE « MARCHÉ DU MIEUX-VIVRE »

Plus simplement, plus près de la nature

SOLEIL printanier pour l'ouverture de *« Marjolaine 78, le marché du Mieux-Vivre »* qui annonce son titre en lettres vertes sur la façade de l'ancienne gare de la Bastille. La manifestation est organisée par Nature et Progrès, une association qui groupe en France cinq mille agriculteurs biologiques. Ceux-ci pratiquent la culture et l'élevage sans traitement ni conservation chimiques.

Cette année, les organisateurs de *« Marjolaine »* ont voulu souligner leur manifestation par une action : la récupération des vieux papiers est organisée devant la gare par l'ANRED, agence pour la récupération et l'élimination des déchets. En échange de 4 kilos, on reçoit un bloc de cent pages de papier recyclé. *« Je trouve l'idée formidable »,* dit Katia Khanas, dix-sept ans, militante des Amis de la terre et ardente avocate de la protection des baleines. *« Ça va toucher plein de gens et ils vont voir un peu les problèmes que pose le gaspillage. »*

« Mieux vivre », pour les adhérents de Nature et Progrès, c'est vivre plus simplement et plus près de la nature. C'est bien entendu se nourrir d'aliments biologiques, mais c'est surtout établir une autre relation avec ce qui nous entoure. C'est regarder pousser une plante, sentir ce dont elle a besoin pour se développer. Les choses ne sont plus considérées comme des objets de jouissance ou de rendement. Un échange naît avec le monde vivant.

On peut donc regretter que cette approche sensible de la vie soit devenue le « marché du mieux-vivre ». *« Si nous voulons faire progresser la cause de l'agriculture biologique*, répondent les responsables de l'association, *si nous voulons toucher de plus en plus de monde, nous sommes obligés d'utiliser les structures de la société dans laquelle nous vivons. »*

Sous le grand chapiteau, la kermesse bat son plein. On constate que la nature s'est fait ces derniers temps beaucoup d'amis. L'artisan, qui travaille de ses mains, figure en bonne place. Tisserand, sabotier qui façonne les sabots, ces chaussures paysannes, pâtissier, qui, lui aussi, fait état de sa pâtisserie artisanale. Artisanat donc et matières naturelles : laine vraie, cuir véritable, pur beurre. Les plantes n'ont pas non plus manqué le rendez-vous. Un confiseur vante avec dynamisme ses bonbons *« anti-coup de pompe »* au miel et à la tisane. Deux des quatre éléments sont invoqués. Une dame auvergnate se réclame de l'eau de pluie avec laquelle sont fabriqués ses produits de beauté. Un exposant a préféré purifier l'air. L'appareil qu'il vend contribue à l'*« aromathérapie d'ambiance »* en diffusant des effluves d'essence aromatique. Son voisin a misé sur la vapeur. Il commercialise un « vapo-masque », hydratant et inhalateur, dont on se sert comme un face-à-main. Santé du visage et bien-être des pieds : un tapis en boules de bois aide à la « podoréflexologie », gymnastique de la voûte plantaire.

D'autres voix plus désintéressées se font entendre. Celle du yoga. Une musique indienne s'élève sur le stand très vénérable Kangyur Rinpoche. Celles du comité antitabagisme. Celle aussi de l'« Affranchi », une association qui propose des utilisations domestiques de l'énergie solaire et éolienne. Un cri d'alarme retentit enfin, celui des producteurs du sel de Guérande : *« Accepter la rocade de La Baule, c'est accepter le démantèlement du marais salant. »*

Les algues marines

Le président de « Pévèle-nature », une association écologique du Nord, est venu avec ses adhérents. *« J'ai un petit terrain*, dit-il, *que j'engraisse avec des algues marines et du fumier de cheval et je viens ici pour prendre l'avis des agriculteurs biologiques. »* Même démarche pour ce jeune père de famille qui a un jardin dans la Creuse. Sur son stand, la coopérative Cérès fournit des graines et engrais garantis sans pesticides à tous les jardiniers.

Une dame fait son marché ici tous les ans. *« On peut être rassuré*, dit-elle, *les agriculteurs biologistes sont très surveillés parce que ça embête les autres. »* Cette année, Nature et Progrès met en place un contrôle supplémentaire sous forme d'un label « trois étoiles », certifiant que le produit est 100 % biologique. L'association vend en outre à « Marjolaine » le guide des agriculteurs agréés et celui des points de vente en Ile-de-France.

On fait la queue au comptoir de « Tante Hélène », réputée pour ses fromages et laitages. Le gruyère de Comté fabriqué par Marcel Petite, de Pontarlier, est particulièrement affiné. Il faut aussi goûter les châtaignes de Philippe Noël, installé dans les Cévennes, le jus de pomme et le cidre de Robert Gaudin, un angevin. De son côté, le GABSO, groupement des agriculteurs du Sud-Ouest, propose du vin, de la charcuterie, du fromage et du miel. *« C'est bon, mais tout est cher »*, fait remarquer un visiteur. *« Dommage, l'écologie devrait être accessible aux revenus modestes. »*

Il y a foule autour du stand où l'on fait le pain. On peut mettre la main à la pâte. Personne n'ose, mais tout le monde regarde. *« Il faut l'avoir fait pour savoir ce que cela apporte*, dit Bernadette Ragot, une responsable de Nature et Progrès. *Il faut pétrir régulièrement avec de grands gestes. C'est quelque chose qui calme, qui repose. »*

Un haut-parleur annonce périodiquement une conférence. Un père porte son enfant sur ses épaules. Les poussettes se remplissent de prospectus. Un tisserand, torse nu, contemple sa compagne, qui monte une chaîne sur son métier. Sur le stand voisin, un jeune homme à la barbe rousse essaye une cape brune de berger des Hautes-Pyrénées. *« Ici, on ne vend rien mais on discute volontiers »*, annonce Georges Krassovsky, fervent pratiquant du tourisme « cyclo-écologique ». Un souffle d'air frais passe sous la verrière.

FLORENCE BRETON.

★ Jusqu'au 19 mars. Mardi et jeudi de 12 h. à 22 h. Mercredi et vendredi de 12 h. à 20 h. Samedi et dimanche de 10 h. à 20 h. Entrée : 9 F. Enfant de 7 à 14 ans : 6 F.

UNIFORMES DE HAUT VOL

Les trois cents variantes d'Air Canada

AVEC leurs « distinctives », les nouveaux uniformes du personnel navigant commercial d'Air Canada permettent de reconnaître au premier coup d'œil le directeur de bord du chef de cabine. En effet, renversant la tendance actuelle des tenues « banalisées » des hôtesses de l'air, l'uniforme canadien, aux couleurs marine et rouge de la compagnie, lance un style seyant et pratique qui ne rappelle en rien le militaire et, pour une fois, s'applique aux stewards et à leurs collègues féminines qui accèdent maintenant aux postes d'encadrement.

A la base de ce succès, le vœu exprimé par les intéressés d'un uniforme, voire d'une garde-robe qui permette d'identifier les différentes fonctions des équipages de cabine. Une équipe de « concepteurs » se met au travail sous la direction du chef de service « garde-robe et beauté » Willow-Anne Morris, avec Sandra Berrie, coordinatrice au service en vol, et Gerry Moyle, acheteur aux achats et installations. Le couturier Léo Chevalier, président de la Fashion Designer Association of Canada, intervient comme conseiller en ébauchant les éléments de base des deux garde-robes qui seront ensuite « testées » en vol, pour déterminer la forme définitive et les tissus les plus pratiques, avec la participation permanente des personnels. Il va sans dire que ces tenues de travail comprennent un pantalon pour les hôtesses. Nous sommes bien loin de la politique d'Air France, où la commission « Image de marque » reste floue, aux attributions mal définies, et où la compagnie garde encore le secret sur les modèles choisis chez Grès, Nina Ricci et Carven.

Au fil du temps, les tenues des hôtesses de l'air ont suivi, avec le développement de l'aviation commerciale internationale d'après guerre, celles des AFAT et des « poules d'eau », puis se sont rapprochées de la haute couture parisienne. C'est en mars 1964 que Marc Bohan, de Christian Dior, réussit pour Air France les ensembles harmonieux et confortables qui feront école, à base de marine pour la ville, de rose ou de bleu ciel à bord. Puis, en 1968, apparaît la mode d'inspiration californienne, avec l'adoption par la TWA d'ensembles coordonnés souples en ocre, vert olive ou rouge vermillon, qui rapprocheront davantage les hôtesses des passagères, les unes et les autres optant souvent pour le pantalon. Toutes les tenues actuelles dites « modulées » découlent de cette initiative, qui paraît donc aujourd'hui dépassée.

On comprendra mieux le changement de cap d'Air Canada, quand on saura que, depuis 1972, les hôtesses se voient offrir une garde-robe de cinquante et une pièces, permettant trois cents variantes. Elles ont pu, sans contrainte, exprimer leur personnalité et souhaitent maintenant plus de classicisme vestimentaire.

Dans les détails, les directeurs de bord portent un blazer rouge et une jupe ou un pantalon marine, toujours dans un mélange de laine à 55 % et de polyester, avec, pour les hommes, une chemise blanche et une cravate rayée en diagonale rouge et blanc sur fond marine. Les manteaux d'hiver, les imperméables et les tenues de ville sont en marine, avec un gilet marine ou rouge sous le blazer à revers.

La feuille d'érable encerclée, au sigle de la compagnie, orne la poche poitrine du blazer en contraste. Une variante pour les hôtesses : leur imperméable est beige à grand col et revers. Le chemisier à rayures bleues et rouges sur fond blanc comporte une écharpe assortie, avec un sac à bandoulière en cuir marine assorti au feutre.

NATHALIE MONT-SERVAN.



★ Dessin de MARCQ.

AIR CANADA. — En service, gilet rouge sans manches sur le chemisier à écharpe rayé rouge et bleu sur fond blanc avec un pantalon droit, taillé dans le même mélange de laine et polyester marine que la tenue à jupe sous le genou, légèrement évasée. Le feutre et le sac de cuir sont assortis, toujours en marine.

Alchimiste en confitures

LE sucre, qui fait actuellement l'objet de l'exposition « Sucre d'art » au Musée des arts décoratifs, suscite des vocations inédites.

Brune, la natte dénouée, mathématicienne, Gisèle Tronche a trouvé dans la confiture le moyen d'exprimer son affectivité et de compenser l'agression du quotidien.

Elle organise gratuitement à la boutique du « Pain de sucre » des après-midi confituriers. « Parcours sensoriels » au cours desquels chaque cuisson est vécue. Le feu est mis sous la bassine en cuivre qui brille. L'écume mousse dans le chaudron. Dans la boutique monte un parfum de verger ensoleillé et chaque partant est prêt pour le « trip ». Le voyage n'est ni organisé ni imposé. Seul un bon usage est suggéré et des pauses sont ménagées. Une terrine de fromage blanc, du gros pain pour ceux qui aiment les tartines, et deux sortes d'infusion — du thym un peu âcre et du café noir froid au whisky, plus vertébré — permettent en effet de « *se remettre la bouche à neuf* ».

Dans la confiture, Gisèle aime les mélanges et la métamorphose. Sa « reine-claude à la menthe », par exemple, permet de prolonger le goût court de la prune par la saveur subtile de la plante. Fervente de Bachelard, la confiturière invente des étiquettes de fée ou de sorcière : « *confiture de ménage réconfortante et rassurante* », « *confiture canaille moelleuse, odorante, souveraine contre l'insidieuse morosité* », « *métamorphose de Cendrillon* », où le potiron, ce soleil de l'hiver éclatant mais sans esprit, est sublimé par l'orange. Et enfin la « *confiture solaire* » dont la formule reste secrète. Elle allie deux fruits d'or pâle et deux fruits d'or rouge. La composition est volontairement symétrique : dans chaque famille, un des deux fruits fond, l'autre reste entier. Quand on croit tenir un morceau, on passe au suivant. La langue trébuche. Le goût hésite. Une nouvelle bouchée l'entraîne. Il chavire, c'est le vertige. C'est l'extase.

⁂

Elle fabriquait des berlingots à huit ans et les berlingots allaient la sauver d'un mauvais pas. Juste avant la guerre, un revers de fortune oblige Marguerite Lapierre à gagner sa vie. « *A l'époque, je faisais de la musique ; ce n'était pas suffisant pour vivre. J'ai décidé de monter une affaire de berlingots à la maison et toute la famille a retroussé ses manches pour m'aider.* »

L'art de souffler le sucre est difficile. L'apprentissage fut long. Il mena Mme Lapierre chez les souffleurs de verre de Murano. Là, son expérience du chant lui rendit un immense service. Grâce à son coffre puissant, la chanteuse put devenir une souffleuse tenace, que même encore aujourd'hui la perspective de souffler en sucre un pichet à cidre ne décourage pas.

La dame donne aussi des leçons particulières. Elle ne reçoit jamais plus de cinq élèves à la fois et leur apprend à faire à la main — « *on se brûle atrocement et perpétuellement* », — par ordre de difficulté croissante : berlingots, pâte d'amandes, petits fours glacés et nougatines. Les « plus fort en sucre » ont le droit d'aborder le décor et d'espérer voir un jour fleurir à leur bouche une pomme bleue.

FL. B.

★ Après-midi confituriers, le samedi à 14 heures « Au Pain de Sucre », 12, rue Jean-du-Bellay, 75004 Paris. Apprentissage de la confiserie : 300 F les quatre cours de deux heures, fournitures comprises, chez Mme Lapierre, 122, rue du Bac. Tél. : 222-39-31.



ARTS MÉNAGERS 78

AU TEMPS DES ÉCONOMIES

APRES six jours seulement d'ouverture au public, le Salon des arts ménagers a fermé hier soir ses portes (*le Monde* du 8 mars 1978). Si les constructeurs d'appareils ménagers n'y vendent plus directement aux particuliers, ce salon reste l'occasion de se documenter sur les nouveautés de la production, tant *française* qu'étrangère.

Les recherches des fabricants ont porté, dans l'ensemble, sur deux points : la qualité et l'économie. En améliorant la fiabilité de leurs appareils, ils espèrent diminuer les risques de pannes et alléger ainsi le service après-vente. Quant à l'économie, elle s'applique aux consommations (d'énergie, d'eau, de produits) des appareils de lavage, du linge comme de la vaisselle.

Une machine à laver le linge a *généralement une capacité* de 5 kilos. Pour laver de plus petites quantités de linge, il existe maintenant des modèles dans la plupart des fabrications qui sont dotés d'un cycle « économique ». Il s'ajoute aux multiples programmes (parfois jusqu'à vingt) dont sont suréquipées les machines. Pourquoi sont-ils si diversifiés puisqu'une femme n'en utilise couramment que quatre ou cinq ? *D'après une étude de marché*, ces quelques cycles de lavage usuels ne sont, hélas ! pas les mêmes pour toutes et diffèrent aussi selon les régions. Les impératifs de fabrication en grandes séries conduisent donc à *multiplier* les combinaisons de lavage (cadences, niveaux et températures de l'eau) et d'essorage pour convenir à tous les textiles et à toutes les habitudes ménagères.

L'emplacement dont on dispose pour installer un lave-linge, soit dans la cuisine (qui n'est pas l'endroit idéal), soit dans la salle de bains, est souvent l'élément déterminant du choix. Après Philips, qui a présenté le premier un appareil de 40 centimètres de large, d'autres constructeurs viennent d'exposer des lave-linge aussi peu encombrants (Ignis, Laden, Thermor).

Un décret sur la limitation des niveaux sonores des appareils domestiques a été publié en octobre 1975. Mais les arrêtés d'application sont toujours en préparation. Sans attendre une contrainte légale, plusieurs fabricants de lave-vaisselle ont atténué *les vibrations bruyantes de* leurs appareils, soit en interposant des pieds de caoutchouc (Bosch, De Dietrich, Siemens), soit en utilisant des panneaux isolants (Candy, Philips, Rosières). De même que pour le linge, il existe pour la vaisselle des programmes « économiques » utilisant moins d'eau, d'électricité et de produits de lavage. Gain de place également avec un lave-vaisselle de 55 centimètres de large seulement pour une capacité de douze couverts (Faure).

Les aspirateurs, eux, sont toujours bruyants, car le niveau sonore du moteur est difficile à abaisser. Peu d'utilisateurs savent que la qualité d'un aspirateur ne dépend pas seulement de la puissance du moteur mais surtout de celle d'aspiration. Sa mesure s'effectue par dépression sur une colonne d'eau et s'indique en millimètres. Pour un aspirateur-balai, elle ne sera pas inférieure à 1 000 millimètres et pour un aspirateur-traîneau à 1 500 millimètres. Lorsque le sac à poussière est plein, le moteur *risque de surchauffer si on ne* le vide pas. Sur les aspirateurs-traîneaux de Cadillac, Hoover et Rotary, un témoin lumineux indique que le sac est rempli. Sur le modèle TR 10 de Tornado, c'est le moteur qui s'arrête par intermittence et un signal sonore alerte l'usager. Pour une maison individuelle, les nouveaux aspirateurs à tout faire aspirent les poussières à l'intérieur et « avalent » aussi les débris, les feuilles mortes et les flaques d'eau à l'extérieur (Cadillac, Philips, Rowenta).

Parmi les petits appareils électriques, les crêpières sont en vedette, avec de nombreux modèles entre 160 et 260 F. Une nouvelle mijoteuse a sa cuve chauffante, de forme cubique, réglable à trois allures de chauffe (Téfal, 295 F). Moulinex a présenté un grille-pain équipé d'un dispositif qui règle le temps de grillage du pain et non sa température. Deux nouveaux fers à repasser à vapeur (Philips, Rowenta) sont dotés d'un réservoir amovible, ce qui facilite le remplissage de l'eau.

JANY AUJAME.

Trouvailles

Vaisselle

Place aux légumes

Carottes, poireaux, radis, c'est tout le potager que quatre artistes ont choisi comme thème d'une exposition qui a lieu, actuellement, dans le Marais. Si les légumes ont constitué leur inspiration commune, les interprétations qu'ils en donnent sont fort diverses. Bernard Abadie a fait de ses photographies d'étranges tableaux oniriques. Hubert Comte a « croqué » d'un trait vigoureux des légumes que Jacqueline Regnier, elle, a traités en fins pastels, sur des assiettes de porcelaine. Zofia Rostad a peint sur bois ces mêmes plantes potagères, dans un style naïf qu'elle a parfois dépassé en simplifiant un trait auquel la couleur donne toute sa force.

★ Jusqu'au 25 mars, galerie *L'œil Sévigné*, 14, rue de Sévigné, 75004 Paris.

Cuisine

Soupe chaude

Mijanou Bardot et son mari Patrick créent et fabriquent, dans leur maison-atelier de Louveciennes, des meubles simples en pin. Retrouvant le charme (et l'utilité) des cuissons d'antan, ils proposent aussi une nouvelle version de la « *marmite norvégienne* ». C'est un cube, de 50 cm d'arête, habillé de lattes de bois et garni intérieurement de coussinets de laine recouverts d'un tissu noir imprimé de rouge et de jaune. A l'intérieur, la soupe cuit toute seule (après démarrage de l'ébullition sur un appareil de cuisson) dans une marmite en fonte émaillée jaune. L'ensemble coûte 250 F et peut, en plus, servir de tabouret d'appoint. Une amie de Mijanou Bardot, Jeannette Dextreit, vient de publier aux éditions de la revue « Vivre en harmonie » (5, rue Emile-Level, 75017 Paris) un livre de recettes : « Des soupes, rien que des soupes ». C'est un complément utile à cette nouvelle marmite norvégienne.

★ *L'atelier de Mijanou Bardot*, 17, rue du Général-Leclerc, 78430 Louveciennes. Téléphoner avant de venir au 969-06-55.

Saint-Laurent maquilleur

CONTINUANT sur le succès de lancée de son parfum « Opium », Yves Saint-Laurent sort ses maquillages en mai prochain, dans une super-présentation de beaux fards à pâtes fines, aux tons doux ou inusités. On sent que le couturier, excellent coloriste, s'est pris à son propre jeu et qu'il propose une nouvelle façon, bien parisienne, de « porter » ses produits de maquillage.

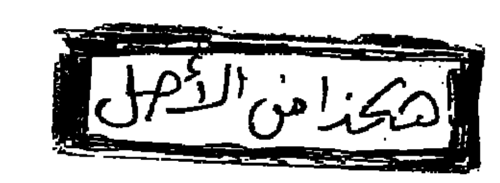
Il a donc créé un « écrin-beauté » en noir brillant, à bandoulière de passementerie, qui s'inspire des boîtes en or ou en écaille utilisées pendant les années 30 comme sac du soir. Bel objet d'élégance contemporaine, cet écrin peut contenir un poudrier compact, une poudre pressée bonne mine, le fard à cils automatique et le rouge à lèvres en étuis carrés, dorés au chrome et ornés de carrés de laque noire et rouge sur lesquels s'étire le sigle de ses initiales.

Les teintes des fards s'apparentent aux tendances actuelles : une douce, destinée à la bonne mine quotidienne, et une plus sophistiquée pour le soir, qui suit de près les coloris forts et parfois heurtés qu'affectionne Saint-Laurent. En tout, près de quatre-vingts produits, des rouges à lèvres et à ongles assortis aux fards à paupières exubérants.

N. M.-S.



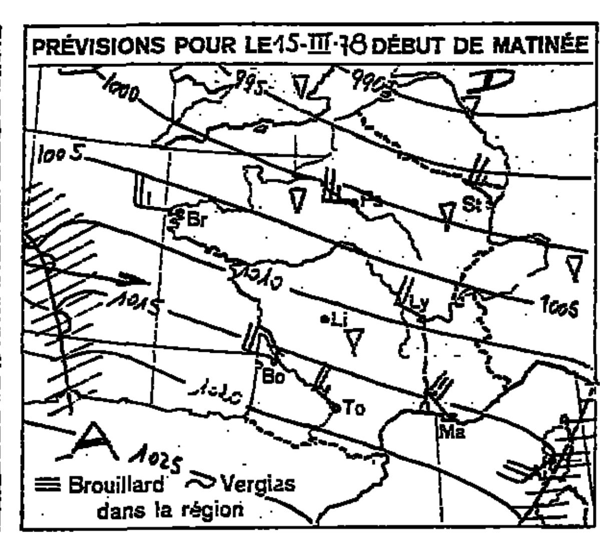




AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 mars 78 A 0 h G.M.T.



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 mars à 0 heure et le mercredi 15 mars à 24 heures :

Un rapide courant perturbé persistera de l'océan Atlantique à l'Europe, au sud d'une vaste zone dépressionnaire s'étendant du sud du Groenland aux îles Britanniques et à la Scandinavie. Dans ce courant, la perturbation qui traversait la France mardi s'éloignera vers l'est. Une autre perturbation commencera à affecter l'ouest de notre pays mercredi soir.

Mercredi, le temps sera d'abord généralement variable et un peu plus frais que la veille sur l'ensemble de la France. Des éclaircies passagères alterneront avec des passages nuageux souvent accompagnés d'averses (sous forme de neige vers 1 000 mètres). Ces averses, plus nombreuses sur la moitié nord et sur les versants ouest et nord-ouest du relief, s'atténueront par l'ouest. L'après-midi et le soir, le ciel se couvrira avec de nouvelles pluies de la Bretagne à l'ouest du Bassin aquitain.

Les vents, de nord-ouest à ouest, seront encore généralement assez forts ; ils deviendront de nouveau forts, le soir, sur les côtes atlantiques.

Les températures maximales de la journée seront du même ordre que celles enregistrées mardi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mars ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 14 et 6 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 11 et —1 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble, 13 et 2 ; Lille, 10 et 6 ; Lyon, 10 et 0 ; Marseille, 15 et 2 ; Nancy, 11 et 2 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 14 et 4 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 12 et 0 ; Tours, 12 et 6 ; Toulouse, 12 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 23 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 12 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 12 et 4 ; Berlin, 9 et 4 ; Bonn, 11 et 6 ; Bruxelles, 10 et 7 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 6 et 3 ; Genève, 10 et —2 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 12 et 7 ; Madrid, 13 et 6 ; Moscou, 3 et —3 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 15 et 10 ; Stockholm, 3 et 2.

Mardi 14 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,4 millibars, soit 757,1 millimètres de mercure.

Documentation

● *Deux brochures de la Fondation de France.* — La Fondation de France vient d'éditer deux plaquettes d'information. La première traite des actions sociales, culturelles et scientifiques de la Fondation et la seconde est plus spécialement destinée aux donateurs réguliers et aux associations.

La seconde est destinée aux notaires et aux donateurs qui désirent poursuivre à titre personnel une action d'intérêt général. (67, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. 544-04-36 ; 22-77-96.)

Édition

● *Un débat sur le livre* ayant pour thème « Les collections à grande diffusion et la démocratisation de la culture » est organisé à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (79, avenue de la République, 75011 Paris), par l'Association des élèves, le mercredi 15 mars, à 20 h. 30. A ce débat, qui sera animé par M. Michel Polac, participeront Mme M.-T. Bouley et MM. P. Lainé, A. Rinaldi, R. Grenier, M. Massin, A. Pujebet. Entrée libre.

Transports

● *Desserte du Parc-de-Bagatelle.* — Le service de la ligne d'autobus « P », qui assure la desserte du Parc-de-Bagatelle, à partir du Pont-de-Neuilly (métro), reprendra le 19 mars 1978. Ce service fonctionnera les dimanches et jours de fête jusqu'au 17 septembre inclus, de 13 h. 30 à 19 h. 10. Le tarif est fixé à un ticket.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13-14 mars 1978 :

DES DECRETS

● Relatifs à l'autonomie financière du Conservatoire national de musique et d'art dramatique, à l'autonomie financière de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs et à l'autonomie financière de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts.

UNE LISTE

● D'admission au concours de l'Ecole supérieure de guerre.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 021

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II							■		
III					■				
IV			■						
V	■	■							
VI					■				■
VII							■	■	
VIII						■			
IX	■			■					
X					■				
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Prélude aux jeux de l'amour. — II. Laissait un souvenir cuisant ; Morceau de drap. — III. Leurs enfants manquent totalement d'éducation ; Assurément heureuse. — IV. Abréviation ; Elément de soutien. — V. Humbles serviteurs. — VI. Grande nappe ; Fait son lit en Autriche (graphie admise). — VII. Points d'appui. — VIII. Polit ; Ne demandent qu'à sortir. — IX. Symbole ; Sel. — X. Retarde une chute ; Patrie de Zénon. — XI. Témoignages du passé.

VERTICALEMENT

1. Dort au fond d'un tiroir ; Au Pérou ; Signale un court trajet. — 2. Antique objet d'un culte ; Méchant tour. — 3. Marquait la fin d'un sacrifice ; Ennuieras. — 4. Entonnoirs remplis de rosée ; Toujours prononcé par Mgr Lefebvre (épelé). — 5. Bienheureux ; Terme musical ; S'altère en dormant. — 6. Entretenues par Poppée ; Endroit peu hospitalier. — 7. Modèle d'accapareur ; Sans doute anémique. — 8. Peuple ; S'usaient les genoux en rampant dans les Rocheuses. — 9. En Espagne ; Incolore et sans saveur.

Solution du problème n° 2 020

Horizontalement

I. Amertume. — II. Guêpes ; Ur. — III. Es ; Léthé. — IV. Idoles. — V. Cou ; Sala. — VI. Liure ; Ras. — VII. Oeta ; Miss. — VIII. Une ; Sensé. — IX. Gréer. — X. Etal ; Na. — XI. Saines ; Ti.

Verticalement

1. Age ; Loupes. — 2. Musicien ; Ta. — 3. Ee ; Douterai. — 4. RP ; Oura ; LN. — 5. Tell ; SG. — 6. Usées ; Mères. — 7. Tsarine. — 8. Euh ; Lassent. — 9. Repasserai.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 14 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 15, Histoire des trains : l'Union Pacific, de D. Costelle ; 22 h. 20, Variétés : Musique en tête (Nicoletta, Tony Pachino, etc.).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 20, Les dossiers de l'écran, téléfilm américain : Terreur au 40e étage.

Vers 22 h., Débat : Les dangers d'incendie dans les tours et les grands ensembles.

Avec MM. G. Gère, commandant les sapeurs-pompiers de Paris ; E. Huyard, chef du service prévention à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ; M. Desmodryl, du ministère de l'équipement ; J. Clipet, architecte ; P. Sivadon, psychiatre, C. Massu, président de la Confédération nationale des locataires ; J. Prezotes, vice-président de l'assemblée plénière des sociétés d'assurance contre les incendies ; C. Gerondeau, directeur de la sécurité civile ; P. Grenier, colonel des sapeurs-pompiers du Val-d'Oise.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Aurélia Spadaro, de M. Albe et P. Martin (FR 3 Marseille) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 15, FILM (westerns, policiers, aventures) : GUERILLAS, de F. Lang (1950), avec T. Power, M. Presle, T. Ewell, M. Azures, R. Barrat, T. Cook, Ch. de Vera.

En 1942, un lieutenant américain rescapé d'un naufrage organise la résistance aux Japonais dans une île des Philippines.

Un film de guerre qui n'est pas ce que Fritz Lang a fait de mieux.

23 h. 10, Magazine : Réussite.

23 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : Semaines musicales d'Orléans... « Verbe et musique », avec M. Ohana et P. Mefano ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Chez nous la Saintonge », par A. Adelmann.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe : le Portugal ;

20 h. 30, Saison lyrique... Chœurs de Radio-France et Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Marty : « le Roi d'Ys » (E. Lalo), avec J. Rhodes, C. Eda-Pierre, J. Dupouy ; 22 h. 45, France-Musique la nuit ; 23 h. 15, Nouveaux talents premiers sillons... Trio de guitare Guitarristico, avec le pianiste M. Oberdoeffer : Hindemith, Schoenberg, Berg, Webern, C Prosperi ; 0 h. 5, Le noir à l'œuvre : Braziers et bûchers

MERCREDI 15 MARS

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h. 55, Football : Iéna-Bastia (match retour) ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : Les trottoirs des villes sont sales ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Tirage du Loto en direct ; 20 h., Journal.

21 h. 15, Téléfilm : « Ne pleure pas », de J. Ertaud et G. Lagorce, avec Ch. Vanel, S. Joubert, X. Labouze, Ch. Laurent.

23 h. 5, Titre courant : La vitesse du vent, de G. Lagorce.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame (L'hypnose) ; 15 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney (L'enfant du marais) ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

21 h. 20, Magazine : Question de temps ; 22 h. 25, Il y a cent ans naissait Alfred Cortot, d'E. Lévy.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Au-delà d'une flûte à bec, de F. Dost et O. Ricard ; 20 h., Les jeux.

21 h. 15, FILM (un film, un auteur) : CASABLANCA, de M. Curtiz (1942), avec H. Bogart, I. Bergman, P. Henreid, C. Rains, C. Veidt, S. Greenstreet, P. Lorre (N.).

Pendant la deuxième guerre mondiale, à Casablanca, un Américain, patron d'une boîte de nuit, organise le passage de réfugiés vers les pays libres. Il retrouve une femme qu'il a aimée, à Paris, en 1940.

Sur un sujet de « résistance », le plus romantique des films de Michael Curtiz. Humphrey Bogart et Ingrid Bergman, couple inoubliable.

22 h. 40, Journal.

22 h. 55, Ciné-regards : Hollywood U.S.A. (avec une interview de Richard Brooks sur H. Bogart).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « la Geste du Graal », par F. Tristan ; à 8 h. 32, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Hommages-Citations-Collages : hommages à Schumann ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Degrés », de Michel Butor ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... mercredi jeunesse : « Les grandes écoles » et « Drôle d'histoire » ; 16 h. 25, En direct avec Bernard Lassus ; 17 h. 30, Hommages-Citations-Collages : le passé dans la musique contemporaine ; 18 h. 30, « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Jeux et passion, avec E. Buchet et M. Crochot ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Chez nous la Saintonge », par A. Adelmann.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : les problèmes du romantisme ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Les gars de la marine ; 12 h. 40, Jazz classique : les visages pâles de la Nouvelle-Orléans ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : J.-Cl. Pelletier, R. Pouly, Rodrigo-Lefèvre, Wal-Berg ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Tchaïkovski, Scriabine, Chausson ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Orchestre philharmonique de Lorraine : Mendelssohn, Tchaïkovski ; 17 h., Postlude : Bizet, Berlioz ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe : La Tchécoslovaquie ;

20 h. 30, Musique à découvrir... le Deller Consort, dir. A. Deller : « Lamentations de Jérémie » (R. White), « Part songs » (Pearson), « Part songs » (J. Dowland), « Airs au luth » (J. Planson), « Airs au luth » (Guedron), « Chromatic tunes », pour chant et luth (J. Danyel), « Suite pour luth » et « O sovereign balm » (A. Ridout), Madrigaux anglais et italiens de la Renaissance, pièces pour luth de la Renaissance française ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Le noir à l'œuvre : « Autour de Gilles de Rais » (Barbe-Bleue).

ANTENNE 2 DONNE LA PAROLE AUX RÉGIONS

MM. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information d'Antenne 2, et Louis Blériot, rédacteur en chef, proposent une nouvelle série d'émissions : « Quelle France ? », consacrée à la vie des régions.

A l'initiative de la DATAR et avec l'aide des conseillers généraux et régionaux, cette série de six films a été réalisée par Eric Cloue, Guy Claisse et Philippe Gildas. Ces émissions seront diffusées chaque mois à partir du 26 avril sur Antenne 2, dans le cadre du magazine « Question de temps » à 20 h. 30. Les départements et régions, auxquels la parole est donnée, ont été choisis soit parce qu'ils connaissent une crise de croissance, soit parce qu'ils sont méconnus du grand public.

La première émission de la série (« Un = deux ») est consacrée aux Pyrénées-Atlantiques le mercredi 26 avril : « Climats », tourné en Gironde, est présentée le mercredi 31 mai ; « L'Aisne, connais pas » est diffusée le mercredi 28 juin ; « L'Hérault, Midi le juste », réalisée par Yves Deschamps, est programmée le 26 juillet ; « La Haute-Loire : entre ciel et terre » passe à l'antenne le 9 août, et « Le Nord-Pas-de-Calais : les raisons de la colère » va clore la série en septembre prochain.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 14 MARS

— Un débat sur le thème « Que deviennent les suffrages des marginaux ? » a lieu sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

MERCREDI 15 MARS

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., intervient au cours du journal d'Antenne 2, à 12 h. 45.

— Marcel Paganelli reçoit *M. Raymond Aron*, écrivain, président du comité éditorial de *l'Express*, au cours du magazine « R.M.C.-Choc », sur R.M.C., à 13 h. 20.

LA CAMPAGNE OFFICIELLE

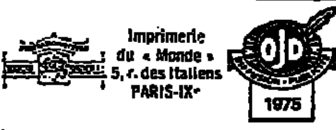
MARDI 14 MARS

TF 1, A 2, FR 3, France-Inter, 20 h. 35. — R.P.R. (M. J. Chirac avec M. Péricard, sept min.) ; U.D.F. (MM. C. Biraux, C.D.S. ; F. Léotard et A. Madelin, P.R., quatre min.) ; P.S. et rad. gauche (M. F. Mitterrand, six min.) ; P.C. (M. Ch. Fiterman avec M. Trillat, cinq min.) ; Dém. chrét. (le général P. de Bénouville, cinq min.) ; Front autogest. (Mme H. Bouchardeau, M. J.-M. Muller, cinq min.) ; Un. ouvrière et paysanne pour la dém. prolét. (M. A. Druesne, Mme N. Balland, cinq min.).

MERCREDI 15 MARS

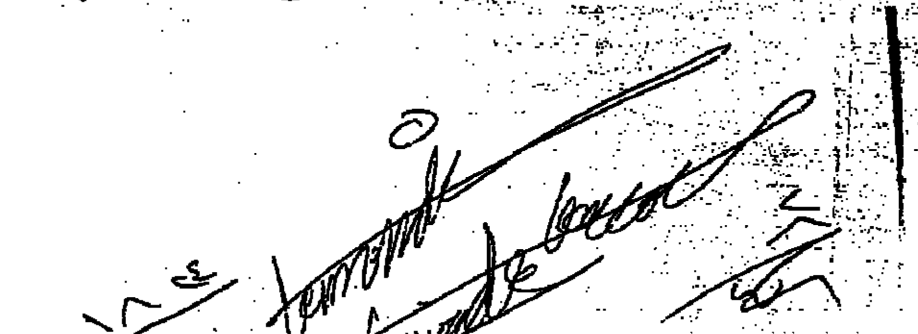
TF 1, A 2, FR 3, France-Inter, 20 h. 35. — Lutte ouvrière (Mme A. Laguiller, cinq min.) ; L.C.R. (M. A. Krivine, cinq min.) ; A.R.I.L. (cinq min.) ; P.C. (quatre min.) ; P.S. et rad. gauche (sept min.) ; U.D.F. (cinq min.) ; R.P.R. (six min.).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل:



TÉLÉVISION

MARDI 14 MARS

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. [illegible] régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie [illegible] vince : Aurélia Spadaro, de M. Albe [illegible] tin (FR 3 Marseille) ; 20 h. Les jeux.

20 h. 35, Spécial élections [illegible] (westerns, policiers, aventures) ; 21 h. [illegible] de F. Lang (1950), avec T. Power, [illegible] T. Ewell, M. Azures, R. Barrat, T. Cook [illegible] Vera.

En 1942, un lieutenant américain [illegible] d'un naufrage organise la résistance [illegible] Japonais dans une île des Philippines. Un film de guerre qui n'est pas [illegible] Fritz Lang a fait de mieux.

23 h. 10, Magazine : Réussite.
23 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : [illegible] la Reine du Sabbat [illegible] G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences ; 20 h., Dialogues [illegible] « Verbe et musique », avec M. Ohana [illegible] 21 h. 15, Musiques de notre temps ; [illegible] magnétiques ; à 22 h. [illegible] par A. Adelmann

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques [illegible] ; 19 h. 45, Carte postale [illegible] Europe [illegible] 20 h. 30, Saison lyrique [illegible] Chœurs de [illegible] et Nouvel Orchestre philharmonique, dir. [illegible] « le Roi d'Ys » (E. Lalo), avec J. Rhodes, [illegible] Pierre, J. Dupouy ; 22 h. [illegible] France-Musique [illegible] 23 h. 15 Nouveaux talents [illegible] de guitare Guitarrissimo [illegible] doeffer : Hindemith, Schoenberg [illegible] G. Prosperi ; 0 h. 5, Le [illegible] l'œuvre [illegible] bâcheurs

MERCREDI 15 MARS

Humphrey Bogart et Ingrid Bergman, inoubliables.

22 h. 40, Journal.
22 h. 55, Ciné-regards : Hollywood [illegible] (avec une interview de Richard Brooks [illegible] H. Bogart).

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

[illegible] TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 14 MARS

[illegible] débat sur le thème « Que [illegible] les suffrages des mar- [illegible] » a lieu sur R.M.C. à [illegible]

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., est l'invité [illegible] Club de la presse » d'Europe [illegible] à 19 heures.

MERCREDI 15 MARS

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., intervient [illegible] du journal d'Antenne 2 [illegible]

[illegible] Paganelli reçoit [illegible] Raymond Aron, écrivain, président du comité éditorial de [illegible] au cours du magazine [illegible] Choc », sur R.M.C., à [illegible]

LA CAMPAGNE OFFICIELLE



LES CONTRAINTES DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Trois impératifs

DANS leur quasi-totalité, les chefs de parti et les responsables politiques français n'ont pas le ton qui convient à l'économie de la France, en ce sens qu'ils en ignorent, ou en dissimulent, les contraintes. Ils l'avaient déjà prouvé en 1972, année décisive pour la gauche, mais aussi pour la droite. Le programme commun, que la première présenta le 27 juin de cette année-là, était tout, sauf un programme de politique économique. Il ne l'était déjà pas dans les circonstances de l'époque, *où chacun sacrifiait* à l'illusion qu'on avait devant soi encore une période indéfinie d'expansion, bien que la rupture avec le passé avait déjà eu lieu avec la première chute du dollar, précipitée par le diktat monétaire de Nixon du 15 août 1971 (suppression de la convertibilité du dollar en or). Il est vrai que les gaullistes, que leur critique antérieure du rôle abusif joué par le dollar aurait dû mieux préparer à comprendre la signification de l'événement, ont été aussi aveugles.

A supposer que l'économie mondiale ait continué sur sa lancée, le programme *commun* n'était déjà pas adapté à l'objectif qu'il s'était assigné, davantage de croissance, car les méthodes qu'il préconisait avaient toute chance d'entraver sérieusement le dynamisme d'une économie de marché (celle-ci a besoin d'un minimum de sécurité juridique : elle s'accommode mal d'une stratégie, même simplement amorcée, de rupture avec le capitalisme).

Ce que fit la droite en 1972 a laissé moins de souvenir, et pourtant on y lit clairement les raisons de ses échecs ultérieurs. En décembre de cette année-là, M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, lance, en plein accord avec Georges Pompidou, un plan de stabilisation. Par ce plan, la majorité administre la preuve que non seulement elle est incapable de lutter contre l'inflation, mais qu'elle a du mal à comprendre la nature du phénomène. La grande innovation avait été la baisse de la T.V.A. pour faire... baisser l'indice des *prix ! Incroyable légèreté* : on n'avait jusqu'alors jamais combattu l'inflation en diminuant les impôts, et depuis lors on n'a fait que l'aggraver en recourant à des expédients de ce genre.

La suite des événements n'a pas été de nature à rehausser l'idée qu'on pouvait se faire de la clairvoyance des gouvernants français en matière économique ou financière. La politique suivie a surtout consisté à masquer, autant que faire se pouvait, les conséquences de la crise internationale sur l'économie mondiale. Une politique d'emprunt systématique à l'étranger, parée du faux prétexte que le renchérissement du pétrole nous vouait au déficit (il nous condamne seulement à exporter davantage), a permis à la France, jusqu'en 1976 inclusivement, d'être un des rares pays du monde où les salaires ont continué, pendant les années de récession, à progresser presque aussi vite qu'auparavant. Par un comportement de fuite devant les réalités, on a contribué à entretenir l'irréalisme du débat politique sur les affaires économiques du pays.

Un certain consensus

Par rapport à l'année de naissance du programme commun, la campagne électorale de 1978 n'aura marqué aucun progrès notable. On pourrait même dire, au contraire, à ceci près — il convient de le reconnaître dans un pays qui cesse de rendre jus*tice à quiconque ayant exercé* quelques mois le pouvoir — que la présence de M. Raymond Barre à Matignon nous a valu quelques solides réflexions et même certaines propositions intéressantes : dans le programme de Blois, on trouve la seule amorce un peu sérieuse (ô combien *timide encore !*) de décentralisation véritable du pouvoir économique, dont la première condition nécessaire — mais non suffisante — est la liberté de manœuvre rendue aux entreprises.

Le pire n'est donc pas toujours sûr et, du reste, on aurait pu imaginer, à la lumière de ce qu'on a vu et entendu parfois dans d'autres pays, un débat plus affligeant. Par exemple, personne parmi les conseillers des différents chefs de parti n'aura soutenu que la stabilité monétaire était un obstacle au développement économique, que, étant données ses facultés encore très grandes d'emprunts, la France n'avait aucun besoin urgent de rétablir son équilibre avec l'extérieur, et que le déficit budgétaire était un moyen permanent et souhaitable de gouvernement. Personne, sinon peut-être, dans quelques phrases malheureuses qui leur *auront échappé, tel ou tel porte*-parole du patronat... En Grande-Bretagne, en 1972, (une bien étonnante année !), un chancelier de l'Echiquier, conservateur de surcroît, tint des propos de ce genre.

Ce n'est pas forcer les mots que de constater, sur ces thèmes fondamentaux, un certain consensus en France. La gauche socialiste sait aussi bien que M. Raymond Barre que le sort d'une politique économique se joue à échéances plus ou moins rapprochées sur l'équilibre extérieur et que, avec un franc à la dérive, cet équilibre est impos*sible à atteindre, comme maintes* expériences l'ont abondamment confirmé, tant nationales qu'étrangères. Les communistes le savent sans doute aussi, mais pensent qu'à terme le problème serait résolu par le contrôle administratif des échanges. Du reste, contrairement à une idée reçue, l'opinion de gauche est traditionnellement hostile à la dévalorisation de la monnaie, dans laquelle elle voit d'instinct — et pour cause — un facteur d'amputation clandestine du pouvoir d'achat des salaires. Léon Blum, en 1936, hésita longtemps avant de prendre la décision de ne plus soutenir le franc. Mais, dans ce domaine plus que dans tout autre, les intentions ne suffisent pas si elles ne sont pas accompagnées des moyens propres à les rendre effectives. M. Barre n'a certainement pas voulu une baisse du franc, en dix-huit mois, de 20 % vis-à-vis du franc suisse et de 15 % vis-à-vis du deutschemark, même si *ses conseillers continuent* à répéter que c'est le taux de change avec le dollar — une monnaie elle-même minée par l'inflation — qui compte !

L'inquiétant, dans ce pays, tient à l'idée qu'il existe, pour réaliser les grands objectifs d'échanges équilibrés et de monnaie solide, une méthode spécifiquement « de droite » et une méthode spécifiquement « de gauche », tout à fait distinctes l'une de l'autre. Or si les sociaux-démocrates au pouvoir dans des pays aussi différents que la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale ou, naguère, la Suède ont fait une découverte digne d'être méditée, c'est bien celle-là : il n'existe pas fondamentalement deux façons de gérer une monnaie et d'éviter une crise des paiements extérieurs.

On dira qu'en acceptant la logique de la « bonne gestion », on renonce par la même occasion à des objectifs d'ordre politique. A quoi on peut répondre deux choses. La première est que le critère essentiel qui distingue la gauche de la droite touche à l'idée différente — qui peut aller jusqu'à une opposition quasi absolue — que l'une et l'autre se font des relations existant entre la *justice et l'égalité*. Pour la gauche, l'une ne va pas sans l'autre, et à la limite l'égalisation progressive est la seule façon d'instituer une société plus juste. Pour la droite, le processus égalitaire est lui-même gros d'injustices possibles. Quelle que soit son orientation, une politique des revenus au sens général et noble de ce terme (transferts sociaux, fiscalité, etc...) ne peut être conduite dans la clarté que dans un cadre non inflationniste ou en tout cas peu inflationniste.

La deuxième objection est qu'il faut s'entendre sur les mots. Une monnaie, au sens plein de ce terme implique la convertibilité. Les pays tels que les nations communistes, qui poussent jusqu'au bout le dirigisme des relations avec le monde extérieur, ne possèdent à l'intérieur qu'une monnaie-croupion plus apparentée au bon d'achat qu'à une véritable devise. De cela on peut avoir une expérience directe en Allemagne de l'Est ou en Pologne où existe une économie parallèle pour ceux qui ont la chance de posséder des dollars ou des marks.

Quel que soit le programme du gouvernement qui sera au pouvoir en France après les élections, un petit nombre de principes devrait guider son action s'il ne veut pas provoquer rapidement la détérioration d'une situation déjà fragile.

● L'équilibre des échanges avec l'extérieur ne s'obtient pas par des mesures spécifiques — fussent-elles baptisées « structurelles » — visant là à subventionner plus ou moins ouvertement les exportations et là à entraver les importations. On a raison de s'intéresser à la « restructuration » de l'appareil industriel, qui devrait à la fois permettre un effort d'exportation accru pour certains secteurs et substituer une *production nationale* à certaines importations. Une telle action, à supposer qu'elle soit menée à bien, vise à amener des changements d'orientation, jugés souhaitables, dans l'activité du pays. Mais en modifiant les structures économiques, on ne rétablit pas *ipso facto* l'équilibre extérieur, car il s'agit de deux problèmes absolument distincts. Une comparaison tirée de l'économie d'entreprise peut aider à saisir la différence. Voici une firme qui vient de se rajeunir et de se doter d'un équipement mieux adapté. Bien sûr, elle a, ce faisant, accru ses chances dans la compétition. Mais si, l'euphorie des premiers résultats aidant, elle augmente inconsidérément ses charges de personnel, de publicité, etc., elle finira par être en perte. Autrement dit, le réaménagement et la modernisation de ses actifs n'est pas en soi une garantie de l'équilibre de son compte d'exploitation. Pour un pays, c'est la même *chose. L'équilibre* entre les deux plateaux de la balance des paiements courants avec l'étranger (flux des biens et services dans les deux sens) ne peut être que la résultante d'une politique globale assurant que la distribution en pouvoir d'achat (qui peut servir à acquérir des biens français ou étrangers) est en rapport avec la capacité totale de production du pays (destinée à satisfaire la demande intérieure et extérieure). Dans ces conditions, tout accroissement de caractère inflationniste de la demande intérieure ne peut que se traduire par un *déficit extérieur qui pré*cipite la baisse du franc.

● La stabilité du franc est donc tout naturellement aussi la conséquence de la politique globale. *Le contrôle des changes* peut à la rigueur éviter certains à-coups sur le marché, il ne peut pas empêcher une dé*gradation plus ou moins rapide* de la valeur du franc vis-à-vis des monnaies des pays où l'inflation est moindre (Allemagne) ou quasi inexistante (Suisse). Le signe le plus sûr d'une accélération de l'inflation est une forte augmentation des concours de l'Institut d'émission au système bancaire. On émet alors des quantités croissantes de monnaie contre des créances que personne, en réalité, ne veut courir le risque de garder dans son portefeuille. La Banque de France est bien obligée alors de soutenir tout l'appareil du crédit.

● Il n'y a pas de stabilisation *possible sans un assainissement* préalable de la situation existante. Parce qu'il s'est laissé entraîner lui aussi par les mirages d'une politique de l'indice, le gouvernement actuel a laissé se gonfler encore les subventions aux entreprises nationales. Leur montant — plus de 30 milliards de francs — atteint celui de leurs investissements ! Cela est doublement inflationniste : en pesant sur le déficit du budget et en stimulant (de façon aveugle) la demande intérieure. Une baisse durable des taux d'intérêt ne pourrait être obtenue qu'après *restauration de la situation fi*nancière des entreprises, à commencer par celles du secteur public.

Ce qu'il faudrait craindre le plus c'est, du fait de mesures trop laxistes, un processus de dégradation semblable à celui qu'a connu la Grande-Bretagne, avec emprise croissante des syndicats sur la vie économique.

Depuis le début de l'année dernière, le gouvernement travailliste a réussi à renverser le courant sur les trois points fondamentaux que nous avons passés en revue ici (restent d'autres tâches au moins aussi importantes, telle la rénovation de l'appareil industriel...). Il y est parvenu en appliquant des méthodes qui font passer le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, pour un bon connaisseur des phénomènes de marché.

PAUL FABRA.

Détente

C'EST incontestablement à une détente de l'atmosphère qu'on assiste actuellement dans les relations *politico-économiques* entre les principaux pays du monde capitaliste. Alors qu'Américains et Allemands de l'Ouest se concertaient dimanche pour prendre un certain nombre de mesures destinées à consolider la reprise encore timide du dollar, le Ja*pon annonçait un nouveau plan* en quatre points destiné à accroître ses importations. Il est notamment envisagé d'inciter les compagnies aériennes à acheter des avions commerciaux américains et européens.

***

Dans le passé, les Japonais ont, à tort ou à raison, parfois donné l'impression qu'ils considéraient surtout la C.E.E. comme une aire d'expansion pour leurs propres produits. On ne sait pas encore s'ils passeront commande d'un certain nombre d'Airbus, mais une telle décision aurait sans doute un impact psychologique non négligeable. Dans le monde d'aujourd'hui, il n'est pas bon d'avoir la réputation d'aggraver chez les autres le chômage par une politique commerciale trop agressive. Si de*main, les Japonais*, par leurs ordres d'achat, contribuent à sauvegarder des emplois dans l'industrie aéronautique de France, d'Allemagne et d'Espagne, ils auront marqué un point.

***

Aucune des mesures ponctuelles qu'ils s'apprêtent à prendre (outre celles qui concerne les avions, des achats anticipés de pétrole, de nickel, de fer, etc.) n'est susceptible d'atténuer durablement les déséquilibres de balance des paiements. A terme, elles pourraient même compliquer le problème, si la conjoncture ne se redresse pas (car les stocks constitués diminueront les importations de demain). Mais il serait encore plus grave de laisser se dégrader les relations entre des pays qui ne devraient pas oublier que, avant d'être *concurrents, ils sont partenaires.*

Le gaz algérien arrive sur la côte est des États-Unis

L'Algérie a inauguré à la fin du mois de février une importante unité de liquéfaction de gaz à Arzew, près d'Oran, avant d'envoyer un premier chargement de G.N.L. aux Etats-Unis. Le pays maghrébin prend ainsi place parmi les principaux fournisseurs de gaz dans le monde et comme le premier exportateur de gaz naturel liquéfié.

De notre envoyé spécial

ALGER. — *L'El-Paso-Sonatrach*, méthanier d'une capacité de 125 000 mètres cubes, doit atteindre, le 13 mars, la côte américaine. Le 3 mars, il avait quitté le port nouveau d'Arzew-El-Djedid, dans une baie autrefois charmante des environs d'Oran. C'est l'aîné de neuf navires qui vont transporter dans les vingt-cinq années à venir 10,5 milliards de mètres cubes par an de gaz naturel liquéfié (G.N.L.) de l'Algérie à Covepoint, dans le Maryland, ou en Georgie, à Savannah, où se trouvent les deux usines de regazéification de la société américaine El Paso.

Premier exportateur mondial de G.N.L., bientôt premier fournisseur des Etats-Unis, le pays compte en effet sur son gaz pour assurer l'après-pétrole. Les réserves prouvées et récupérables de « brut » représentent moins de quatre ans de la production de l'Arabie Saoudite. Au rythme actuel d'extraction, l'Algérie verra sa production décliner avant vingt ans. Cela explique et justifie les efforts intenses — notamment financiers — pour mettre en valeur les 3 500 milliards de mètres cubes de réserves de gaz naturel.

Il y a maintenant près de quinze ans que le pays a mis en service, à Arzew, une première usine de liquéfaction de gaz pour satisfaire aux contrats signés avec *British Gas, puis avec* Gaz de France. Avec une capacité de 1,5 milliard de mètres cubes par an, cette usine, construite par la société française Technip, était déjà la première du genre dans le monde. La Somalgaz (50 % Sonatrach et 50 % Erap) confiait quelques années plus tard, toujours à Technip, la mise en service de trois lignes de liquéfaction à Skikda, non loin de Constantine. Les malheurs de cette unité — qui n'a jamais fonctionné à plein rendement depuis 1973 — n'ont pas découragé les Algériens. Depuis quelques années, ils ont multiplié commandes d'usines nouvelles et *signatures de contrats de four*niture de gaz, ce qui devrait leur permettre d'exporter 70 milliards de mètres cubes de G.N.L. par an en 1985, soit près de la moitié du G.N.L. alors exporté dans le monde.

Un nombre impressionnant de contrats

Outre le modeste contrat de British Gas (1 milliard de mètres cubes par an jusqu'en 1980) et les premiers contrats de Gaz de France (4 milliards de mètres cubes de G.N.L. arrivent chaque année à Fos et au Havre), l'Algérie s'est engagée tant vis-à-vis de l'Europe que des Etats-Unis. Dans les années qui viennent, la société belge Distrigaz recevra 5 milliards de mètres cubes par an de G.N.L., Gaz de France 5,15 milliards de mètres cubes supplémentaires, l'Enagas espagnole 6 milliards de mètres cubes, un consortium germano-néerlandais, composé de Ruhrgas, Salzgitter et Gasunie, 8 milliards de mètres cubes, enfin, l'ENI italienne 10,9 milliards de mètres cubes, mais non de G.N.L., l'Italie ayant décidé avec l'Algérie et la Tunisie de construire un gazoduc transméditerranéen (1).

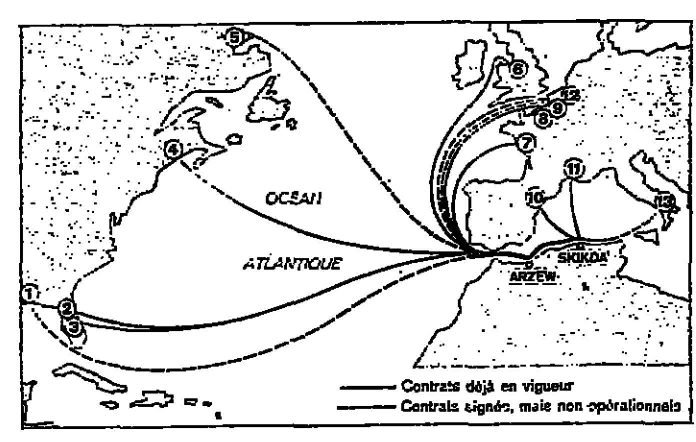
Aux Etats-Unis, dès 1973, la société Distrigas (à ne pas confondre avec son quasi-homologue belge) enlèvera 1,20 milliard de mètres cubes de G.N.L. et El Paso 10 milliards de mètres cubes (en quantité moyenne sur la durée du contrat). Un autre contrat a été approuvé au mois d'août 1977 avec la société Panhandle qui achètera 4,5 milliards de mètres cubes par an pendant vingt ans à compter de 1980.

En revanche, deux contrats signés avec des sociétés américaines (un second accord avec El Paso pour 10 milliards de mètres cubes par an pendant vingt ans, à partir de 1983, et un contrat identique avec Tenneco) tardent à être avalisés par les autorités énergétiques de Washington. La date limite de confirmation de ces contrats — le 30 avril 1977 pour le premier et le 30 septembre pour le second — avait été prorogée au 31 décembre, mais la Federal Power Commission n'a toujours pas donné sa réponse. Il semble que l'administration Carter soit *peu soucieuse d'accepter d'im*porter un gaz « cher » au moment où elle s'oppose au Congrès sur le prix du gaz pour la défense de son programme énergétique. De plus, il y a eu aux Etats-Unis une campagne sur les dangers du gaz naturel. Quoi qu'il en soit, l'Algérie envisage de suppléer ces clients défaillants.

« Nous ne resterons pas longtemps sans prendre de décision », précise le ministre du pétrole, M. Ahmed Ghozali. Les candidats, il est vrai, ne manquent pas. Déjà les sociétés ouest-allemandes Brigitta et Thyssengas ont signé un contrat d'attente (« stand by ») portant sur 4 milliards de mètres cubes par an, et la Sonatrach négocie actuellement de tels accords avec la B.P. allemande et la société suédoise de gaz. Enfin dans le même esprit que l'accord récemment signé par l'ENI, Gaz de France, qui détient 25 % de la société d'études de Gazoduc de la Méditerranée occidentale (Segamo) — la Sonatrach ayant 50 % et l'Enagas espagnol 25 %, — aurait aimé accélérer le projet de gazoduc sous-marin entre l'Algérie et l'Espagne, mais *elle se heurte à des objections* du côté algérien. M. Laoussine, vice-président de la Sonatrach, affirme qu'il n'est pas question d'en envisager la construction avant 1984-1985, afin de bénéficier de l'expérience du gazoduc vers l'Italie.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Tous ces contrats, à l'exception du dernier qui est prévu pour vingt-cinq ans, courent sur vingt ans.



UNE POLITIQUE DE VENTE EQUILIBRÉE ENTRE L'EUROPE ET LES ÉTATS-UNIS

Voici la liste des réceptionnaires du gaz algérien avec le montant des contrats (en milliards de mètres cubes par an) et leur durée.

1. PANHANDLE	4,5	20 ans
2. EL PASO 1	10,3	25 ans
3. EL PASO 2	10,3	20 ans
4. DISTRIGAS	1,2	(1977-1997)
5. TENNECO	10	20 ans
6. BRITISH METANE	1	(1965-1980)
7. G.D.F.	3,1	20 ans
8. G.D.F.	0,5	(1965-1990)
9. DISTRIGAZ	5	20 ans
10. ENAGAZ	4,5	(1976-1999)
11. G.D.F.	3,5	(1973-1988)
12. RUHRGAZ	8	20 ans
13. ENI	12,4	20 ans

Le monde de l'économie

Le gaz algérien aux États-Unis

(Suite de la page 25.)

Pour exporter ces 70 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié, l'Algérie s'est lancée dans un programme d'équipement d'une très grande ampleur. G.N.L. 1, première unité de liquéfaction de ce nouveau programme, a été inaugurée à Arzew par le président Houari Boumediène, le 21 février, soit avec dix-huit mois de retard. Composé de six trains de liquéfaction, ce complexe d'une capacité globale de 10,5 milliards de mètres cubes de G.N.L. par an a été réalisé par des sociétés américaines (d'abord Chemico, puis Bechtel). Avant la fin de 1978, elle fonctionnera à 30 % de sa capacité théorique.

Elle devrait être accompagnée en 1980 de sa réplique, G.N.L. 2, dont la construction a été confiée à l'entreprise Pullmann-Kellogg, puis un an plus tard de G.N.L. 3, d'une capacité de 15,75 milliards de mètres cubes par an, qui sera réalisée par Foster Wheeler.

A Skikda, autre site retenu, la phase deux (1,4 milliard de mètres cubes) devrait être inaugurée dans quelques semaines et la phase trois (d'une capacité de 3,1 milliards de mètres cubes et dont la réalisation sera assumée par Pritchard) devrait entrer en service en 1979.

A ces usines de liquéfaction s'ajoutent des constructions portuaires (Arzew-El-Djédid est le plus grand port méthanier du monde), des unités pétrochimiques (ammoniac, engrais azotés, méthanol, résine, condensat, etc.), plusieurs milliers de kilomètres de gazoducs et l'achat de plusieurs méthaniers. Selon la revue *le Pétrole et le Gaz arabes* du 1er février 1978, les seules unités de liquéfaction actuellement en construction à Arzew et à Skikda coûteront ensemble près de 5 milliards de dollars. Au total, le programme « Valhyd » de valorisation des hydrocarbures prévoit 33 milliards de dollars d'investissements d'ici à la fin du siècle. Les recettes en devises de la vente du pétrole sont actuellement de l'ordre de 5 milliards de dollars par an.

L'Algérie a donc dû emprunter largement à l'étranger, principalement sur le marché américain, ce qui explique la diatribe du président Boumediène lors de l'inauguration de G.N.L. 1 sur « *ceux qui tentent de faire croire que le pays est en train de vendre son âme au capitalisme américain* ». G.N.L. 1, qui a coûté 1 milliard de dollars, a été financé à plus de 50 % par des banques américaines (et principalement par l'Eximbank) et G.N.L. 2 le sera par les banques de cinq pays (Pays-Bas, Belgique, États-Unis, Japon et Canada).

« *La valorisation de son gaz naturel constitue pour l'Algérie une source d'accumulation très importante*, précise la Charte nationale. *Rendre disponibles les sommes engendrées par cette valorisation, c'est par conséquent susciter un moyen d'assurer le financement du développement du pays et édifier une base pour garantir l'indépendance.* » Les emprunts réalisés à l'étranger sont, en majorité, consacrés à cette industrie fort peu créatrice d'emplois (G.N.L. 1, pour un investissement de 1 milliard de dollars, n'en créera que mille) dans un pays qui comporte, dit-on, huit cent mille chômeurs et dont près d'un million de travailleurs sont expatriés.

Mais surtout l'Algérie est ainsi fortement endettée. A en croire un rapport de la Banque mondiale, le service de la dette représentera en 1982 25 % des recettes d'exportation. Or, il est couramment admis qu'un taux de 20 % est une limite à ne pas dépasser. Cela ne semble pourtant pas inquiéter les banquiers, qui continuent de prêter, ni les dirigeants algériens. « *Certes, nous allons connaître une période difficile pendant quelques années*, reconnaît M. Ghozali, *mais il en a toujours été ainsi depuis l'indépendance. Dès 1983, nous escomptons 12 milliards de dollars de nos exportations d'hydrocarbures au prix actuel. La seule question qui se pose est celle de savoir si l'Algérie aura la capacité de rembourser ses emprunts, et la réponse est oui.* »

BRUNO DETHOMAS.

Vers une forte élévation de prix

Si le gaz ne représente que 19 % de l'approvisionnement mondial en énergie, le rapport entre production et réserves est de plus de 50, alors qu'il est inférieur à 40 pour le pétrole. L'avenir du gaz est donc assuré. Jusqu'à présent, l'essentiel du commerce est réalisé par gazoduc (85 % en 1977). Mais les contrats signés et les projets en construction font une large part au gaz liquéfié, qui devrait représenter 50 % du commerce international d'ici une dizaine d'années. Le gaz naturel liquéfié (G.N.L.) devient rentable au-delà de 8 000 kilomètres.

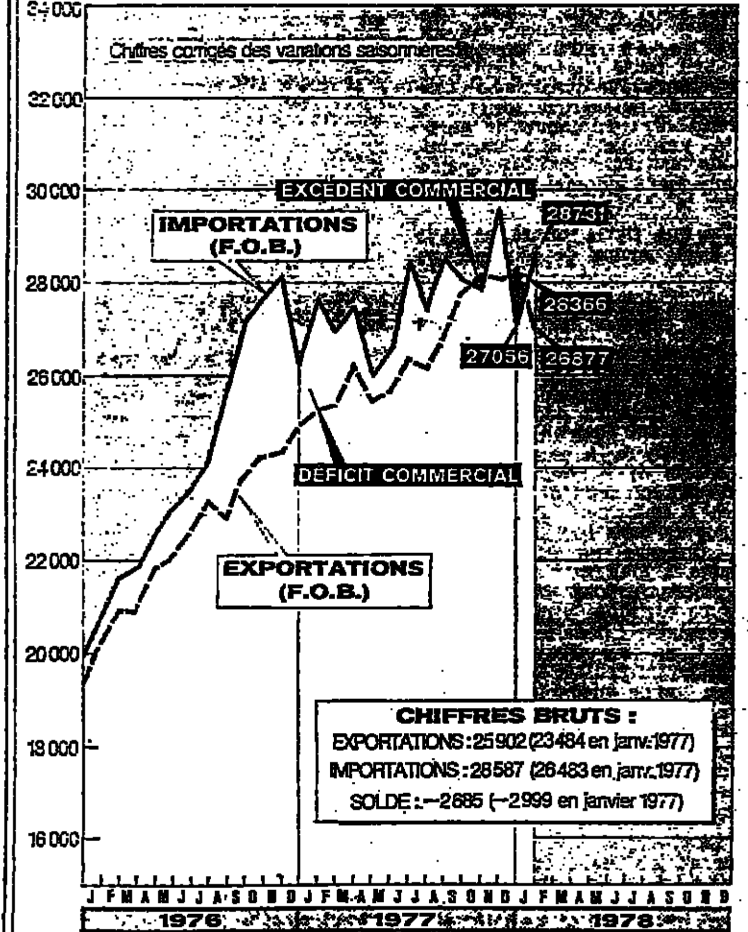
Interrogé récemment par la revue *le Pétrole et le Gaz arabes*, le ministre algérien du pétrole, M. Ghozali, affirmait : « *Nous pensons que la liquéfaction est entrée dans le domaine des opérations industrielles normales, ne posant pas moins, mais pas plus, de problèmes que les autres. Il s'agit maintenant d'une technologie maîtrisée.* » La campagne menée aux États-Unis contre l'insécurité de ce type d'usine ne peut donc avoir d'autres conséquences que commerciales.

En revanche, le développement du G.N.L. est fortement limité par le problème du coût. Lors du congrès G.N.L. 5, tenu en septembre 1977 à Düsseldorf, M. Mossadeghi, directeur de la Compagnie nationale de gaz d'Iran — pays qui n'exploite qu'une faible partie de ses réserves gazières en raison du peu d'intérêt actuel de ce marché — a expliqué que le coût de liquéfaction représentait un et demi à deux fois le coût du raffinage du pétrole brut. De même, précisait-il, le coût du transport de l'énergie sous forme de G.N.L. est de six à huit fois plus élevé que le coût de transport du pétrole brut dans des pétroliers. Et il ajoutait que ces coûts pourraient difficilement être réduits.

Les pays exportateurs de G.N.L. posent donc la question du financement par les pays consommateurs des investissements de liquéfaction et d'une « *juste rétribution* » du gaz. M. Aït Laoussine, vice-président de la Sonatrach, a souvent affirmé que le prix du gaz devrait atteindre 6,50 dollars par million de B.T.U. (1) vers 1985. Actuellement, la plupart des contrats algériens (FOB) se situent entre 1,30 et 1,60 dollar par million de B.T.U. Indexés sur le fuel et le gas-oil, ils comportent une clause de révision tous les quatre ans. Il est donc vraisemblable que le gaz lui aussi augmentera fortement dans les années prochaines.

(1) British thermal unit. : 100 000 BTU = 1 thermie.

COMMERCE EXTÉRIEUR : le déficit et les montants compensatoires



Mauvais résultat pour le commerce extérieur : après l'excédent de 1 310 millions de francs en décembre, la balance a enregistré un déficit de 1 854 millions en janvier (chiffres corrigés des variations saisonnières). Selon le ministère du commerce extérieur, les trois quarts de ce déficit proviennent des échanges agro-alimentaires, qui, pratiquement équilibrés en décembre, ont été déséquilibrés de 1 353 millions en janvier.

Cette évolution résulte, selon le ministère, du fonctionnement des montants compensatoires. D'une part, la disparition au 31 décembre des montants qui résultaient de l'adhésion par étape des trois nouveaux membres (Royaume-Uni, Irlande, Danemark) s'est traduite par une forte accélération des exportations françaises vers ces pays en décembre, suivie, par contrecoup, d'un ralentissement en janvier. De l'autre, l'accroissement du niveau des montants compensatoires monétaires fin décembre et la dévaluation du « franc vert » prévue au 1er février ont incité les exportateurs à retenir leurs ventes jusqu'au début de février et les importateurs à accélérer leurs achats à partir du 1er janvier. Les premiers bénéficiaient d'une réduction de 2,5 % de la taxe à l'exportation, tandis que les seconds voyaient leur aide à l'importation diminuée du même pourcentage. Ainsi les ventes de blé ont été réduites de 60 % entre décembre et janvier, tandis que les achats d'orge et de beurre augmentaient fortement, indique le ministère du commerce extérieur.

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Événements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

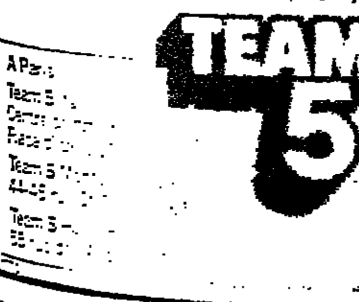
« Le Monde », Vente au numéro : 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

L'écologie

CORSE 8 jours 1140 F



du 10 au 18 mars
EXCEPTIONNEL
PRIX TARIF USINE
30%



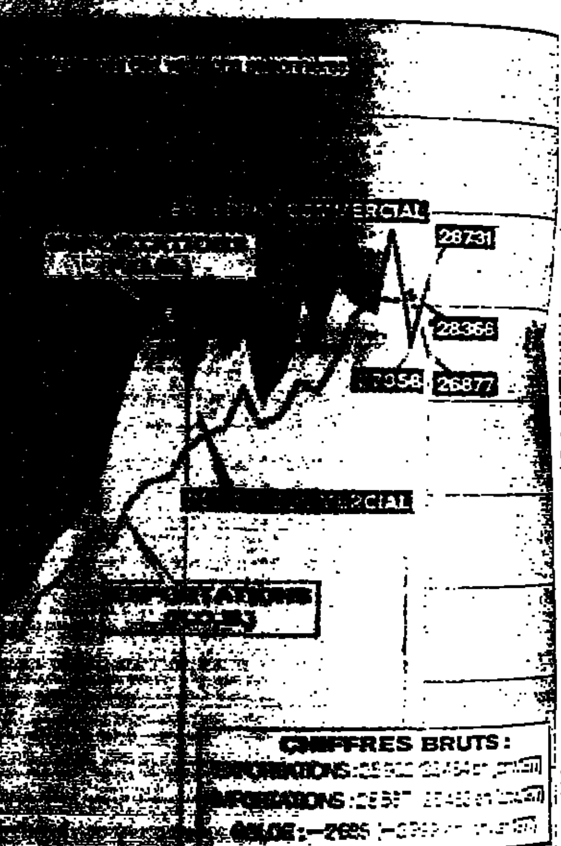
HOTEL SHERATON

هكذا من الأصل

...x États-Unis

BRUNO DETHOMAS

...EXTÉRIEUR : le déficit ... compensatoires



L'écologie au secours de l'économie

Les progrès de la productivité agricole sont souvent plus illusoires que réels. Les rendements élevés s'obtiennent au prix d'une consommation d'énergie tellement élevée qu'on peut se demander s'il ne faut pas remettre en question les modes actuels de production.

par PIERRE-LOUIS LEFORT (*)

La fin de l'année 1971 marque, avec la première dévaluation du dollar, l'ouverture de la récente période de crise économique. Malgré les difficultés actuelles, le monde occidental et la plupart des pays du tiers-monde tentent de poursuivre leur développement économique sur la base de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la croissance de la production intérieure. En 1978, cet objectif, la mise en place du modèle de production-consommation nord-américain, ne semble nulle part être profondément remis en cause. L'exemple de l'agriculture, et certaines analyses clairvoyantes que l'on peut faire du mode actuel de production alimentaire, montrent pourtant à l'évidence que cette perspective ne peut plus tenir.

De 1945 à 1970, l'agriculture française a évolué vers une forme de production « moderne », fortement encadrée en amont et en aval par de puissants secteurs industriels (machines agricoles, industries chimiques et alimentaires...). La productivité du travail a été considérablement augmentée par l'utilisation d'une technologie exigeant des quantités toujours croissantes d'énergie et de matières premières industrielles. En vingt-cinq ans, la production de blé a plus que doublé, celle de l'orge a été multiplié par 7, celle du maïs par 45, les rendements à l'hectare correspondants ont été multipliés par plus de 2 pour le blé et l'orge, plus de 8 pour le maïs. Le parc de tracteurs a été décuplé, celui des moissonneuses-batteuses multiplié par 35. La taille géographique ou économique des exploitations a été augmentée, les zones les moins productives du territoire national ont été peu à peu abandonnées. Les campagnes sont devenues peu habitées, socialement et culturellement sous-équipées, les terres soustraites à la production, souvent retournées à l'état de friches, sont devenues des « réserves naturelles » ou des zones touristiques destinées à satisfaire les besoins de nature des citadins.

Du côté du consommateur, ce modèle « productiviste », pour bien fonctionner, suppose et cherche donc à susciter une augmentation en valeur de la demande alimentaire globale, par son déplacement au profit des produits les plus riches, les plus élaborés et, en définitive, les plus coûteux à produire. Les économistes désignent ce phénomène sous le nom d'« effet qualité » !

L'exemple du maïs

La récente augmentation du prix de l'énergie (le prix du pétrole brut a été multiplié par quatre depuis 1973), si elle a rendu ce programme « idéal » encore plus coûteux, a surtout agi comme un révélateur des conditions réelles de la production alimentaire. Certains, les Américains tout d'abord (D. Pimentel, de l'université de Cornell, et J. Steinhart, de celle de Madison), ont tenté d'établir le bilan énergétique global de la production agricole, c'est-à-dire de calculer le rapport du nombre de calories récoltées au nombre de calories apportées. Les résultats de ces études sont tout à fait surprenants. Ils révèlent que, aux Etats-Unis, les apports d'énergie concernant la culture du maïs ont été multipliés par 3,1, entre 1945 et 1970, et les rendements par 2,4, mais que le rapport entre l'énergie récoltée sous forme de grain et celle qu'on a pu apporter, sous différentes formes, au système était de 3,7 en 1945, de 3,1 en 1964 et de 2,8 en 1970. Ainsi, en dehors de toute considération de prix, la valorisation de l'énergie investie n'était plus, en 1970, que les trois quarts de ce qu'elle était en 1945.

Plus frappante encore est l'observation suivant que l'on peut faire en France. Dans le Midi, la production de 50 quintaux de maïs sur 1 hectare, les grains étant ensuite séchés naturellement avant le stockage, représente un coût énergétique d'environ 5 000 mégacalories. On peut obtenir, en irriguant, 90 quintaux par hectare ; les grains devant être ensuite séchés artificiellement, les dépenses énergétiques totales s'élèvent alors à plus de 15 000 mégacalories. Pour récolter 100 calories, on a dû en apporter 27 dans le premier cas, 48 dans le second. *Le coût des 40 quintaux supplémentaires de la culture « productiviste » se révèle alors fantastique : il a fallu pour ce supplément investir près de 80 calories pour en récolter 100 !* Cela n'est pas loin d'une opération blanche du point de vue du bilan énergétique global.

Il est bien évident que les calories récoltées et les calories investies ne sont pas de même nature ; la transformation des dernières est nécessaire, mais à quel prix ? Ces exemples montrent bien qu'il y a une limite à l'investissement énergétique quantitatif. En effet, plus le système se développe, plus sa rentabilité devient précaire. Il conduit à terme à des situations absurdes que l'on peut déjà observer, mais dont la réalité est masquée par le caractère artificiel du financement et de la commercialisation de la production agricole, et que les données économiques classiques, non globales, ne font pas apparaître.

Le plafonnement

Un second fait significatif de la production agricole des années 70 est l'apparition d'un plafonnement du rendement des principales plantes alimentaires. *Aux Etats-Unis, les rendements* du blé, du maïs, du sorgho, du soja et de la pomme de terre n'ont pas augmenté depuis 1970. Au plan mondial, les récoltes totales, qui croissaient auparavant de 2 % par an, n'ont augmenté entre 1970 et 1974 que de 1,7 % par an. A ce rythme, le déficit alimentaire sera de 100 millions de tonnes en 1985, soit à peu près deux années et demie de la production céréalière française.

Ce plafonnement doit être examiné avec attention. Certains voudraient l'attribuer à une succession de conditions climatiques adverses ; il semble en fait résulter d'une part d'un ralentissement de la production étouffée par le coût des charges, d'autre part de la manifestation à long terme d'effets néfastes dus aux techniques actuellement en vigueur. Ces techniques méconnaissent totalement l'aspect fondamentalement biologique et écologique de l'activité agricole. Des apports toujours croissants et exclusifs de fertilisants minéraux, l'utilisation massive d'insecticides, de fongicides, d'herbicides, nécessitant des passages excessifs et souvent à contre-temps d'engins de plus en plus lourds, le maintien d'une *même culture* plusieurs *années* de suite sur de grandes surfaces, l'abandon des sous-produits (paille, fumier...), provoquent à long terme des phénomènes d'érosion du sol, de diminution de sa teneur en matière organique et de sa capacité de rétention de l'eau, de tassement, d'appauvrissement de la vie microbienne ; l'eau et l'air se polluent, des foyers d'infection parasitaire s'installent de façon permanente.

Ce modèle « productiviste », grand consommateur d'énergie coûteuse et par ailleurs inépuisable, conduit peu à peu, et de façon paradoxale, d'une part à une diminution de la rentabilité des investissements, d'autre part à une stagnation et bientôt à une régression pure et simple de la production elle-même. Il ne semble pas, aujourd'hui, capable de résoudre, ni, à l'échelon de l'exploitation, le problème de la rentabilisation de l'activité agricole, ni, à l'échelon mondial, celui *de la sous-alimentation et de la famine.*

Pas de retour en arrière

Devant cela, quelles solutions alternatives proposer ? Il semble qu'une démarche écologique s'impose, elle ne signifie nullement un retour en arrière vers l'agriculture traditionnelle ; elle apparaît, au contraire, comme un stade supérieur de compréhension, de compétence et de technicité. Il s'agit tout d'abord de restreindre les investissements énergétiques, de mettre ensuite en œuvre les solutions biologiques dont on dispose et d'en préparer de nouvelles. Selon les termes de M. J. Poly, directeur scientifique de l'INRA, il faut créer, pour la fin du vingtième siècle, « *une agriculture à valeur biologique ajoutée maximale* ».

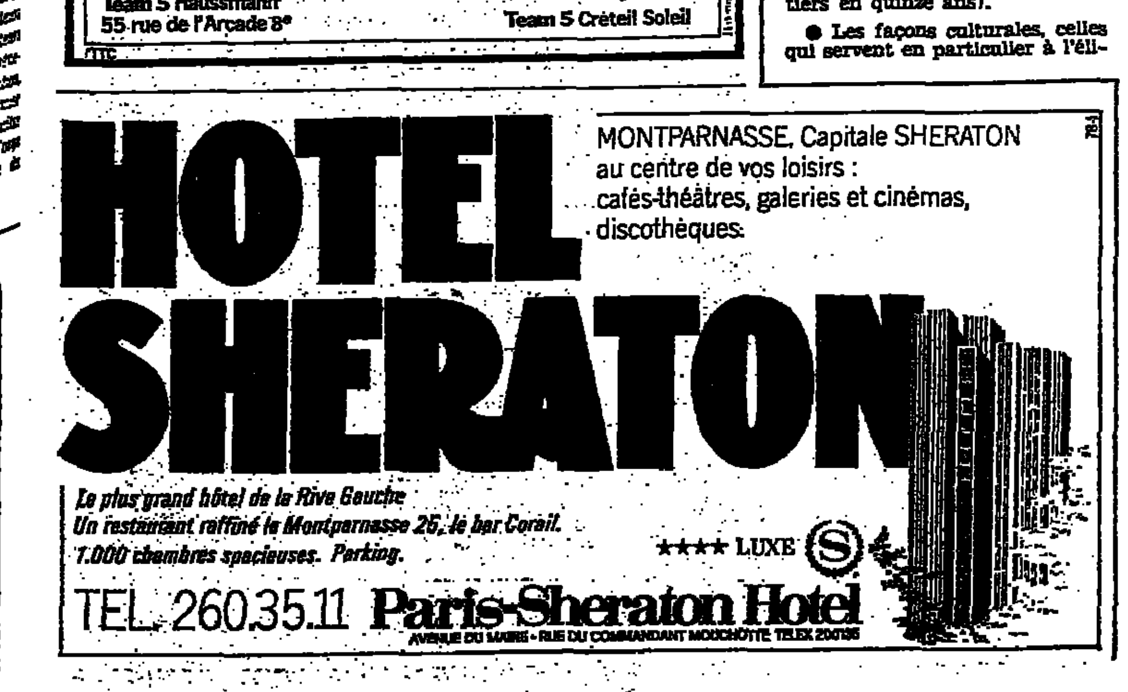
Quelles sont ces solutions biologiques et écologiques ?

- La rotation des cultures, qui permet de réduire la pression du parasitisme et constitue un bon moyen de contrôle de l'enherbement. Par l'étalement dans le temps d'une même production, elle permet de réduire et de mieux rentabiliser le parc d'engins mécaniques. Dans le cas des *rotations légumineuses-céréales*, on bénéficie d'un apport gratuit d'azote fixé par les premières (la surface cultivée en légumineuses, en France, a diminué des deux tiers en quinze ans).
- Les façons culturales, celles qui servent en particulier à l'élimination de l'herbe, sont généralement moins coûteuses *en énergie* que l'épandage d'herbicides.
- La récupération des terres les moins productives (3 millions d'hectares sont actuellement en friche en France), qui devient indispensable pour faire progresser la production et permet le retour d'une partie de la main-d'œuvre éliminée par la mécanisation.
- L'utilisation directe à la ferme de l'énergie solaire et éolienne (l'Australie utilise déjà des moulins à vent modernes). La récupération des déchets et des sous-produits (35 millions de tonnes de paille sont produits chaque année en France) comme source d'énergie et de matières premières.
- Les connaissances actuelles et les travaux futurs de la recherche agronomique peuvent et pourront encore fournir des réponses biologiques à des questions pour lesquelles on a jusqu'ici privilégié d'autres solutions. A plus long terme, la fixation biologique de l'azote et même du phosphore, l'amélioration du rendement de la photosynthèse, ouvrent d'immenses perspectives.

La nourriture est le produit net d'un écosystème, ce système est actuellement déséquilibré par des apports étrangers massifs, par ailleurs coûteux, épuisables et polluants. Cela *se traduit* déjà par une diminution de la rentabilité et même de la productivité de l'agriculture. Une meilleure utilisation des connaissances actuelles et la poursuite des recherches restituant l'activité agricole à son cadre écologique ne peut qu'être bénéfique, tant au producteur qu'au consommateur. Au niveau mondial, cette voie semble être la seule susceptible de conduire à la solution du problème du déficit alimentaire.

A quelque chose malheur est bon, dit-on ; la crise de l'énergie nous fait prendre conscience des absurdités auxquelles nous conduit, en agriculture, le « vieux » système productiviste ; elle n'est certainement pas le seul secteur économique concerné. Quant à elle, n'en doutons pas, elle ne peut être, dans l'avenir, qu'écologique... N'est-ce pas là d'ailleurs, à tout point de vue, une perspective réjouissante ?

(*) Ingénieur agronome, chargé de recherches à l'INRA.



La chance du Soudan est-elle toujours dans les « fermes géantes » ?

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Sur le thème « Le développement agricole du Soudan et les industries agro-alimentaires », un colloque vient de réunir, à Khartoum, les représentants d'une trentaine de firmes françaises, des observateurs des pouvoirs publics et leurs partenaires soudanais. Derrière l'objet officiel des débats — une prise de contacts qui excluait évidemment tout jugement sur le « *modèle de développement* » du pays hôte et entendait surtout ouvrir de nouveaux marchés aux sociétés françaises — on a vu se dessiner une réflexion intéressante sur les chances du pays qui est le plus vaste d'Afrique et le seul en mesure de satisfaire, pour une bonne part, les immenses besoins alimentaires du monde *arabe auquel, politiquement et culturellement*, il appartient.

Les possibilités, évoquées dans un remarquable rapport de M. Paul-Marc Henry (Centre de recherches pour le développement international), sont énormes et de nature à attirer les investisseurs. Il existe au Soudan « *un potentiel de production sans égal dans le monde moderne, à l'exception peut-être de certaines grandes zones sous-développées du bassin amazonien.* » Alors que les surfaces cultivées représentent 15 millions de feddans (un feddan égale 0,42 ha), dont 3 millions sont irrigués, la *maîtrise de l'eau pourrait* permettre de quadrupler les cultures irriguées (coton, blé, arachides, fruits et légumes) et de décupler la production sucrière. On pourrait y ajouter 70 millions de cultures non irriguées et doubler le cheptel actuel de 16 millions de têtes.

Dès 1985, il n'est pas déraisonnable d'espérer que le Soudan atteindra une position exportatrice significative, en triplant ses exportations d'oléagineux, en décuplant ses livraisons de production animale et en mettant sur le marché 400 000 tonnes de sucre, 120 000 tonnes de blé, 500 000 tonnes de sorgho et 200 000 tonnes de fruits et légumes, soit 50 % des besoins en viande du monde arabe, 40 % des besoins en matières grasses et 20 % de sa consommation de sucre. Encore faut-il que les potentialités soient correctement analysées comme l'équivalent de simples « réserves prouvées » et *qu'on ne se dissimule pas les difficultés de l'entreprise.*

A cet effet, la première étape à atteindre est l'autosuffisance. Cela pose sur le plan technique, mais aussi et surtout dans les domaines humain et financier, de redoutables problèmes. En effet, si le financement des programmes vient surcharger encore le service de la dette, le Soudan se trouvera très vite, quelles que soient les promesses de la manne de pétrodollars et les possibilités de son sol, dans une situation intenable. D'ores et déjà, le pays traverse une très mauvaise passe. Ses réserves en caisse (17 millions de dollars) ne représentent, selon les estimations généralement admises, que 1 % de la dette dont la charge annuelle atteint jusqu'à 40 % des recettes d'exportation. A cet égard, les financiers qui participaient au colloque se montraient généralement pessimistes.

Les vicissitudes de l'aide arabe

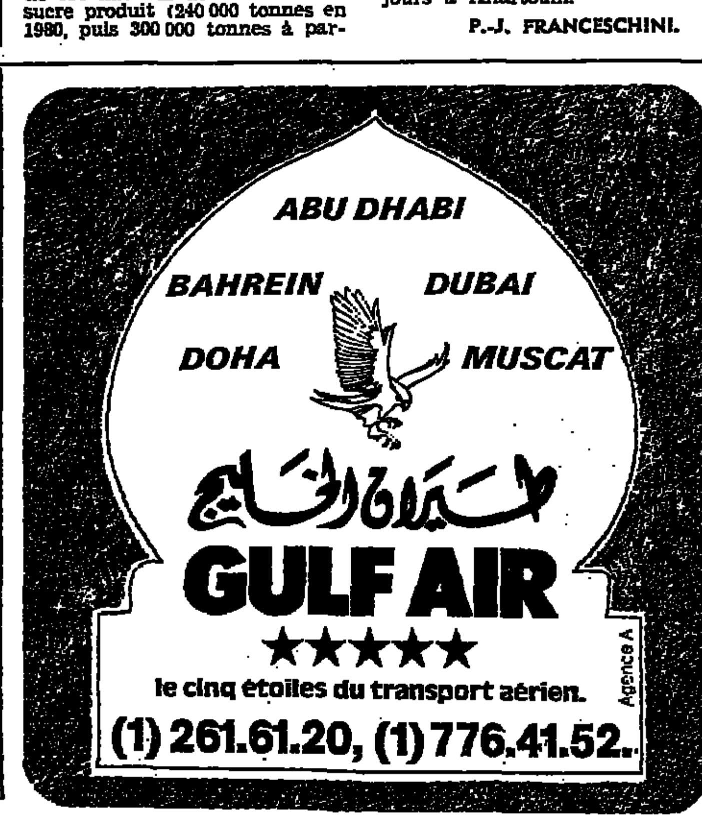
La mise en valeur du pays par ses partenaires arabes, et d'abord par l'Arabie Saoudite et les Etats du Golfe, risque d'achopper sur les difficultés de l'étape de démarrage. A la réunion de Rabat, en avril 1976, les pays arabes, avec le concours des experts du FADES (*Fonds arabe de développement économique et social*), ont décidé d'accorder au Soudan 2,2 milliards de dollars en six ans en fonds public et envisagent des concours privés pour trois ans de 1,3 milliard de dollars. Alors que le plan de six ans élaboré par Khartoum se propose de trouver 6 milliards de livres (1 livre soudanaise vaut environ 12,50 F), le FADES en offre 560 millions sur une enveloppe financière de 760 millions pour soixante et un projets. Mais le déblocage des crédits du Fonds est subordonné à la nomination du président de « l'autorité arabe pour l'investissement agricole et le développement ». Or cette nomination se fait attendre pour des raisons où certains participants voulaient voir soit une réticence quant au modèle de développement choisi et aux soixante et un projets envisagés, soit l'attente d'un assainissement significatif de la situation financière du pays.

Doté d'un plan d'inspiration « soviétique », le Soudan a misé essentiellement sur d'énormes opérations agro-alimentaires, coûteuses et de gestion très difficile, que les experts de l'agriculture tropicale présents à Khartoum *considéraient* avec quelque suspicion. Les ambitions affichées leur paraissent déraisonnables, notamment en matière de taux de croissance (7,5 % sont prévus, 6,6 % paraissent plus vraisemblables). Certains projets marqués par un gigantisme effarant sont d'une rentabilité douteuse. C'est le cas de la sucrerie de Kenana (usine construite par Technip), qui, en 1973, était estimée à 165 millions de dollars. Son coût, au stade actuel des travaux, serait de 650 millions de dollars, et le sucre produit (240 000 tonnes en 1980, puis 300 000 tonnes à partir de l'année suivante) atteindra des prix beaucoup trop élevés. La remarquable prouesse technique du canal de Jonglei (*le Monde* du 17 mai 1977), accomplie par les Grands Travaux de Marseille, ne va pas non plus sans graves inconvénients.

En fait, il est apparu au colloque de Khartoum que les autorités soudanaises amorçaient elles-mêmes une révision, dans un sens plus réaliste, de leurs objectifs et de leurs priorités. Il semble que les préoccupations du monde rural, et plus généralement le « *développement intégré* » *négligé par le plan*, soient en voie d'être mieux pris en compte. Après la déconvenue de Kenana, les projets géants seraient abandonnés. Les hommes d'affaires présents au colloque de Khartoum ont été invités à s'intéresser à des « *projets moyens* » plus accessibles, l'exemple cité étant fourni par une usine d'allumettes dans le Sud qui représente un petit investissement pour un besoin évident et une rentabilité certaine. Le ministre de l'industrie lui-même, M. Beshir Abbadi, a d'ailleurs appelé à « *équilibrer le développement* ».

Accueillis avec beaucoup de sympathie, les investisseurs français déplorent que Paris se montre trop restrictif à propos de garanties, en raison de la situation financière du Soudan. En effet, faute de décision politique, la COFACE avait limité ses garanties aux 800 millions de francs déjà accordés. Un protocole financier doit accorder en février une rallonge d'une centaine de millions de francs de crédits, dont 30 % avec garantie COFACE. Si, par timidité, la France ne prend pas sa part du grand pari soudanais, elle risque de ne demeurer que marginale dans l'une des entreprises de *développement les plus utiles* — et à long terme les plus rentables — du monde, et de laisser la place aux seuls Américains, attendus à leur tour pour un important colloque dans quelques jours à Khartoum.

P.-J. FRANCESCHINI.



Les notes de lecture

d'ALFRED SAUVY

● POUR UNE TROISIÈME VOIE.

Ota Sik

Qui n'est plus ou moins attiré par cette voie sacrée, en dépit de la coupure au couteau du corps électoral français ? Et qui était mieux qualifié pour en traiter que le ministre de Dubcek lors du printemps de Prague ? Professeur aujourd'hui à Saint-Gall, il donne une nouvelle version de son ouvrage, *la Troisième Voie*, simplifiée, mais révisée et pourvue de compléments.

Socialisme libéral certes, mais ne nous étonnons pas de trouver, comme dans tout ouvrage de ce genre, plus de critiques des systèmes condamnés qu'une construction précise de remplacement. Le capitalisme est d'ailleurs moins jugé sur ses injustices sociales que sur sa tendance au monopole d'Etat et à la bureaucratie, dénoncée avec force par un témoin victime. Marx est toujours là, dans ces développements, prêt à donner un coup de main, si nécessaire, mais pas plus, et remis à sa place après usage.

Le principe le plus nettement défendu est celui de l'efficacité, cette source de richesses, si souvent rejetée, à priori, par souci borné de progressisme. Un des moyens de cette efficacité est l'adaptation parfaite entre la structure de l'offre et celle de la demande (si négligée dans les pays capitalistes contemporains); des vues complémentaires sur la formation des hommes à cette fin auraient été ici les bienvenues.

Les biens de production sont propriété collective, mais il est expressément recommandé que les ouvriers détiennent une partie du capital, et loin de juger leur entreprise en simples sujets, participent à « l'égoïsme d'entreprise ». Cette précaution nous mène non à l'autogestion (il n'est pas fait mention du système yougoslave, dans l'ouvrage) mais à une sorte de cogestion dont le mécanisme reste à préciser.

Par ailleurs, utilisation, bien sûr, du meilleur stimulant matériel, le marché ; mais, à la forte critique des économistes libéraux (comme aussi des faiseurs de système à base d'informatique), s'ajoute la suggestion d'une planification macroéconomique, destinée notamment à assurer la satisfaction des besoins. Les conditions de ce cumul et les difficultés de la conciliation auraient mérité plus d'attention. Des exemples concrets auraient été ici, comme dans tout le reste de l'ouvrage, les bienvenus.

Sommes-nous convaincus ? Séduits peut-être, mais insuffisamment éclairés. C'est, comme en toute stratégie, au point le plus délicat qu'il faut être le plus fort.

Cet ouvrage de lecture si fertile favorisera, il faut l'espérer, l'éclosion de recherches vers cette troisième voie, idéal plus que programme pour le moment.

La traduction a été assurée par l'Association de traductions d'ouvrages économiques, créée et animée à l'université de Montpellier par Jean-Pierre Vigneau.

★ Traduit de l'allemand *Fur den dritten Weg* par Marcel Chabernaud, PUF Paris 1973, 21 cm, 254 p., 54 F.

● TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT.

P. Judet, Ph. Kahn, A.-C. Kiss, J. Touscoz et autres

Cette question d'une immense portée a été étudiée largement au cours des journées internationales, à Dijon, en septembre-octobre 1976, qui ont groupé cent sept participants presque tous enseignants (très peu d'industriels). Révélateur est l'usage fréquent du terme « sophistiqué ».

Ce transfert pose deux problèmes distincts, la transmission du savoir-faire, acte proprement technique et la cession de brevets, de caractère juridique.

Sont décrits, notamment, les rôles respectifs de la CNUCED de Genève (Jean Touscoz, de Nice), de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Geneviève Burdeau et J. Chappez, de Dijon) et de la Banque mondiale (G Delaume, conseiller juridique de la banque).

D'abord réticents, les pays socialistes (Ch. A. Kiss) s'attachent moins qu'avant au régime politique des pays aidés ; les échanges commerciaux étant en forte augmentation, l'intensité des transferts doit avoir subi, en même temps, de grands progrès.

L'aspect politique a aussi retenu l'attention. Selon la Charte de 1974, « chaque Etat a le droit d'avoir part aux avantages des progrès et des innovations de la science et de la technique ». Mais, comme tant d'autres, ce droit est dépourvu d'instruments.

L'effort des pays en développement et surtout celui des « 77 » s'exerce, d'ailleurs, en ce sens. A la formule « clefs en main », vite dépassée, a succédé « produits en main » et même « marchés en main ». Il est cependant difficile d'imaginer que les *pays industriels*, *pauvres en matières premières*, vont abandonner intégralement ce qui peut devenir un jour leur unique richesse.

★ Librairies techniques, Paris 1977, 24 cm, 563 pages, 130 F.

● L'ÉCONOMIE DE SPÉCULATION.

Jean Peyrelevade

Du brillant préfacier nous espérions davantage et, même en tenant compte de son emploi actuel, nous nous étonnons d'entendre dire que les deux tiers des Français ne peuvent « consacrer l'accroissement de leur niveau de vie à l'amélioration progressive de leur habitat ». En revanche, *quand il conclut qu' « il importera de mener une politique économique et sociale qui allie justice et rigueur »*, il ne trouvera guère de contradicteur.

Le terme *spéculation* porte en lui un verdict, un jugement de valeur : et cependant tout acte économique n'est-il pas spéculatif ? Mais, faute de définition claire, le phénomène ne se prête pas bien à la mesure, est-il indiqué, ni moins encore à la statistique.

Le jeune polytechnicien banquier et enseignant s'efforce alors de démystifier, en plaçant chaque opération « spéculative » dans son cadre, laissant en somme le lecteur porter un jugement moral, méthode proprement scientifique en économie-sociologie. Les trois parties, « la spéculation bienfaisante », assez théorique, « la spéculation dans le temps », plus positive et « la spéculation mondiale », débouchent sur *une conclusion peu attendue concernant* « l'indépendance nationale ».

Les moyens politiques employés pour combattre sinon la spéculation du moins ses effets sont jugés inopérants, notamment l'imposition des plus-values et la loi Galley : mais sans nous en étonner, regrettons que la solution de l'acheteur unique « le foncier urbain » n'ait pas été examinée.

Nous affranchissant de l'austère sujet initial, nous entrons ensuite dans le grand air économique. Comme il est de règle en pareil cas, l'analyse pure des phénomènes, bien conduite, est plus ferme que la ligne à suivre. Plus réfléchies cependant, plus solides même, si le mot convient en la matière, sont les vues sur la fuite des capitaux. Que l'aspect moral doive être séparé de l'aspect technique est certes difficile à reconnaître par beaucoup, mais très éclairante est la sérieuse *analyse donnée ici par un homme* averti, qui ne dissimule pas le caractère personnel de sa préférence.

★ Préface de Jacques Delors, Le Seuil, Paris, 1973, 20,5 cm, 55 F.

● LES RÉFORMES MONÉTAIRES EN BELGIQUE.

Léon H. Dupriez

Plus encore que les peuples, les monnaies heureuses n'ont pas d'histoire : le franc belge en a une, depuis août 1914. Nul n'était mieux placé pour décrire ces aventures d'or et de papier que le maître de Louvain, aujourd'hui professeur émérite, qui a assisté à toutes et participé activement aux principales. Des sept ou huit réformes monétaires survenues, les deux plus importantes et les moins « dictées » ont été celles de 1935 et de 1944-1945. Dans les deux cas, la clairvoyance politique (van Zeeland en 1935, C. Gutt en 1944), favorisée par les études de l'Institut de conjoncture de Louvain (F. Baudhuin, L. Dupriez, etc.), s'est opposée à la non-compréhension du pouvoir français, dépourvu du moindre lumignon.

La dévaluation de 1935, dite scientifique, parce que, pour la première fois, a été mesurée et utilisée la comparaison des niveaux de prix nationaux et étrangers (théorie de Cassel sur la parité des pouvoirs d'achat), a permis à la Belgique d'éviter les contresens malthusiens du Front populaire. Le franc belge a rattrapé et au-delà la perte initiale volontaire de 1935 sur le franc français, dont il a, à partir de ce moment, résolument séparé son existence.

En 1944-1945, le pouvoir politique belge a, de même, compris la nécessité économique et sociale d'une forte résorption des billets en circulation, accumulés sous l'occupation. En France, ce fut au contraire la préférence accordée par le général de Gaulle à R. Pleven sur P. Mendès France. Le résultat a été, cette fois encore, éloquent.

Descriptions monétaires irréprochables, mais de sérieuses réserves peuvent être formulées sur le plan économique, du moins sur le rôle du marché noir.

Bibliographie précieuse.

★ Office national de libraire, Bruxelles, 1978, 24 cm, 233 pages.

● L'ÉCONOMIE DE L'INFORMATION.

Nadine Toussaint

Bonne présentation du maître-assistant à Paris-II, particulièrement du point de vue financier. Aucune allusion cependant aux conséquences de l'infléchissement démographique en cours, qui réduira peu à peu les recettes des organes sans réduire leurs frais généraux.

★ PUF, collection « Que sais-je ? », 1978, 18 cm., 127 p., 9,60 F.

● POPULATIONS ACTIVES.

Pierre George

Le grand géographe français, qui, dès sa jeunesse, a pris le départ dans le secteur physique et même géologique, s'est de plus en plus intéressé aux hommes, aux villes, à la vie rurale, se doublant ainsi d'un sociologue économiste. Sous ce titre volontairement sobre et modeste, il nous donne aujourd'hui une vaste fresque sur les hommes au travail dans le monde.

Après une mise au point statistique bien au fait, où cependant une critique de la terminologie eût été la bienvenue, nous passons à un premier aperçu des pays industriels et non industriels, à base surtout d'observation, pour déboucher sur le chapitre particulièrement creusé, parce que portant sur un monde de confusion, du secteur tertiaire. De cette étude approfondie, la plus pénétrante qu'il nous ait été donné de voir jusqu'ici, retenons cependant la persistance d'une certaine ambiguïté du fait d'une distinction insuffisante entre la profession individuelle et l'activité collective, la première jouant un rôle essentiel sur le plan social. Aucun jugement n'est volontairement porté, même pour le commerce, sur l'excès de personnel tertiaire, dans la plupart des pays, eu égard aux besoins techniques, ni sur celui de certaines rémunérations, entraînant l'écrasement des manuels.

Ces présentations sont suivies d'études économiques et sociales de divers régimes ou types de pays. Le Maghreb, analysé de façon pénétrante, est un remarquable exemple de sous-emploi et de non-emploi, tant urbain que rural, résultant d'un développement insuffisant et de l'accélération démographique. Viennent ensuite l'Afrique tropicale (excès de main-d'œuvre et sous-emploi) et l'Asie des moussons.

Dans l'étude de la France, qui conduit inévitablement à celle du chômage, la non-adaptation de la formation des hommes aux besoins de la consommation aurait mérité d'être soulignée avec plus de force encore. C'est la pierre d'achoppement de toutes les « constatations antisociales ». Que l'auteur si averti emploie le mot « paradoxal » à propos de la coexistence du chômage et du manque de main-d'œuvre atteste la puissance du dogme globaliste, si dommageable.

Nous terminons sur l'Union soviétique ; il y a encore 20 % d'agriculteurs dans la population active, lourde charge, mais source aussi de progrès futurs. Quant au droit au travail, clairement énoncé dans la *Constitution, il n'implique* aucun droit à exercer une activité déterminée.

★ PUF, Paris, 1978, 21 cm, 237 pages, 50 F.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Rencontres fortuites...

La galerie Octant présente, jusqu'au 21 avril, une exposition Man Ray qui n'a pas de prétention rétrospective, mais qui comprend, outre des rayogrammes et des compositions « machinales », des portraits et des photos de mode peu connues provenant de la famille de la couturière belge Van Eck. Les tirages, d'époque, sont vendus entre 1 800 F et 14 000 F. On imagine facilement le plaisir que devait avoir Man Ray à mixer des objets incompatibles, à impressionner directement la surface sensible de fers à repasser, de fourchettes, d'hélices et de formes serpentines.

Rencontre fortuite d'un poulet grillé — garniture riz — et d'un grésillement électrique : spirale en acier se dévidant entre des nuages ; ampoule suspendue dans une poussière d'étoiles : l'imagination au pouvoir se grise de la Fée électricité. La tour Eiffel croise le savon Cadum sur un magma d'enseignes lumineuses. Un petit mannequin de bois joue avec des motifs de Brancusi. Un très beau visage de femme, paupières fermées, repose près d'un masque africain.

★ 8, rue du 29-Juillet, Paris-1er.

Des jardins « à la française ».

La Remise du Parc présente, jusqu'au 1er avril, une série d'épreuves originales — calotypes tirés sur papier salé — de Louis Robert (1811-1882). Peintre, chimiste et photographe, Louis Robert était chef des ateliers de peinture à la manufacture de Sèvres. Il avait le projet d'« imprimer » des photographies sur la porcelaine. Il prit des vues du parc de Versailles, d'un domaine de l'Ile-de-France et rapporta d'un voyage en Bretagne des images de cours de fermes désertées. Il fit également des portraits de sa fille et de son gendre, et de certains employés de la manufacture. En 1857, Blanquet-Evrard imprima un album de ses photographies, « Souvenirs de Versailles ».

Les œuvres exposées, de grand format (27 × 33 cm), proviennent de la collection personnelle de l'artiste, léguée par son arrière-arrière-petite-fille. Louis Robert intéressera surtout les amateurs de tirages anciens et de classicisme français.

★ 2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er.

Les plaisirs et les jeux.

Bernard Faucon a projeté les diapositives de sa nouvelle série de photos les Plaisirs et les Jeux, lors de la semaine sur l'enfance organisée du 9 au 17 mars par les élèves de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud.

Faucon (ce n'est pas un pseudonyme), vit du commerce de mannequins anciens, cire, bois, ou celluloïd. Il garde pour lui les mannequins d'enfants et les entrepose dans la maison de ses parents, dans le Midi. De temps en temps, il va retrouver sa colonie de petits amis, les habille et les déshabille de culottes courtes et de pyjamas, les submerge d'un bric-à-brac ludique et leur fait jouer des scènes empruntées aux « Aventures du club des 5 » ou aux « Signes de piste ». Il leur prépare à goûter, leur fait manger des huîtres dans la neige, les fait courir dans la forêt et les emmène au bord de la mer. Il leur met des cerfs-volants dans les mains, il les emmaillote dans des filets de pêcheur. Parfois, il les noie. Et pour eux, il embrase des paysage. Il les fait incendiaires ou cinéastes, il installe des caméras et des projecteurs dans une grange pour qu'ils puissent tourner un film dont l'acteur est un véritable enfant.

Certaines scènes nécessitent trois jours de préparation. Bernard Faucon est un très doux maniaque, à l'évidence. Il y aura toujours des gens pour lui reprocher d'enfermer l'enfant dans une vision d'adulte, de le figer dans l'esthétisme et de le mouler dans ses fantasmes. L'enfant est posé dans l'image, il est le pion d'une mise en scène méticuleuse. Mais l'imagerie de l'enfance est déployée, et la représentation est joyeuse.

Musique

« WERTHER » avec Alain Vanzo, salle Favart

(Suite de la première page.)

Ce décollage de la « réalité » valut d'ailleurs à Dominique Delouche quelques huées finales. A vrai dire, les orientations de cette mise en scène ont paru souvent bien hésitantes, voire contradictoires, même si la direction des acteurs s'est révélée plus subtile à la longue qu'on ne le pensait. Peut-être Delouche s'est-il seulement montré trop docile à la musique de Massenet, qui n'impose son dessein impérieux que dans les deux derniers actes. Les deux premiers ne manquent certes pas d'intérêt ni de beautés, mais l'essai de synthèse des épisodes goethéens, la manière de camper le personnage de Werther, son amour idéal, ses invocations sentencieuses à la nature (O nature pleine de grâce !), *avec ce mélange d'épisodes pittoresques, naïfs et souvent fades, restent composites et peu convaincants. On ajoutera à cela que le Werther d'Alain Vanzo (par ailleurs excellent) est trop exclusivement un personnage de l'opéra-comique français du dix-neuvième siècle, pour ne pas paraître irrémédiablement « déplacé » dans ce décor allemand du dix-huitième siècle.*

Une mise en scène plus rigoureuse, plus stylisée (mais sans ces odieux tableaux figés à la mode), aurait sans doute mieux fait passer sur ces disparates et révélé la vie profonde de la musique telle qu'elle apparaissait dans l'excellente direction, vivante, vibrante, subtile souvent, de Pierre Dervaux. Car cette musique, un peu engluée dans le charme et la mollesse, témoigne cependant, dès l'ouverture, de la volonté d'aller au-delà. Le tragique point sous les mousselines de charme de la flûte et du violon langoureux. Massenet trouve l'accent juste pour chanter l'amour naissant avec ce clair de lune célèbre où les couleurs d'argent sont distillées goutte à goutte par le violoncelle, la harpe, la flûte, décalés sur une sorte de tempo de valse, et parfois c'est le Debussy de Pelléas *qui s'annonce sur une simple phrase* (Mon cœur reste indifférent à ce qui n'est pas toi.), *avant que monte en vague la passion dans ces crescendos terribles qui donnent une grande intensité aux trois premiers actes.*

*Mais c'est au troisième surtout que Massenet transcende son propre talent. Toute mollesse, toute langueur a disparu. L'accent le plus tragique emporte la musique, comme chez Tchaïkovski quand il peint la Tatiana d'*Eugène Onéguine, *l'affolement érotique de* la Dame de pique ; *la ressemblance d'accent sera presque stupéfiante dans le prélude du quatrième acte, vraie « symphonie du Fatum ». Et cette musique agit puissamment sur Charlotte, métamorphose Jane Rhodes, personnage figé jusqu'alors, confite dans sa tâche familiale et sa respectabilité, voix harmonieuse mais couverte (avec une prononciation peu compréhensible), qui retrouve tout à coup une spontanéité, des gestes de grande amoureuse, une voix qui, pour être parfois à la limite de la fêlure, se déploie avec une belle gamme d'expressions et de cris pathétiques.*

Massenet gardera assez de cette intensité pour nous tenir en haleine tout au long de l'interminable dernier acte, où il renverse le mouvement, du drame jusqu'à l'apaisement dans la mort. Mais c'est là qu'il faut dire toute la qualité scénique et musicale d'Alain Vanzo qui tient toute l'œuvre sur ses épaules. Car si son physique et sa voix trop caractéristique, avec son timbre de clarinette dans le grave, de trompette flamboyante dans l'aigu, « surchargent » à l'excès l'image que nous avons de Werther, sa conviction, son lyrisme ému, son art du chant, forcent l'adhésion et nous font croire à la vérité, à l'unicité du personnage de Massenet.

Dans une bonne distribution, on soulignera la qualité d'Yves Bisson, qui fait vivre le personnage falot du mari, avec un écho parfois du timbre de Jansen. La pimpante Danièle Chlostawa, à la voix fortement colorée, ne cherche pas à dénicher l'insouciante Sophie. Et Soumagnas, Loreau, Dumont, Scamps, accusent volontiers le côté carte postale folklorique de leurs personnages. On n'oubliera pas ici la fraîcheur des enfants de la maîtrise de Radio-France, ni la qualité des instrumentistes de l'Opéra.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Salle Favart, les 15, 17, 22, 25 et 29 mars.

Créations à Radio-France

« Il a régulièrement poursuivi son œuvre de compositeur, sans peut-être avoir le loisir de veiller comme il l'aurait dû à sa diffusion. » *Cette petite phrase anodine pourrait être seulement une façon de parler. Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, si un compositeur ne s'occupe pas activement d'être joué et de se faire reconnaître, il a toutes les chances d'écrire bientôt pour lui seul, et peu à peu de cesser définitivement s'il ne lui vient pas de temps à autre une commande rappelant au moins qu'on se souvient de lui, qu'on a besoin de sa musique. Depuis sa création la radio a joué en ce domaine un rôle irremplaçable qu'elle continue d'assurer, ainsi qu'en témoigne la présente session de musique de chambre.*

Robert Siohan, auquel s'appliquait dans le programme la phrase liminaire, est né en 1894. Professeur au Conservatoire, inspecteur général de la musique, journaliste et musicologue, n'ayant pas pu ou voulu limiter son activité à la seule composition, il reste encore à découvrir. Son Quatuor en forme de suite *(commande de Radio-France), créé par le Trio à cordes de Paris et Walter Chodack au piano, ressemble à un autoportrait. Ouvert à la leçon de Schoenberg, il n'est nullement épigonal ; insoucieux des modes, il ne renie pas la forme en plusieurs mouvements contrastés. Le travail thématique, en se tenant à une écriture instrumentale traditionnelle, évite sans effort apparent les clichés qui surgissent chez tant d'autres, occupés seulement à renouveler la musique de l'extérieur.*

A propos d'Orphee, *de Xavier Darrasse, également commandé par Radio-France, est une petite scène pour soprano (Christiane Issartel) et violon (Jean Estournet), d'après Virgile. Ce duo entre deux voix aiguës, par une sorte de trompe-l'œil sonore, cultive un parallélisme douloureux qui l'assimile à la plainte, l'essence même de la musique dramatique.* « Puisse un certain charme en découler... », *commente l'auteur qui sait aussi que depuis longtemps les malheurs d'Orphée ont fait le bonheur des compositeurs et du public.*

Le soprano joue également un peu de célesta, et le violoniste une sorte de métalophone qui ajoutent à la fête un caractère irréel.

Synthèses *(1969) pour violon et piano, du compositeur yougoslave Janez Maticic, est un duo concertant en trois mouvements qui pourrait être une sonate. La section centrale est peut-être la plus curieuse, opposant la rudesse d'un* ostinato *au piano aux développements lyriques du violon. Le concert s'achevait par le* Trio en mi-bémol *de Beethoven qu'exécutait le Trio à cordes de Paris.*

GÉRARD CONDÉ.

DÉCÈS DE LA CANTATRICE HÉLÈNE BOUVIER

La cantatrice française Hélène Bouvier est morte samedi 11 mars, à Paris, à l'âge de soixante-douze ans.

[Engagée en 1938, à l'Opéra de Paris par Jacques Rouché, Hélène Bouvier y chanta jusqu'en 1956 les grands rôles de mezzo-soprano, tels Orphée, Dalila et Fricka. Elle se produisit également à Milan et à New-York. Elle créa *Antigone*, d'Arthur Honegger et *Œdipus rex*, de Stravinsky. Sa dernière création fut *le Poirier de misère*, de Delannoy.]

Théâtre

« Les Dames de Julietta Jérôme »

Il y a la bleue, la mauve, la jaune et la verte ; il y a la chinoise, blonde à l'accent anglais, et celle qui tricote une écharpe d'or, et l'inquiète avec sa haute capeline 1830 : Philippe, Miche, Amélie... Et celle qui est un homme, Rosine Pebon, que l'on cherche partout, silencieuse, fébrile, et qui parlera tout à l'heure avec exaltation de ce que le gouffre lui a révélé par maints goulots et grottes, lui dansant. Ses petites mains aux écailles noires, très serrées, luisantes. Longtemps, j'ai senti l'odeur des mousses. Sur le noir de la scène, elles jaillissent, fleurs géantes, tourbillonnent, se mêlent, se fuient en danse capricieuse et murmurent et crient, halètent des mots d'impatience, stridence d'hirondelles.

Deux découpures blanches, sur le *fond*, oscillent, par *moments* colorées d'ondes et d'ombres, de visages, de stalactites, on ne sait pas. Où vont les dames, d'où viennent-elles ? Ce serait trop facile. Devinez pour voir. Enfin, c'est une aventure, elles ont tout quitté pour ce voyage. Derrière elles, des maris, des enfants, peut-être.

Maintenant, elles sont ici, affolées *par le désir de* nouveauté, et leur visage est bleu, violet ou jaune. Et voici qu'elles se dépouillent, tels des papillons en mue, pour trouver sous leurs vêtements d'autres robes plus libres. Verront-elles Julietta Jérôme ? Dans leurs discours mêlés, trois, quatre images interfèrent, trois, quatre histoires possibles. Par instants, un guide, un sorcier traverse la scène avec son flot de paroles raisonnables : plus fantôme que les dames, il passe vite, comme le lapin d'Alice. Et puis un monstre, reptation légère de gaze, de mica et d'argent.

Les adultes pourront grincer des dents, s'irriter d'un tel mépris du besoin d'histoire et de sens. Sens est ici au pluriel. Enfants et adultes ne sauraient rêver, par ces temps moroses, de plus beau spectacle, de plus fantastique. Catherine Dasté et la Pomme Verte défendent avec courage l'irrationnel menacé contre tout ce qui tend à « apprendre ». Avec courage, et aussi avec l'ardente précision des poètes.

BERNARD RAFFALLI.

★ Istres, du 14 au 17 mars ; Privas, le 20 ; Châlon-sur-Saône, du 28 au 31 ; Orly, le 5 avril ; Pau, du 24 au 28 ; Sartrouville, du 11 au 20 mai ; Reims, du 23 au 27 (Rens. : Tél. 914-22-77).

En Égypte

LA « PHÈDRE ARABE » MISE AU BAN POUR PROFITS ILLICITES

La nouvelle stupéfie le monde arabe. Samiha Ayoub, qui, avec sa rivale Sanaa Gamil, est la plus grande comédienne de théâtre et de télévision du Proche-Orient, vient d'être condamnée par la cour disciplinaire du Conseil d'Etat égyptien « *à prendre immédiatement sa retraite pour avoir abusé de ses fonctions en vue de réaliser des bénéfices illicites* ».

Actrice au faîte de la gloire, Mme Samiha Ayoub était également directrice du Théâtre national du Caire. C'est là, au cours des dernières années, que la comédienne avait remporté un succès éclatant en interprétant en arabe *Phèdre*, de Racine (*Phaedra Arabica*, mise en scène par le Français Jean-Pierre Larruy), et le rôle de la reine d'Egypte dans *Antoine et Cléopâtre*, de Shakespeare.

Dans sa même décision et pour les mêmes raisons le Conseil d'Etat égyptien met à la retraite d'office M. Saad Eddine Wahba, premier sous-secrétaire d'Etat à la culture et époux de Mme Ayoub. Ancien officier de police sous Nasser, M. Wahba était devenu célèbre en Orient arabe comme auteur dramatique. Comme sa femme, il s'était laissé tenter par le boom commercial du monde du spectacle arabe en « *faisant des affaires* » sur les bords du golfe Persique, notamment au Koweït... Ils ne sont pas les seules vedettes dans ce cas en Egypte, mais le Conseil d'Etat a estimé qu'ils avaient dépassé les limites admises et qu'en outre leur qualité de hauts fonctionnaires aurait dû les inciter à modérer leur fringale de pétro-dollars.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Expositions

Toiles de Nantes

Qui dit tissus imprimés, porteurs de petites scènes champêtres, galantes, mythologiques ou historiques, de grands voiliers, de cavaliers et d'architectures fantaisistes, rouges, brunes ou violettes, sur fond blanc ou clair, pense généralement toile de Jouy. Pourtant ces toiles, qui font fureur dans toutes les classes de la société, à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, et sont encore aujourd'hui remises de temps à autre au goût du jour, n'ont pas la ville de Jouy et la manufacture Oberkampf pour seule origine, tant s'en faut. Nantes par exemple, un des six grands centres d'indiennage à cette époque, en fabrique en abondance. Nantes, dont les toiles font l'objet au Musée des arts décoratifs d'une très jolie exposition (réalisée avec le Musée de l'impression sur étoffe de Mulhouse et le Musée des arts décoratifs de Nantes) complétée par un catalogue dans lequel on trouve tout sur l'historique de l'indiennage, les techniques d'impression, les manufactures et à travers elles les débuts d'une production de masse. L'exemple de Nantes ne manque pas d'intérêt : cette ville portuaire doit sa croissance et sa richesse au commerce des esclaves ; et les indiennes (il s'agit des toiles) jouaient un rôle important dans les échanges avec les pourvoyeurs de captifs. Rappel en est fait dans les salles d'exposition.

Les toiles nantaises étaient donc d'abord faites pour l'exportation, et cette destination exotique en a déterminé le style et l'imagerie. Certes elles sont moins soignées, n'ont pas cette finesse d'exécution, ce coup de patte aristocratique des étoffes de Jouy, mais leur aspect souvent naïf les rend sympathiques. Les motifs — les même en gros que dans les autres centres d'impression — sont plus fantaisistes et plutôt plus nombreux qu'ailleurs et particulièrement intéressants comme reflet des goûts d'une époque. Les scènes inspirées de la littérature, des best-sellers de l'époque, des opéras et des opérettes en vogue, sont copiées parfois très fidèlement sur des tableaux (quelques-uns de ces modèles sont montrés à côtés des pièces de tissu) ou empruntées à des gravures et des lithographies. Ce que les dessinateurs sur tissus ne cachent d'ailleurs pas, surtout au dix-neuvième siècle où les toiles tendent, à Nantes, à devenir de plus en plus une juxtaposition de tableaux au format rectangulaire de gravures, qui ne laisse plus cette respiration des fonds unis. Dans ces toiles comme ailleurs la raideur néo-classique triomphe, après les grâces rococo, les guirlandes et les paniers fleuris.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée des arts décoratifs, jusqu'au 8 avril.

Notes

Expositions

Espasme à Corbeil

Ils sont cinq — trois peintres et deux sculpteurs — et depuis plus d'un an ils mènent en commun des recherches sur la discontinuité de l'espace, la pluralité du réel, l'écoulement du temps. D'où le nom de leur groupe, Espasme, où se lisent à la *fois* le souci de saisir l'agencement du monde et la volonté d'en dire les déchirures, les violences, les transformations. Chacun d'eux, dans cette première exposition collective, le fait à sa manière.

Les « tableaux » d'Alain Leterrier, bas-reliefs tourmentés d'où se détachent des tentures froissées, des livres *enserrés, des chaînes tendues,* des pointes fichées, parlent avec force de torture et de mort. Les étranges paysages de Jean Berthet, aux formes oniriques, évoquent, à l'aide de cordes, de débris, les puissances obscures de l'univers. Les personnages de Thierry Sigg comme les objets qui les accompagnent ou parfois les remplacent — chaises, téléphone — expriment l'angoisse de la vie quotidienne.

Les sculptures polychromes de Michaël Grossert se fondent sur des jeux de reflets et de mouvements qui tracent des cheminements secrets ; celles d'Irmgard Sigg suscitent des images de massacre ou de désolation, comme ce « terrain » d'où émergent des carcasses de bâtiments à l'abandon. Ces effets de perspectives et de ruptures, ces simulacres de procession funèbre et de cérémonial sacré, ce parcours singulier offert au regard, créent un climat envoûtant.

THOMAS FERENCZI

★ Centre culturel Pablo-Neruda, 22, avenue Marcel-Cachin, Corbeil-Essonnes, jusqu'au 2 avril.

Jazz

Admirable Tania Maria

Il n'y a pas de mots trop forts pour dire le talent de Tania Maria, personnalité d'exception, pianiste dont la puissance de frappe, la véracité dans le rythme, la rigueur catégorique, définitive, du discours laissent l'auditeur suffoqué.

Tania Maria danse assise, la tête souvent renversée, tandis que le corps tout entier entre en possession, haletant, pantelant d'une joie si intense qu'elle ne l'emporte que de peu sur une douleur toujours renaissante et toujours à détruire en un conflit qui ne s'éteint pas.

Tania Maria joue « Zangai », « Tatiana », « Ze », « A Cruz », et, enfin, « Para Click » de Chic Corea, avec Bunny Brunel, sobre et souverain à la basse électrique, avec, aussi, José Boto.

Ce n'est pas n'importe qui, José Boto : il se sert des cymbales, des toms, des caisses, comme un arrangeur utilise les différents pupitres, en choisissant, à chaque moment, les timbres, les motifs, la phraséologie qu'il faut.

La musique de Tania Maria, sans se couper, bien évidemment, de la souche brésilienne populaire à laquelle elle tient, laisse monter en elle, à présent, par d'autres racines qu'elle s'est données, la sève du jazz. Tania est sans doute la pianiste-chanteuse la plus étonnante qui se soit affirmée depuis la révélation de Nina Simone.

LUCIEN MALSON

★ Disques de Tania Maria : *Via Brazil*, vol. I (Barclay 80 550) et vol. II (Barclay 80 566) ; *Brazil with my soul* (Barclay 90 169).

Rock

Kevin Coyne au Bus-Palladium

Kevin Coyne est un musicien en *marge qui ne se soucie ni des modes* ni du temps qui passe, qui mène une carrière à l'abri des concessions, à l'écart des influences extérieures.

Coyne est un auteur-compositeur intimiste, à la limite de l'introversion qui, lorsqu'il chante l'amour, n'est pas toujours gai, ni toujours triste lorsqu'il chante l'ennui. Et sa voix donne la dimension, la couleur de ses humeurs. Elle vibre, s'enflamme et s'éteint sans transition évidente, quelquefois éraillée, quelquefois douce et limpide, toujours résonante quel que soit le timbre choisi. Kevin Coyne n'est pas un « folk singer » ni un « rocker », mais un raconteur d'histoires pas comme les autres. Des histoires simplement différentes. Sur scène, selon *les cas, lorsqu'il* est seul avec sa guitare acoustique ou accompagné d'un groupe, il aime les longs monologues, les improvisations à l'intérieur desquelles les mots et les idées prennent forme.

Il donne un unique concert ce mardi 14 mars au Bus-Palladium, à 19 h. 30, en compagnie de Zoot Money.

ALAIN WAIS.

★ Album Dynamite Daz (Polydor 2933746).

Théâtre

« Les Assiégés » de Francine Stone

Une jeune Américaine, Francine Stone, qui se trouvait en France au *moment du « drame de Cestas »*, a écrit une pièce sur cet événement.

A Cestas, dans la Gironde, en 1969, un homme s'était enfermé avec ses deux enfants, réclamant le retour de sa femme, qui avait quitté le foyer. Son ultimatum restant sans effet, il tua ses enfants et se suicida.

L'affaire de Cestas avait posé deux problèmes : celui du pouvoir central, qui n'avait pas laissé à la gendarmerie du pays le temps d'employer au mieux la connaissance des protagonistes, des lieux, de l'esprit du lieu, et celui d'une presse, surtout radiodiffusée et télévisée, qui avait accentué la tension générale, et dont les propos hasardeux avaient été captés, sur transistors, par le des enfants lui-même, qui eut le sentiment qu'il n'avait plus rien à perdre ni à gagner.

Ne faisant qu'effleurer ces vecteurs essentiels, Francine Stone s'est attachée à l'analyse psychologique du père en révolte et à celle de sa femme, qui refusa d'aller à la ferme assiégée pour essayer d'éviter le pire.

La mise en scène de Jean-Gabriel Nordmann met bien les choses en relief. Des acteurs, on remarque surtout Daniel Isoppo (un médecin) et Alain Ilan Chojnow (un éleveur de volaille).

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Mouffetard, 20 h. 30.

Variétés

Diane Dufresne

Quatre mois après un extraordinaire passage à l'Elysée-Montmartre, où on l'a vraiment découverte, éclatante de vie et de spontanéité, tout en couleurs, en intensité, en nuances et en humour, vibrant, s'emportant, criant avec sa voix du pays large, revoici Diane Dufresne, mais à l'Olympia, avec toujours sa folie dans la tête, ses extravagances et la belle, la très fine sensibilité qui coule dans ses chansons.

C'est un tout nouveau spectacle *que la chanteuse québécoise présente* avec une équipe de musiciens renouvelée et dirigée aujourd'hui par Jimmy Tanaka. C'est un autre concert en deux parties, où la nature exceptionnelle de Diane Dufresne se donne complètement derrière un personnage à la fois de théâtre et de « cartoon », avec des rocks, des blues, des ballades, qui expriment magnifiquement ses sentiments, ses états d'âme, voire un rire sur soi-même.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45. Jusqu'au 19 mars.

Ventes

Les petits bonheurs

La vente de tableaux modernes et contemporains du 28 février au palais d'Orsay (études Ader-Picard-Tajan et Godeau-Solanet-Audap) *n'a pas égalé* la dispersion de dessins anciens de la semaine précédente mais quelques lots méritaient cependant de retenir l'attention. Pas de surprise pour un Braque de 1945, « la Femme au livre » (1,28 × 0,96) vendu 750 000 francs, ni pour un petit paysage (0,38 × 0,55) de Sisley, « le Loing à Saint-Mammès » (385 000 francs). Mais une bonne marine de Boudin (0,65 × 0,92), 80 000 francs, une aquarelle de Foujita, « la Nonne » (0,23 × 0,16), 45 000 francs et surtout une « Nature morte aux poires » peinte par Courbet quand il était emprisonné à Sainte-Pélagie (0,18 × 0,27), 200 000 francs, ont apporté les petites surprises heureuses qui font dire qu'une vente a été réussie.

JEAN-MARIE GUILHAUME



INSTITUT DE MUSICOLOGIE
3, rue Michelet

Vendredi 17 mars, 21 heures

GROUPE OELDORF

de KOLN

ORATOIRE DU LOUVRE
147, rue St-Honoré (1er)

LA PASSION

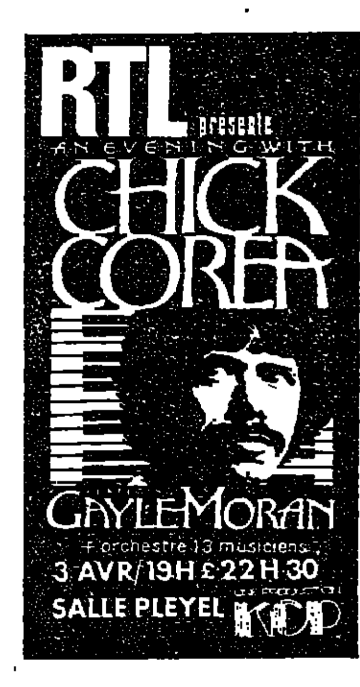
selon SAINT-MATTHIEU
Heinrich Schütz
M.L. Girod - Maîtrise de l'Oratoire
Dir. H. HORNUNG

Mercredi 22 mars, à 20 h. 45
Entrée libre.

Eglise Saint-Germain-des-Prés
Récital de Flûte

GABRIEL FUMET

de J.-S. BACH à E. VARESE
Les vendredis 17 et 31 mars 1978
à 21 heures





PALAIS DES CONGRÈS
LUNDI 3 AVRIL 1978, A 20 H. 30

PHILHARMONIA ORCHESTRA LONDON

Direction : RICCARDO MUTI
Soliste : RADU LUPU
BEETHOVEN : Ouverture Leonore III - Concerto pour piano n° 4.
PROKOFIEV : Symphonie n° 3.
Location Palais des Congrès : Tél. : 758-27-78, à partir du 13 mars

MUSIQUE ATHENEE

lundi 20 mars 21 h
ARS NOVA
avec
K. et M. LABEQUE
pianos
S. GUALDA et J-P. DROUET
percussions
Schubert Ligeti Constant Bartok
ATHENEE-LOUIS JOUVET
location 073.27.24
agences - Fnac - Durand

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SALLE PLEYEL Vendredi 17 mars à 21 h. (Werner)	Comité National pour les Commémorations musicales Tricentenaire de VIVALDI JUDITH TRIOMPHANTE Ensemble du Piccolo Teatro Musicale C. Gonzales, S. Silva, N. Condo, T. Rocchino, C. Fusco Chœur de chambre de Rome I VIRTUOSI DI ROMA Dir. : Renato FASANO
THEATRE DE LA MADELEINE Samedi 18 mars 17 heures (p.e. Werner)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE BEETHOVEN par YVONNE LEFÉBURE
PALAIS DES ARTS 325, rue Saint-Martin Lundi 20 mars 20 h. 30 (p.e. Kiesgen)	Orch. du Conservatoire de Paris Dir. : STEPHANE CARDON Sol. : M. THOLANGE violon Mozart, L. Lantoine (1re aud.)
PALAIS DES CONGRES Salle Bleue Mardi 21 mars 18 h. 30 (p.e. Valmalète)	CONCERTS du MARDI SCHUBERT : Adagio e Rondo concertante D. 487 STRAVINSKY : « L'Histoire du Soldat » (version intégrale av. récitant) avec Olivier Hussenot et C. Bernard, P. Bride, J.-N. Crocq, M. Denize, J. Dupouy, R. Fontanarosa, J. Kaltenbach, N. Lee, J.-P. Leroy, A. Manfrin, D. Probst, F. Stoll
PAV. BALTARD Métro RER Nogent-sur-Marne Mardi 21 mars 20 h. 30 loc. 871-16-53 poste 244 (p.e. Kiesgen)	RECITAL DANIEL WAYENBERG BEETHOVEN (Son. Appassion.) CHOPIN (3 Impromptus, Fantaisie-Impromptu) MOUSSORGSKY (Tableaux d'une exposition)
CARNEGIE HALL DE NEW-YORK dimanche 7 mai 16 heures (p.e. Valmalète)	VLADIMIR HOROWITZ Voyages spéciaux et places réservées Rens. : CAMINO 21, rue A.-Charpentier (17e) Tél. : 388-59-58 - 755-77-90 ET TOUTES AGENCES

CONCERTS Radio France

ORCH. NATIONAL DE FRANCE	
RADIO-FRANCE Grand Audit. Mercredi 15 mars à 20 h. 30	Dir. : H. SOUDANT sol. : F. Cambreling, P. Gallois GLUCK - MOZART MENDELSSOHN
PRESTIGE DE LA MUSIQUE	
SALLE PLEYEL Jeudi 16 mars 21 heures	LA PHILHARMONIE NATIONALE DE VARSOVIE Dir. : W. Rowicki sol. : Tadeusz ZMUDZINSKI ZMUDZINSKI - TCHAIKOVSKI
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE	
RADIO-FRANCE Grand Audit. Vendredi 17 mars à 20 h. 30	Dir. : Gilbert AMY sol. : Guy DEPLUS Mozart - Weber Molne - Beethoven
MUSIQUE DE CHAMBRE	
RADIO-FRANCE Grand Audit. Samedi 18 mars à 20 h. 30	FINE ARTS QUARTET HAYDN - ROUSSEL MOZART
ORCH. NATIONAL DE FRANCE	
SALLE PLEYEL Lundi 20 mars à 20 h. 30	Dir. Lorin MAAZEL Concert Ravel
MUSIQUES SACRÉES	
ABBAYE de ROYAUMONT Mercredi 22 Jeudi 23 Vendredi 24 Mars 21 heures	M. A. CHARPENTIER Neuf Leçons des Ténèbres A.-M. RODDE, J. CHAMONIN, L. GUITTON, S. NIGOGHOSSIAN, H. WATTS, C. WIRTZ La Grande Ecurie et la Chambre du Roy Réalisation et direction J.-Cl. MALGLOIRE
ORCHESTRE DE JEUNES DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE	
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Vendredi 31 mars 20 h. 30	Wagner Ouvert. des Maîtres Chanteurs Dir. : Edward HEATH Mahler Symphonie n° 6 Dir. : C. ABBADO

Loc. : RADIO-FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paradoxe sur le comédien.
T.E.P., 20 h. 30 : Nekrassov.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 21 h. : Yiddish Story (Rocheman chaud).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Roland Petit ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. : la Belle Vie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Force des faibles ; 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Saint-Georges, 20 h. 30 : le Coq en pâte.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 14 mars

Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : le Molière.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : les Portes du chemin.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Dupecnot Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : P. Rotily ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : la Vie de jeunesse.
Café de la Gare, 22 h. : Plantons sous la suie.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Lucernaire, 22 h. 30 : B. Brel.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Copain copain à Miami ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : France Léa.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : Flash dingue, bonbons acidulés.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.

La Tanière, 20 h. 45 : Q. Martel et D. Bigourdan ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 45 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. 45 : la Matriarche.
Théâtrosphère, 20 h. 30 : Huis clos ; 22 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 22 h. : Sim ; 23 h. : Tiens, je suis ficelé sur les rails. — II, 18 h. 30 : Arcane V ; 20 h. 30 : Castelhemis ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Sugar Blue.

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Abrial Stratageme Groupe.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Zartong.
Théâtre la Péniche, 22 h. : Herbe rouge.
Bus-Palladium, 19 h. 30 : Kevin Coyne.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Hamlet.
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. 45 : Simplex ou la peau de fou.
Montrouge, Salle des fêtes, 20 h. 45 : Françoise Joannel (harpe celtique).
Nanterre, Maison de la culture, 20 h. 30 : Percussions.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Equus.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Oncle Vania.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Coppey et P. Desvignes (Brahms, Wolf, Schumann) ; 21 h. : Nadia Tagrine, piano.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard, chœurs de l'Opéra du Rhin (Verdi).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Maîtrise de Poissy, dir. R. Malfait (Britten, Bach, Mozart).
Palais des congrès, 18 h. 30 : D. Barenboïm, J. Bartha, P. Pierre (Rossini, Schubert).
Musée Guimet, 20 h. 30 : les Adieux à la scène de Bella Reine.
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : Feedbaden Studio Cogum (Gebhaar, McGuire).
Eglise Saint-Pierre de Montmartre, 20 h. 45 : Orchestre symphonique et pastoral des P. et T. (Donatti, Haydn, Fauré, Schubert).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Messieurs Bardon (Mozart, Schubert).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Roustcheva (Beethoven, Hindemith, Schumann).
Cité internationale, 21 h. : J.-L. Rodriguez Villagomez, guitare.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 15 au 22 mars)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.
Cirque de Paris, jardins du Ranelagh (224-00-12), mer., sam., dim., 15 h. : la Famille Pepinos.
Nouveau Carré (277-88-40), mer. et jeudi, 14 h. 30 : Marionnettes martiniquaises.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., 15 h. et 16 h. : les Trois Petits Cochons.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Marottes Saforel.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30 ; sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux, mer., sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : Brin de ballade.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre Adyar (526-12-30), mer. 22, 14 h. 35 : Nabubu et la lune.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. : le Roman de Renart.
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-23), tous les jours 14 h. 30, sf sam. et dim. : le Médecin malgré lui.
Théâtre Ménilmontant (805-06-00), mardi, jeudi, vendredi, 14 h. : Dom Juan.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), ts les j., sf sam. et dim., 14 h. 10 : l'Avare.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Trummi Kaputt ou le robot cassé.
Théâtre la Tanière (337-74-39), dim., 15 h. ; mer., 14 h. 30 et 16 h. : Dis maman, les petits oiseaux ont-ils des jambes ?
Théâtre de la Commune, Aubervilliers (833-16-16), jeudi 14 h. ; ven. et mardi, 9 h. 30 et 14 h. 30 : Kikerikiste.
Théâtre Jean-Vilar, Suresnes (506-57-18), mer., 15 h. : le Dragon.
Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : le Martien de Noël (cinéma).
Bibliothèque municipale d'Argenteuil (961-14-74), mer., 14 h. et 17 h. : la Légende du bloc C.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, L'espion qui m'aimait, Barry Lindon, Pitié pour le prof, les Duellistes, Rencontres du troisième type, la Planète sauvage, Anne et Andy, Bernard et Bianca ; (adolescents) Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, New-York, New-York, Mon beau légionnaire, Mon oncle, Diabolo menthe, Brancaleone s'en va-t-aux croisades, Barberousse, Angela Davis, le Miroir, Alice dans les villes, Préparez vos mouchoirs, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, l'Exercice du pouvoir, Panique, Mais qu'est-ce qu'elles veulent.

THEATRE DU CAMPAGNOL

en collaboration avec
LE THEATRE DU SOLEIL
DAVID COPPERFIELD
D'APRES CHARLES DICKENS
mise en scène
JEAN CLAUDE PENCHENAT
"on reste dans un constant émerveillement" POLITIQUE HEBDO
"David Copperfield va se faire une nouvelle génération d'amis d'enfance." L'EXPRESS
"un théâtre conçu pour toucher le cœur et l'esprit du plus grand nombre." TEMOIGNAGE CHRETIEN
"admirable travail collectif" LE QUOTIDIEN DE PARIS
"un parcours sinueux, drôle, tendre et superbement joué vers l'enfance" LE MONDE
"Vous pouvez amener vos enfants, ils seront ravis." LE FIGARO
Réservations : 374-24-08
Cartoucherie

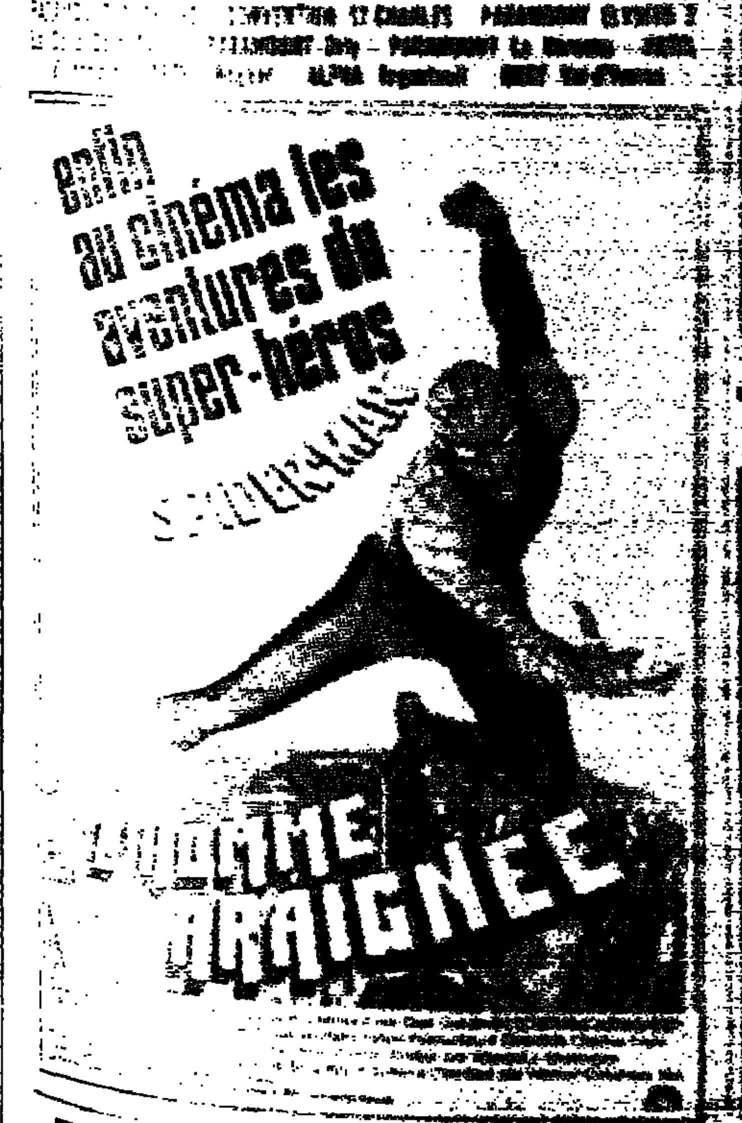


STUDIO DES URSULINES

" LE NOUVEAU SOUFFLE DU CINEMA FRANÇAIS "
BARTLEBY
un film de MAURICE RONET
avec MICHEL LONSDALE MAXENCE MAILFORT
d'après une nouvelle d'HERMAN MELVILLE
TOUTE LA CRITIQUE UNANIME
Forlani / RTL - Bory / NOUVEL OBSERVATEUR - Drucker / JOURS DE FRANCE Marmin / FIGARO - Groussct / CANARD ENCHAINÉ - Teisseire / AURORE Leguèbe / PARISIEN LIBÉRÉ - Chazol / FRANCE SOIR - Salachas / LE POINT Dumas / QUOTIDIEN DE PARIS - Pérez / LE MATIN - Gregeois / TÉLÉRAMA Rochereau / LA CROIX.

MERCREDI





هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Pompidou, petite salle, 16 h. à 18 h. : Heureux comme le regard en France.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Loulou ou la Boîte à Pandore, de G. W. Pabst ; 18 h. 30 : Faust, de Murnau ; 20 h. 30 : Ruy Blas, de P. Billon ; 22 h. 30 : Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot, de J. Rivette.

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) en soirée ; George V, 8e (225-41-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
L'AMI AMERICAIN (All.) (**) v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A.) v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), en matinée ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), en matinée ; Balzac, 8e (359-52-70), en matinée ; Cambronne, 15e (734-42-96), en matinée.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A.) v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AUM SHIVA (Ang.) v.f. : La Pagode, 7e (705-12-15).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A.) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée ; v.f. : Normandie, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29).
BANDE DE FLICS (A.) (**) v.o. : Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) v.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).
ÇA FAIT TILT (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) en soirée ; Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U G C Odéon et Ermitage en mat. ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée.
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 11e (343-89-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19). — V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
HARO (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70), en soirée, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HERETIQUE (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord Byron, 8e (225-04-22), Paris, 8e (359-53-99), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62), Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70)), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48) en soirée, Cambronne, 15e (734-42-96).
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re partie) (v. ang. + v. f.) : Arlequin, 5e (548-62-25) ; v. f. : France-Elysée, 8e (723-71-11), Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DU SANG (Fr.) (*) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; v. angl. : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U G C Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (542-67-42).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. sp. ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
NOCES DE SANG ou LA CREATION DE L'OBSTACLE (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h.
NON RECONCILIES (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Logos, 5e (033-26-42), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) en soirée, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Biarritz, 8e (723-69-23).
RAONI (Fr.-Belg.) : U G C Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TENDRE POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U G C Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Athéna, 12e (343-07-48), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84), Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), J. Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Passy, 16e (288-62-34).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

Les festivals

NOUVELLE VAGUE : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Paris vu par...
J. DEAN (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Géant.
POUVOIR ET CINEMA (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : la Marseillaise.
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Kid.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Monkey Business.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
CINEMA BRESILIEN (v.o.) : le Seine, 5e, 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 30 : Féminin pluriel.
LA MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e, 16 h. 15 et 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.
ROCK - CONFRONTATIONS : PROGRESSIVE ROCK (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
STUDIO 28 (606-36-07) (v. o.) : l'Œuf du serpent.
VINGT ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Vas-y fonce.
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : le Satyricon ; 23 h. 30 : la Dolce Vita.
CENTRE CULTUREL ALLEMAND (v.o.), 16e (723-61-21) : la Flûte enchantée.
ELIA KAZAN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Dernier Nabab.

Les films nouveaux

L'EXERCICE DU POUVOIR, film français de Philippe Galland : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
ROMANCES ET CONFIDENCES, film italien de Mario Monicelli : v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? film français de Coline Serreau : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
FORCE DE FRAPPE, film danois de Peter Watkins, v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
ANDROMAQUE ou L'IRREPARABLE, leçon de théâtre d'A. Vitez, filmée par M. Koleva : Palais des Arts, 3e (272-62-98) à 12 h.
RUE DE L'ENFER, film français de Bernard Favre : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h.
LA GUERRE DE L'ESPACE, film japonais de Yun Fukuda, v. ang. : Cluny Palace, 5e (033-07-76) ; v. f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA PROF DONNE DES LEÇONS PARTICULIERES, film italien de N. Cicero (*), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ATTACHEZ VOS CEINTURES, film américain d'Ernest Hofbauer, v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Le groupe de firmes LIEBHERR va construire pour le compte de la Société Nationale Algérienne SONACOME une usine de fabrication de pelles hydrauliques et de grues mobiles à Ain-Smara (Constantine).

Dans le cadre de ce contrat, nous devons créer, en vue de former des ouvriers professionnels et spécialisés, un centre de formation de 625 places équipé selon les conceptions les plus modernes.

Nous cherchons pour le 1er août 1978 des

Instructeurs pour l'Enseignement de la Théorie Professionnelle

(Ingénieurs-mécaniciens ou Techniciens supérieurs)

et des

Contremaîtres pour la Formation Pratique en Atelier

(Spécialisation en Construction Mécanique ou Construction Métallique)
qui prendront leurs fonctions dans ce centre de formation après une courte période d'adaptation.

Nous offrons :
- une rémunération au-dessus de la moyenne ;
- une prime d'expatriation et autres avantages.

Envoyez votre curriculum vitae manuscrit, si possible en allemand, ainsi qu'une photo d'identité et les photocopies de vos certificats scolaires et professionnels à :



LIEBHERR-FRANCE S.A., Département du Personnel, 2, rue de l'Industrie, B.P. 287, 68005 COLMAR CEDEX.

LIEBHERR

Importante société Paris recherche pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR PORTUAIRE

Diplômé d'une Grande Ecole, âgé de 35 ans minimum, cet ingénieur se verra confier des responsabilités qui nécessitent une large expérience en structure portuaire, une disponibilité pour travailler à l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais. Merci d'adresser votre candidature (prière de joindre C.V. et indiquer rémunération) sous référence 15.944, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès de l'administration d'un pays d'Afrique noire francophone, une imple société française rech.

UN ORGANISATEUR COMPTABLE

chargé d'élaborer de mettre en place et de gérer système de comptabilité dans le domaine d'opérations municipales d'aménagement immobilier. Cette intervention qui est prévue sur plusieurs années conviendrait à diplômé de l'Enseignement supérieur, d'environ 30 ans. Merci d'adresser votre lettre manuscrite de candidature précisant votre rémunération actuelle et vos prétentions. (Joindre C.V.) en indiquant sur l'enveloppe la référence 6.948, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Bureau d'Ingenierie Paris offre opportunité d'intervention en Asie à un consultant spécialisé en

CONTROLE TRAVAUX ROUTIERS

Les experts intéressés s'exprimant en anglais sont invités à prendre un premier contact en écrivant sous référence 3.127 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Dans le cadre des activités d'assistance technique en Asie CHEF DE DEPARTEMENT ROUTIER recherche

INGÉNIEUR

Diplômé - 35 ans minimum, spécialiste

ENTRETIEN routier

Les ingénieurs intéressés s'exprimant couramment en anglais sont invités à adresser leur candid (joindre C.V. et indiquer rémunération) sous réf. 5.121, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

ASSTECH INDUSTRIE

recherche pour contrats étrangers

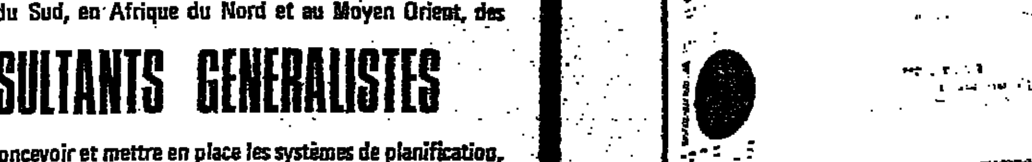
- **INGÉNIEURS**
- **SPÉCIALISTES TS CORPS DE MÉTIERS**
- **SCAPHANDRIERS**

Classe II et III, ayt déjà expérience dans travaux pétroliers. Etalement des contrats sur 1978-1979, possibilités famille. — Ecr. et joindre C.V., photo et certificat de travail à ASSTECH INDUSTRIE, 44, rue Senac, 13001 Marseille. (Ne pas téléph.)

GESTION 2000 pour chantier Algérie Postes immédiats

SUPERVISEURS

Tuyauterie pétrole. Machines tournantes. Tél. : 246-42-01.



Booz, Allen & Hamilton
INTERNATIONAL

MANAGEMENT CONSULTANTS

Nous sommes une des plus importantes sociétés internationales de Conseils en Direction. En raison de l'expansion de nos activités internationales, nous recherchons pour développer nos équipes implantées en Amérique du Sud, en Afrique du Nord et au Moyen Orient, des

CONSULTANTS GENERALISTES

- Capables de concevoir et mettre en place les systèmes de planification, de contrôle de gestion et d'analyse d'investissements.
- En tant que membre d'une équipe internationale et multidisciplinaire ils devront être capables d'effectuer la synthèse et la présentation des conclusions obtenues par différents spécialistes techniques.

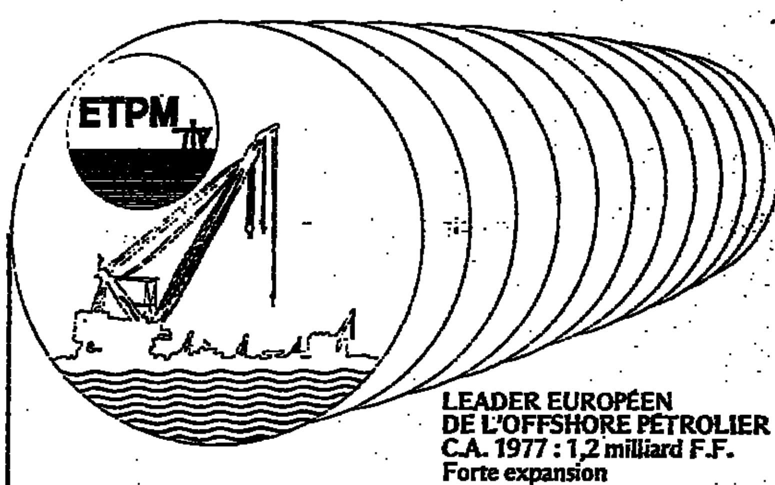
Les candidats retenus devront :
- avoir acquis une expérience d'au moins 8 ans
- être diplômés d'une grande école
- avoir acquis une expérience de conseil, soit dans un cabinet, soit à l'intérieur d'une entreprise de l'industrie lourde (pétrole, pétrochimie, sidérurgie, etc...).

Les rémunérations seront fonction des expériences acquises et seront accompagnées de nombreux avantages.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser un curriculum vitae détaillé et, si possible, photo à :

Anne-Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, Avenue Kléber 75016 PARIS.

NEW YORK - DUSSELDORF - LONDON - PARIS.



LEADER EUROPÉEN DE L'OFFSHORE PÉTROLIER
C.A. 1977 : 1,2 milliard F.F.
Forte expansion
Oscar à l'exportation

JEUNES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS POUR L'ETRANGER

- Vous êtes de ceux qui recherchez une Société vivante, à dimension humaine, en plein développement et totalement tournée vers l'exportation.
- Vous possédez une formation supérieure commerciale, l'anglais n'est pas un problème pour vous et vous êtes disponible pour une affectation qui pourra être Buenos-Aires, Singapour ou tout autre pays développant des champs pétroliers offshore.
- Nous souhaiterions que vous puissiez nous apporter une solide expérience administrative de chantiers ou de succursales à l'étranger, mais nous attacherons surtout du prix à votre enthousiasme et à vos qualités de gestionnaire.
- Nous vous confierons après une période de formation au Siège un poste de responsabilité administrative (questions comptables, juridiques, fiscales, personnel etc ...) dans une de nos régions d'activité en liaison avec les services fonctionnels du Siège.

Si ces perspectives vous attirent, écrivez s/réf. 5809 à : P.LICHAU S.A BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Importante Entreprise de Bâtiment recherche :

DIRECTEUR

pour sa filiale au MAROC créée depuis 2 ans
- en liaison avec les partenaires marocains et la Société mère, il sera responsable de toute l'activité sur place,
- formation Ingénieur (A.M., E.T.P., etc...) 32 ans minimum et expérience indispensable d'un Service Travaux,
- lieu de résidence : CASABLANCA.

Adresser C.V. sous réf. 8161 B à :

ORES — 54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE
Groupe BOSSARD

sperar

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, etranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e).

Entreprise de Génie climatique recherche

TECHNICIENS CHARGÉ D'AFFAIRES

en plomberie, connaiss. de la langue anglaise indispensable pour chantier à l'étranger. Ecr. C.V. et prét. sous réf. 1.776 à P. LICHAU S.A., 18, quai Jean-Moulin, 69002 LYON, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS *d'ABIDJAN*

recrute pour septembre 1978

2 PROFESSEURS MATHÉMATIQUE
2 PROFESSEURS PHYSIQUE
1 PROFESSEUR CHIMIE

Niveau agrégation ou doctorat d'Etat.
5 ans d'expérience minimum.

1 PROFESSEUR d'HYDRAULIQUE

CHEF du DÉPARTEMENT HYDRAULIQUE
ENSI Grenoble ou équivalent
7 ans d'expérience au minimum.

1 PROFESSEUR de ROUTE
1 PROFESSEUR MECASOL

PONTS ou équivalent

1 PROFESSEUR de PHOTOGRAMMÉTRIE

1 INGÉNIEUR

ENPC ou EQUIVALENT
CHEF du DÉPARTEMENT INFRASTRUCTURES

1 DIRECTEUR des ÉTUDES

pour la DIVISION TECHNICIENS
(Division formation continue)

PONT - TRAVAUX PUBLICS ou équivalent

Envoyer d'urgence C.V. détaillé à C.E.S.T.P., 12, rue Brancion - 75737 PARIS - CEDEX 15.

Un financier pour le Moyen-Orient

Parce que vous êtes un gestionnaire doublé d'un diplomate, un des premiers groupes industriels français vous propose de poursuivre votre carrière au sein de sa division internationale.

Pour quelques années d'abord, vous assumerez la direction financière et administrative de la holding iranienne contrôlant plusieurs sociétés, à la structure souvent légère. D'où la nécessité dans laquelle vous vous trouverez parfois d'exécuter des tâches mineures à côté des responsabilités de haut niveau qu'implique la fonction.

Prenez contact avec les consultants du cabinet de recrutement SIRCA sous référence 78188 M en leur précisant votre niveau de compétence en comptabilité, votre pratique de l'anglais et l'expérience professionnelle et privée que vous avez de l'international.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

PRODUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES PIGMENTS

Société étrangère cherche pour son siège en Suisse

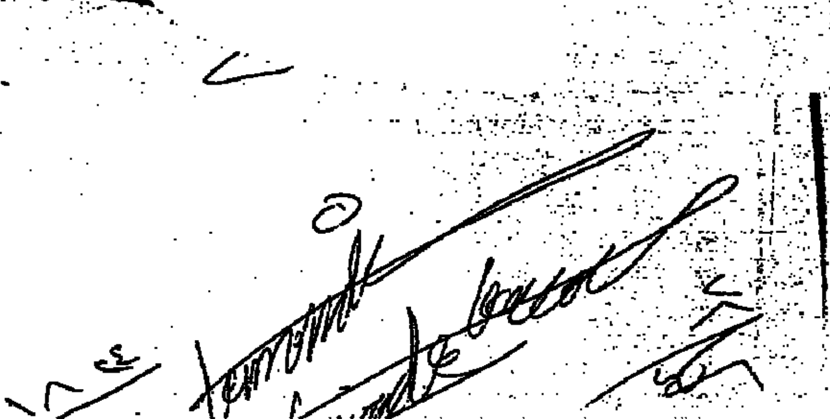
un CHIMISTE, PHYSICIEN ou INGÉNIEUR DU GÉNIE CHIMIQUE

hautement qualifié, possédant une expérience de plusieurs années en matière de fabrication et de développement des pigments, pour l'élaboration indépendante et la mise en application de nouveaux procédés.

Titulaire d'un diplôme de chimie, de physique ou de génie chimique, le candidat doit également être familiarisé avec les techniques de conditionnement des pigments et faire preuve de dynamisme.

Connaissances de l'anglais et de l'allemand souhaitées.

Les personnes intéressées par cette situation d'avenir sont priées d'adresser leur candidature complète sous chiffre 736.744 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.



هكذا من ريمل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS ET MINIERS

recherche

INGÉNIEUR

responsable d'un ensemble de chantiers dans l'Est de la France.
Le candidat, âgé de 35 ans minimum, de formation grande école, doit avoir une expérience confirmée des travaux de creusement souterrains au rocher.
Il doit être avant tout un homme de chantier, sachant organiser et commander le travail de ses équipes (100 personnes environ).
La rémunération est importante et la promotion sera liée à sa capacité de développer l'activité sur place

Adr. C.V. dét. avec prét., sous réf. CT-78, à

PROFILS
114, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY.

PROFILS

SUD-OUEST 65.000 F

Jeune Cadre responsable « Marchés »

Un des premiers fabricants français de fermetures Bâtiment, recherche un candidat capable de prendre en main et de développer ce secteur de son activité. Outre un important travail de suivi administratif et financier, il lui sera demandé de suivre en permanence l'évolution du marché, de proposer une politique commerciale adaptée. En liaison étroite avec le Directeur des ventes, il devra animer et former les représentants qui travaillent ce secteur.
Le candidat que nous recherchons a une formation type Sup. de Co., une bonne connaissance des chantiers, le désir de mériter de plus en plus de responsabilités

Adressez-nous un dossier complet de candidature (C.V., photo, dernière rémunération) sa réf. 1 875. Nous vous assurons réponse et discrétion.

OCS conseil en recrutement
37 Quai Richelieu BORDEAUX

Situé au Havre, la filiale française d'un des plus grands groupes multinationaux opérant dans l'industrie de l'énergie recherche :

SUPERVISOR OF PLANNING AND BUDGETING

Reportant au Directeur du Planning et Budgeting, il sera chargé de recueillir et d'exploiter les informations pertinentes à un reporting très serré destiné à la maison mère aux Etats-Unis.
Le candidat devra avoir une bonne connaissance des principes comptables et posséder impérativement une expérience similaire d'au moins deux ans. Il devra faire preuve d'initiative et de diplomatie et être prêt à se consacrer entièrement à cette tâche absorbante. Une excellente connaissance de la langue anglaise écrite et parlée est nécess. Une rémunération intéressante et des possibilités d'avenir existent pour un candidat de valeur. Candidatures et prétentions sont à adresser à :
Christian NGUYEN, 2, avenue Montaigne, Paris-8e, sous la référence 81.323. Discrétion assurée.



LA CAISSE REGIONALE
DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
DE MAINE-ET-LOIRE

recherche pour son centre informatique équipé d'un matériel BURROUGHS





UN PROGRAMMEUR DE HAUT NIVEAU

Minimum 3 ans d'expérience
Connaissance appréciée du logiciel PROTEE et du matériel BURROUGHS
Lieu de travail : ANGERS

Prendre premier contact par tél. : (41) 66-21-76 avec M. Hervé LE NENAON, avant d'écrire C.R.C.A.M., bd Pierre-de-Coubertin, 49000 Angers

D O L E J U R A

JEANRENAUD

Division Commutateurs de la Société des Produits Industriels I.T.T. recrute

1) **INGÉNIEUR D'ÉTUDES, CHEF DE PROJET**

Rattaché au Chef de Service Recherche et Développement, il a pour mission de réaliser l'étude, le développement et l'industrialisation des nouveaux produits.
Ce poste convient à un ingénieur diplômé d'une école de mécanique de type Arts et Métiers, Ecole Supérieure de Micromécanique de Besançon, etc.
Il offre de réelles possibilités d'évolution à un candidat dynamique ayant deux à trois ans d'expérience industrielle.
Age souhaité : 28 ans environ.
Anglais apprécié.

2) **INGÉNIEUR RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES DE FABRICATION**

Rattaché au Directeur des Services techniques, il aura pour mission de réduire les coûts de production en automatisant les fabrications actuelles. Il conçoit et réalise les outillages et équipements automatiques nécessaires aux nouvelles productions.
Ce poste convient à un ingénieur diplômé d'une Ecole type Arts et Métiers ayant trois à cinq ans d'expérience dans le domaine de l'automatisme.
Age souhaité : 30 ans environ.
Anglais nécessaire.

3) **RESPONSABLE DE MAINTENANCE ET CONSTRUCTION ÉLECTRONIQUE**

Rattaché à la Direction des Fabrications, il a pour mission l'entretien de l'équipement existant et l'installation de nouveaux équipements, l'organisation d'une maintenance préventive.
Ce poste convient à un titulaire du B.T.S. Electronique ayant trois à cinq ans d'expérience de préférence en maintenance électronique.
Age souhaité : 25 ans environ.
Anglais technique nécessaire.

4) **INGÉNIEUR DE VENTES**

Rattaché à la Direction des Ventes, il a pour mission la promotion et la vente des produits de la Société dans un secteur géographique PARIS-PROVINCE.
Ce poste convient à un ingénieur de formation électromécanique ou électronique fortement motivé pour la vente.
Réelles possibilités d'évolution pour candidat dynamique et entreprenant. Résidence PARIS, voyages province.
Age souhaité : 28 ans environ, ayant déjà de préférence trois à cinq ans dans le marché.
Anglais apprécié.

5) **SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

Formation de type B.T.S. ou équivalent.
Parfaitement bilingue anglais (niveau confirmé par un séjour de deux à trois ans dans un pays de langue anglaise).

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à Direction du Personnel, Avenue de Gray - Boîte postale 359 - 39105 DOLE CEDEX.

emplois internationaux

Importante société belge spécialisée dans la construction d'usines clé sur porte à l'étranger,
recherche pour son département Formation Professionnelle de ses clients :

un gestionnaire en formation professionnelle

Ingénieur civil universitaire, connaissant parfaitement le français et l'anglais, âgé de min. 35 ans, *expérimenté en gestion d'entreprise et bénéficiant* d'une large expérience industrielle, si possible en société d'ingénierie.
Cette fonction s'adresse à un élément motivé, dynamique, désireux de faire carrière dans la gestion de grands projets industriels internationaux.
Le poste qui s'exercera en Belgique et qui requiert des déplacements fréquents à l'étranger, parfois même des séjours prolongés, consiste à : □ négocier des contrats de formation, d'une part entre la société et ses clients et, d'autre part, entre la société et ses sous-traitants ; □ coordonner et contrôler la réalisation des actions de formation.

un spécialiste en formation professionnelle

possédant l'expérience de la conception de la formation en pays en voie de développement, parlant parfaitement l'anglais et/ou l'espagnol, âgé de min. 30 ans, capable de : □ concevoir à la demande de nos clients des plans de formation, d'établir un budget et un planning correspondants ; □ négocier la sous-traitance et en assurer la gestion.

La rémunération qui est en rapport avec les responsabilités confiées, comprend un treizième mois, une gratification et une assurance de groupe. D'autres avantages extra-légaux sont également accordés par l'employeur.

Les candidats sont invités à adresser un curriculum vitae manuscrit détaillé en indiquant leurs prétentions à Universal Media, chaussée de La Hulpe 122, B-1050 Bruxelles, qui transmettra. Veuillez mentionner sur l'enveloppe la réf. FP/OL.

Importante entreprise industrielle recherche pour seconder son représentant dans un pays **francophone d'Afrique**

UN JEUNE HEC - ESSEC ou ÉQUIVALENT

intéressé par les problèmes de gestion, les contacts à un niveau élevé, la vie à l'étranger dans un milieu francophone.
Nécessité de posséder 2 ou 3 ans d'expérience de la gestion.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae au n° 8752 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

AGENCE DE VOYAGES

cherche pour un

VILLAGE AU MAROC (Tanger)

COMPTABLE 2e échelon

ayant au minimum 5 ans d'expérience comptable. Notions de gestion souhaitées.
Présence obligatoire au MAROC 6 à 7 mois (logement et nourriture assurés par la société) et 5 à 6 mois à Paris, au siège, pour clôture des comptes du village.

Les candidats devront se présenter avec leur C.V. après avoir pris rendez-vous avec M. BITTON, tél. : 538-20-94.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE

recherche

INGÉNIEUR T.P.

OU EQUIVALENT

— Formation complémentaire CHEBAP appréciée.
— *Pour être affecté dans un premier temps sur* un chantier en Afrique du Nord.

LE CANDIDAT RETENU DEVRA :

- avoir une expérience pratique de 5 ans acquise de préférence Outre-Mer dans la conduite ou la supervision de chantiers de génie civil ou de bâtiment ;
- être apte à assurer la coordination de plusieurs entreprises ;
- posséder une bonne connaissance de la langue anglaise.

Avantages sociaux importants.

Ecrire avec C.V. + photo + prétent. sous réf. 6.436, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

directeur général

Grande ville 90mn PARIS 170.000 F.

Notre client, une entreprise (C.A. 100 M.F.) d'un groupe spécialisé dans la fabrication de produits cosmétologiques désire confier cette opportunité de premier plan à une solide personnalité, rompue au travail en groupe, et dont l'autonomie lui permettra de conduire le développement et la diversification de l'entreprise, en alliant les impératifs d'un marché très porteur aux nécessaires contraintes socio-économiques.

Adresser dossier de candidature et prétentions sous référence 38 M 076
69, rue de Monceau - 75008 PARIS
chargé de présenter les candidats valables.



MERCK SHARP et DOHME-CHIBRET

Filiale de l'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux offre le poste de :

chef du service des études analytiques

de son Département de Recherche et Développement Pharmaceutique

Le titulaire du poste, qui reporte au Directeur du Département, conçoit et applique les méthodes d'analyse physico-chimiques des médicaments dans le cadre des programmes de recherche auxquels il participe.

Nous souhaitons rencontrer un (e) candidat (e) titulaire d'un diplôme de Pharmacien ou d'Ingénieur Chimiste ayant acquis une expérience de 3 ans minimum dans une activité similaire. La maîtrise des techniques instrumentales modernes est indispensable.

Une pratique courante de la langue Anglaise est requise.

Le lieu de travail est situé à Clermont-Ferrand.

L'expansion du Groupe permet une réelle possibilité d'évolution de carrière.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec curriculum vitae détaillé et votre photographie à :



MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET
Direction du Personnel
200, Boulevard Etienne Clémentel
63100 CLERMONT FERRAND

Entreprise industrielle et commerciale. Toulouse *cherche*

AUDITEUR INTERNE

chargé notamment du contrôle des procédures administratives, du contrôle des stocks et des espèces.
Ce poste conviendrait à : Formation D.E.C.S. ou équival. 29 ans minimum.
Ecr. avec C.V., photo et prétentions à R. MUNOS 162, chemin Lapujade, 31200 TOULOUSE

COLLEGE CEVENOL
43400 CHAMBON-SUR-LIGNON
recherche d'urgence

MAITRE D'INTERNAT

Bac exigé. Ecr. ou téléphoner : (71) 59-72-52.

Bureau d'Etudes cherche Dans le cadre création Agence Régionale RHONE-ALPES

CHARGÉ D'OPÉRATIONS

4 à 5 ans d'expérience minimum des questions d'aménagement urbain et d'habitat ancien.
Perspective d'évolution au sein du groupe.
Envoyer C.V. + photo + prét. à Régie-Presse n° T 003774 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Société recherche

INSPECTEURS DES VENTES

matériel profession. commerces *et industries alimentaires.*
Responsables 20 départements

RÉGION LYON SUD-EST

Promotion assurée. Adr. C.V. + photo à OPTS. Réf. 3422, 26, rue d'Athènes, 75009 PARIS, q. tr.

Centre de Recherche de NANCY *recrute*

1) **PHARMACODYNAMICIEN**

Formation Pharmacien-Vétérinaire ou Docteur ès-Sciences pour prendre la responsabilité de son laboratoire de Pharmacodynamie.

2) **PSYCHOLOGUE EXPÉRIMENTALISME**

Maîtrise + DESS de Psychologie expérimentale ou industrielle pour le développement de l'esprit expérimental dans les différents domaines d'activité de la section Psychologie.
Bonne connaissance des statistiques.
Expérience en recherche ergonomique souhaitée.

3) **JEUNES BACHELIERS F 6**

Ayant satisfait aux obligations *militaires.*
S'intégrant dans une équipe de Chimistes.
Permis V.L. obligatoire.

Adresser C.V. + prétentions avec photo sous réf. 1.212 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui tr.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux

100.000 +

NOUS RECHERCHONS le Responsable de

L'ORGANISATION ET LA GESTION DE NOTRE SYSTÈME D'INFORMATION

fonction à créer à notre siège social (LYON)
NOUS SOMMES LABORATOIRE fabricant et distributeur de médicaments HOMEOPATHIQUES et promoteur de cette thérapeutique.
700 collaborateurs, 10 établissements France,
un développement continu,
une certaine conception de la gestion et des rapports humains.

VOUS ETES DE FORMATION SUPERIEURE
avez les qualités d'un généraliste : organisateur et gestionnaire et celles d'un spécialiste possédant de solides connaissances en informatique, et justifiant d'une dizaine d'années d'expérience en informatique de gestion.

VOUS RECHERCHEZ UNE LARGE RESPONSABILITE
et une collaboration étroite avec une Equipe de Direction.
ECRIVEZ-NOUS

avec C.V., photo et prétentions sous réf. A1
à M. COLLOD - LABORATOIRES BOIRON,
20, rue de la Libération, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.
Discrétion totale assurée.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE rech. pour une de ses filiales située en DORDOGNE

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Les candidats, âgés de 35 ans min., devront avoir :
— Une formation ingénieur A.M. ou équivalente.
— Une expérience approfondie dans les conserveries de viandes et dérivés.
— Une pratique réelle de l'organisation et de la gestion de la production.
— Le sens des relations humaines.

Env. C.V. détaillé, photo, prét. sous réf. 1030 à J. G. M. CONSEILS, 7, av. du Mal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

Industrie alimentaire moyenne importance, recherche

CHEF PRODUCTION

Ingénieur ou technicien supér. agro, I.A.A., biologie.
Quelques années d'expérience
Adresser C.V., prétent., photos, Havas 03201 Vichy n° 7.999.

Recherchons technicien confirmé en radio - téléphone T. E. M. — 21150 Lespinasse-Toulouse. Télépn. (61) 70-28-32.

TRANE Air Conditioning

recherche
POUR SON DEPARTEMENT ECHANGEUR THERMIQUE

UN INGENIEUR

Diplômé, spécialisé en thermodynamique et en mécanique des fluides, parlant couramment anglais et connaissant l'allemand.

Sous la responsabilité du directeur du département, il sera chargé notamment des calculs de dimensionnement des échangeurs. Il recherchera également des nouvelles applications pour nos produits et participera aux négociations techniques et commerciales auprès de nos clients européens.

Lieu de travail : EPINAL

Si vous êtes intéressé par cette proposition, envoyer votre C.V. vos prétentions et une photo d'identité à :
SOCIETE TRANE
Département des Relations Sociales
BP 127 - 88004 EPINAL CEDEX

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Le Groupe BSN-Gervais Danone propose à un jeune ingénieur débutant un premier emploi aux Brasseries Kronenbourg à Strasbourg.

Il sera chargé, au sein de la Direction Commerciale, d'un double rôle.
D'une part, pendant les mois d'été, assister le responsable du service qui reçoit et traite les commandes de la clientèle. Il sera ainsi en contact téléphonique quotidien avec les clients pour répondre au mieux à leurs besoins.
D'autre part, réaliser des études logistiques faisant appel à des techniques de gestion des stocks, de calculs économiques, et aux statistiques.

Ce poste apportera une expérience intéressante à un jeune ingénieur débutant, + formation complémentaire type IAE de préférence, disposant de bonnes connaissances en statistiques et si possible en informatique, mises en œuvre au cours de stages.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 04, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone.
7 rue de Téhéran - Paris 8e.

bsn. gervais danone

SOCIÉTÉ D'IMPORTANCE NATIONALE
spécialisée en INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES et BATIMENTS
recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour sa Direction régionale du SUD-OUEST

Le candidat, âgé de 30 ans minimum et diplômé des Grandes Ecoles, aura pour mission, en liaison étroite avec le Directeur régional, d'assurer :
- la prospection de la clientèle (bureaux d'études, architectes, collectivités, industriels, administrations, etc.).
- L'appui aux ingénieurs dans les négociations commerciales ainsi que le suivi des offres diverses jusqu'à leur conclusion.

Une connaissance des prospecteurs régionaux ainsi qu'une expérience de quelques années dans la branche d'activité seraient appréciées.

Le lieu de résidence est fixé à BORDEAUX.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 1210/M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui tr.

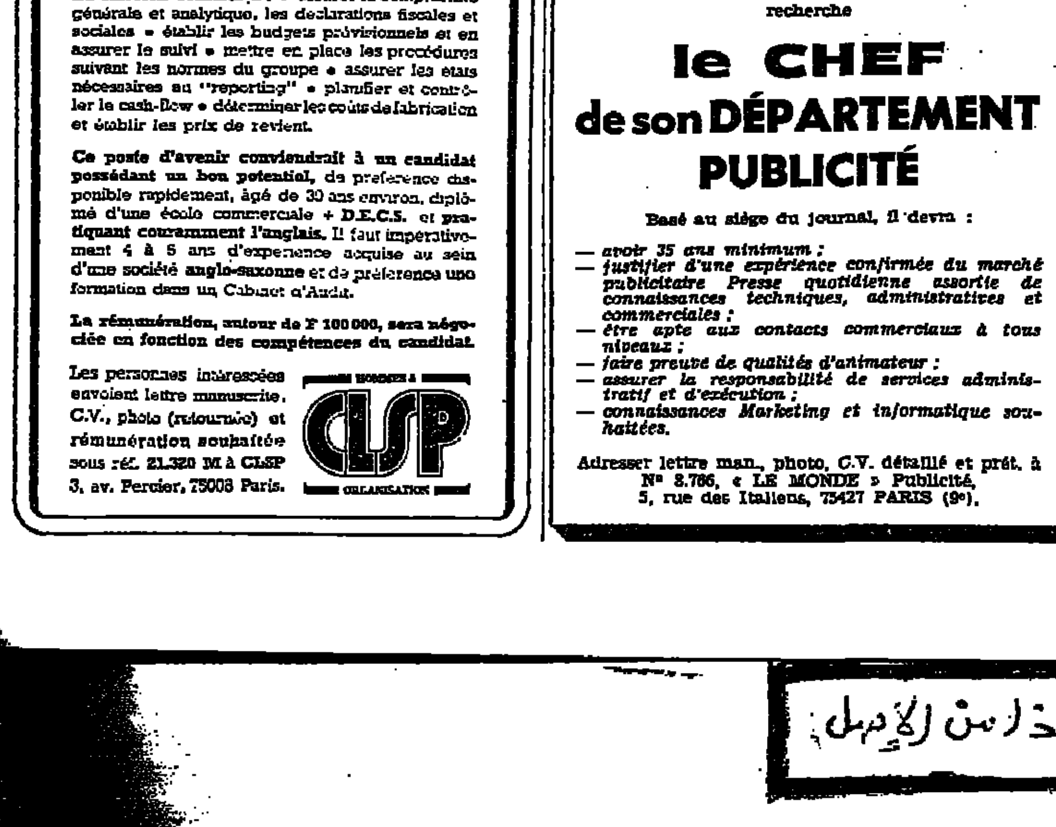
AMÉNAGEMENT TRANSPORTS

implantés en Normandie
nous sommes un important bureau d'études, pilote dans les domaines de l'aménagement et des transports
Nous souhaitons renforcer notre équipe d'intervention auprès des collectivités locales.

Si, une activité concrète d'assistance technique et d'aide à la décision auprès des responsables locaux vous attire
si, pour vous, ce type d'action doit déboucher sur une réflexion méthodologique liée aux évolutions urbaines,
si, par ailleurs, vous êtes capable d'écoute, de critique constructive par rapport à vos activités et si enfin vous avez une formation supérieure, si possible pluridisciplinaire, ainsi que quelques années d'expérience même dans un autre domaine

envoyez une lettre manuscrite avec CV détaillé et prétentions s/réf.8938 à P.LICHAU SA BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---



RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

LYON — F 100 000 ±

est recherché par une entreprise franco-britannique en pleine expansion.

La mission consiste à : • assurer la comptabilité générale et analytique, les déclarations fiscales et sociales • établir les budgets prévisionnels et en assurer le suivi • mettre en place les procédures suivant les normes du groupe • assurer les états nécessaires au "reporting" • planifier et contrôler le cash-flow • déterminer les coûts de fabrication et établir les prix de revient.

Ce poste d'avenir conviendrait à un candidat possédant un bon potentiel, de préférence disponible rapidement, âgé de 30 ans environ, diplômé d'une école commerciale + D.E.C.S. et pratiquant couramment l'anglais. Il faut impérativement 4 à 5 ans d'expérience acquise au sein d'une société anglo-saxonne et de préférence une formation dans un Cabinet d'Audit.

La rémunération, autour de F 100 000, sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 21.320 M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.

CLSP — HOMMES & ORGANISATION

Important quotidien régional
recherche

le CHEF de son DÉPARTEMENT PUBLICITÉ

Basé au siège du journal, il devra :
— *avoir 35 ans minimum ;*
— *justifier d'une expérience confirmée du marché publicitaire Presse quotidienne assortie de connaissances techniques, administratives et commerciales ;*
— *être apte aux contacts commerciaux à tous niveaux ;*
— *faire preuve de qualités d'animateur ;*
— *assurer la responsabilité de services administratif et d'exécution ;*
— *connaissances Marketing et informatique souhaitées.*

Adresser lettre man., photo, C.V. détaillé et prét. à N° 8.786, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

offres d'emploi — offres d'emploi

Ford

Jeunes diplômés HEC-ESSEC-ESC

Option Finances Comptabilité
Vous êtes ambitieux et vous souhaitez acquérir une expérience financière solide au sein d'une société de dimension internationale qui vous offre de réelles possibilités d'évolution.

Nous vous proposons de débuter votre carrière financière par un poste d'

Analyste marketing financier

Vous serez d'une part chargé de l'établissement des propositions de prix pour nos produits et du suivi de nos marges, et d'autre part vous participerez pour la partie utilisateur à l'élaboration et à la gestion de notre système de facturation informatisé.

Chef du service analyse et programmation

De formation DUT informatique ou équivalent et ayant acquis une première expérience en analyse programmation (Cobol, Assembleur et GAP II) vous désirez vous développer et élargir votre champ de responsabilités.
Nous vous proposons de diriger une équipe de 5 Analystes Programmeurs dont la mission est double.
- participer à la mise en place et à l'adaptation de systèmes conçus à l'échelon européen ainsi qu'à leur fonctionnement.
- en relation avec nos différents départements développer des systèmes commerciaux et financiers propres à Ford France.

Vous parlez bien entendu l'anglais et la connaissance de notre matériel (2 UNIVAC 90/30 - 128 K - 6 disques - 1 Unité de bande) constitue pour vous un atout supplémentaire.

Adressez C.V. à FORD FRANCE S.A. Direction du Personnel 344 Av. Napoléon Bonaparte, 92506 RUEIL-MALMAISON CEDEX

SEMS

Société européenne de mini-informatique et de systèmes
Groupe THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS D'ETUDE

pour étude et qualification de nouveaux produits de logiciel de base (systèmes d'exploitation, compilateurs, bases de données, transmissions et réseaux)

Formation : ingénieurs débutants Grandes Ecoles possédant une formation de base en logiciel.

Lieu de travail : région parisienne ou province.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Grandes Ecoles ou écoles d'ingénieurs option informatique débutants ou ayant acquis une expérience du marché de l'informatique.

Fonction : commercialisation des systèmes de mini-informatique sur les marchés, de la gestion, de la téléinformatique et des réseaux.

FORMATION ASSUREE POUR LES DEBUTANTS.

Lieu de travail : région parisienne.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Grandes Ecoles - débutants ou ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience logiciel dans les domaines mini-informatique temps réel.

FORMATION ASSUREE POUR LES DEBUTANTS.

BON CONTACT CLIENTELE INDISPENSABLE.

Lieu de travail : région parisienne.

INGENIEURS MARKETING

Formation : Grandes Ecoles ou universitaires.

Expérience : 5 ans de pratique des techniques informatiques orientées dans les domaines suivants :
- langages : APL ou COBOL ...
- réseaux et téléinformatique
- gestion transactionnelle interactive.

Fonction :
- définition de produits d'application
- suivi de la conception et mise en route de ces produits

Lieu de travail : région parisienne

Adresser lettre manuscrite et CV à SEMS, service du Personnel 36/38, rue de la Princesse - 78430 LOUVECIENNES.

BIS RECRUTE

ÉLECTRONICIENS AT 1
AT 2 B, AT 3, AT P logiciens
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
sur Cobol et PDP 11
ÉLECTROTECHNICIENS
avec BTS AT 2, AT 3.
Vous présenter ou téléphoner
92 BOURG-LA-REINE, 141, avenue du Général-Leclerc. Téléph. 660-01-97.
92 - ISSY-LES-MOULINEAUX, 38, rue Danton, M° Mairie-d'Issy. Téléph. 644-49-29.
PARIS-MONTPARNASSE (14e), 73, avenue du Maine, M° GAITE-MONTPARNASSE. Téléph. 322-35-12.
PARIS-LAFAYETTE (9e), 20 bis, rue Lafayette, M° Chaussée-d'Antin.

N° 1 DU TRAVAIL TEMPORAIRE EN EUROPE.



Rockwell International

Rockwell Collins France recherche un
PROGRAMMEUR ANALYSTE
(IBM 370/115 - COBOL)
Expérimenté
Connaissant CICS et T.P.
Une solide formation de base (IUT) et une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires.
Poste transféré à Toulouse en juillet 78. Env. C.V., photo et prét. à Rockwell Collins France, 40, r. de Montlhéry Silic 127 - 94523 Rungis Cedex

---

IMPT ORGANISME SOCIAL recherche

PROGRAMMEUR COBOL

2 ans expérience souhaitées
Disponible rapidement
Evolution assurée à court terme vers le T.R. et le B.D.

Nombreux avantages sociaux 13 mois 1/2 - Mutuelle Restaurant d'entreprise

Adr. C.V. détaillé, prétent., à F.N.M.F. Service des Relations Sociales 10, rue Desaix, 75730 PARIS - CEDEX 15

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION BANLIEUE OUEST recherche

jeune collaborateur
pour assistance dans préparation et exécution campagnes
Publicité et Promotion

Formation commerciale
Connaissance publicité et distribution appréciée.

Adr. C.V., photo et prétentions sous n° 53699, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Comptable Hme 2e éch., 28 ans min., expér. compt. générale et analytique entrepris de travaux. CENAF - 742-27-46

Nous sommes un des plus importants fabricants du monde en

ESCALIERS ET TROTTOIRS ROULANTS

Nous renforçons notre propre implantation commerciale sur l'ensemble de la France. A cette occasion, nous disposons d'un poste de

CHEF DES VENTES

Le poste à pourvoir nécessite une solide expérience de la vente, et si possible une connaissance approfondie de ce marché. Langue allemande ou anglaise vivement souhaitée.
Le niveau de ce poste implique pour le candidat de faire preuve d'excellents contacts à tous niveaux.
Résidence Paris ou région parisienne.
Les candidats intéressés devront envoyer leur candidature et curriculum vitae sous la référence 4 725 A :

SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE 51, rue Vivienne - 75002 PARIS.

Discrétion assurée.

---

ingénieur logistique - Paris

Nous sommes le premier fabricant français d'outils coupants standard pour le travail des métaux. Nous cherchons un INGENIEUR pour ordonner le flux des produits de notre usine à nos clients et gérer nos stocks (12 000 articles et 8 000 clients en mouvement. Il est responsable des achats extérieurs, de l'approvisionnement et du lancement des fabrications à l'usine, de la gestion des stocks, du conditionnement et de l'expédition des produits. Il dispose d'un magasin central et de plusieurs magasins annexes et dirige un service de 40 salariés dont trois cadres. Il coordonne l'activité de quatre dépôts décentralisés en France.
Cet ingénieur de 35 ans minimum a **une expérience des achats, des approvisionnements et de la gestion dans la grande industrie.**
Écrire à G. BARDOU, réf. 3314 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

COGEDEP DISQUES
33 bis, rue des Ardennes, Paris-19e (M° Ourcq). Recherche

COMPTABLE 2e ÉCHELON

Se présenter.

ETABLISSEM. EUROPEEN recherche

PROGRAMMEUR PL 1

I.B.M. - O.S.
Formation MIAG ou D.U.T.
Lieu de trav. Paris ou Bruxelles
Poste à pourvoir immédiatem. Tél. : 526-82-09.

Cadre administratif, 30 ans, respons. gestion du personnel, ESC-IAE, licence droit ou niveau 3 à 5 ans d'expérience Service du Personnel entreprise, travaux. CENAF - 742-98-39

هكذا من الأصل

SPERRY UNIVAC

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

INGENIEURS

UN JEUNE CADRE

Schlumberger

Nos rubriques d'Annonces Classées paraîtront normalement les 20 et 21 mars.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SPERRY UNIVAC

2ème Constructeur mondial d'ordinateurs
Dans le cadre du développement de ses activités
industries graphiques
recrute des

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Les candidats devront posséder :
- une formation supérieure
- une bonne expérience des logiciels de composition automatique de textes.

Lieu de travail Paris, déplacements en province à prévoir.

Envoyer votre C.V. détaillé à M. le Directeur du Personnel
SPERRY UNIVAC - 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX
en précisant la référence M 14 (Réponse et discrétion assurées)

ANSWARE

Importante Société de Services et Systèmes Informatiques, filiale du groupe THOMSON

Dans le cadre de ses activités systèmes, mini-ordinateurs et micro-processeurs, recherche

INFORMATICIENS

attirés par les applications :
- d'automatisation industrielle (télécommunication, temps réel, conduite de processus),
- ou de mini-gestion.

- Une formation supérieure, École d'Ingénieur, de préférence, est indispensable.
- Une expérience de conception et/ou de réalisation d'application « temps réel » sur mini-ordinateur sera très appréc.
- Certains postes nécessitent, en complément, de bonnes connaissances Hardware.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité, sous référence MS/04, à M. Hoot - ANSWARE
135, r. de la Pompe, 75116 Paris

U.S.E.B.
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Env. C.V. ou tél. pour R.-Vs U.S.E.B., 12-14, avenue Général-Leclerc, 94-Maisons-Alfort.
893-16-17.

IBM
Groupe Ordinateurs
recherche

BTS - DUT
AUTOMATISME - ÉLECTRONIQUE
ÉLECTROTECHNIQUE

Nous leur confierons la responsabilité d'INSPECTEURS TECHNIQUES chargés de la maintenance d'ordinateurs et unités périphériques auprès des utilisateurs.

Dans ce rôle ils devront allier une excellente technicité à des qualités de contact.

Cette activité passionnante, variée, évolutive, offre au sein de la Compagnie une formation de base, puis permanente, ainsi que de nombreuses possibilités de carrière.

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires, et la connaissance de l'anglais sera appréciée.

Pendant la période de formation : 3 600 F mensuels.

Rémunération annuelle moyenne la première année après formation : 63 000 F.

Adresser C.V. + lettre de candidature à M. Teiller
IBM - 22, rue de Clichy - 75009 PARIS
ou à l'une de nos directions régionales : Bordeaux - Lille - Lyon - Marseille - Nancy - Nantes - Orléans.

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
RECRUTE DEUX

INGENIEURS

Gestion Production
Réf. 7832

Cet Ingénieur (CENTRALE, SUPELEC, TELECOM.) a complété sa formation par une expérience ou une spécialisation en gestion.

Au sein du Département Gestion Production, il participera à l'élaboration du plan de production et évaluera à cette fin les capacités de nos ateliers et celles de nos sous-traitants. Il établira ensuite les programmes de fabrication d'outils et appareils pour la recherche et l'exploitation pétrolières. Il en contrôlera en outre le déroulement.

Fabrications électroniques sous-traitance
Réf. 7833

Jeune diplômé débutant (SUPELEC, TELECOM., ARTS ET MÉTIERS + applications électroniques...), cet Ingénieur sera en charge de la sous-traitance d'appareils conçus par E.P.S. mais non traités dans ses ateliers.
A ce titre, il établit les plans de sous-traitance et en contrôle le déroulement, recherche et développe les nouveaux sous-traitants, assure la préparation des dossiers de fabrication, contrôle l'activité des sous-traitants aussi bien sur le plan des délais, du respect des normes Schlumberger, que de la qualité, enfin négocie les coûts de réalisation.

Ces deux fonctions, très formatrices et évolutives au sein des services de production, requièrent aussi des aptitudes à diriger et à animer des équipes de techniciens supérieurs et de préparateurs.

La connaissance de l'anglais est souhaitable.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un c.v. et d'une photo, sous la référence du poste concerné, à ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER - 26, rue de la Cavée, 92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS A VOCATION PETITE MÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE

recherche pour un de ses Départements
Proche Banlieue PARIS

● CHEF de SERVICE COMMERCIAL
30 ans minimum.
ECOLE D'INGÉNIEURS
Connaissances et pratique commerciales approfondies, techniques électroniques.
Responsabilité ventes et budget.
Maîtrise politique de prix, plan de ventes et produits.

● CHEF de SERVICE VENTES
30 ans minimum.
H.E.C. - E.S.S.E.C. ou équivalent
Responsabilité ventes produits standards FRANCE EXPORT.
Animation représentants et réseau de ventes.

● TECHNICO-COMMERCIAL
28 ans minimum.
FORMATION et EXPÉRIENCE COMMERCIALES
Définition études produits nouveaux.
Négociations contrats hauts niveaux.
Connaissances technique électronique hautement souhaitées.

● INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
28 ans minimum.
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRONIQUE
Responsable des études électroniques.
Lancement et gestion des études produits nouveaux.
Suivi des produits standards.

Pour tous ces postes :
ANGLAIS EXIGE - ALLEMAND SOUHAITE.

Adresser C.V. et prétentions en précisant le poste choisi à n° 53.764, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

UNION CARBIDE
UNION CARBIDE CORPORATION

Nous sommes l'une des plus grandes Sociétés Internationales de la chimie. Grâce à notre technologie extrêmement avancée, nous sommes également un des grands mondiaux des GAZ INDUSTRIELS. Nous exerçons cette activité dans le monde entier déjà depuis plus d'un demi-siècle et en France depuis 9 ans.
Décidés à la développer aujourd'hui, nous allons construire une usine de production de gaz de l'air en Région Parisienne.
UNION CARBIDE FRANCE recherche donc plusieurs

ingénieurs d'application
DIPLOMES GRANDES ECOLES

(MINES, CENTRALE, CHIMIE, ARTS et MÉTIERS ou équivalent), âgés de 28 ans au minimum et ayant acquis une première expérience industrielle si possible en Fabrication, Méthodes, Moyens Généraux, Vente. Après une formation complémentaire à notre technologie, ils seront chargés de promouvoir auprès d'importants industriels français les nouvelles applications des gaz industriels tels que : oxygène, azote, argon... (recherches de marchés, rédactions de propositions technico-économiques, démonstrations, négociations à très haut niveau).
Ces postes évolutifs ne pourront être confiés qu'à des personnalités affirmées, mobiles, combatives, douées d'une très grande initiative et parlant couramment l'Anglais.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 437 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

CISI
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche
ingénieurs technico-commerciaux

Ayant quelques années d'expérience sur les systèmes IBM de haut de gamme.
Responsables de la gestion technico-commerciale d'un portefeuille de clients utilisant le réseau de télétraitement de la CISI.
Lieu de travail : PARIS.
Adresser curriculum vitae et prétentions à
CISI, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

I.F.G.
Institut Français de Gestion

recherche pour un de ses Départements

UN JEUNE CADRE

de formation École Commerciale ou de Gestion (type SUP. de CO, IFAG...) avec 2 à 4 ans d'expérience d'entreprise pour lui confier la fonction

d'ANIMATEUR- COORDINATEUR

Responsable de la formation de futurs cadres. Il aura des contacts permanents avec les enseignants et les entreprises (organisation et suivi des stages).

Ce poste suppose une personnalité tournée vers les contacts et le développement humain.

Ecrire avec CV détaillé, en indiquant vos prétentions à Mlle FOURRAT - s/réf. 13.155 M.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris

GROUPE INDUSTRIEL
Produit industriel grande diffusion banlieue Nord-Ouest
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
D.U.T.
Commercial ou logistique

Sédentaire, il est chargé du traitement et du suivi des commandes.
Anglais exigé.
allemand souhaitable.

Libre rapidement

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, sous n° 6.399,
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
d'Etudes, de Construction de chaudières et de Matériels Thermiques pour Centrales Conventionnelles et Nucléaires
située à VELIZY (78)
recherche pour postes d'INGENIEURS d'AFFAIRES

INGÉNIEURS
GRANDES ECOLES

Débutants ou quelques années d'expérience.

Ils seront chargés de suivre des affaires importantes dans le domaine des composants pour centrales nucléaires.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 1208, à SWEERTS, B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Sté QUARTIER ETOILE
recherche
COMPTABLE QUALIFIÉE
1er ECHELON
PLACE STABLE
Envoyer C.V. détaillé, à
A.T. 29, av. de Friedland, PARIS 8e

COOPEOO DIRECTION PRODUCTION
recherche

UN ADJOINT AU CHEF DU SERVICE "VENTES"

- Associé dans un premier temps, à la définition et à la réalisation des objectifs de vente, il devrait, ultérieurement se voir confier la responsabilité d'un groupe de produits.
- Agé de 25 ans minimum, le candidat diplômé d'une école de commerce ou équivalent, parlant anglais et (ou) allemand justifiera d'une expérience prouvant son dynamisme et son sens de la négociation.

Transmettre C.V. manuscrit, photo, prétentions à la S.G.C.C., 27-33 quai le Gallo
92100 BOULOGNE
qui s'engage à répondre à toutes candidatures.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE QUARTIER OPÉRA
recherche

COMPTABLES

- titulaires du B.P. comptable, du BTS ou du DECS,
- expérience appréciée,
- avantages sociaux.

Écrire avec C.V. et prétentions
sous n° 28763 B

bleu

Nos rubriques d'Annonces Classées paraîtront normalement les 20 et 21 mars.

---

2 jeunes ingénieurs grandes écoles
(Grenoble; Supélec, Télécom ou équivalent)

Nous recherchons pour notre Laboratoire d'Essais de Produits à CORBEIL-ESSONNES et LA GAUDE (Alpes-Maritimes) deux jeunes ingénieurs grandes écoles de formation électronique et informatique pour évaluation de parties logiques critiques et circuits LSI.
Une expérience d'1 ou 2 ans dans les domaines suivants serait appréciée : • Conception composants LSI • Conception microprocesseur • Microprogrammation.
Aptitude à travailler en équipe.
Anglais nécessaire.
Envoyer C.V. à M. J.J. SEGAL - Service du Personnel - CER IBM - 06610 LA GAUDE

IBM
groupe ordinateurs

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43.00	49.19
DEMANDES D'EMPLOI	10.00	11.44
IMMOBILIER	30.00	34.32
AUTOMOBILES	30.00	34.32
AGENDA	30.00	34.32
PROP. COMM. CAPITAUX	80.00	91.52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24.00	27.45
DEMANDES D'EMPLOIS	5.00	5.72
IMMOBILIER	20.00	22.88
AUTOMOBILES	20.00	22.88
AGENDA	20.00	22.88

offres d'emploi

Nous sommes sur des marchés très dynamiques

SOPALIN S. A.

Principales marques

KLEENEX - KOTEX - FREEDOM

nous recherchons

Responsable des ÉTUDES COMMERCIALES (marché grand public)

SA RESPONSABILITÉ :
— analyser en permanence nos coûts de vente ;
— proposer toutes solutions permettant d'améliorer le rapport coût-efficacité de nos investissements commerciaux ;
— se tenir informé et informer la Direction Commerciale de l'évolution de la concurrence et des circuits de distribution.

LE PROFIL :
— une formation supérieure commerciale ;
— une très bonne connaissance des circuits de distribution grande consommation ;
— une expérience similaire ou proche de celle de l'activité proposée.

CE POSTE EST UNE CRÉATION

RESPONSABLE de FORMATION

SA RESPONSABILITÉ :
— participer à l'élaboration du plan de formation ;
— dynamiser le plan en cours d'année ;
— animer des stages ;
— participer à d'autres activités du département du personnel (type recrutement, information, ...).

POUR CETTE FONCTION, IL FAUT :
— avoir acquis une expérience en usine ;
— avoir animé des actions de formation.

Ce poste de cadre est à pourvoir au sein du service Formation et Recrutement.

Lieu de travail : SAINT-CLOUD.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant le poste à : Sté SOPALIN - Direction du Personnel, F. ROBERT - Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD. Réponse à toutes candidatures. Discrétion de rigueur.

DIRECTEUR DES VENTES

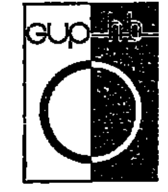
120.000 F

Leader sur le marché dans son domaine, un fabricant français de matériels de haute qualité pour le traitement, le conditionnement et le transport de liquides, recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

Celui-ci animera une équipe de vendeurs et sera responsable de l'accroissement du chiffre d'affaires et de la promotion des produits auprès des coopératives et entreprises laitières et vinicoles ou traitant d'autres boissons et certaines autres industries.

Le candidat devra avoir fait ses preuves comme vendeur, animateur, gestionnaire et négociateur à un niveau élevé.
Il devra être capable de promouvoir, animer et contrôler une politique marketing de développement et de diversification des marchés.
Possibilité d'accéder au poste de Directeur Commercial.



Ecrire à GUP FRANCE - HB CONSEIL,
5, rue Clément-Marot - 75008 PARIS.
Düsseldorf - Bâle - Vienne

Sté d'éditions rech. de suite personne dynamique, 30 a. min., pour mise en pages, fabrication de brochures techniques, aimant contacts clientèle publicité, sachant rédiger. - Env: C.V. à LUX, 52, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.

SOCIETE DE SERVICE recrute pour Paris et Est de la France
— CHEFS DE PROJETS
— ANALYSTES Programmeurs CICS/DL 1 ou IMS
— INGENIEURS informaticiens débutants ou jeunes diplômés de l'Université
Env. C.V. détaillé à : M. le Directeur du CMCM, 34, rue du Wacken, 67000 STRASBOURG.

Pour un projet utilisant des techniques et méthode d'avant-garde (V.M. - C.M.S.) recherchons

UN ANALYSTE ou **A.P. CONFIRMÉ**

Disponib. rapidement, maîtrisant une méthode WARNIER L.C.S. ou programmation structurée. Ecr. ou tél. I.P.I., 94, r. Saint-Lazare, 75009 Paris. T. 874-56-60.

STE IMMOB. (7e) rech. 2 NEGOCIATRICES bilingue, avec ou sans voiture, pour appartements DE LUXE. HABITAT IN - 556-17-49

GROUPE LEADER DE SA BRANCHE EN EUROPE

Recherche

ADJOINT

aux directions administrative, financière et juridique, basé à Paris

Il devra avoir :

— environ 35 ans
— un diplôme d'études supérieures
— une expérience de quelques années en tant que responsable de services analogues.
— La possibilité de se déplacer fréquemment en province.
— L'ambition d'accéder plus tard à des postes de direction importants.

Ecrire avec photo, âge, situation de famille, références et prétentions à SOCIÉTÉ F. S. B.P. 100 - 75012 PARIS

IMPT GROUPE B.T.P. EN EXPANSION

recherche

INGÉNIEURS haut niveau

En vue d'occuper différents postes dans les Sociétés du groupe

Sont à pourvoir :

— un poste de DIRECTEUR GÉNÉRAL de filiale
— des postes de DIRECTEURS RÉGIONAUX
— des postes de DIRECTION et de RESPONSABILITÉS à l'étranger.

De très sérieuses références dans postes similaires avec expérience confirmée de gestion, conduite des travaux et négociation de marchés seront exigées : ainsi qu'une compétence technique indiscutable en matière de bâtiment (y compris constructions industrialisées et modèles) et de génie civil.

Adress C.V. à n° 53.521, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er. - Discrétion assurée

---

Vous êtes un

journaliste

professionnel confirmé de la presse écrite.

Vous êtes sans doute ou vous avez été SECRETAIRE DE REDACTION d'une publication importante et vous n'ignorez rien des TECHNIQUES D'IMPRESSION.

Le monde industriel vous a toujours attiré et à ce point de votre carrière, vous souhaitez prendre de nouvelles responsabilités.

Nous vous proposons d'être, à PARIS, le

REDACTEUR EN CHEF D'UN GRAND JOURNAL D'ENTREPRISE

Adressez nous votre c.v., sous référ.: 54.113
PUBLICITE ROGER BLEY
- 101, rue Réaumur, 75002 PARIS,
qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les lettres.

Le G.I.E. PRELO, qui assure le traitement du Jeu du LOTO, recherche d'urgence un(e)

DIRECTEUR(TRICE) CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS

qui prendra la responsabilité de la gestion du centre accueillant le mercredi et pendant les congés scolaires, les enfants du personnel (70 enfants de 5 à 11 ans).

Il (elle) devra encadrer environ 8 animateurs placés sous ses ordres.

Les candidats (tes) doivent être âgés d'au moins 30 ans, titulaires d'un Brevet d'Aptitudes aux fonctions d'Animateur et de Directeur de Centres de Vacances et de Loisirs, et avoir exercé, pendant au moins 5 ans, une fonction similaire.

Ce poste est à pourvoir rapidement à Moussy-le-Vieux (proximité de Roissy-en-France - 25mn de la Gare du Nord par Roissy-Rail).

Adresser lettre manus. CV détaillé à :

LOTO

Madame GOURNAY
PRELO
Domaine des Gueules Cassées
77230 Moussy-le-Vieux

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation assurée dans le cadre d'un contrat de travail ferme avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 53298B Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

A. O. I. P.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS (4.700 personnes)

recherche pour son SERVICE ETUDES en pleine expansion

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS
NIVEAU V-1 à V-3

— Expérience minimum 2 ans dans l'étude de circuits électroniques logiques ou analogiques.
— Travail au sein d'une équipe jeune et nouvellement formée.
— Etude d'autocommutateurs téléphoniques à microprocesseurs.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous référence TEL-F. à : A.O.I.P. B.P. 301 - PARIS (13e)

DEPARTEMENT INFORMATIQUE INTERNE



recrute

ANALYSTES PROGRAMMEURS DE GESTION

Formation D.U.T. minimum - 1 à 2 ans d'expérience

Connaissances appréciées :
- Système D O S - Temps réel
- Applications comptables et financières

Envoyer CV détaillé à M. le Directeur du Personnel SPERRY UNIVAC 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX en précisant la référence M14
(Réponse et discrétion assurées)

S.F.E.N.A.

Importante Société d'Equipements Aéronautique Vélizy-Villacoublay

recherche d'urgence

DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SON DEPARTEMENT

test automatique

1) **INGÉNIEURS CONCEPTEURS ÉLECTRONICIENS**
pour mise au point d'ensembles numériques et intégration au niveau du système.

2) **INGÉNIEURS INFORMATICIENS**
ayant expérience ou formation orientée « Système » ou « Logiciel de base ».
Formation : Ingénieur ou équivalent.

Adresser curriculum vitae et photo, à : S. F. E. N. A. - B.P. 59, 78140 - VELIZY-VILLACOUBLAY.

GRANDE BANQUE FRANÇAISE

A VOCATION INTERNATIONALE

dont le dynamisme et l'efficacité sont à la mesure de son poids financier, souhaite étoffer sa DIRECTION ETRANGER dans le cadre du développement de ses activités internationales et offre à des

ATTACHÉS de DIRECTION

l'opportunité de se joindre à une équipe d'excellent niveau dans un environnement de premier ordre.

Les candidats retenus seront, bien sûr, de formation supérieure et auront déjà acquis 2 à 4 ans d'expérience des crédits acheteurs ou en euro-devises au sein d'une banque active dans ce secteur. Bons techniciens de base, ils auront surtout le désir de développer leur potentiel pour assurer des responsabilités réelles dans un champ d'activités compétitif donc attrayant.

Bon contact humain, excellente présentation, sens commercial développé et aptitude à négocier à haut niveau seront des atouts essentiels pour réussir dans ce poste. Une bonne pratique d'au moins une langue étrangère (anglais, espagnol...), est évidemment nécessaire.

La qualité de notre service nous autorise à être exigeant sur la valeur de nos collaborateurs, mais l'intérêt de cette fonction est en rapport avec nos exigences.

Ecrire avec C.V. sous le numéro 53.689, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui tr. Notre Conseil vous garantit la discrétion d'usage.

IMPORTANTE BANQUE PARIS

recherche :

JEUNE DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Pour son service gestion et analyse financière. 2 à 3 ans d'expérience dans l'étude des bourses étrangères (européennes de préférence). Anglais, allemand courant nécessaires.

Ecr. avec C.V. et photo, sous réf. numéro 8.977, à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

hb conseil

Une équipe jeune et dynamique
de conseil de direction
recherche
Ingénieurs Grandes Ecoles
(X, Mines, Centrale...)
Allemand courant apprécié

Ecrire HB Conseil
70 rue de Ponthieu, 75008 Paris

GRANDE SOCIETE INTERNATIONALE ETABLIE EN FRANCE

recherche

POUR REGION PARISIENNE ET REGION NORD

2 DIRECTEURS RÉGIONAUX

Pour animer équipes de ventes
Les candidats doivent être obligatoirement des vendeurs de grande classe, capables d'assurer une gestion administrative simplifiée.

Ils seront placés sous la responsabilité du directeur des ventes de la société à qui ils rendront compte de leur mission.

Connaissances dans les domaines de l'automobile et des transports appréciées, mais non indispensables. Possibilités de promotions ultérieures pour candidat ayant fait ses preuves. Rémunération annuelle de base : 110.000 F + intéressement très important en fonction des résultats obtenus.

Voiture de fonction. — Frais remboursés

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à Agence HAVAS, 59003 LILLE Cedex, sous référence DIMAR, qui transmettra.

Notre activité ? Nous sommes une importante société française de commerce international basée à Paris et nous promouvons la vente dans le monde entier de biens d'équipement de haute technicité. En informant la clientèle publique et privée sur les caractéristiques des produits de nos mandants. En animant et contrôlant un réseau commercial sur 4 continents. En faisant avancer sur place les négociations. En rassemblant les conditions d'une après-vente efficace.

Le fort développement de nos activités nous conduit à étoffer nos structures. Nous souhaitons donc pourvoir plusieurs postes de

business manager export

Les candidats que nous engagerons ont une expérience approfondie de l'exportation de biens d'équipement lourds, acquise principalement sur le terrain. Evidemment ils parlent très couramment l'anglais et si possible l'espagnol. Après une période de familiarisation, ils assumeront la responsabilité d'une zone, basés soit en France soit à l'étranger.

Des candidats ayant une première expérience de quelques années de la vente export peuvent également postuler. Nous leur proposerons dans un premier temps un poste d'Assistant d'un responsable de zone.

Une carrière stimulante pour des hommes de talent aimant l'initiative et les résultats.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à Contesse Publicité, sous No 53339, 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS rech. pour son service ETUDES

INGÉNIEUR logiciel

pour PROGRAMMATION d'autocommutateurs téléphoniques. Expérience minim. 2 ans dans l'étude de logiciel temps réels. Connaiss. des microprocesseurs appréciée. - Après un stage à Paris, le candidat rejoindra un poste de travail à Toulouse. Ecr. avec C.V. détaillé et prét. annuelle, sous référ. T.E.L.-D., à A.O.I.P. B.P. 301 - PARIS (13e).

AGENCE DE PUBLICITE recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

H. 30 ans min., sér. références exigées. - Ecrire avec C.V. + photo : M. BRAUN, 15, rue d'Astorg, 75008 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL Région parisienne Ouest pour départements ESSAIS

TECHNICIEN SUPÉRIEUR DUT/BTS ÉLECTROMÉCANIQUE

Chargé du choix et de la mise en place des nouveaux moyens de mesure d'un labo d'essais en création ; participe à la mise au point des essais.

Ce poste exige une expérience similaire 4-5 ans. ALLEMAND apprécié.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et rémunération actuelle sous référence no 6.397 à : L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour développer la vente de terminaux de saisie de données, caisses enregistreuses pilotées par micro-processeurs :

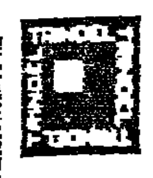
ingénieur technico-commercial

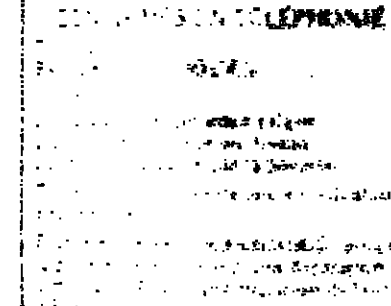
- aura la responsabilité d'un C.A. en progression constante : vente aux utilisateurs (grandes surfaces, centrales d'achats, etc...) et négociations avec les distributeurs de province,
- fera l'analyse des besoins du client pour définir la solution répondant à ces besoins,
- le candidat devra posséder une solide expérience commerciale de plusieurs années dans la vente en mécanographie, petits ordinateurs de gestion, etc... et des connaissances techniques suffisantes en électronique.

Le poste est basé à PARIS et exige des déplacements fréquents en Province.

Adresser C.V. et prét. sous référence 27/M/279 69, rue de Monceau 75008 PARIS.







هكذا من الأوائل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

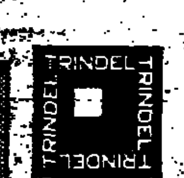
ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Laboratoire pharmaceutique français
C.A. 85 MF - 300 personnes
– ayant une politique de développement de nouveaux produits –
recherche,
pour compléter l'équipe médicale de
recherche clinique,
un

docteur en médecine

ayant de préférence une expérience hospitalière (ou pratique libérale) et motivé par l'expérimentation clinique.
Son rôle sera de suivre, du siège, les travaux de recherche clinique du Laboratoire, depuis l'analyse bibliographique jusqu'à la rédaction des articles médicaux, en passant par l'établissement du protocole, le suivi de l'expertise et l'analyse des résultats.
Il (ou elle) assurera également la liaison avec le médecin chargé de l'information du réseau et des praticiens. Lecture de l'anglais indispensable. Peu de déplacements à prévoir. Lieu de travail : Banlieue Sud sortie Autoroute A6
Les dossiers de candidatures – sous réf. 1472 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE d'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (8eme)

recherche

2 Agents Techniques

CONFIRMÉS EN TÉLÉPHONIE

Postes à pourvoir :
PARIS et STRASBOURG

Il faut :
- 3 ou 4 ans d expérience exigée
- BTS d'Electronique ou niveau
- Formation assurée par la Société

Tâches : assurer l'entretien en téléphonie électronique

Pour le poste de STRASBOURG : préciser la préférence et prévoir une formation de *6 mois à PARIS, avant mutation définitive* à STRASBOURG

Adresser C.V. et photo sous réf. 7740 à P.LICHAU S.A. - BP 220 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche un

ingénieur grande école

(ENST, CENTRALE, SUPELEC ...)

avec solide formation de base en statistiques et si possible formation complémentaire en économie.
Le candidat aura nécessairement 2 à 3 années d'expérience dans le domaine des études économiques et de l'exploitation d'informations statistiques.
Il lui sera confié des études relatives à la modélisation et à la prévision de la demande téléphonique.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6395 à
LTP 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P. ROUTIERS
recherche pour son Siège

ADJOINT AU DIRECTEUR ETRANGER

Ingénieur Génie Civil et routes, le candidat aura acquis une expérience dans la réalisation de travaux mais aussi dans leurs négociations et études.
Il sera chargé de :
- o suivre la gestion des filiales et chantiers à l'étranger
- o d'effectuer des missions de reconnaissance, prospection, études de prix jusqu'à la soumission pour de nouveaux chantiers; d'exécuter des études économiques pour la création de nouveaux établissements.

Anglais indispensable.
Lieu de travail : proche banlieue ouest (métro)
Adresser CV, photo, rémunération souhaitée sous référence 4822 à
LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui tr.

Importante Société Française en grande expansion
implantée dans banlieue Sud de Paris
recherche

DIRECTEUR FINANCIER

- — Justifiant d'une solide format. Grande Ecole ;
- — Agé de 35 ans et plus ;
- — Ayant exercé dans une Société de plus de 300 millions de C.A. des responsabilités dans les domaines :
- — du contrôle de Gestion ;
- — de politique financière ;
- — des comptabilités générale, analytique, industrielle et commerciale ;
- — de la trésorerie ;
- — des fonctions audit, crédit, etc.

Excellente rémunération
Discrétion assurée

Envoyer C.V. et photographie au numéro 8.774, le Monde Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

---

médecin

L'entreprise : LA RECHERCHE MEDICALE d'un très important Laboratoire Pharmaceutique International recherche un MEDECIN.

Le candidat : devra avoir : • une expérience hospitalière suffisante, • de solides connaissances en Thérapeutique, • la pratique courante de l'Anglais médical.

Le poste : à titre d'Assistant de la Direction de la Recherche Médicale, il devra réaliser en France des Etudes Cliniques selon des méthodes rigoureuses.

Lieu de travail : Paris Ouest.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 346-M au Docteur Robert de Chièvres qui étudiera confraternellement chaque candidature.

sēlor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

DIRECT MARKETING

Deux professionnels
pour grande agence en pleine expansion.

1. Concepteur/Rédacteur.
Plusieurs années d'expérience au plus haut niveau en presse, direct mail, encart, en particulier dans le domaine des produits financiers et d'édition.

2. Chef de Publicité.
Capable d'analyser un produit et son marché, et de recommander les méthodes les plus efficaces pour la vente de ce produit.
De plus, il devra être familiarisé avec les techniques de création, de production, de routage et d'informatique.
Ces deux postes proposés à des seniors offrent l'opportunité de travailler dans un environnement très professionnel.

Ecrire à : David Stokes Responsable du Marketing Direct OGILVY AND MATHER, 36, rue Brunel, Paris 17e

Ogilvy & Mather




Le département "Avionique" de
ROCKWELL COLLINS FRANCE
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR
(Sup aéro ou équivalent)

Pour participer au suivi et à la mise au point des équipements.
"FLIGHT CONTROL"

Il est impliqué dans les différentes phases de la certification et il assure la liaison entre le B.E. Américain et l'avioneur Français.
Anglais courant indispensable.
Nombreux déplacements France et étranger.
Une première expérience dans l'avionique sera appréciée.

Écrire avec C.V., photo et prétentions à :
ROCKWELL COLLINS FRANCE
40, rue de Montlhéry
Silic 127 - 94523 RUNGIS CEDEX

FIRME INDUSTRIELLE FRANCAISE - PARIS -
FILIALE PUISSANT GROUPE EUROPEEN
spécialisée dans
PRODUITS INDUSTRIELS DE GRANDE CONSOMMATION
recherche son futur

DIRECTEUR GENERAL

- Il succédera au responsable en place, partant en retraite dans un proche avenir.
- Il dirigera une entreprise de 500 personnes réalisant un chiffre d'affaires de 120 MFF. dans un marché en expansion.
- Agé de 35 ans minimum, diplômé d'une grande école commerciale, le candidat aura une solide expérience de la vente sur le terrain, acquise de préférence, dans les biens de grande consommation.
- Il possèdera aussi des qualités d'animateur et de gestionnaire.
- Anglais indispensable - Allemand souhaité.
- Rémunération en fonction de l'expérience et de la valeur personnelle du candidat.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions s/Réf. VAM/01 à

mjc **michel jouhannaud conseils**
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS
Discrétion absolue garantie à toutes les candidatures

CENTI
recherche

pour étude de procédés automatiques de représentation et d'exploitation de données digitales à l'aide de couleurs

INGÉNIEURS DE RECHERCHE

AYANT EXPERIENCE :
- — Informatique scientifique.
- — Analyse et traitement de données.
- — Représentation graphique polychrome.

Séjours et voyages à l'étranger à prévoir.

Bonnes connaissances de la langue anglaise indispensables.

Envoyer lettre avec C.V. et prétentions à CENTI 128, rue de Rennes, 75006 PARIS. - Tél 222-25-31
Discrétion assurée.

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recherche pour sa Direction Financière

1° un ingénieur
électricité, électronique

2° un ingénieur
chimie

possédant une formation financière et économique complémentaires.
Les candidats seront titulaires d'un diplôme d'une Grande École et pourront justifier d'une première expérience de gestion d'entreprise.
Anglais courant écrit et parlé exigé.
Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, Boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 38 477.

SERVICE DE LA PRODUCTION AERONAUTIQUE
4, avenue de la Porte-d'Issy,
75996 PARIS-ARMEES,
recherche

1) INGÉNIEUR
(ENICA ou équivalent)
- — pour études comparatives de coûts d'avions militaires français et étrangers.
- — Anglais lu indispensable.
- — Expérience analyse de la valeur souhaitée.

2) INGÉNIEUR ANALYSTE
- — 3 ans d'expérience dans informatique de gestion et/ou organisation administrative.
- • Semaine contractée.
- • Choix congés.
- • Cantine.

Adresser curriculum vitae et prétentions à l'adresse ci-dessus, qui convoquera.

Importante Société d'Ingénierie
LA DEFENSE (accès R.E.R.)
recherche

une DOCUMENTALISTE

niveau Licence Allemand ou Anglais et diplômée I.N.T.D. ou Ecole des Bibliothécaires Documentalistes (ou équivalent), ayant une expérience de 5 ans minimum dans un poste identique.
Elle bénéficiera des avantages sociaux d'une grande entreprise.
Adresser C.V. photo et prétentions s/réf. 5804 à P.LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE
recherche pour
son département Bâtiment Industrie

INGENIEURS COMMERCIAUX

formation supérieure commerciale ou formation Ingénieur (A.M. - CENTRALE - T.P.)

- — 3/5 ans d'expérience
- — capable d'assurer à l'Etranger des missions de prospection, la préparation des offres, la rédaction des contrats et le suivi commercial des affaires.

ANGLAIS indispensable.
Lieu de travail banlieue Sud PARIS.

Adresser candidatures manuscrites, et prétentions s/réf. 14329 à SNPM -PA 100 avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly Cédex, qui transmettra.

Cie GÉNÉRALE DE CONSERVE D'AUCY

pour participer au développement de nos ventes à l'Export (déjà 18 % du C.A.)

nous recherchons

CHEF SECTEUR EUROPE

IL FAUT :
- 3 ans d'expérience d'export de produits de grande consommation ;
- — la connaissance du marché du Bénélux ;
- — parler l'anglais couramment ;
- — de bonnes facultés d'autonomie et d'adaptation.

Adresser C.V., prétentions et photo à J.-L. MACHINO, 225, rue Saint-Honoré, 75039 PARIS CEDEX 01.

La Direction Commerciale d'une importante Société
recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL
PETITS ENGINS

Le candidat recherché sera chargé d'assurer la prospection et la vente dans le domaine des petits engins.
Le poste de niveau élevé sera confié à un Ingénieur Grandes Ecoles ayant une longue expérience des petits engins, soit dans l'industrie comme technicien, soit de préférence comme technico-commercial dans l'Administration.
Une bonne connaissance des clients et organismes français et étrangers concernés est indispensable.
Forte personnalité, dynamisme, esprit d'initiative, pratique de l'anglais.
Adresser candidatures avec CV à : HAVAS CONTACT 156 Bd Haussmann - 75008 Paris sous référence N° 701.

Organisme d'intérêt général
recherche un

cadre confirmé

pour animer et encadrer une équipe de 6 Consultants de PMI (interventions individuelles et Groupes de Chefs d'Entreprise).
Les dossiers de candidatures – sous référence 1473 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ORGANISME PUBLIC PARIS
recherche
pour son Service Informatique

ANALYSTE D'APPLICATION

de formation supérieure (maîtrise)
Libre rapidement

Affecté à un groupe d'études, il participera, dans un premier temps, à la mise en œuvre d'applications comptables.

Nationalité française - Libéré O.M.
Avantages sociaux

Ecrire avec C.V., prét. et photo sous le n° 53.550 à : CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

C.G.E.E. ALSTHOM

recherche pour

sa DIVISION EXPORTATION

1 INGÉNIEUR

(E.C.P., E.S.E., E.N.S. Grenoble ou E.N.S.A.M.)

5 à 10 années d'expérience en entreprise électricité-contrôle d'unités industrielles, en travaux neufs ou sur grands chantiers à l'étranger.

Cet ingénieur devra pouvoir assumer rapidement des responsabilités de Direction de projets ou de réalisations impliquant de solides capacités d'organisation et de gestion.

Poste basé à LEVALLOIS avec déplacements de durée limitée. Anglais parlé.

2 INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(E.C.P., E.S.E., E.N.S. Grenoble ou E.N.S.A.M.)

Dégagés obligations militaires, pour électrification d'unités industrielles « Clefs en main » à l'exportation.

Ces ingénieurs seront susceptibles de devenir à terme INGENIEURS D'AFFAIRES, responsables de grands projets.

Postes basés à LEVALLOIS. Anglais parlé.

Ecrire avec C.V., prétentions, à C.G.E.E. ALSTHOM M. HUA, 13, rue Antonin-Raynaud, 92309 LEVALLOIS.

AHS Corporation

Groupe International de matériel médical et chirurgical développe son quartier général Européen à PONTOISE et cherche à s'adjoindre un

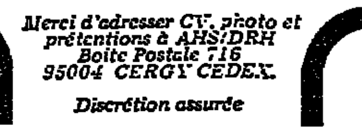
MANAGER BUDGET/PLANIFICATION

Pour préparer et suivre les objectifs à court, moyen et long terme de la division européenne.

Il sera, en outre, le conseil des directions des filiales pour l'établissement de leurs prévisions et le contact du groupe pour l'Europe en matière de planification.

Pour assurer cette fonction avec succès, un anglais très courant est nécessaire ainsi qu'une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne, une expérience de 3 ans dans un cabinet d'audit serait appréciée.

La rémunération sera adaptée aux capacités prouvées des candidats qui peuvent envisager une carrière rapide dans un groupe en très forte expansion.



Merci d'adresser CV, photo et prétentions à AHS/DRH Boite Postale 716 95004 CERGY CEDEX.

Discrétion assurée

ALLIANZ

ASSURANCES

recherche

1) SERVICE MÉTHODES ORGANISATION

TECHNICIEN confirmé

en ORGANISATION ADMINISTRATIVE Réf. 1

2) SERVICE INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR

pour IBM 370/115 sous DOS/VS Réf. 2

— niveau DUT, 2 à 3 ans d'expérience ;
— connaiss. et pratique GAP II assembleur DL 1.

Env. C.V. détaillé avec photo et prét. annuelles brutes à ALLIANZ, Service du Personnel, B.P. 24, 75761 PARIS CEDEX 16.

CHAMPS ELYSEES
ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche



collaboratrice

pour travaux administratifs et de gestion (mise en place des crédits et opérations pré-contentieuses) au sein d'une petite équipe.

Ces tâches très actives et diversifiées, impliquent un bon niveau de culture, de la vivacité et de la rigueur, le goût des contacts.

Position Agent de Maîtrise - Avantages sociaux

Adr. CV et prét. s/No 18M060 69, rue de Monceau 75008 PARIS



LISTE UNION

FILIALE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT GROUPE DE PRESSE équipée d'un 370/148

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

— 2 à 3 ans d'expérience ;
— formation D.U.T. ou équivalent ;
— pratique COBOL - A.N.S. ;
— Lieu de travail : MAISONS-ALFORT (métro).

Envoyer curriculum vitae et prétentions, au SERVICE DU PERSONNEL, 78, rue Olivier-de-Serres - 75739 PARIS, CEDEX 15.

jeune adjoint (e) direction financière

Ce collaborateur s'intégrera dans l'équipe de la Direction Financière d'une importante société de distribution. (PARIS).

Il sera chargé de la réflexion sur le maintien des EQUILIBRES FINANCIERS A LONG TERME de la société dans le meilleur rapport sécurité/coût. Il assurera les prévisions, l'information et la surveillance nécessaire dans ce domaine. Il proposera les actions à mener et effectuera la réalisation des mesures décidées.

Le candidat que nous recherchons devra être diplômé d'une grande école de commerce HEC, ESSEC ..., il aura si possible une première expérience bancaire.

Si vous êtes intéressé par ce poste, adresser C.V. manuscrit et prétentions à no 54010 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

LE PLESSIS-PATE - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

Débutant ou quelques années d'expérience pour étude et réalisation de systèmes associés à la mise en œuvre d'informatique et de logiciel.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES POSITION II

Ayant 3 à 5 ans d'expérience minimum dans le domaine des automatismes faisant appel à l'électronique (utilisation de micro-processeurs).
Responsabilité de suivi d'affaires à l'échelon de la compagnie et dans la mise en œuvre des matériels en clientèle.
Déplacements en France à prévoir.

Adr. C.V. manuscrit et prétentions à la Direction du Personnel



COMPAGNIE AERIENNE EN PLEINE EXPANSION recherche pour son agence de PARIS :

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER ET JURIDIQUE

et

UN COMPTABLE QUALIFIE

expérience compagnie aérienne obligatoire

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 8975 à : P.LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ ACCESSOIRES AUTOMOBILE

leader dans sa branche

cherche dans le cadre de la restructuration

de son SERVICE COMMERCIAL

Banlieue SUD de PARIS

1 CHEF DU SERVICE VENTES

Il aura la responsabilité du service administratif et animera l'équipe des représentants.

Ce poste conviendrait à homme de 30 ans minimum ayant une expérience de plusieurs années dans la vente de l'équipement automobile.

Env. curric. vitae et prétentions sous nº 52.918 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour une de ses filiales
QUARTIER BOURSE

CADRE JURIDIQUE ET COMMERCIAL

pour négociation, rédaction de contrats de crédit-bail, suivi et développement de clientèle administrative.
— licencié en droit ou équivalent ;
— expérience Crédit-Bail ou crédit d'équipement et pratique commerciale.

Adresser C.V., photo, prét., nº 53.815, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société française

- à vocation internationale

recherche pour renforcer son équipe trésorerie

JEUNE UNIVERSITAIRE

H.E.C. - E.S.S.E.C. - SUP. de CO. - D.E.C.S.
Expérience : 1 ou 2 ans.

Env. prétentions, C.V. + photo sous réf. 1.378 C. à SEDERON CONSEIL, 20, boulevard Montmartre - 75009 PARIS.

EXPERTISE INDUSTRIELLE

ROUX S.A.

recherche d'urgence UN ou UNE

JEUNE DIPLOMÉ (E)

E.S.C. ou équivalent
Niveau D.E.C.S. souhaité

Pour activité nécessitant :
— *déplacements,*
— *contacts multiples,*
— *travaux d'analyse,*
— *rédaction de rapports.*

- *Rémunération liée à l'activité (fixe + primes + frais).*
- *Avantages sociaux.*

Envoyer candidature à : Direction du Personnel, 43, rue de Liège, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ NATIONALE PARIS-16e

recherche

UN CADRE

chargé de l'élaboration des prévisions budgétaires et du suivi de l'exécution du budget.

Les candidats doivent justifier d'une formation de gestion (I.E.P., section économique et financière, licence ou D.E.S. de Science économique, maîtrise de gestion) et de préférence d'une première expérience professionnelle.

Ecr. avec curr. vitae nº 736.645 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

secrétaires

de direction

Société de services 8e arrondiss. recherche EN STABLE

UNE SECRÉTAIRE

Notions comptab. informatique. Sens commercial, disponibilité. Ecr. s/nº 7.749 à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Secrétaires

NISSHO IWAI FRANCE
Subsidiary of Japanese leading trading firm seeks urgently

EXPERIENCED SECRETARY

for machinery department. Fluency in both English and in French required. Beside solid general culture, efficiency in secretarial work. Please call 260-27-41 for appointment or send C.V. to 21, rue des Pyramides, Paris-1er.

DIRECTRICE REVUES MUSICALES cherche

SA SECRÉTAIRE

— Capable assumer secrétariat et liaison avec les collaborateurs ;
— Qualités demandées : ordre, bon contact, classement.
Envoyer C.V. + photo à HARMONIE, 38, rue Fessart, 92100 BOULOGNE, service 132.

Société française Etudes et Réalisation ensembles industriels recherche pour son siège proche banlieue Sud

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

ayant au moins trois ans expérience.
5 × 8. Restaurant entreprise. Mutuelle.

Adres. C.V. sous référ. 6.148 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT près Mº GALLIENI recherche

SECRÉTAIRES

CONFIRMEES - B.T.S. TRILINGUES FRANÇAIS ANGLAIS - ALLEMAND

Minimum 3 années d'expérience, dynamiques, aimant initiatives et responsabilités pour seconder INGENIEURS D'AFFAIRES.

Adr. C.V. et prét. à nº 53.887, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiq. assure détente et décontraction *par relaxation et massages.* Téléph. : 543-04-37

PLACEMENT SÉCURITÉ

SALVATOR ROSA, célèbre peintre XVIIe, 85 millions de F.

BENASCHI
Expertise favorable officielle, XVIIe. 290 millions de francs. S'ADRESSER : 722-24-23.

enseignem.

APPRENDRE

L'AMÉRICAIN A L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 24 AVRIL. Cours privés - Sessions intensiv. « FULL-TIME » cours de préparat. au TOEFL.

cours et leçons

COURS d'ANGLAIS
Tous niveaux. Prix intéressant. Téléphone : 277-48-75

formation professionnelle



Formation conventionnée et rémunérée
Loi du 16 juillet 1971

D'ATTACHEE DE DIRECTION

IFOCOP Institut de formation commerciale permanente recrute sa nouvelle promotion

Cette formation répond aux demandes des Responsables d'Entreprises qui recherchent des collaboratrices capables d'organisation, d'esprit de synthèse et d'initiatives.

Conditions d'admission :
- être âgée de 25 ans minimum
- niveau BAC + 2 années d'études supérieures
- expérience professionnelle minimum 1 an

Sanction des Etudes :
- diplôme niveau III

Durée de la formation 9 mois
Stage pratique en entreprise à mi-temps

Lieu et date de stage :
RUNGIS MAI 1978

Renseignements et inscriptions à IFOCOP 3 rue du Caducée BP 368 94154 RUNGIS cédex ou tél.687.24.05

PL

capitaux ou proposit. comm.

Entreprise Allemande cherche partenaire de vente dans le commerce de détail. Leader sur le marché dans la production de la papeterie et du bricolage. Nous sommes déjà introduits dans le commerce du détail en France. (Grands magasins et marchés de consommateurs.) Chiffre d'affaires annuel : 2 millions de F.F. Pour l'extension de nos produits sur le marché français, nous cherchons des fabricants ou sous-traitants, bien introduits dans la branche susnommée. Prière de nous contacter s/nº 736.774 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, q. t.

CAPITAUX DISPONIBLES
Fonds disponibles au niveau international pr projets rentables $ 300.000 minimum. Contacter : Venture Capital Consultants 15300 Ventura Bd, Suite 500 A Sherman Oaks, California 91403 U.S.A. (213) 789-0422 Telex : 651355 VENCAP LSA

« SEA SHORE » BRAND
Stés intér. pr imports crevettes et cuisses grenouilles congelées du Bangladesh, peuvent contact. M. Choudhury, le directeur de Choudhury and Co (Bangladesh) Ltd, du 14 au 15 mars, de 9 à 13 h. et de 18 à 21 h. 774-73-15.

Placement de capitaux
Fermes à l'Argentine.
Contactez chiffre. 216-22-02 Publicitas, CH-5401 Baden/Suisse

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (220 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

perdu-trouvé

Passeport perdu au nom de Mohamed Fetouh Shehata. Le porter au consulat d'Egypte. RECOMPENSE.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES recherche

CONTROLEUR DE GESTION FILIALE

(28 ans minimum)

Formation D.E.C.S. ou équivalente. Trois à quatre ans expérience professionnelle. Poste à pourvoir sur PARIS rapidement.

Ecrire avec C.V. à nº 53.556, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Sté Française Etudes et Réalisation ensembles industriels recherche pour son siège proche banlieue Sud

AIDE-COMPTABLE C.A.P. EXIGÉ

Fme ou Hme dégagé O.M. 5X8. Restaurant entreprise. Mutuelle.

Adresser C.V. sous réf. 6149, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75163 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE GIRAM recherche pr son départem. électricité

UN DESSINATEUR D'EXECUTION

Références exigées. Tél. : 836-63-62.

Expert-Comptable recherche pour PARIS, le NORD, LYON, ANNECY, NANTES, LE MANS, NANCY, collaborateurs experts-comptables commissaires inscrits, diplômés grandes écoles commerciales ou expérience approfondie du contrôle, pour exécution missions censoriales. Position Cadre. Ecr. nº 8772, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Comptable expérimenté (e) comptabilité décalque. Tél. : 359-12-77 ou 68-70

IMPORTANTE SOCIETE rech.

JEUNE E.S.C.

pour ses services comptables et financiers. Ecr. avec C.V. et prét. sous réf. 6.634, à SPERAR, 12, r. Jaurès, 92807 PUTEAUX.

UTI SERVICES
9, r. La Pérouse, Paris-16e.

recherche

ANALYSTE

pratiquant COBOL, PL 1 ASSEMBLEUR APPRECIE.

Env. C.V., photo et prét. au Chef du Personnel.

Société de Publicité recherche

COMPTABLE

Femme EXPERIMENTEE NIVEAU BILAN 30 ans minimum si possible connaissance CCMC ou équivalent habitant 15e ou limitrophe. Libre de suite. Pour r.-vs Mº BON 828-48-48.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE banlieue Sud Paris

recherche pour son département APRES-VENTE

DES RÉDACTEURS DE MANUELS TECHNIQUES

Ayant sérieuse expérience industrielle radars, traitement information. Langue anglaise indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé à nº 53.548, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

autos-vente

5 à 7 C.V.

Cause départ Peugeot SL 104, beige métal., mai 77, 1re main, 10.000 km, 19.000 F. T. 266-43-11, poste 258, ou SUF. 58-16.

12 à 16 C.V.

URGENT. Particulier vend MERCEDES 250 CE automatic., de 1970, bleu, intérieur cuir bleu, vitres teintées. Px 17.000. Téléph. 875-50-30.

+ de 16 C.V.

ROVER 3500 BA 78
7.000 kilom., état neuf, crédit ou leasing. — Téléph. 222-91-16.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles 11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

BMW OCCASIONS

316, 320, 525, 528, 728
Ex. TT 1977 et 1978, peu roulé. Auto-Paris XV, téléph. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524.50.30 •

locat.-autos

LOCATION MOINS CHERE EXPRESS ASSISTANCE 504 - 01 - 50

occasions

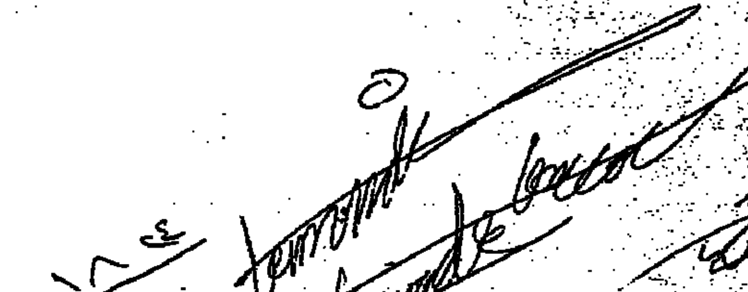
Ach. compt. bijoux, or, brill., etc., argenterie - 770-17-25 - OPERA, 4, Chaussée-d'Antin. ETOILE, 37, av. Victor-Hugo. PERRONO, vente en occasion.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m² sur stock. Tél. : 355-66-50.

Nos rubriques d'Annonces Classées paraîtront normalement les 20 et 21 mars.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

Georges-Pitard - ODE. 95-10
PL. CIEL Vue tout Paris Séj. Chb, 47 m2
Luxe - Piscine - Asc. - Soleil

ALMA VUE SUR SEINE Triple RECEPT. 3 CH. 2 bns. TERRASSE. - 720-45-65.

Mo CONVENTION
RECENT Living double 30 m2. 3 chambres. 6e étage. Impeccable - Plan parfait 600.000 F. - ROCHE 532-66-10.

VANEAU Séjour + 2 chbres + s. de bns. TEL. 5e ét. ss asc. CHARME EXCEPTIONNEL CALME - 495.000 F HERMES - 555-01-54

5e RENOVATION très soignée Dans bel imm. p. de taille
STUDIOS 2 et 3 PIECES Très grand conft
Ts les jrs 14/18 h. ou 764-04-30, 6, RUE DE LA SORBONNE.

PASTEUR 3 P. standing, 85 m2, tél. - Poss. profession libérale. Prix : 240 000 F pour 12 ans (crédit propriétaire poss.) ou location 2.500 F par mois. 197, rue Vaugirard (1er étage). Pptaire mardi, merc., 13-16 h.

PROXIMITÉ IMMÉDIATE NOTRE-DAME
Petit imm. entièrement restauré
5 PIECES DUPLEX 135 M2 environ
3 ch., 2 bains, cuis., séjour av. cheminée 60 m2 env., + loggia.
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

18, RUE ST-SULPICE
75 M2 Très original LIVING + 2 CHBR. Mercredi, 14-17 h.

84, BD SAINT-GERMAIN
3 PIECES, cuis., salle d'eau. Sur place mardi, mercredi, 14 h. à 18 h. ou 870-87-10.

123, RUE UNIVERSITE, 70 m², STANDING, TEL. Sur place, 14-17 h., 260-16-09.

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS
IMMEUBLE CARACTERE RAVALE, 4e ETAGE, VUE EXCEPTIONNELLE S/SEINE
3 PIECES cuisine, bains, chauff. central
TELEPHONE. A RENOVER
PRIX 420.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h : 31, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, ou 723-91-22

Mo BIR-HAKEIM. Imm. en cours rénovation ascenseur, tapis, interphone, 2-3 p., entrée, cuis., wc, salle eau, bs poss. S/pl. mardi, mercredi, 12 h. à 16 h., 5, BD de GRENELLE. 870-87-10.

MAIRIE-14e. 4 P., 2e étage, cuis. moderne, s. de bains, chff. cent. Imm. cossu, 546.000 F. 540-73-81.

VIIe VARENNE
DS IMMEUBLE BOURGEOIS 3e ETAGE - TAPIS
BEAU 4 P. salon, salle à manger, 2 chbres, cuis., bains, tt cft.
PRIX 640.000 F
Possib. réunir en duplex, superficie 35 m2 environ.
Mercredi-jeudi, 14 h 30-17 h 30 : 59, rue de BOURGOGNE ou 723-96-05

BOUL. DES INVALIDES
BEL IMMEUBLE STANDING
8 PCES + récept., 3 bains + chbres de service.
Prix très intéressant. - 567-78-87.

ALMA. Dans imm. moderne sur jardin, 5e étg., livg, 2 chbres, parking, belle installation, état impeccable - 359-56-96.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 8 pièces de 92 m² à 170 m². Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45

3, RUE DE L'ÉPERON
Mo ST-MICHEL. Pptaire vend STUDIO 2-3 P. ds imm. rénové. Ce jour : 14 h. 30 à 17 h. 30.

CONVENTION. 3 p., entr., cuis., wc, bains, avec 56.000 F. Prix : 266.000 F - 278-58-32.

PARC MONTSOURIS
Bel imm. 71, 8e étg., part. vd 3e p., parf. ét., balc., pkg, cave. Prix 415.000 F. Tél. : 589-36-71.

XVe - PLACE D'ALLERAY, vue panoramique terrasse 12e étage, entrée, grand studio, cuisine, bains - GARAGE. - PERDRIX, 076-17-02.

5e GOBELINS. Studio, entrée, cuis., wc, bains, avec 18.000 F. Prix : 90.000 F - 278-59-94.

MONTPARNASSE-VAVIN
2 P., 33 m², cuis., bains, 155.000.
2 p., 55 m², calme, 250.000 F.
PROMOTIC - 322-15-76 ou 15-89.

GOBELINS. - 3e étage sur rue, immeuble ravalé, 3 p., cuis., bs, TEL. 275.000 F - 322-61-35.

MONTPARNASSE
Magnifique 5 p., cuisine, bains, 120 m², 4e étage, ascenseur, plein soleil - 567-22-88.

RUE MAZARINE
100 m², DOUBLE RECEPTION, parquet versailles + chambre. Sur cour, élégant - 633-29-17.

TOUR AVANT SEINE
Immeub. récent, jamais habité. STUDIO TT CONFT, 9e étage. 185.000, T.V.A. incluse + parkg. COTIMO, Mme Toppo, 783-62-74.

BOSQUET - GRENELLE
Liv dble + 2 ch., 100 m², balcon. DORESSAY, 548-43-94.

PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS
APPARTEMENT 145 M2
comprenant : salon, sal. à manger, 2 chbres, 2 bains, balcon. Etat neuf. — Visite 757-15-57.

XVe - Mo VAUGIRARD
2 PIECES, TT CFT. Imm. 1971. COTIMO. Mme Toppo, 783-62-74.

BD GRENELLE. 6e étage, 1965, SUD, living dble chb., s. bains, 66 m², tout confort - OPE. 94-31.

Paris Rive droite

LOUVRE. Gd livg + 3 chbres, cuisine, wc, bains, ascenseur, avec 130.000 F - Prix 630.000 F. 278-58-75.

MAIRIE XVIIIe
BEAU STUDIO Tt cft 3e Asc.
S/rue, terrasse - Imm. récent Standing - 152.000 F - Crédit
ETUDE ORDENER
100 bis, rue Ordener, Paris-18e Tél. : 606-57-03

UNIQUE SACRE-CŒUR
2 PIECES Plein sud - Sur jardin - Tt conft
Très belle rénovation
Emplacement rare
Sur place ce jour de 12 à 17 h., 6, RUE MAURICE-UTRILLO. 256-28-17 - 859-81-49

Pte DAUPHINE 215 m2 + CHBRE DE SERV. 1.500.000. 073-28-87.

BUTTES-CHAUMONT - Imm. moderne, dble living + 2 chbres, balc., parking, vue splend. 500.000 F. - 285-21-64.

BONNE-NOUVELLE 2 PIECES cuisine, wc S. bains. Asc. Tapis escalier. 140.000 F — 260-20-30

75 APPARTEMENTS DANS LE 18e
2.500 Paris et autour
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M.
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

SPÉCIAL INVESTISSEURS
STUDIOS & 2 PIÈCES
dans très beaux immeubles terminés
12e — 64, RUE DU RENDEZ-VOUS
18e — 61, RUE DU POTEAU
rentabilité locative immédiate
ANJOU
ANJOU 09.99

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité
Du studio au 2 - 3 - 4 - 6 P. en duplex. - Visite tous les jours de 14 h. à 17 h., même dim., ou téléphoner hres bureau **359-30-85**

GEORGE-V Beau 5 PCES 150 m2
Bel imm. - Travaux à prévoir 850.000 F. - Foncial 266-32-35.

Mo VILLIERS 2 p., cuis. équipée, s. d'eau. Impeccable. Calme. 288.000 F. — 605-27-65.

HALLES 2 pièces, cuis., w.-c. 38 m2 - Sur rue - Prix : 130.000 F - 260-20-30.

EXELMANS Calme Soleil
Terrasse, immeuble récent. 5 P., possib. chbre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

17e Immeuble pierre de taille 60 m2, pl. soleil. 280.000 F A MODERNISER - 764-04-38

MARAIS - 50 m², 2-3 pièces, CARACTERE, REF. NF, cuis. équipée, 320.000 F. - 260-88-30.

MONTMARTRE. Pr placement, STUDIOS tout confort, imm. nf, cuisine équipée. - Tél. 207-00-26.

16e - AVENUE FOCH (près), GD 2 P. ET 3 P. avec jardin, tout cft. S/ pl. mardi, mercredi, 14 h. à 18 h., 77, RUE DES BELLES-FEUILLES - 870-47-02.

Part. vend studio confort remis à neuf, 9e, métros Cadet, Bonne-Nouvelle - Prix : 89.000 F. Tél. : 770-81-43.

GAMBETTA. Beau duplex, 5 p., charme, rive gche, terrasse + balc., vue superbe sur Paris, verdure, soleil - 236-46-83.

Près Place VICTOR-HUGO, Beau 7 pièces, 215 m², 2 serv., bon plan - EICHER, 359-99-69.

MAILLOT-FOCH - Soleil, 6 p., 170 m², parfait état, 1 050.000 F. EICHER, 359-99-69.

17e. R. JOUFFROY. 3 p., bains, très clair, 4e ss asc., bon imm., parf. état, 320.000. Tél. 256-13-29.

BD MURAT, près Seine, 5 p., 126 m², 3 chbres s/jard., 850.000 F - 535-86-37.

PLACE DES ETATS-UNIS
5-6 P., 3 bains, cuis. équipée, chambre de service - 720-94-04.

XVIIe - BATIGNOLLES
Triplex 60 m², lux. décoré, sur cave du 17e. Jardin privatif, soleil, 480.000 F. 924-92-45.

TROCADERO (près) - Gd 5 p., 2 bains + 2 services, TEL., 900.000 F - 574-51-77.

BOURSE - Plusieurs 2 pièces rénovés à partir de 225.000 F. 322-61-35.

MIRABEAU - BEAU 4 PIECES idéal profession libér., r.-de-ch., entrée particulière. TEL. 510.000 F - 727-84-24.

MUETTE - 176 m². Vaste récept., 3 chambres, 2 bains, cuisine, 2 chbres serv., immeuble pierre de taille - 567-22-88.

5 bis, r. E.-Allez, 14-17 h., merc., jdi, 4 p., stdg., parkg. 700.000 F. Tél. : 722-81-15 ou 580-01-61.

PARC des PRINCES. Imm. 1955. Liv., 2 chambres, 72 m2. Soleil. 320.000 F. A saisir - RIC. 02-44

DAUPHINE - Dans bel imm. 1930, luxueux 2 P. 50 m2 + garage - BAG. 44-94

Butte-Montmartre - Exceptionn. Atelier artiste en triplex, cuis., bains, wc, chauff. centr., v.-ord., seul dernier étage 9 m hauteur. 350.000. ETAT NEUF. 520-13-57. S/pl. 15-17 h, samedi, dimanche, lundi, 55, r. des Abbesses (18e)

MONCEAU - 5 P. 200 m2 + 2 ch. service, 5e ét., balcon, grand standing. 1.150.000 F - 622-22-56

AV. MOZART - Bon imm. professionnel. asc., living double, + 3 chbres, cuis., bains, chbre de service - 520-03-46

LAMARCK
BUTTE-MONTMARTRE
Dans un espace de verdure plusieurs petits immeubles de Studios et 2 P. tt cft. Rénovation de standing. Avec jardins privés ou patios. Si placement location assurée. - 574-75-88.

ALMA - SUR SEINE
EXCEPTIONNEL 160 M2
Réception + 2 chbres + Box.
SAINT-PIERRE - 563-11-88

R. WASHINGTON (8e)
7 p., 210 m2, 4e étage, tt cft, garage, 4 chbres serv., Soleil. MICHEL & REYL - 265-90-85

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 à 225 M2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57

AV. MARCEAU Grand stand.
5e étage - EXCELLENT PLAN TRES BEAU 6-7 PCES d'angle PARFAIT ETAT - 704-41-44

Région parisienne

VINCENNES Sur bois Balcon
3 p. 75 m2. 033-42-78. Mo Bérand.

CLAMART gare - 5 P. 105 m2
Bon imm. 1965 - Etat parfait Parking - 450.000 F 645-90-00

NEUILLY 43, bd COMMANDANT-CHARCOT
S/BOIS ET LAC **5 P.** 2 bains park. Sud, Ouest Est. EXCEPTIONNEL. Les 16 et 27 mars, de 14 h à 17 h.

BOULOGNE
Près AV. DE LA REINE
IMMEUBLE STANDING
Gd appart. tt cft, parfait état
150 M² PARKING SOUS-SOL TEL. 266-67-06

PUTEAUX BD RICHARD WALLACE
2 P. cuis., s. bains, wc, 45 m2, chff. cent., 2e ét., SOLEIL ETAT NEUF. - Tél. 266-19-00.

VINCENNES
Prix exceptionnel, dble living, 1 chambre, garage - 622-03-17.

78-ACHERES
Appart. F3 60 m², tt cft, 1er ét., ds pet. imm. ds parc privé, très calme et ensol, en bord. forêt St-Germain, 180.000. T. 911-13-60.

CHILLY-MAZARIN. Part. vd ds Im. 3 ét., calme, appt 3 ch., gd séj., s. de bs, s. d'eau, cave, séchoir, park. Tél. Px 280.000 F. T. 705-93-48, ap. 20 h., sf w.-end.

65, COMMANDANT-CHARCOT
Dans bel imm. récent. 5 pièces, 210 m², avec jardin privatif, 3 bains, cuisine luxueusement équipée, studio service, 2 parks. Sur place, jeudi, de 14 heures à 17 heures.

LOUVECIENNES. Appt. 85 m², neuf, décor et équip. except., ds petite résid. lux., jardin, gar., près gare, 490.000 F. - 229-52-98.

BANL. OUEST, 12 km. Paris, LUXUEUX 5 P., TEL., PARKG, 590.000 F - 704-88-18.

MONTROUGE - Près Mairie, 1 chambre, kitchenette équipée, chauff. cent., asc., 36.000 F. 320-99-80.

BOULOGNE
4 PIÈCES 105 m2
tout confort, occupé, loi 1948. 210.000 F.
DIRECTEM. PAR PPTAIRE. Téléph. 266-67-06.

Etranger

SUISSE
Entre Lausanne et Vevey, à vendre à CULLY appartements de 4 1/2 pièces, salon avec cheminée, deux balcons, garage, quartier tranquille, près communications.
AUTORISES A LA VENTE AUX ETRANGERS.
C. Truan, Ag. romande immobilière S.A., Gén. Beni.-Constant, 1, r. Lausanne - (021) 20-70-11.

appartem. achat

Ingénieurs conseil rech. à acheter pour exercer une profession libérale APPARTEM. 3-4 pièces avec adresse de prestige. Si conditions très intéressantes, Paiement immédiat. Tél. : 704-72-42.

Part. ach. compt. séj. + chbre, tt cft, 2e à 5e étage rive gauche, bien exposé, 45 à 50 m² sur rue, immeuble P. de T. près métro. Tél. 555-95-06 ou 551-52-73.

Ch. dans 5e, 6e, proches 4e ou 14e, 50-60 m², bonne exposition, étage bas ou ascenseur- 033-72-20 ou 403-15-27.

Achète 2 pièces Paris-14e ou LEVALLOIS-COURBEVOIE, proximité gare BECON. Ecr. à 6.666, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Recherche quartier Passy-Trocadéro appartement 100 m² env., 3 pièces minimum, avec possibilité exercice profession libérale. Tél. : 727-22-30.

STE PAIE COMPT. 2 ou 3 P., même à rénover, 13e, 14e, 15e. 271-92-14.

L'ETUDE ORDENER
SPECIALISTE DU 18e
100 bis, rue Ordener, recherche appartements 18e - 606-57-03.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Achète comptant imm. LIBRES ou OCCUPES Paris et proche banl. Sté C.F.C., 380-70-41.

appartements occupés

16e - QUARTIER PROTEGE
Placement moyen terme
Exceptionnel (1.670 F le m2)
2 PIECES Entrée, cuisine, w.-c., débarras (bns poss.).
35 m2. - OCCUPE LOI 48.
Bel imm. - P. de t. - Ravalé
55.000 F. — Tél. : 766-12-00.

MARAIS
PROPRIETAIRE vd directem. DIVERS APPTS OCCUPES
AV. 25.000 F COMPTANT
TEL. 266-67-06

constructions neuves

44, r. de LONGCHAMP, Paris-16e Reste à souscrire dans société coopérative de construction quelques appts 4 et 5 P. au PRIX de REVIENT, SERPIC - 38, av. Marceau (8e) - 296-42-80

SECURITE PIERRE
XVe-Métro-LOURMEL
Prix nets et non révisables à la réservation
Habitables décembre 1978
Studio, 2 et 3 pièces
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland - 225-93-69

échanges

Echanges appartements plan international, location et jumelage. Pouvons louer vos appartements, gratuitement. Ecr. Hit. 74 Dyke Road, Brighton Sussex, Angleterre.

locations non meublées Offre

Paris

EXELMANS jamais habités. très luxueux 4 et 5 pièces, 2 bains, TELEPH., parking., LOGGIAS. TEL. : 755-87-86.

SUR PL. DAUPHINE. 225-73-26 Living + 1 chambre, refait nf. Asc., chff centr. TEL. 3 000 F.

MUETTE, près du Bois
Luxueux 8 pièces, 2 chambres service, 6 000 F. T. : 704-63-51.

BOILEAU beau vrai 3 pièces, cuis., s. de bains, Tél., tout cft. 1 900 F net. Téléph. : 250-20-35.

LUXEMBOURG
5 pièces tout confort, 150 m2, soleil, étage élevé. Tél. 387-55-49.

7e TRES BEAU 2 PCES 68 M2. TOUT CFT, TEL., soleil, STDG, 1 600 F. Téléphone : 260-80-45.

R. DE LA POMPE NEUF 2 P. cuisine, bains, TEL., parking. 2.400 F. Téléphone : 720-45-65.

MIROMESNIL
récept + 1 chbre tout confort, ref. nf, T., 1 700 F. AMP. 17-47.

BUT.-CHAUMONT luxe 2 p. cuisine, bns, Tél., 1 200 F, 574-86-42.

PLACE D'ITALIE
récent, ét. élevé, vue, gd studio tt cft, parking 1 100 F + ch. Mercredi 17 h. 30 à 18 heures, 19, rue de la Butte-aux-Cailles, escalier D, 7e étage.

AV. DES TERNES, stdg, neuf, 2 p., moquette, balcon, parkg. TEL., 1 437 F. T. : LAB. 68-12.

PARC MONTSOURIS
stdg, neuf, 3 PIECES, balcon, parkg, 1 700 F. T. : LAB. 68-12.

7e RUE DE L'UNIVERSITE, nf lux. 5-6 p., 2 bns, parkg, Tél., 5 130 F/ 5 430 F. T. 574-05-90.

BOLIVAR LUXE liv. 40m2 + 2 chambres, gd confort, TEL., GARAGE. Téléphone : 574-08-88.

XVIe ALMA beau 6 pièces tout confort, Tél., parking, chambre de service, 4 500 F. AMP. 17-47.

7e AVENUE BOSQUET 6 p., cuis., bains + ch. serv., TEL., cave, 4 720 F net. T. : 526-72-97.

BD. LANNES gd standing, liv. double, 2 ch. tt cft, Tél., box, 3 800 F. Téléphone : 224-05-44.

CITE 4 pièces, tout confort, tél. Etage élevé. - 3.100 F. Tél. : 325-48-82

MARAIS Dans immeuble restauré, beau 3 pièces, 75 m2, 2.200 F p. mois. PASTEYER, 266-35-84, matin.

MARAIS Dans immeuble restauré, beau studio 32 m2, 1.300 F par mois. PASTEYER, 266-35-84, matin.

NIEL - Beau vrai **2 P.** cuis. équipée, bains, tél. 1.600 F. - 250-20-35.

BD BERTHIER (Pte Champerret) - 6/7 pièces refait totalement neuf. 4.500 F. 704-63-51

PLATEAU BEAUBOURG
Immeuble restauré d'époque - Atelier d'artiste. 1.400 F - 345-53-10.

PARIS (19e)
Mo Place des Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
5 PIECES, 87 m², loyer 1.777 F, charges 443 F, parking 130 F. S'adresser au Régisseur, 25-29, rue des Lilas, PARIS.

AVENUE FOCH
STUDETTES. Kitchenette équipée, salle d'eau, TEL. 900 F + charges. GRAND 2 PCES avec TERRRASSE, 3.700 F + charg. Sur place 124, AV. MALAKOFF.

COURCELLES
Imm. récent GD STAND. SEJ. + 2 CH., cuis. équipée, bns + cabinet toil., dressing. Balcon. TELEPH. 3.800 F. — 704-40-40.

50, AVENUE FOCH
RESTE A LOUER
un DUPLEX de 4 p., 4.000 + ch. Deux 2 p., 100 m², 5.000 + charg. Un 4 p., 150 m², 8.000 + charges. Vis. sur pl. 14 à 18 h.

EN LOCATION-VENTE
PYRENEES 139, immeuble neuf jamais habité, dispon. immédiat. appartem. 3 et 4 pièces à partir de 2.100 et 3.700 F par mois. RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS
Sur pl. : 139, rue des Pyrénées, ts les jours, 14-19 h. T. 370-04-70.

Région parisienne

SAINT-CLOUD dans jardin lisière, VILLA 5 PIECES + pavillon 3 pièces refaits neufs., Tél., gar., 7.000 F. Téléph. 704-63-51.

92 CLICHY
2 p. cuis., bains, NET 950 F. TEL. : 280-07-80.

PLAISIR 25' PARIS.
Autoroute Ouest, belle villa neuve, grand living, 5 chambres, 3 bains, Téléph., Jardin. Libre 14-7, 3 800 F. T. 704-63-51.

VINCENNES près du bois, 3 p. cuisine, salle de bains, calme, ensoleillé, 3e étage, 1 250 F par mois. SOICHET T. : 727-40-05 à partir de 19 heures.

SUD Pte-VERSAILLES ref. nf double séjour, gde cuis., bains, tt cft, Tél., 1 050 F, T. 229-52-98.

NEUILLY Imm. pierre de taille DBLE LIVING + 3 CHBRES, lingerie, cuisine, bains, BALCON, TEL 3.490 F, petite reprise. - 704-40-40.

BOULOGNE **2 P.** NEUF cuis., bains TEL. 1.300 F. - 380-13-83.

ORSAY par R.E.R. CHATELET Dans parc et petit imm. 4 pièces, tout confort, park. sous-sol. Tél. 1.300 F + charges. ALM. 13-72

NEUILLY - Beau **2 P.** ref. neuf, cuis., bains, tél. 1.475 F net. - 250-20-35.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 350 F. 266-52-04.

locations non meublées Demande

Paris

Pr 1er juill. 78 part. ch. séj. + ch., cuis., s. de bns. Paris loy. mod. Ecrire CHICHE, 3, rue Missionnaires, VERSAILLES ou Tél. : 950-33-86 après 20 heures.

Infirmière titulaire cherche pr fin mai gd 2 p. ou 3 p., environ 1.800 F cc ds 13e, 14e, 5e, 6e. Tél. : 583-15-76 entre 8 et 12 h.

Cherche 2 pièces + douche + téléphone si possible, dans 10e, 18e ou 19e arrondissement. Loyer inférieur à 1 000 F ch. c. Tél. : 622-04-86 le soir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl., loyer garanti 4 000 F maxi, 283-57-02.

PARTICULIER ch. PAVILLON 3/4 pièces confort + terrain. Banl. NORD-EST. T. 854-88-58.

CABINET HERMES
17, rue de Bourgogne, Paris-7e rech. APPARTEMENTS vente ou LOCATION. Tél. : 705-99-66.

locations meublées Offre

Paris

OPERA STUDIO
LUXUEUX cuisine, bains, TEL., NEUF., 1 350 F. T. 260-19-02.

INVALIDES chambre indép. cft 280 F ; studio 750 F net ; 2 p. 1 400 F. Téléphone : 325-84-30.

PARC ROYAL (Marais) splendide liv. + ch. + bur., tr. gd cft, asc., T., 3 000 net, 267-11-24.

Région parisienne

SURESNES - GD SEJ. 2 CHBR. Bains, cuis. - TERRASSE. TEL. 1950. - 755-63-85

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** POUR DIPLOMATES et Cadres Etrangers Banque.

bureaux

1 à 20 bureaux tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

Agence de publicité cherche 300/350 m² en 15 burx env. Park. Arrdts 1-2-3-4-6-7-8-9-15-17e. 250/400 F/m² av. ou sans cession Tél. PARTNER : 824-94-53.

A louer en direct, standing rue Rougemont (9e), asc., tél., 110, 50 et 25 m². Libre 6-1978. 280 à 400 F/m². Petite cession. Tél. M. Sartre : 824-59-76.

Société tourisme rech. bureau bail 5e, 6e, 14e, 5 pces minim. Tél. Télex. Parking. Tél. : 033-74-35, Isabelle.

AUBER - 150 m2, standing 3 LIGNES TELEPH. 6.000 mens. - 924-00-57

HAUSSMANN - 300 m2, 9 burx, 3 lignes. Park. LOCATION. CIPA - 225-53-88/22-18

GEORGE-V
Propriétaire loue 1 bureau refait neuf - 723-55-18

XVIe - MOZART
3 bureaux, 60 m2, tte propriété. 360.000 F. - 924-92-45.

fonds de commerce

MENTON COTE D'AZUR Vends Hôtel - Pension, 40 chambres, 1 étoile, murs et fonds. Agence Carnot, 22, av. Carnot - 06500 Menton Tél. (93) 35-97-80

Pptaire vd restaurant style Entrecôte, gros C.A., très belle installation, traite avec 500.000 F. Téléph. : 953-10-81

Urgt. Vds cse malad. Bar-Tabac-Journaux-Bimbeloterie à CAVAILLON. - 200-39-42 ap. 17 h 30

Urgt. Cause santé, vends Hôtel ANNECY *** N.N., 22 chbres, occupation 77 : 78 %, prévis. 78 : 85 %. Agence s'abstenir. Ecrire no T 03568 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Boutiques

17e ROME. Boutiq. ts comm. Loc. ss pas-de-pte R.-de-ch. + sous-sol 100 m², 7 m façade. 3.500 F. S/pl. mardi, mercredi de 14 h. à 18 h, 89, RUE DE ROME. 870-87-83.

hôtels-partic.

BOULOGNE près BOIS. Ravissante MAISON R.-Ch. + 1 grande réception « Style Atelier » + 4 chambres, jardin. 563-17-77

immeubles

VERSAILLES Immeuble de rapport libre, occupé. Prix exceptionnel 600.000 F. - 575-23-75.

SORAIPA, 109, r. de l'Université, 75007 - 555-52-31, achète pour son compte immeubles de qualité, hôtels libres ou occupés, même avec gros travaux, Paris ou banlieue (avec métro) Intermédiaires acceptés.

propriétés

55 km Paris S.-E., près forêt, gde maison anc., style briard, gros œuvre parf., intér. à aménager, 8 p., vaste grenier, cave, dépendances, sur 2.500 m2. 270.000 F. - Tél. 535-53-45, matin.

PART. A PART.
Cause départ, vds limite SENS maison de campagne close en dur sur terrain 3.400 m2 planté d'arbres fruitiers, comprenant deux corps de bâtiment :
1) Entrée, séjour, 2 chbres, s. de bns, W.-C., cuis. aménag., buand., gren. aménageable, cave voûtée, chauff. centr. fuel, tél. ;
2) 2 chbres, garage 2 voit. av. fosse.
Prix : 550.000 F.
Tél. : 16 (86) 65-30-09 ou 88-83-41.

SOLOGNE
A vendre
Terrains et territoires de 4 à 100 ha avec possibilité création étangs dont certains constructibles. Tél. matin de 9 h 30 à 11 h au 15-16 (38) 35-00-58

ST-GERVAIS (Haute-Savoie) : chalet 7 p. s/850 m2 : 340.000 F.
LA ROCHE-POSAY (Vienne) : Mais. 7 p., pc 2.500 m2, 474.500 F + imm. reconst. de 4 studios meublés, garages, jard. : 255.000 F.
COTE VEND. (Merlin-Océan) : Mais. lum. 3 p. ppales : 171.000.
D. Gaboriau, exp. f., 17, r. Mal-Foch, 86000 Poitiers. 49-88-04-37

terrains

Part. vd, La Forêt-sur-Sèvre 79, terrain bordure village, 10.000 m2 environ. Constructible, 150.000 F. Téléph. : 527-45-54

Cause maladie, affaire sensat., SABLES-d'OLONNE, vds terrain pied dans l'eau, 3.000 m2 avec possib. permis constr. 50 appts et une parcelle 1.500 m2 construction villa - Tél. : 492-60-02

SAVOIE - A 30 minutes des pistes de ski, 6.000 m2 de terrain : 360.000 F. Eau et poteau d'incendie sur la parcelle, suffisante pour construire 10 logements en deux chalets. Téléphoner heures repas : (79) 32-42-18

L'ÉTANG-LA-VILLE
près Mairie. Calme, résidentiel, vue imprenable, lots 1.000 m2. KATZ, gare Garches - 970-33-33.

SOLOGNE
A vendre
TERRAINS VIABILISES ET CONSTRUCTIBLES
avec ou sans étangs et bord rivière, également TERRAINS pour création étangs. Tél. matin 9 h à 11 h au 15-16 (38) 35-00-58

villas

VENDEE, 8 km mer - Part. vd villa F-6, gd cft s/terr. 7.580 m2. Prix 330.000 F. T. (71) 47-56-45

COTE D'AZUR
GRACIEUSEMENT
sur simple demande
UFFI Nice
(filiale banque)
vous adressera
son édition spéciale
SELECTION VILLAS
UFFI, 3, promenade des Anglais 06000 NICE - Tél. (93) 87-19-07.

ANTONY, construction de 1er ordre, salon, s. à manger, 3 chbres, cuis., bains, gar. 2 voitures, jard. 650.000 F. Tél. 661-08-96.

ISSY-LES-MOULINEAUX
s/hauteur. Belle maison 1900. 7 P. + maison amis + 1.200 m² jardin. DORESSAY. 548-43-94.

pavillons

CLAMART Gare - Pavillon 9 pièces tt cft, 160 m2 habitables, état parfait, jardin, garage. 720.000 F. 645-90-80

ENGHIEN VILLA MEULIERE
Rez-ch. + 1 étage, 6 p., 2 bains, sous-sol total. Jardin 250 m2. 480.000 F. - 989-31-74.

Près CLERMONT/Oise, partic. vend pavillon tt conft, F-4, sur sous-sol pierre. Prix total : 270.000 F - Tél. (15-4) 451-72-86

maisons de campagne

INDÉPENDANTE
EN BERRY, sortie bourg, sur 2.700 m² terrain clos. Maison caract. très bon état. Entrée, 2 p. hab., cellier, gar., écurie attec., grenier, facilités. Aménagem. avec chien assis. Eau sur évier et électricité.
PRIX 75.000 F
Avec 20 %, solde sur 10 ou 15 a. PROGECO, 12, place St-Cyran, 36000 CHATEAUROUX. Téléph. 15 (54) 22-09-31, 22-30-21.

Petite maison normande, 160 km Paris-autoroute. Entièr. restaurée, 4 pièces, grande cheminée, terrain 1.400 m2. Calme et sol. 200.000 F - Mme Maliat, 246-05-57

châteaux

CHATEAU XVe - XVIIe
Parc 15 ha. Arbres. Piscines. Communs. Plusieurs s. de bains. Provence. Certificat urbanisme Constructible centaine de villas Près aéroport. Autoroute. Gare. 16 millions de FRANCS. S'adresser : 624-55-28

fermettes

Nord HERAULT - Vieille ferme luxueusement transformée, tout confort, 300 m2 habitables sur 2 ha 58. Ag. Brunet. 34450 VIAS

Ardèche, 20 km Aubenas, anc. ferme, cours rénov. 5,50 ha. Prix : 320.000 F. Ecr. à Geudin-Chaudon, 07330 Thueyts

viagers

Mo JOURDAIN - Bel immeuble 2 P. Confort. 1 tête 70 ans. Cpt 26.000 F - Rente 450 F
VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

CHAMP-de-MARS - 2 P. 70 m2, occupé, 68 ans, 15.000 + 1.650 F rente. - LODEL, 700-00-97

demandes d'emploi

H E C
licencié droit, 52 ans, bonne expérience financière et administrative, recherche situation P.M.E. région parisienne. Possibilités association. - Villepelet, 8, rue Victor-Bart, 78000 VERSAILLES.

Consultant indépendant
INGÉNIEUR ÉCONOMISTE
Spécialiste Gestion PME (Organ. - Finance - Eco d'entr.) recherche missions ponctuelles DIAGNOSTICS ASSISTANCE GESTION PME PREVISIONS
Ecr. no 2.385 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Collaboratrice Direct. générale 31 a., expér., disponible, dactylo angl., ch. à seconder activ. P.-D. G., D.G. ou tt poste à resp. Ecr. no 2.382 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR E.S.T.P., I.C.G., 48 ans, polyvalent, combatif mais raisonnable, susceptible de prendre en main, réalisation importante et/ou problèmes complexes ch. poste en rapport 16, rue des Maines, T. 709-27-74 TRON. 92410 VILLE-D'AVRAY.

J.F. possédant parfaite maîtrise de l'anglais, expér. professionn. 7 ans, y compris dans le golf, recherche SITUATION
RESPONSABLE VENTE et MARKETING
EN FRANCE ou DANS PAYS DU GOLF.
Ecr. à 03.648 T REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR
50 ans, jeune et dynamique, anglais courant, arabe, italien, longue expérience import-export, comptabilité anglo-saxonne FINANCIAL - REPORTINGS gestion administrative et comm., fiscalité et droit de sociétés, traitement informatique, accepte déplacements courte durée. Ecr. à T 03.752 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

J. H., 23 a., BTS traducteur commerc., anglais, séjour U.S.A. 1 an, stage I.U.T. gestion, ch. poste ds service import-export. Chevallier Patrick, 22, rue Chanzy, REIMS. (26) 47-73-47.

Directeur de production ch. emploi et apporte nouvelles fabrications. Ecr. M. Raucourt 19, rue Carpeaux, 75018 Paris.

CADRE COMPTABLE
31 ans
● 6 ans adjoint chef des services comptables.
● D.E.C.S.
● Certificat sup. jurid. et fisc.
CHERCHE
poste de responsabilité au sein d'une équipe de direction dans une entreprise en expansion Paris ou région paris.
ETUDIERAIT
toute proposition pouvant permettre de poursuivre son évolution personnelle et de déboucher sur une situation stable, à partir de 130.000 F/an.
Ecr. à 8.741, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Techn. Bâtim. I.A.C., 30 ans, 10 ans expér., ch. place stable bureaux études ou entreprise. Ecr. no 6665, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pharmacien d'officine, 40 ans, cherche orientation différente. Accepterait voyages. Ecr. no 2.387 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Provincial 30 ans, niveau supérieur, sans relations, écrivant sketches, monologues, parodies du 3e type (bon programme bien actualisé), ch. emploi auprès de medias, station radio, de préférence. Etudie toutes propositions. Ecr. no 81093 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

F. 50 a., cadre, exp., dir. centre tr. équipe, rel. hum., sec. occasionnel, ét. toutes propositions sur Paris mais poss. déplacem. Ecr. no 8 768, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ex-inspect. ccial et recouvrem. crédit bancaire Paris ch. activ. 1/2 ou compl. GERS limitrophe Simone, r. Tilleuls 32 Fleurance.

INGENIEUR ayant occupé fonctions importantes, grande expérience métallurgie, non ferreux, offre intervention tel conseil, engeenering, relations haut niveau, habitué déplacements France, étranger, angl. courant. Ecrire sous no 61 505 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, Paris-8e.

CHEF DE PUBLICITE FME, 45 a., expérim., ch. situat., lib. de sté. Ecr. no T 03 718 R.-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANALYSTE PROGRAMMEUR 32 a., 8 a. expér. (Univac 1108, I.B.M. 370/145, Mitra 125) autodidacte. Etudie ttes propos. Ecr. no T 03 816 M Rég.-Pr. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Hme 30 a., célib., sup. de co., sc. éco., DECS, angl.courant, rech. finances, compt., contrôle de gestion, Dispon. 1er avril. Ecr. no T 03 817 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame anglaise, 40 a., ch. situat. fam. franç., av. enfants pr ens. angl., appr. franç., avril-sept. Ecr. Mrs Fay. 40 Queen's Gate Terrace, London S.L.Y. SW7.

Fme 35 ans, plusieurs langues étrangères, diplômée économie et sociologie du travail édition, journalisme, audio-vis., habituée contacts hauts niveaux cherche poste stable et (ou) vacation bureaux d'études, de formation, maison d'édition ou revues spécialisées. Possibilités déplacements. Ecr. no T 003 439 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 23 a. Bonne présentation. Bil. anglais, Bac philo, ch. empl. stable. Téléph. : 887-94-46

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGENIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE D'EXPORTATION. — Formation comptable, Droit commercial, marketing. Secrétariat à haut niveau, Anglais, Allemand courants, 11 ans expérience d'exportation dans les secteurs : Cosmétique, Optique, Transports.
RECHERCHE : poste similaire, ou adjointe de direction commerciale. Paris. Région parisienne. (Section BCO/DE).

CADRE DE GESTION. — Diplômé Ecole Sup. de Co., 34 ans, connaissant Anglais, les marchés publics et les contrats commerciaux, l'établissement, le contrôle et le suivi des budgets, la direction administrative et financière.
RECHERCHE : poste à responsabilité (section B).

INGENIEUR CONSEIL. — Expérience technique et gestion Informatique, Electronique et Mécanique. Anglais.
RECHERCHE : collaboration ou gérance P.M.E., P.M.I. ou missions temporaires.

CADRE SUPERIEUR. — 45 ans, formations : commerciale, technique, informatique et financière. Anglais et allemand courants. Bonne expérience. Direction secteurs : Santé, Mobilier, Informatique, services, etc. Gestionnaire et homme de terrain. Négociateur.
RECHERCHE : poste de Direction Commerciale ou Ventes. Paris. Région parisienne (section BCO/JCB).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

هكذا من الأصل

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ONT VOTÉ LEUR BUDGET

L'ARGENT DES 22

Sur ce tableau figurent : 1) les présidents des conseils régionaux des vingt-deux régions élus au début de l'année ; 2) le budget pour 1978 voté au même moment avec, dans la première colonne, la somme totale en millions de francs ; dans la deuxième, les recettes fiscales régionales moyennes en francs par habitant. L'Ile-de-France bénéficie de recettes spécifiques qui faussent la comparaison avec les régions de province.

	Présidents du conseil régional	Budget 1978	
ALSACE	Pierre SCHIELE (C.D.S.) réélu	73,5	37,50
AQUITAINE	J. CHABAN-DELMAS (R.P.R.) réélu	139,3	32,37
AUVERGNE	Maurice POURCHON (P.S.) réélu	80,2	37,77
BOURGOGNE	Marcel LUCOTTE (P.R.)	93,2	35
BRETAGNE	André COLIN (C.D.S.) réélu	145	35
CENTRE	Pierre SUDREAU (Réf.) réélu	156,3	35
CHAMPAGNE-ARDENNE	Jacques SOURDILLE (R.P.R.) réélu	58,3	35
CORSE	François GIACCOBI (M.R.G.)	50,4	37
FRANCHE-COMTE	Edgar FAURE (Rad.) réélu	60,3	40,53
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Edgar TAILHADES (P.S.) réélu	68,5	31,90
LIMOUSIN	André CHANDERNAGOR (P.S.) réélu	23,6	25
LORRAINE	Pierre MESSMER (R.P.R.)	117,8	33,80
MIDI-PYRENEES	Alain SAVARY (P.S.) réélu	69	23,40
NORD-PAS-DE-CALAIS	Pierre MAUROY (P.S.) réélu	225,8	30,19
BASSE-NORMANDIE	Paul GERMAN (Mouvement normand)	68,9	44,95
HAUTE-NORMANDIE	André BETTENCOURT (P.R.) réélu	54,9	30
PAYS DE LA LOIRE	Olivier GUICHARD (R.P.R.) réélu	243,8	36,90
PICARDIE	Max LEJEUNE (Réf.)	91,6	35
POITOU-CHARENTES	Françis HARDY (R.P.R.)	165,1	38,20
PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR	Gaston DEFFERRE (P.S.) réélu	148	27,70
RHONE-ALPES	Paul RIBEYRE (C.N.I.P.) réélu	283,1	39,53
ILE-DE-FRANCE	Michel GIRAUD (R.P.R.) réélu	2075,6	129

BIBLIOGRAPHIE

LES NOUVEAUX GARDES CHAMPÊTRES

Le garde champêtre a fait son temps. Pour informer la population des décisions et des projets de la municipalité, inciter les habitants à participer à la vie communale, il faut trouver de nouvelles voies. Le livre d'Etienne Mallet, intitulé *Information-participation dans votre commune* (1), ancien journaliste et élu local, fait l'inventaire des moyens dont disposent les élus pour faire passer l'information auprès de habitants et aussi connaître leur opinion.

Présenté de manière très claire, illustré d'exemples originaux, ce « guide » prodigue aux élus d'utiles conseils sur la manière d'organiser un service d'information, d'instaurer des relations confiantes — et respectueuses de leur liberté — avec les journalistes ou de publier un bulletin municipal. Les techniques de l'image sont présentées et chiffrées ainsi que l'affichage et la publicité.

« *C'est l'absence ou l'insuffisance d'une politique d'information et de participation qui explique bien des blocages actuels* », écrit Etienne Mallet dans l'avant-propos. Pour aider les élus à assurer une information « préventive », à ouvrir les dossiers à temps, à jeter des ponts vers les associations avant qu'il soit trop tard, l'auteur recense les techniques et présente les textes officiels. Tout en rappelant que l'information et la participation sont « *moins une science qu'un état d'esprit* ». — M. Ch.

★ Editions du Moniteur, « Collection vie locale », 155 pages.

Le Vaudreuil année zéro

Comment naît une ville nouvelle ? Dans *l'Aventure du Vaudreuil*, notre confrère Jean Maze verse au dossier l'histoire, et les histoires, d'une ville encore toute jeune, créée par le fait du prince, à 10 kilomètres de Louviers, au milieu des champs. Mais la campagne n'est pas vide, comme le croient parfois les citadins. Cet objet mal identifié vint troubler la quiétude rurale, un beau jour de juillet 1967.

Dix ans plus tard, beaucoup de terrains ont été achetés, expropriés plus exactement, et la ville « pousse ». De nouveaux habitants, peu nombreux, s'installent ; des usines « propres » arrivent. La ville est encore embryonnaire, bien qu'originale à plus d'un titre : les urbanistes l'ont voulue comme un modèle « écologique » ; ville sans pollution, germe de ville qui va grandir presque naturellement.

Dans son livre, M. Jean Maze répond aux questions les plus diverses : depuis la pression fiscale jusqu'à la politique foncière, des expropriations aux couleurs des murs, de l'histoire des anciens villages à l'avenir de la ville. Il présente les hommes, les pères fondateurs et les autres, dissèque les chiffres. Ce livre est un premier bilan. Il ne cache pas les nuages qui assombrissent l'avenir d'une ville, pas même adolescente. — M. Ch.

★ L'Aventure du Vaudreuil, histoire d'une ville nouvelle. Editions D. Vincent, 4, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris. 39 F.

Lorraine

A GONDRECOURT, DANS LA MEUSE

Un taxi municipal pour sauver la vie rurale

De notre envoyé spécial

Bar-le-Duc. — *Les montagnes des Hautes-Alpes, le plateau ardéchois, la Creuse ou le Gévaudan, n'ont malheureusement pas le monopole du dépeuplement, du déclin, de l'engrenage « désertification-abandon ». Non loin des métropoles et des bassins industriels, là où l'altitude ne constitue pas un handicap majeur, parfois à quelques kilomètres d'une autoroute ou d'une voie ferrée à grand trafic, au cœur de la France « résistante », apparaissent des « poches de vide » où ce qui reste de vie rurale ne tient qu'à un fil. C'est le cas du sud de la Meuse, où une initiative intéressante est en cours pour faciliter les déplacements des personnes isolées.*

Dans le canton de Gondrecourt-le-Château, vingt-trois communes intéressées par une idée de l'OREAM (1) de Lorraine se sont lancées dans une expérience de taxibus rural, puisqu'il était avéré qu'aucune ligne régulière d'autobus ne pouvait être exploitée durablement et de manière rentable dans ce pays où la densité démographique n'atteint pas quinze habitants au kilomètre carré.

Le taxi — une Citroën CX — fonctionne et circule dans les localités du canton de 7 h. 30 à 19 heures. Certains jours, fixés d'avance, la voiture dessert d'autres villes, extérieures à la zone de Gondrecourt, par exemple Ligny-en-Barrois ou Neufchâteau dans les Vosges. Chaque passager paye sa place, mais, puisque la voiture est utilisée collectivement, le tarif est inférieur à celui du taxi individuel (supérieur toutefois à celui du bus puisque les heures de départ ou de retour ainsi que l'itinéraire sont variables). Le client réserve sa course la veille en appelant le 89-63-69, un numéro qui est maintenant connu dans presque tous les foyers du canton.

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre des clients transportés, et l'on a calculé que, pour obtenir une recette de 1 F du kilomètre parcouru (coût de la conduite et frais d'exploitation du véhicule), l'occupation moyenne du taxibus devrait être de 1,33 passager.

Le taxibus fonctionne depuis le 19 décembre, et ce « service » — ses promoteurs tiennent à ce qualificatif — a surtout été apprécié par les personnes âgées. Celles-ci bénéficient en effet de tarifs préférentiels, la différence étant supportée par la collectivité. L'écart de prix pour une même course peut varier de 1 à 5 selon qu'une personne voyage seule à plein tarif ou que le taxi transporte trois personnes âgées. Les maires de chaque commune sont habilités à attribuer des cartes de réduction à toutes les personnes de plus de soixante ans.

Question d'habitude

En deux mois, les résultats peuvent paraître modestes : quarante-deux personnes transportées, dont trente-neuf personnes âgées. La plupart ont utilisé le taxibus pour se rendre chez le médecin, le pharmacien, l'oculiste, le coiffeur, pour aller voir leur famille ou pour aller au marché. La fonction de service est donc remplie, même si les récentes périodes de mauvais temps en ont limité le champ d'application.

« *Qu'on ne parle pas en tout cas du surcoût* », dit M. Droitcourt, maire de Gondrecourt et président du syndicat à vocation multiple. « *Pour 1978, l'opération coûtera à la collectivité quelque 3 000 F. Qu'est-ce que c'est pour une population de six mille habitants. Il reste de la marge, puisque l'enveloppe prévisionnelle pour la première année de fonctionnement avait été fixée à 50 000 F (Etat, département, SIVOM).* »

« *Ce n'est pas une entreprise de transports, c'est un peu ma B.A.* », confie M. Gozlan, garagiste à Gondrecourt, dont l'épouse conduit le plus souvent le taxibus. « *A 0,75 F du kilomètre, alors que les taxis roulent au tarif de préfecture de 0,95 F, ce n'est pas le Pérou ! Ce sera rentable lorsque les habitants prendront l'habitude de voyager groupés, sur des itinéraires qui s'emboîtent les uns dans les autres.* »

L'idée, semée de fraîche date, devrait germer. Gondrecourt est encore le seul canton de France où cette expérience est en cours. M. Droitcourt voudrait que les militaires de la région en permission, qui retournent le dimanche soir prendre leur train à Bar-le-Duc, essaient la formule. Du côté de la préfecture, on a d'autres ambitions : développer à Gondrecourt ce système de transport pour les handicapés avec un véhicule adapté et aussi lancer une autre expérience en Argonne, du côté de Clermont, où se trouve la gare S.N.C.F. et où vient d'être conclu un contrat de pays.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Organisation régionale d'étude des aires métropolitaines.

QUESTIONS...

Quelles industries autour de Fos ?

Alors que, il y a encore cinq ans, on attendait de l'implantation de Fos des « retombées » provoquant un coup de fouet de l'activité économique dans l'ouest de la région marseillaise, c'est la stagnation qui s'installe. En changeant d'échelle, les grands projets font apparaître des déséquilibres difficiles à combler. En revanche, l'est du département des Bouches-du-Rhône entre en effervescence. C'est également vers l'est que les populations s'installent.

A la demande de plusieurs organismes d'aménagement, M. Jean-Louis Schwendimann, auteur de plusieurs thèses et docteur en « urbanisation-aménagement », a étudié l'impact économique de nombreuses zones industrielles dans la région marseillaise. Il nous dit quelles conséquences doivent en tirer les responsables de l'aménagement du territoire.

« Vous semblez prôner l'avènement d'un véritable « pouvoir régional » en matière de création de zones d'activités ?

— *A la lumière de la situation actuelle, il semble, en effet, que c'est souhaitable. Pas seulement en réaction contre le centralisme, mais pour que soient évitées certaines « erreurs de tir » qui ont coûté cher, économiquement mais aussi humainement. Pour l'Etat, une zone industrielle (Z.I.) fait partie de la panoplie des moyens d'aménagement du territoire, car on peut de la sorte chercher à corriger les inégalités régionales. L'installation de Z.I. « périphériques » aux villes engorgées et paralysées devait assurer un « desserrement » des emplois et développer de nouvelles activités, tout en soumettant les usines plus « archaïques » du tissu industriel local à une concurrence salutaire, et provoquer des effets d'entraînement. Or, les initiatives les plus récentes de l'Etat (Fos notamment), n'ont pas réussi à corriger les anomalies qu'elles avaient contribué à installer. Au contraire, la réalisation s'est faite en méconnaissant ce que le tissu local autorisait en matière de création d'activités et dans l'imprévision de l'évolution conjoncturelle internationale. Ce qui a finalement disqualifié cette forme d'intervention.*

— La région est-elle mieux armée pour intervenir avec discernement ?

— *Historiquement et surtout géographiquement, cela paraît évident. Mais il est vrai que les collectivités locales ont longtemps manqué d'informations, même dans le cas de réalisations suscitées par elles. On ne savait rien, jusqu'en 1976, sur ce qui constituait la plus grande entreprise régionale : la zone industrielle de Vitrolles, commencée dans les années 60. Ni dans le domaine de l'évolution des activités ni dans celui d'un « bilan de santé ». Et pourtant, elle représente quelque trois cents installations (dont une grande part de P.M.E.) et dix mille emplois.*

» *La zone de Vitrolles a été profitable à l'ensemble de l'appareil économique, qui s'est « redéployé » et transformé, mais elle a eu des conséquences négatives pour le tissu industriel local qui a subi une véritable épuration. 70 % des implantations à Vitrolles sont d'origine marseillaise. Ce sont des transferts.*

» *Le nombre des unités de production décroît, tandis que les activités liées au commerce et au transit se développent et qu'une partie du tissu industriel marseillais est détruit. On remarque aussi que le pouvoir (localisation des sièges, origine des transferts réussis) se déplace, vers Lyon, Paris... et l'étranger.*

» *Si Vitrolles remplit une incontestable fonction de soutien à l'économie métropolitaine Marseille-Berre-Fos, elle n'a pu se développer qu'au prix d'une accentuation des liens de dépendance, parfois à l'égard des Etats-Unis.*

— Est-ce un phénomène général ?

— *Non. A Aix-les-Milles, par exemple, la situation est pratiquement inverse. Là, on a réussi, au contraire, à « capter » une substance économique étrangère à la région (Lyon et Paris surtout) ainsi que des sièges sociaux et des directions. C'est aux Milles que s'élaborent une partie des choix qui conditionnent l'avenir de la région, c'est à Aix que vivent une bonne partie des cadres et techniciens qui travaillent à cette élaboration.*

» *Ces résultats sont à mettre en rapport avec le développement démographique aixois.*

— L'Est marseillais et la région d'Aubagne semblent entrer à leur tour en effervescence ?

— *C'est vrai, la vallée de l'Huveaune est un axe assez anciennement industrialisé. Comme Vitrolles, la région d'Aubagne est favorisée au plan des communications. On pourrait en tirer profit pour résoudre les problèmes de conversion de la « couronne » marseillaise. Peut-être aussi est-ce là que se trouve la clé des nouvelles chances régionales de Marseille.*

» *En définitive, une zone d'activité est loin d'être un élément indifférent dans le développement d'une région. Sa localisation, sa taille, le moment de sa réalisation, ce qu'elle contient, son évolution, le contrôle que l'on peut exercer sur tous ces éléments modifient profondément l'économie d'une région. Ce qui est critiquable, c'est moins la prolifération des zones industrielles que l'absence d'une politique d'ensemble des collectivités locales qui en sont les promoteurs.* »

JEAN CONTRUCCI.

...RÉPONSES



Centre

LE PRIX DES GRANDS

La ville de Tours dans le

Ile-de-France

ENVIRONNEMENT

LATU

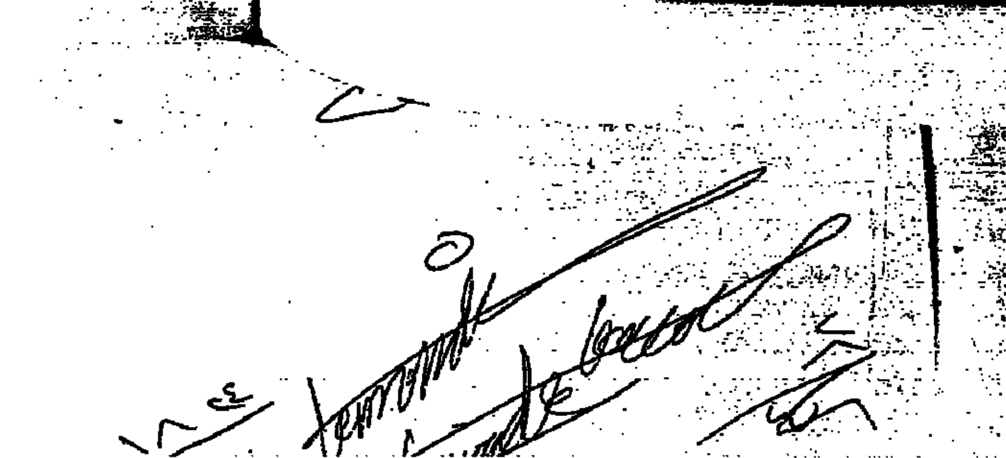
695 F PARIS-

955 F PARIS-

1295 F PARIS-

1995 F TUNISIE

TUNISIE



Centre

LE PRIX DES GRANDS PROJETS

La ville de Tours dans les dettes

De notre correspondant

Tours. — Quelque chose a changé à Tours entre le maire et ses administrés et le premier tour des élections législatives l'a confirmé : M. Jean Royer, député non inscrit, a été mis en ballottage avec 46 % des voix, tandis que les candidats de gauche totalisaient 41 % des suffrages. Le courant passe moins bien, la confiance, inébranlable depuis vingt ans, se nuance de points d'interrogation chez ceux qui, peu convaincus par les idées politiques et morales de M. Royer, votaient quand même pour lui « parce que c'est un bâtisseur, un bon gestionnaire ».

Un bâtisseur, c'est certain. Le vieux Tours a été restauré. Les bords du Cher, déserts il y a quelques années, sont couverts de cités neuves. C'est sur le gestionnaire que les Tourangeaux sont amenés à s'interroger au fur et à mesure des révélations et des polémiques suscitées par la campagne électorale et par le contenu, résolument économique, des interventions du principal concurrent de M. Royer, le socialiste Paul Lussault.

Après le premier ballottage de M. Royer, le problème à Tours est celui de la feuille jaune des impôts locaux, dont la facture pour 1978 sera en hausse de 19 %, dont 26 % pour la part municipale. C'est beaucoup, pensent les contribuables-électeurs, d'autant que des déclarations, des articles, des tracts parlant d'emprunts suisses, de « trous » à boucher dans les budgets des sociétés d'économie mixte donnent un relent de scandale à une campagne autrefois consacrée à débattre de la proximité des divisions russes et du « bon choix » entre la contraception par le *coïtus interruptus* et la pilule...

Pour autant que l'on puisse accéder à des informations que la mairie ne laisse filtrer qu'à regret, il est possible d'affirmer que la gestion de l'équipe municipale a été trop ambitieuse et trop optimiste. On a trop construit. Le programme du « front de Cher », réalisé par la Société d'économie mixte d'aménagement de la ville de Tours (SEMAVIT), dont la Ville est l'actionnaire majoritaire, n'a pas trouvé d'acquéreurs, malgré une campagne publicitaire jamais vue allant jusqu'à l' « importation » d'un bateau *Mouche* destiné à faire traverser le Cher aux clients potentiels, sans grand résultat.

Cette opération coûterait, selon certaines estimations, de 60 à 63 millions à la ville, qui doit, entre autres charges, pourvoir à l'entretien et au chauffage des appartements inoccupés. Quant aux 3 306 logements locatifs réalisés par la Société d'économie mixte immobilière de la ville de Tours (SEMIVIT), la ville doit financer la part de loyers supérieure aux loyers H.L.M. et payer intégralement les loyers des appartements vides. S'il y a bien à Tours, selon les chiffres officiels, encore 4 943 demandes de logement en instance, 1 148 seulement proviennent de ménages dont les ressources mensuelles sont égales *ou* supérieures à 2 500 F.

La situation catastrophique de l'emploi — Tours bat le record des chômeurs pour la région Centre — et la récession sont telles que la situation ne peut pas évoluer favorablement à court terme et qu'il faut trouver quelque chose pour éponger les déficits.

Moins du double du budget

Au total, les opérations engagées par les sociétés d'économie mixte auront coûté, en 1983, 537 millions sur lesquels la ville a payé, au 1er janvier 1978, 350 millions. Restent 187 millions à trouver en cinq ans. Tandis que ses opposants parlent de « trou », M. Royer préfère dire que cette dette fait l'objet d'un « *plan de consolidation* », l'essentiel étant pour lui que « *la ville maîtrise totalement les opérations* ». Les 187 millions manquants se décomposent en 92 millions d'opérations terminées mais « *dont le financement doit être complété* ». Les socialistes traduisent que cette somme payée aux entrepreneurs a été trouvée par la municipalité sans jamais apparaître dans un budget d'emprunt... Les 95 autres millions représentent des travaux à exécuter jusqu'en 1983 et pour lesquels il n'y a pas encore de financement.

La dette va donc grossir, à coups d'emprunts à court terme onéreux.

Le maire de Tours, dont on sait l'attachement aux valeurs familiales, a fait une comparaison avec le budget d'une famille qui achète sa maison. Il est courant qu'elle s'endette du double de ses revenus annuels.

Or la dette de Tours, 650 millions en capital, n'atteint pas le double de son budget. Mais les ménages financent rarement leurs maisons avec des emprunts courts ou des avances de trésorerie destinées à payer les annuités des emprunts précédents, pour le plus grand profit des groupes bancaires français ou suisses. Reprenant l'image de la famille, le P.S. affirme, lui, que « *la ville de Tours agit comme un ménage qui, pour vivre au-dessus de ses moyens, a emprunté à un usurier lorsque la Caisse d'épargne lui refusait un prêt* ».

Les Tourangeaux sont quelque peu dépassés quand les millions voltigent ainsi. Ils sont plus sensibles, en revanche, à ce à quoi ils savent que l'on reviendra fatalement : les impôts, dont M. Royer reconnaît qu'ils resteront élevés jusqu'à la fin du « plan de consolidation », dans cinq ans. Pendant ce temps la ville ne pourra plus envisager d'investissements lourds. Il faut d'abord rembourser les dettes.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

Ile-de-France

Une proposition au conseil régional

RECOUVRIR LA « PETITE CEINTURE » PAR UNE VOIE RÉSERVÉE AUX AUTOBUS

Un mémoire sur la réouverture de la petite ceinture sera présenté au conseil régional d'Ile-de-France au cours du premier semestre de 1978. Cette précision a été apportée par le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire à l'occasion d'une question posée par M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris. Le conseil régional, précise la réponse, a demandé par une délibération du 7 juin 1977 que le préfet de région fasse réexaminer le projet de réouverture de la petite ceinture.

La S.N.C.F. s'est donc mise au travail à la demande du syndicat des transports parisiens. Les conclusions du mémoire qui sera proposé aux élus soulignent la difficulté d'une telle opération : la réouverture de la ceinture (notamment entre la Rapée et la Défense) serait en effet très onéreuse, puisqu'elle nécessiterait le doublement de la voie, l'aménagement de correspondance avec les lignes de métro et d'autobus et la construction de gares.

Dernière solution envisagée : la voie pourrait être recouverte d'une dalle de béton sur laquelle circuleraient des autobus. Mais l'installation de cet axe lourd ne paraît pas aujourd'hui prioritaire.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

M. DEFFERRE : les métros de Lyon et de Marseille doivent être aidés de la même façon.

(De notre correspondant.)

Marseille. — L'achèvement de la première ligne du métro marseillais a été l'occasion pour M. Gaston Defferre, maire (P.S.) de la ville, d'établir des comparaisons avec Lyon, qui a mis en chantier son métro en même temps que Marseille, grâce à des subventions initiales d'un montant comparable. « *M. Barre, qui se présentait dans cette ville,* a déclaré M. Defferre, *vient de lui faire « une fleur » en lui attribuant une subvention exceptionnelle de 20 millions de francs pour le prolongement de sa ligne ; 20 millions, cela permet d'entamer un programme de 50 millions de travaux. (...)*

» *Je n'accepterai* pas, a ajouté M. Defferre, *que Marseille soit défavorisée. Quel que soit le résultat des élections, Marseille devra avoir droit à la même subvention supplémentaire et, puisque notre première ligne est achevée, nous répartirons ces crédits sur la seconde.* »

● *Hyères : non au concours de pêche sous-marine.* — L'Association de défense des îles d'Hyères proteste contre le concours de pêche sous-marine qui doit avoir lieu le 30 avril au large de Porquerolles (Var). Elle souligne la contradiction entre le projet officiel de création d'un parc national des îles d'Hyères qui étendrait l'interdiction de pêche autour des îles et l'organisation de cette manifestation.

ENVIRONNEMENT

UN PATRON POUR L'AGENCE DE L'AIR

M. Jean-Michel Biren, ingénieur des mines à la direction de la prévention des pollutions et des nuisances, vient d'être chargé de mettre en place l'Agence de l'air. Celle-ci, qui a été dotée d'un crédit de 5 millions de francs pour 1978, s'installera à Metz. Elle prendra la forme d'un établissement public national. Elle aura pour mission de mener la lutte contre la pollution atmosphérique, en développant l'information du public, en renforçant la surveillance de la qualité de l'air et en assurant la promotion des recherches sur les techniques de la prévention.

La « chasse » aux bébés phoques

UN DES LEADERS DES CONTESTATAIRES EST ARRÊTÉ

La « chasse » aux bébés-phoques s'est ouverte, dimanche 12 mars, sur les glaces du Labrador et du golfe du Saint-Laurent, en présence de deux sénateurs américains, qui ont obtenu un permis spécial du gouvernement canadien. En effet, en vertu d'une récente décision, personne — hormis les chasseurs — ne peut s'approcher à moins de 800 mètres des lieux d'abattage.

La seule présence des Américains a suffi à provoquer la colère du ministre du développement rural de Terre-Neuve, M. John Lundgrigan qui, lui-même chasseur de phoques, a vertement conseillé aux « congressmen » de « *s'occuper de leur propres affaires* ».

Quant à Patrick Moore, président de la fondation Greenpeace, qui protestait contre l'interdiction d'approcher de la banquise, il a été arrêté pour « trouble public » et devra comparaître le 12 avril devant un tribunal de Terre-Neuve. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

CARNET

Naissances

— Gilles et Catherine BOUSQUET, Virginie, Cédric, Romain, Péroline et Séverine ont la joie d'annoncer la naissance de

Emilie,

le 28 février 1978.
Chemin de Marandon, 42000 Saint-Etienne.

— M. James McCEARNEY et Mme, née Thérèse Charles-Vallin, ainsi que Charles-James, ont la joie de faire part de la naissance de

Thérésia.

le 8 mars 1978.
Aix-en-Provence.

— Dominique et Hélène VOIL-LEMOT sont heureux de faire part de la naissance de

Delphine,

le 27 février 1978.
57, rue Madame, 75006 Paris.

Décès

Gabriel VALAY

Nous apprenons le décès de
M. Gabriel VALAY,
ancien ministre de l'agriculture,
ancien député
des Bouches-du-Rhône,
survenu le 13 mars à Avignon, dans sa soixante-treizième année.

[M. Gabriel Valay était né le 17 septembre 1905 à Salon-de-Provence. Agriculteur, président du syndicat des producteurs grainiers de la région provençale, M. Valay avait été élu député M.R.P. de la 2e circonscription des Bouches-du-Rhône le 2 juin 1946. Il avait ainsi siégé dans la deuxième Assemblée constituante, puis avait été réélu député en novembre 1946.

En 1951, au terme de son mandat législatif, M. Valay s'était retiré de la vie politique. Membre de la commission de l'agriculture de l'Assemblée nationale, il avait été ministre de l'agriculture dans le second gouvernement de M. Georges Bidault (octobre 1949-juin 1950). Il avait pris dans ce ministère la succession de M. Pierre Pflimlin, qui détenait le portefeuille de l'agriculture depuis novembre 1947.]

— Le docteur et Mme André Burin et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Burin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,
M. Pierre BURIN,
survenu à Quimper, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation ont eu lieu le 10 mars 1978.

— M. André Costa,
M. et Mme Fabrice Costa, Marianne et Henri,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marguerite COSTA,
survenu le 10 mars 1978, dans sa soixante-septième année.
Les obsèques auront lieu le 20 mars 1978 à Casaglione (Corse du Sud).
2, rue G.-de-Saint-Paul, Paris-16e.
1, rue Lucien-et-Sacha-Guitry, Paris-20e.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme COTY-BENAROCH,
née Melloul,
survenu le 6 mars.
L'inhumation a eu lieu le 9 mars, à Ernée (Mayenne).
De la part de :
Léon Benaroch,
Jean, José, Erika, Franck,
Et leurs familles.
5, rue Girodet, Paris (16e).

— Mme Paul Gambini, son épouse,
Monique, Philippe, Richard, Pierre et Herenui Gambini, ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du
colonel Paul GAMBINI (C. R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre T.O.E.,
valeur militaire,
survenu le 11 mars 1978, à Paris, dans sa cinquante-huitième année.
Une messe sera célébrée à la chapelle du Val-de-Grâce le mercredi 15 mars, à 11 heures.

— Les familles Borg, Picard,
Et tous ses amis,
font part du décès de
Claire HAAS,
avocat honoraire à la cour,
survenu à Paris.
L'incinération aura lieu le vendredi 17 mars 1978, à 10 h. 45, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

— Mme Georges Hassoun,
M. Gabriel Guenoun, le docteur Hassoun-Guenoun et Benjamin,
M. Jean-Pierre Hassoun,
M. et Mme Georges Benhamou et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Rouach et leurs enfants,
Mme veuve Adrien Hassoun et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Joseph, Georges HASSOUN,
leur mari, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, survenu le 11 mars 1978.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, le mercredi 15 mars 1978, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Antoine Khairallah et leur fille, sœur Rita Khairallah,
M. et Mme Georges Khairallah,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Toufic KHAIRALLAH,
née Laurice Gemayel,
survenu le 3 mars 1978.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Jounich (Liban), le 4 mars 1978.
Jounich (Liban).
38, boulevard Arago, 75013 Paris.

— L'Association des officiers anciens combattants de l'armée française à titre étranger,
nous prie d'annoncer le décès de son membre actif,
Cyrille de KONDZEROVSKY,
dont les obsèques seront célébrées le mardi 14 mars 1978, à 15 heures, au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois, dans le carré militaire de l'Association.
Les honneurs seront rendus par un détachement de la Légion étrangère.

— M. et Mme Marcel Koumetz, ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve KOUMETZ,
née Rose Wargon.
Les obsèques auront lieu mercredi 15 mars 1978. On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
38, avenue Georges-Mandel, 75016 Paris.

— Mme Michel Piechaud,
M. Jean-François Piechaud,
Mlle Catherine Piechaud,
M. et Mme Denis Piechaud et leur fils,
M. Simon Piechaud,
Mme Paul Abault,
Mlle Geneviève Bourbon,
M. et Mme Paul Québeillard,
M. et Mme Olivier Piechaud,
M. et Mme Pierre Degonde,
M. et Mme Jacques Guillot de Suduiraut,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Michel PIECHAUD,
chef de service à l'Institut Pasteur.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 15 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris (6e).
Ni fleurs ni couronnes.
19, rue Mazarine, 75006 Paris.

[Agé de cinquante-sept ans, Michel Piéchaud, docteur en médecine, était entré à l'Institut Pasteur comme boursier en 1946 ; il devait y poursuivre toute sa carrière. Assistant en 1948, chef de laboratoire en 1957, il était devenu professeur en 1971. Il dirigeait depuis l'unité de bactériologie systématique du département de bactériologie. Il s'occupait tout particulièrement de la collection des souches.]

— On nous prie de faire part du décès de
Mme Pierre PORTE,
née Fontrier.
De la part de :
Mme Robert Porte et ses enfants,
M. et Mme Henri Porte, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marcel Macaux, ses enfants et petits-enfants.
16, rue Desaix, 75015 Paris.
Le Mazet, 06640 Saint-Jeannet.

— Nous apprenons le décès de
M. Joseph RENAUD,
ancien député de Saône-et-Loire, survenu le 13 mars, dans sa soixante-douzième année.

[M. Joseph Renaud, conseiller général d'Epinac, avait d'abord siégé au Conseil de la République (1948-1951) comme sénateur R.P.F. de Saône-et-Loire. Il avait ensuite représenté ce département à l'Assemblée nationale de 1951 à 1956, siégeant au groupe du Rassemblement du peuple français. M. Renaud avait été maire de Sully-le-Château (Saône-et-Loire) de 1957 à 1973.]

— On nous prie de faire part du décès de
Mme Marguerite REVEYRAND,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le dimanche 5 mars 1978.
De la part de
M. Michel Reveyrand, son fils,
Mme Hélène Forges, sa sœur, et ses enfants,
M. Edouard Reveyrand, son frère, et ses enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 8 mars 1977, en l'église de Bessancourt (Val-d'Oise).
M. Michel Reveyrand,
75, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

— Mahelma (Alger). Châteaudun-du-Rhummel (Constantine).
Mme Annette Suavet, *née Olivier*, et ses enfants Camille et Jean-Marie,
M. et Mme Ferdinand Suavet, née Marcelle Feraut,
M. et Mme Jean Dechambre, née Annie Suavet, et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Couve, née Marie-Claude Suavet, et leurs filles,
M. et Mme Champigneul, née Germaine Olivier, et leur fille,
Les familles Suavet, Olivier, Feraut, Fauchier, Francastel, Crisias, Bertino, Hallard, Sarrobert,
Parents, alliés et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Charles, Marcelin SUAVET,
survenu à l'âge de quarante-huit ans, le 6 mars 1978.
Les obsèques ont été célébrées au cimetière d'Aghione, le 9 mars 1978.
Ferdinand Suavet,
20255 Aghione.
Annette Suavet,
B.P. 10 - 20240 Ghisonaccia.

— M. Bernard Weinberg, Cannes, nous prie d'annoncer le décès, à Bucarest, le 5 janvier 1978, de sa belle-sœur,
Mme Maria F. WEINBERG,
née Barache,
sœur du feu grand juriste roumain
Marco J. BARACHE.
La défunte laisse une fille, Josette Weinberg.
Inconsolable d'avoir perdu une maman adorée, d'un dévouement et d'un esprit de sacrifice sans égal.

— Le docteur André Zipper, son époux,
M. et Mme Jean Valigny et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Delassus et leurs enfants,
M. et Mme Yann Lecoguic et leurs enfants,
M. et Mme Henry Zipper, ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Legay,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme André ZIPPER,
née Georgette, Raymonde de Fabiani,
survenu le 12 mars 1978.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 16 mars 1978, à 14 heures, en l'église *Saint-Augustin.*

Remerciements

— M. et Mme Robert LE FUR et leurs familles, touchés de l'affection et de l'amitié qui leur ont été témoignées pour le décès de leur fils
François,
prient tous leurs parents, leurs amis, leurs collègues, de trouver ici leurs remerciements émus.

— M. et Mme Jean Poperen remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur père,
M. Edmond VALCOURT.

Souvenir

— Pour le septième anniversaire de la mort de
Mme Jean AURIBAULT,
née Marguerite, Henriette Nizon,
une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

— Pour le dixième anniversaire de la mort du *poète*
Claude SERNET,
ses amis et ses lecteurs s'en souviennent.

Messes

— En la chapelle royale du château de Versailles, la messe de 11 h. 30 du dimanche 19 mars 1978, *jour des Rameaux, sera célébrée pour* le repos de l'âme de
Denise CHIRAT-COMTET,
organiste
de la cathédrale de Versailles
de 1953 à 1978,
décédée le 6 mars 1978. Orgue et direction chorale : chanoine Gaston Roussel.

Cérémonies religieuses

— L'Union libérale israélite de France organise une cérémonie religieuse en mémoire des victimes de l'odieux attentat de Tel-Aviv, mercredi 15 mars, à 19 heures, 24, rue Copernic.

Communications diverses

— L'Amicale nationale des anciens prisonniers de guerre du stalag XI-A tiendra son assemblée générale le dimanche 2 avril, à 10 h. 30, au restaurant Thoumieux, 79, rue Saint-Dominique, Paris (7e), suivie du déjeuner amical. Prix du repas : 55 F. Réservation à adresser à l'Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9e), avant le 27 mars.

— L'Action des chrétiens pour l'abolition *de la torture (ACAT)* organise une veillée œcuménique de prière, le vendredi 17 mars, de 20 heures à 23 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, 75007 Paris.

— Mercredi 15 mars, 17 h. 30, salle de réception de l'Institut national des langues orientales, 2, rue de Lille, Paris (7e) : « Un conte persan du douzième siècle et ses miniatures », réflexion à laquelle participeront Mmes Clara *Malraux*, Catherine Claude et MM. M. Berne, C. Dedet, M. Lelong, H. Meschonic et B. Cambiotta. Présidence d'honneur : professeur Henry Corbin.

Visites et conférences

MERCREDI 15 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée église Saint-Médard, Mme Chapuis : « Saint-Médard ».

15 h., 6, place Furstenberg, Mme Colin : « Itinéraire Delacroix ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot : « Hôtel de Sully ».

15 h., 26-28, rue des Francs-Bourgeois, Mme Meyniel : « Les Ballets russes de Diaghilev ».

16 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « La cathédrale de Chartres » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Mabillon : « Jardins inconnus, abbaye Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h., 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Ferrand).

15 h., 135, rue Saint-Martin : « Beaubourg » (Mme Hager).

15 h., 50, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h., métro Maisons-Alfort : « L'Ecole vétérinaire » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 12 h. 30, Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs : « Joël Dragutin, à Roubaix : redécouvrir « sa » culture » (Autrement).

13 h., 16 h., 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. René Rémond : « Vichy ».

18 h., Centre Georges-Pompidou, MM. Mikis Théodorakis, Denis Bourgeois : « Grèce d'hier et d'aujourd'hui » (entrée libre).

18 h. 30, palais de Chaillot, Musée des monuments français, Mme Suzanne Martinet : « Roland et la famille carolingienne » (Centre d'études compostellanes), projections.

18 h. 30, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, M. P. Guiral : « Romain Rolland et l'Italie ».

19 h., salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, docteur Marc Valleur : « Problèmes psychologiques de la drogue » (Société française de graphologie).

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jacques Duchemin-Baryosher : « La kabbalah ou tradition cosmique » (L'Homme et la Connaissance).

21 h., 54, rue des Saints-Pères, M. Jacques Van den Heuvel : « Voltaire, Genève et l'affaire Calas » (Société de l'histoire du protestantisme français).

Le Monde

économie

CONJONCTURE

SELON LE GATT

Le commerce mondial a augmenté de 4 % seulement en volume l'an dernier

Genève (A.F.P.). — Le commerce mondial a cessé de croître en volume au cours du deuxième semestre de 1977, et il est prudent de ne compter que sur une « *expansion modeste* » pendant le premier semestre de 1978, estime le secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans une étude publiée le 14 mars à Genève. Cette étude sur « *le commerce international en 1977 et les perspectives actuelles* » constitue une « *première évaluation* », en attendant le rapport annuel du GATT, qui sera publié en cours d'année.

La valeur du commerce mondial en 1977 est évaluée aux environs de 1 150 milliards de dollars, en augmentation de 13 % par rapport à 1976. En volume, par contre, la croissance du commerce mondial a subi une forte décélération, puisqu'elle a été voisine de 4 %, contre 11 % en 1976. Pour le deuxième semestre de l'an dernier, une « *nette stabilisation des échanges* » est même enregistrée.

Pour l'avenir immédiat, le rapport relève « *des indications diffuses d'un regain de la confiance des investisseurs et des consommateurs de plusieurs pays d'Europe, dont la République fédérale d'Allemagne. Aux Etats-Unis, on s'attend pour 1978 à un taux de croissance économique à peine inférieur à celui de l'année précédente. Toutefois, selon l'étude, l'effet de ces tendances sur le commerce mondial ne se fera probablement guère sentir au cours du premier semestre de 1978, et cela pour deux raisons au moins. La première, c'est que la décélération de 1977 ne peut céder que progressivement le pas à la reprise. La seconde, c'est que de nouvelles mesures de protection, instituées ces derniers mois, entravent l'expansion des échanges, non seulement de façon directe, mais indirectement aussi par l'incertitude qu'elles créent au sujet des conditions d'accès futures aux marchés* ». « En outre, souligne le rapport, *les difficultés additionnelles que pose l'évaluation de l'impact éventuel des récentes variations des taux de change font qu'il serait prudent de présumer que le commerce mondial connaîtra seulement une expansion modeste au premier semestre de 1978.* »

Selon le GATT, les prix des articles manufacturés exportés par les pays développés ont augmenté, en dollars, de 9 à 10 %, le prix du pétrole à l'exportation de 10 % et celui des autres produits primaires de 10 %. La hausse a été de 55 % pour le café, de 80 % pour le cacao, tandis que pour les céréales a été enregistrée une baisse de plus de 10.

● *Le produit national brut* des pays industrialisés a augmenté, en volume, de 3,5 % l'an dernier contre 5,5 % en 1976. De même, le taux d'accroissement de leur production industrielle est tombé de 9 à 4,5 %. Ainsi le volume de leur importations a augmenté de 4 à 5 % seulement en 1977 contre 14 % en 1976. Leurs importations de pétrole, en volume, n'ont augmenté que de 1 à 2 %, la forte expansion des achats américains (près d'un cinquième) étant compensée en grande partie par la baisse des importations de l'Europe occidentale et du Japon.

● *Les recettes d'exportation* des pays exportateurs de pétrole ont augmenté, en dollars, d'environ 11 % en 1977, essentiellement du fait de la hausse des prix. L'excédent de leur balances commerciales (FOB - CAF) a modérément diminué, de 64 milliards de dollars en 1976 à 60 milliards en 1977.

● *Pour les pays en développement* importateurs de pétrole, les recettes d'exportation ont progressé, en dollars, d'environ un cinquième en 1977, à peu près comme en 1976. Toutefois, en 1977, l'augmentation est due pour plus de la moitié à la hausse des prix, tandis qu'en 1976 elle était due en majeure partie à l'augmentation du volume. Les importations de ces pays ont augmenté de 13 % en valeur, de 3 à 4 % en volume. Le déficit de leurs balances commerciales (FOB-CAF) a été d'environ 20 milliards de dollars en 1977 contre 27 milliards en 1976.

● Enfin, *la valeur des exportations des pays de l'Est* aurait augmenté d'environ 15 % en 1977. Leurs importations s'étant moins accrues, leur déficit commercial (FOB - FOB) a diminué pour la deuxième année de suite, tombant à 2 milliards de dollars contre 10 milliards en 1975 et 7 milliards en 1976.

MONNAIES

Les États-Unis et l'Allemagne fédérale vont apporter un nouveau soutien au dollar

De notre correspondant

Bonn. — La Bundesbank et la Federal Reserve Bank ont résolu de doubler le montant des crédits « swap » qu'elles s'accordent mutuellement afin de faciliter la défense du dollar. Telle est la principale décision annoncée lundi après-midi à Bonn au cours d'une conférence de presse donnée en commun par le ministre des finances, M. Matthofer, et le président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger. La déclaration commune, résultant des contacts germano-américains poursuivis pendant plusieurs semaines, est signée par M. Matthofer et par le secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal.

Constatant que les fluctuations monétaires sont très au-delà de ce que justifient les conditions économiques, les signataires « *réaffirment qu'ils poursuivront une action énergique en vue de combattre le désordre sur le marché des changes* » et promettent qu'ils maintiendront, dans ce but, une étroite coopération.

Au terme de l'accord, le montant des crédits « swap » entre la Bundesbank et la Banque fédérale de réserve passera désormais de 2 milliards de dollars à 4 milliards. L'ensemble des arrangements « swap » entre quatorze banques centrales et la Banque des règlements internationaux est porté ainsi à 22.16 milliards de dollars. D'autre part, la trésorerie de Washington a préparé la vente à la Bundesbank de 600 millions de droits de tirage spéciaux (approximativement 740 millions de dollars) afin de pouvoir acheter des deutschemarks. Enfin, la déclaration commune rappelle que les Etats-Unis disposent auprès du Fonds monétaire international de réserves (automatiquement disponibles jusqu'à un montant de 5 milliards de dollars) qu'ils utiliseront en cas de besoin pour acquérir des devises étrangères.

L'accord germano-américain, après avoir condamné le protectionnisme, précise encore que, dans le cadre de la Communauté européenne et de l'O.C.D.E., les deux partenaires surveilleront l'évolution économique de leur pays ainsi que l'évolution mondiale. La marche des événements durant le premier trimestre 1978 serait particulièrement importante à cet égard, bien que les autorités de la R.F.A. ne soient pas en mesure de procéder aux analyses indispensables avant le milieu du printemps.

Si une très vague allusion est faite ainsi aux éventuelles mesures de relance en Allemagne fédérale — qui à l'heure actuelle paraissent plutôt improbables — la déclaration souligne aussi que le président Carter serait résolu à intervenir efficacement en vue de réduire la consommation d'énergie de son pays. — J. W.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep +	ou Dép. —	Rep. +	ou Dép. —	Rep. +	ou Dép. —
$ E.-U. ...	4,7500	4,7700	+ 110	+ 195	+ 200	+ 280	+ 580	+ 820
$ can. .	4,2247	4,2434	+ 85	+ 150	+ 150	+ 220	+ 400	+ 600
Yen (100)	2,0275	2,0410	+ 100	+ 170	+ 220	+ 290	+ 670	+ 830
D. M .	2,3210	2,3370	+ 120	+ 180	+ 240	+ 300	+ 800	+ 970
Florin ..	2,1700	2,1850	+ 80	+ 120	+ 150	+ 195	+ 530	+ 670
F. B (100).	14,8890	14,9775	+ 450	+ 680	+ 780	+1000	+1870	+2720
F S. ...	2,4380	2,4540	+ 180	+ 240	+ 360	+ 410	+1120	+1280
L. (1 000) .	5,5152	5,5433	— 400	— 200	— 750	— 500	—1400	— 900
£	9,0270	9,0750	+ 230	+ 370	+ 400	+ 580	+ 950	+1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 5/8	3 1/16	3 7/16	3 1/16	3 7/16	2 7/8	3 1/2
$ E.-U. ...	6 10/16	7	6 7/8	7 2/8	6 7/8	7 3/8	7 1/4	7 1/8
Florin ...	5 1/4	6 1/8	5 1/4	6	5	5 3/4	4 3/4	5 1/2
F. B (100).	4 3/4	6 1/4	6	7	6 1/2	7	7 1/4	8
F. S.	0	1/2	1/8	5/8	1/4	7/8	11/16	1
L. (1 000) .	20	30	16	18	16	18	14	16
£	5 3/4	6 3/4	6 1/2	7 1/4	7 1/16	7 12/16	7 10/16	8 5/16
Fr. franç..	10	11	9 1/2	10 1/2	9 1/2	10 1/2	10 1/4	11 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

FIN DE LA PAIX SOCIALE EN R.F.A. ?

Les métallurgistes de Bade-Wurtemberg se mettent en grève

De notre correspondant

Bonn. — La République fédérale allemande, considérée jusqu'ici comme un pays exemplaire au point de vue des relations entre syndicats et patronat, est sur le point de s'engager dans une bataille sociale plus sérieuse que tout ce qu'elle a connu dans son histoire.

Le champ du conflit le plus immédiat se situe dans l'industrie métallurgique qui emploie quelque trois millions six cent mille ouvriers.

Alors que, après des semaines de négociations infructueuses, les dirigeants syndicaux et patronaux avaient engagé un nouveau dialogue pendant le week-end, cette rencontre a rapidement abouti à une impasse. L'échec des négociations, annoncé lundi 13 mars à Francfort, signifie que, à partir de mercredi 15 mars, les métallurgistes du Bade-Wurtemberg — auquel le syndicat a attribué le rôle de fer de lance — se mettront en grève.

Les employeurs sont également résolus à s'engager dans ce combat. Dès maintenant, ils ont fait savoir qu'ils vont réagir à tout arrêt de travail par des lock-out qui ne seront pas nécessairement limités au Bade-Wurtemberg, mais qui pourraient toucher la région encore plus importante de la Rhénanie du Nord-Westphalie.

Une grève de deux ou trois semaines coûterait certes très cher aux entreprises industrielles. Elle toucherait encore plus gravement le Syndicat des métallurgistes qui devrait débourser près d'un milliard de deutschemarks pour soutenir les ouvriers privés de travail à cause d'un tel conflit.

Aussi, la situation actuelle peut-elle paraître non seulement paradoxale, mais absurde. Au départ, les employeurs offraient des augmentations de salaire de 3 %, alors que les syndicats partaient de 8 %. Aujourd'hui, il s'agit seulement de savoir si le taux des augmentations sera défini par « *un 4 ou un 5 devant la virgule* ». Autrement dit, l'enjeu de la bataille pourrait n'être rien de plus que la différence entre 4,9 % et 5,1 % !

Que le combat s'engage néanmoins tient sans doute au fait que les entreprises métallurgiques se trouvent dans des situations très inégales. Certaines d'entre elles, notamment dans le secteur de l'automobile, n'auraient aucun mal à envisager des hausses salariales allant jusqu'à 10 %. En revanche, les entreprises d'importance secondaire se trouveraient déjà en difficulté, si elles devaient consentir des augmentations de plus de 4 %.

C'est donc tout le système de négociations salariales s'appliquant à l'ensemble d'une branche industrielle qui est mis en cause aujourd'hui. Toutefois rien n'est encore joué. Dans la sidérurgie, un accord est finalement intervenu, qui prévoit seulement des hausses salariales de 4 %, bien que les dockers aient donné le « *mauvais exemple* » en exigeant et en obtenant 7 %. Il n'en reste pas moins que l'atmosphère « *raisonnable* », qui prévalait jusqu'ici dans les négociations entre syndicats et patrons ouest-allemands, est en train de se détériorer d'une façon dangereuse.

La bataille dans l'industrie de la presse vient également d'entrer dans une phase nouvelle. Là aussi, l'effort de médiation amorcé en fin de semaine vient d'aboutir rapidement à un échec. Las de voir se poursuivre des grèves ponctuelles, dirigées contre certaines entreprises considérées comme particulièrement vulnérables, les organisations patronales viennent d'annoncer qu'elles sont prêtes à décréter un lock-out sur le plan national. Dès mercredi, il est possible que plus aucun journal ne paraisse dans la République fédérale. En même temps, des conflits tout aussi sérieux sont amorcés par les employés des services publics et par les travailleurs de l'industrie chimique.

La paix sociale, dont la R.F.A. a été si fière, serait-elle sur le point de prendre fin ? Si une réponse affirmative à cette question est sans doute quelque peu prématurée, les relations entre ouvriers et patrons n'en sont pas moins soumises aujourd'hui à des tensions bien plus sérieuses que dans le passé.

JEAN WETZ.

Les conventions collectives suédoises prévoient des augmentations modérées de salaires jusqu'en octobre 1979

De notre correspondant

Stockholm. — Les négociations sur le renouvellement des conventions collectives en Suède ont été conclues assez rapidement : les partenaires sociaux ont accepté, le 11 mars, les propositions de la commission de médiation, désignée quelques jours plus tôt par le gouvernement. Ils ont signé un accord central sur les salaires de un million quatre cent mille ouvriers et employés de l'industrie pour 1978 et les dix premiers mois de 1979.

Compte tenu des difficultés économiques persistantes et de la baisse régulière de la production et des investissements industriels ces trois dernières années, les rémunérations des ouvriers affiliés à la Confédération générale du travail L.O. seront relevées seulement de 1,9 % en 1978 et de 3,1 % entre janvier et octobre 1979. Quelques légers avantages supplémentaires sont prévus pour les catégories les plus défavorisées. De leur côté, les « cols blancs » du cartel des employés du secteur privé P.T.K. ont obtenu 1,6 % d'augmentation la première année et 2,6 % pour 1979. Une clause spéciale de l'accord paritaire permet aux syndicats de demander l'ouverture de nouvelles négociations si l'inflation dépasse 7,25 % en 1978 et 5 % au terme des dix premiers mois de 1979.

M. Gunnar Nilsson, président de L.O., est favorable à un blocage général des prix et à une baisse temporaire de la T.V.A. sur les produits de grande consommation. Son homologue du patronat, M. Nicolin, n'y est pas totalement hostile, mais précise que « *le gel des prix ne résout jamais vraiment les problèmes* ». Il préconise une diminution des charges annexes des entreprises, notamment de la taxe sur les salaires, afin d'aider l'industrie. En bref, syndicats et patronat placent maintenant leurs espoirs dans la « rigueur » politique gouvernementale.

Le ministre de l'économie, M. Gosta Bohman, a estimé, dimanche soir 12 mars, que l'accord conclu devrait favoriser le succès du plan de stabilisation mis en route l'automne dernier, et il n'a pas catégoriquement rejeté les propositions de blocage des prix et de baisse de la T.V.A.

ALAIN DEBOVE.

CONFLITS

Des femmes de ménage corvéables à merci

« Défendez-nous ! » - « Ne nous défendez plus ! » Pénible valse-hésitation chez les vingt femmes de ménage de la Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines. Ces vingt femmes qui, le matin ou le soir, viennent nettoyer les locaux du siège parisien de la caisse ne sont pas considérées comme des salariées à part entière : payées directement par la caisse, elles sont « classées » dans le budget entretien au même titre que... les balais, les serpillères et la poudre à récurer. Les conséquences de cette situation sont multiples : puisqu'elles ne sont pas des salariées comme les autres, elles n'ont pas droit au délégué du personnel et, pis, elles ne bénéficient pas du statut des employés de la caisse : travaillant cent dix à cent vingt heures par mois, en général, elles sont payées au SMIC et ne reçoivent pas les primes diverses d'ancienneté, indemnité de résidence, treizième mois, etc. Au total, un manque à gagner de 500 F environ par mois, sans parler du manque de considération de ce qu'on appelle parfois le « petit personnel ».

Il y a quelques mois, des femmes de ménage ont demandé à la C.F.D.T. de les épauler pour obtenir des améliorations sociales. Les revendications ont été sans cesse repoussées. Une petite guerre s'est alors déclenchée. La direction et le conseil d'administration, saisis par le syndicat, font la sourde oreille. Mais, dans le même temps, des pressions sont exercées sur les smicardes.

Dernier résultat de ces curieuses escarmouches : les femmes de ménage viennent d'écrire au délégué C.F.D.T. « Nous vous demandons instamment de cesser de vous occuper de nous. » Les réclamations syndicales, affirment-elles, vont au-delà des demandes que nous formulons : une prime et un remboursement de frais pour les blouses. Rien de plus. Mais la lettre ne dit pas que ces femmes, corvéables à merci, sont menacées, en cas de contestation trop tranchée, d'être rayées du « budget d'entretien » et d'être confiées, si l'on peut dire, à une entreprise extérieure... de nettoyage.

J.-P. D.

Quel équipage sur les long-courriers ?

HOTESSES ET STEWARDS D'AIR FRANCE FONT GRÈVE POUR LA TROISIÈME FOIS

Le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) a lancé un mot d'ordre d'arrêt de travail de vingt-quatre heures pour le mercredi 15 mars aux trois mille deux cents hôtesses et stewards d'Air France. Il entend ainsi débloquer la négociation engagée avec la direction sur la composition des équipages à bord des Boeing-747 et, d'une façon générale, sur les conditions de travail à bord des avions long-courriers. La compagnie nationale assure que tous les vols long-courriers seront assurés, de même que le tiers environ des vols moyen-courriers (centre de renseignements à Paris : 535-61-61).

C'est la troisième fois depuis l'automne dernier que les hôtesses et stewards d'Air France observent un arrêt de travail sur la composition des équipages à bord des avions long-courriers. Pour l'heure, à bord des Boeing-747, selon le nombre des sièges, l'équipage se compose de douze à quinze navigants. « *Aucune compagnie comparable n'offre à son personnel de formules plus avantageuses* », affirme la direction, qui se dit prête à négocier avec le S.N.P.N.C. un « *protocole long-courrier* ».

Le S.N.P.N.C. s'oppose à une augmentation des charges de travail à bord des avions long-courriers. A son avis, le seul moyen d'alléger réellement les charges dans une proportion égale à la réduction de la composition d'équipage est de revoir d'un commun accord les « *plans de service* » prévus pour chaque vol.

● *Affiliation des bénéficiaires du « complément familial » à l'assurance-vieillesse.* — Comme cela était prévu, un décret, publié au *Journal officiel* du 10 mars, décide que les femmes qui bénéficient du « *complément familial* » sont désormais affiliées à l'assurance-vieillesse du régime général. Les cotisations qui seront versées à cette institution seront à la charge de la Caisse d'allocations familiales ; elles permettront aux bénéficiaires d'acquérir des droits à pension.

● *Les prix des matières premières importées en France ont diminué* de 4,3 % en février par rapport à janvier et de 22,6 % par rapport à février 1977, l'indice publié revenant à 286. Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 6 % en un mois et de 26,8 % en un an, ceux des matières premières industrielles, respectivement de 3 % et de 16,2 %.

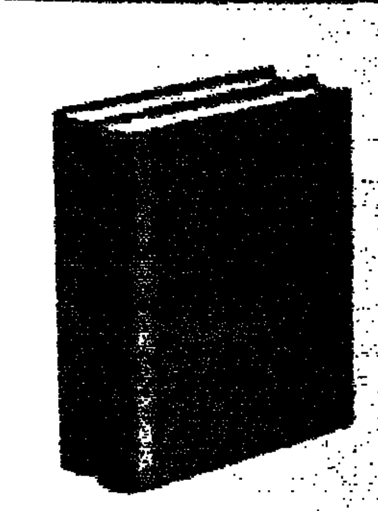
ETATS UNIS

● *Les entreprises américaines* escomptent réaliser en 1978 des bénéfices — avant impôts — en augmentation de 11 % par rapport à 1976, indique une étude de la firme McGraw Hill. En 1976, ces bénéfices avaient progressé de 9,5 % par rapport à 1975. Les secteurs du fer et de l'acier s'attendent à une hausse de l'ordre de 38 %. Ceux du verre et du caoutchouc escomptent environ 17 %. Les firmes américaines prévolent par ailleurs une augmentation de 13 % de leur cash-flow, ce qui leur permettra d'autofinancer 74 % de leurs investissements en 1978 — (A.F.P.)

AFFAIRES



LES ÉDITION
VIENNE



LAMY FISCAL

AFFAIRES

Les industriels français de ski déplorent le manque de réussite des champions nationaux

De notre correspondant

Grenoble. — Les industriels français d'articles de sports d'hiver ont déploré, au cours du dernier Salon de Grenoble (SIG) l'« *absence de résultats* » des équipes françaises de ski dans les principales épreuves internationales. Les responsables de la société Salomon, qui exporte 85 % de sa production de fixations de ski, affirment : « *Il nous faut très vite des médailles pour pouvoir maintenir nos pourcentages à l'exportation.* » De son côté, le numéro un mondial du ski, Rossignol, constate que seuls les coureurs étrangers parviennent à défendre les couleurs françaises. Pour le P.-D.G. de la société, M. Boix-Vive, « *il est indispensable que, dans les deux années qui viennent, nous ayons de grands champions.* »

Les firmes françaises ne veulent pas rater le rendez-vous de Lake-Placid (Canada), où doivent se dérouler, en 1980, les prochains Jeux olympiques. Il est vrai que le marché nord-américain représente plus du tiers de la consommation mondiale de skis et d'articles de sports d'hiver. Sur ce marché, les industriels autrichiens sont déjà bien implantés. Les victoires de leurs coureurs ont accru encore considérablement le prestige de leur matériel. Les produits italiens, notamment dans les vêtements, concurrencent souvent avec succès la « *mode française* ».

Après avoir « *délaissé* » pendant plusieurs saisons les couleurs françaises et adopté une politique de soutien actif des étrangers qui « *gagnaient* », les responsables des principales firmes françaises de skis, de fixations, de vêtements de ski, semblent désormais vouloir changer de stratégie. L'un d'eux reconnaissait : « *Anne-Marie Proell a remporté ses médailles avec du matériel français. Mais, pour les Américains, c'est une Autrichienne qui a gagné et l'on suppose outre-Atlantique qu'elle a triomphé sur du matériel autrichien.* »

Aucun des cinq cent soixante-treize exposants du Salon de Grenoble n'a présenté de réelle nouveauté. Au SIG 1976, les skis « compacts » s'étaient imposés. Mais ils n'ont pas convaincu tous les bons skieurs. Aussi les « planches » ont-elles repris quelques centimètres. C'est l'avènement des skis « performants », appelés encore « intermédiaires ». Ni trop petits, ni trop grands, ni trop durs, ni trop souples... Bref, les skieurs vont encore devoir changer leurs skis s'ils veulent être « dans le vent ».

Malgré l'absence d'innovations dans l'utilisation des matériaux et la structure des skis, certains fabricants affirment cependant avoir mis au point des skis extrêmement « *techniques* ». Pour symboliser cette sophistication de matériel, Rossignol a ainsi recouvert certains de ses modèles d'un graphisme rappelant le papier millimétré. La souplesse du talon et de la spatule est ainsi matérialisée par une succession de lignes horizontales, graduant l'élasticité du ski... En fait, on a surtout constaté, à Grenoble, la multiplication des... sérigraphies.

Pour sa part, Dynamic, qui a été rachetée il y a quelques mois par la société autrichienne Atomic, propose huit modèles de skis sous la marque VR-17. Ces skis, qui permirent à l'équipe française de remporter, il y a dix ans, ses plus grands succès, sont proposés avec force sur le marché pour tenter de « relancer » la société.

Allégement du matériel

Les skis, les fixations, les vêtements, mais surtout les chaussures, perdent régulièrement du poids. Il y a un an, une paire de chaussures dépassait, en moyenne, les 4 kilos. Certains industriels, notamment italiens, proposent des chaussures de 940 grammes pour une pointure 42. Leurs concurrents français restent encore « sceptiques », estimant que la légèreté est un problème pour la marche et non pour le ski. La chaussure de ski est un matériel technique, disent-ils, un matériel de prothèse, et le fait d'abaisser considérablement son poids peut difficilement améliorer sa qualité sur la neige.

Testée sur les pistes américaines, la fixation sans butée a fait une timide apparition au Salon de Grenoble. Une mâchoire en alliage de bronze tient comme un étau la chaussure. Sa sûreté serait bien supérieure aux fixations « traditionnelles ». Un article *a priori* séduisant, dont les qualités devront être confirmées par plusieurs années d'expérimentation.

CLAUDE FRANCILLON.

EMPLOI

Des jeunes stagiaires en colère

« *Pour avoir notre fric, pour pouvoir bouffer, on est prêt à faire la grève de la faim.* » Ce n'est pas une boutade. C'est un cri de colère, et il est perçu comme tel par l'assistance réunie, lundi soir 13 mars, dans une salle de la Bourse du travail à Paris.

Plusieurs centaines de jeunes, âgés de seize à vingt-cinq ans, tiennent une assemblée générale pour exposer leurs revendications et décider de l'action à venir. Ils suivent actuellement des stages de formation, dans le cadre du « pacte national pour l'emploi », et, trois mois après leur entrée en stage, ils n'ont pas encore été payés (*le Monde* du 9 mars). « *J'ai dix-sept ans. J'ai généreusement droit à quatre cent cinquante balles par mois, et je ne les ai pas encore touchés. Or, je ne vis plus avec mes parents et il faut que je me débrouille tout seul* », dit l'un d'eux.

Le « scandale » commence à prendre de l'ampleur. Un peu partout dans la région parisienne, des « comités de stagiaires » se créent, dans la perspective d'un « collectif », très soucieux d'être indépendants des organisations syndicales et des partis politiques, même s'ils ne rejettent pas évidemment le soutien — apporté une nouvelle fois lundi à la Bourse du travail — des unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. et des partis de gauche.

L'administration, lointaine, voire hautaine, qui n'a pas très bien conscience qu'elle est en train de créer de toutes pièces un nouveau ferment de mécontentement, parle de « *panne d'ordinateur* » ou de « *régie d'avance non encore obtenue* » et le ministère du travail a opposé, vendredi 10 mars, une sèche fin de non-recevoir, à une délégation de stagiaires qui demandait à être reçue.

Cet important retard de paiement pose de graves problèmes aux stagiaires, dont c'est souvent le premier « emploi », et, lundi, des cas d'expulsion pour loyer non payé ont été cités, sans parler des coupures de gaz et d'électricité, etc.

A la Bourse du travail, les jeunes ont aussi réclamé que la discrimination financière soit supprimée (actuellement, le « tarif » est de 90 % du SMIC pour les plus de dix-huit ans, c'est-à-dire d'environ 1 500 F, et de 450 F pour les seize-dix-huit ans) et que les stages en entreprise ou de formation débouchent réellement sur des contrats de travail.

Lettres au premier ministre — « *mais ça sert à quoi ?* », — démarches auprès des organismes officiels — « *mais on nous envoie bouler* », — communiqués à la presse — « *mais on est censuré* », — les jeunes stagiaires ont décidé d'aller plus loin en organisant des manifestations et en « assiégeant » cette semaine les permanences des candidats au deuxième tour des législatives. Escalade ? A qui la faute ? — M. C.

Selon la C.F.D.T.

LE PLAN DE REDRESSEMENT DU GROUPE BOUSSAC PRÉVOIT DEUX MILLE CINQ CENTS LICENCIEMENTS

(De notre correspondant.)

Epinal. — La direction générale du groupe Boussac a soumis aux pouvoirs publics début mars un nouveau plan destiné à sauvegarder l'entreprise. Ce plan, qui aurait été mal accueilli, et même refusé, prévoirait mille huit cents suppressions d'emplois dans les usines vosgiennes du groupe.

Selon la C.F.D.T., qui en a révélé le détail, le personnel employé dans le secteur tissage passerait de 1 430 personnes à 670, soit une diminution de 53 % des effectifs.

En amont du tissage, l'emploi serait ramené de 750 à 400 personnes ; en teinture en fil, de 103 à 60.

En filature, les cinq usines actuelles perdraient 460 salariés (930 à 470).

En aval du tissage (à Moyenmoutier), les pertes d'emplois s'élèveraient à 190.

Le plan dans son ensemble, note encore la C.F.D.T., prévoit finalement « *2 500 suppressions d'emplois, car aux 1 800 il faut ajouter : 350 personnes pour Collot et SIB, 150 administratifs dans les Vosges, 50 personnes à Wesserling et 150 employés de la rue Poissonnière (C.I.C.)* ».



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UFINER/SOFINER

Les résultats provisoires de l'exercice 1977 d'UFINER viennent d'être arrêtés.

Le bénéfice d'exploitation, après amortissements, ressort à 42 millions de francs, se décomposant en 26,7 millions de francs pour les activités financières et 15,3 millions de francs pour la production d'eau.

Cette dernière activité enregistre, comme prévu, des résultats légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier, qui étaient de 15,9 millions de francs.

Quant aux résultats des activités financières, ils ont été influencés par l'apport du département établissement financier à SOFINER, effectué rétroactivement au 1er janvier 1977.

Pour une comparaison valable avec l'exercice précédent, il convient donc d'ajouter au résultat d'exploitation d'UFINER, celui du compte d'exploitation de SOFINER, soit 5,7 millions de francs, donnant ainsi un total de 32,4 millions de francs, contre 24,5 millions de francs pour l'exercice 1976, soit une augmentation de 32 %.

Cette progression résulte d'une part de l'encaissement des dividendes relatifs aux titres apportés à UFINER, fin 1976, par la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage, et qui se sont élevés pour 1971 à 4,6 millions de francs, et, d'autre part, de la bonne progression des résultats de l'établissement financier.

Le compte de pertes et profits en capital est provisoirement soldé, en attente de la totalité des renseignements concernant les filiales et participations, nécessaires à l'évaluation du portefeuille-titres.

Le résultat provisoire de l'exercice en charges et revenus s'élève, après toutes provisions, dont 12,8 millions de francs pour impôts et 3 millions de francs à la provision pour risques éventuels, à 26 millions de francs contre 22,1 millions de francs pour 1976.

Rappelons que le bénéfice total de l'exercice 1976, opérations en capital incluses, s'élevait à 24,3 millions de francs.

Le conseil d'administration se réunira dans le courant du mois d'avril en vue de l'arrêté définitif des comptes et de la fixation du dividende qui devrait être au moins égal à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 10,65 F par action, avoir fiscal compris.

BANQUE DE FRANCE

Le compte rendu annuel de la Banque de France, relatif à l'exercice 1977, vient d'être remis par le gouverneur au président de la République.

Le rétablissement d'une plus forte croissance s'étant rapidement accompagné, en 1976, de nouveaux déséquilibres, les pouvoirs publics ont été conduits à donner la priorité à la lutte contre la hausse des prix et au redressement du commerce extérieur. Ils se sont efforcés de rompre l'enchaînement des anticipations inflationnistes et ont préconisé une progression ralentie des rémunérations. Cependant, toute action brutalement restrictive, en raison de ses effets néfastes sur l'utilisation des capacités de production, a été écartée, de même que toute stimulation trop globale qui aurait compromis l'assainissement en cours de l'économie.

Dans ce cadre, attentives à la situation de l'emploi et aux difficultés de certains secteurs, les autorités ont manifesté, à plusieurs reprises, leur volonté de soutenir l'activité, d'autant que la conjoncture à l'étranger s'avérait décevante. Le pouvoir d'achat des salariés a continué à progresser, les rémunérations réelles et les prestations allouées aux plus défavorisés ont été relevées. Un temps d'adaptation a été assuré aux industries en situation critique. Le financement des investissements productifs a été largement facilité. Enfin, des mesures spécifiques ont été prises pour réduire le chômage des jeunes.

Visant à stabiliser, à moyen terme, la liquidité de l'économie dans une perspective progressivement moins inflationniste, la politique monétaire a constitué, comme l'an passé, un instrument essentiel de l'action des pouvoirs publics. Pour la première fois, un objectif de croissance maximale de la masse monétaire — fixé à 12,5 % pour 1977 — a été publié. La maîtrise de la distribution des crédits s'étant accompagnée d'une stricte surveillance des autres sources de création de moyens de paiement, la progression de la masse monétaire a été voisine de la norme qui avait été choisie. L'action sur le taux d'intérêt a été inspirée par la volonté de limiter les charges des entreprises, mais aussi de défendre le franc sur les marchés des changes.

En définitive, la hausse des prix a marqué une nette décélération en cours d'année et la balance des paiements extérieurs s'est fortement améliorée ; l'extension du chômage a été étroitement contenue, bien que le produit intérieur brut n'ait augmenté en volume que de 2,5 % environ.

La France a entrepris l'effort indispensable de redressement, mais les succès obtenus ne sont pas encore suffisants pour lui donner toute sa liberté d'action. Aussi, l'œuvre engagée doit-elle être menée avec persévérance, d'autant que de fortes contraintes continueront de peser sur notre développement. C'est ainsi que, dans une situation internationale moins favorable que par le passé, l'adaptation de l'appareil productif doit être poursuivie. A cette fin, la politique monétaire doit amener à effectuer les arbitrages nécessaires dans le respect des équilibres internes et externes : si cette discipline n'était pas assurée, il serait impossible de soutenir durablement l'expansion et d'utiliser pleinement les capacités de notre économie.

Si l'année 1977 a mis en évidence les difficultés résultant, pour les pays industriels, des mutations de l'économie mondiale, son déroulement a aussi montré que les problèmes de notre temps ne pourront être résolus de manière dynamique par les efforts de chaque nation prise individuellement. Seule une solidarité active des différents pays, s'exprimant notamment par une coordination de leurs politiques, permettra une croissance suffisante pour développer l'emploi.

CRÉDITEL

Le conseil d'administration, réuni le 9 mars 1978 sous la présidence de M. Pierre Chatenet, a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Après dotation de 34 575 2[illegible] F aux amortissements et provisions, le bénéfice net ressort à 48 046 [illegible] F, soit 12,01 F par action, contre 11,38 F en 1976.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 10 mai 1978, de fixer, pour chacune des quatre millions d'actions composant le capital, le dividende à 11,25 F, contre 10,45 F au titre du précédent exercice. En raison du statut fiscal de la société, ce dividende ne donne pas droit à avoir fiscal.

Les discussions avec l'administration des P.T.T. sont très avancées. Elles portent sur le renouvellement de la convention quinquennale qui régit les rapports de Créditel avec cette administration, ainsi que sur la conclusion d'un nouveau protocole au titre de 1978.

BANQUE EUROPÉENNE DE TOKYO

Au cours de sa séance du 10 mars 1978, le conseil d'administration de la Banque européenne de Tokyo a procédé à l'examen du bilan et des résultats au 31 décembre 1977.

Le total du bilan s'établit à FF 3 289 140 629,41 contre FF 2 milliards 945 663 156,78 au 31 décembre 1976.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira le 12 mai 1978 d'arrêter le bénéfice net de l'exercice à FF 13 190 195,46.

Le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende global de FF 5 250 000 à répartir à raison de 70 francs par action de 1 000 francs, et l'affectation de FF 7 939 509,77 aux réserves, qui passeront ainsi à FF 54 491 291,72.

M. Kazuhide Kitanosono, directeur général adjoint, est rappelé à Tokyo pour assumer de nouvelles fonctions à la Bank of Tokyo, Ltd.

M. Naobumi Kawamichi, a été désigné pour succéder à M. Kazuhide Kitanosono comme directeur général adjoint de la banque.

THYSSEN AKTIENGESELLSCHAFT VORM. AUGUST THYSSEN HUTTE

La société convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire le vendredi 21 avril 1978, à 10 heures, à la Mercatorhalle, König-Heinrich-Platz, Duisburg, afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Présentation du bilan au 30 septembre 1977, du compte rendu de l'exercice et du rapport du conseil de surveillance.
2. Répartition du bénéfice de l'exercice 1976-1977.
3. Quitus en faveur du directoire et du conseil de surveillance.
4. Renouvellement du conseil de surveillance.
5. Nomination du commissaire aux comptes.
6. Délibération sur la création d'un capital autorisé de 240 739 250 DM, aux termes de l'article 202 ff. AktG, par l'adjonction d'un nouvel alinéa 8 à l'article 3 des statuts.

Tous les actionnaires sont habilités à participer à l'assemblée générale ou à s'y faire représenter.

En France, les actionnaires désireux d'assister à cette assemblée ou de s'y faire représenter devront faire immobiliser leurs actions, avant le 14 avril 1978, chez la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris-9e, ou faire notifier à celle-ci, avant la même date, l'immobilisation de leurs titres par leur banque ou leur agent de change.

La Banque Rothschild délivrera des cartes d'admission à l'assemblée aux actionnaires qui en feront la demande.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 MARS

Une « hausse » historique

Une hausse de 9 % en un jour ! De mémoire de boursier, un tel « boom » n'avait jamais été enregistré ! La cotation de quarante valeurs du marché à terme dut être retardée devant l'afflux des ordres d'achat. Malgré l'intervention des organismes de placement collectif, les fameux « gendarmes », qui ont quelque peu vendu, les hausses de cours ont été très fortes. Creusot-Loire (+ 19,7 %), Schneider (+ 19,3 %), Hachette (+ 19 %), Denain Nord-Est, près de 18 %, Générale des eaux, 15 %, Compagnie bancaire, 14 %, Pernod-Bouygues, + 13,6 %, Ricard, + 13 %, Club Méditerranée, + 13 %, Moulinex, + 12,5 %, L'Oréal, + 12,4 %, etc.

Comme le disaient les professionnels, le plus beau « corner » des trente dernières années, c'est-à-dire le renversement de situation le plus brutal qui ait été constaté, avec des vendeurs à découvert pris à contrepied, et des valeurs « sous pression » comme les « nationalisables », et surtout les vedettes habituelles, déprimées depuis quelques semaines.

Après la hantise d'une victoire de la gauche, qui avait provoqué des ventes massives les semaines précédentes, la « divine surprise » d'un premier tour beaucoup moins défavorable à la majorité sortante, dont les chances remontent nettement, a littéralement fait « bouillir » la corbeille.

Certes, les opérateurs pourraient devenir plus prudents les jours suivants, mais un phénomène de décompression s'est produit, avec d'autant plus de violence que l'hypothèque d'une défaite de la majorité sortante pesait fort lourdement.

Très logiquement, les cours de l'or ont partout fléchi, le napoléon perdant 10 % à 270 F, et le lingot 4,5 % à 28 495 F, au-dessous du cours pratiqué sur le marché libre de Londres. Très logiquement également la rente 4 % 1973, indexée sur la pièce de 20 F, s'est repliée de près de 8 % à 725 F.

LONDRES

Irrégulier

Le marché est irrégulier dans l'attente des résultats du commerce extérieur britannique pour février. Reprise des mines d'or en Maison avec celle du métal.

OR (ouverture) (dollars) 187 65 contre 186 50

VALEURS	CLOTURE 13/3	COURS 14/3
Beecham	615 ...	615 ...
British Petroleum	744	742
Courtaulds	114 ...	113
De Beers	343	344 ...
Imperial Chemical	348 ...	345 ...
Rio Tinto Zinc Corp	181 ...	178
Shell	612 ..	518 ...
Vickers	182	182 ..
War Loan 3 1/2 %	36 5 8	36 5 8
*West Driefontein	24 5 8	25 1 4
*Western Holdings	25 1/4	25 7 8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO	13/3	14/3
1 dollar (en yens)	238 ..	223 55

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BANQUE HERVET. — Les comptes consolidés de l'exercice 1977 se sont soldés par un bénéfice de 25,77 millions de francs, soit une progression de 9,73 % (15,6 % hors plus-values à long terme). Le dividende global est inchangé à 10,35 francs, mais s'applique à un capital augmenté gratuitement en 1977 (une pour six).

CREDITEL. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 48,04 millions de francs, soit 12,01 francs par action contre 11,38 francs en 1976. Dividende : 11,25 francs contre 10,45 francs.

UFINER-SOFINER. — Globalement, les comptes d'exploitation des deux entreprises se sont soldés, pour 1977, par un résultat de 32,4 millions de francs contre 24,5 millions en 1976. Le dividende global devrait être au moins aussi élevé que le précédent (10,65 francs).

CREDIT NATIONAL. — Pour l'exercice 1977, la société distribuera sans doute un dividende global de 28,50 francs contre 26,70 francs pour 1976.

U.I.S. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 34,12 millions de francs contre 42,98 millions de francs. Dividende global : 24,63 francs contre 20,50 francs pour 1976.

NEW-YORK

La hausse se ralentit

Le petit vent de hausse qui s'était levé la semaine dernière à Wall Street est presque retombé lundi. L'indice Dow Jones, qui, un moment, gagnait plus de six points, a finalement terminé la séance à 739,96, en progrès de 1,38 point seulement.

Le rythme des échanges s'est lui-même ralenti, les transactions portant sur 24 millions d'actions contre 27 millions à la veille du week-end. Sur 1 842 valeurs traitées, 736 ont monté, 628 ont reculé et 448 sont restées inchangées.

A l'origine directe de la hausse des premières heures de séance, les mesures décidées par l'Allemagne fédérale pour redresser le dollar sur les marchés des changes, ont également provoqué le repli qui s'est produit par la suite. Mais le paradoxe n'est qu'apparent. Il a fallu quelques heures aux spécialistes du Big Board pour analyser le contenu exact de ces mesures et prendre conscience qu'elles n'aboutiraient peut-être pas au redressement espéré de la monnaie américaine. D'autre part, la grève des mineurs est entrée dans son quatre-vingt-dix-neuvième jour.

VALEURS	COURS 10/3	COURS 13/3
Alcoa	38 1/2	39 5 8
A.T.T.	61 1 8	61 ...
Boeing	33 1 2	33 1 4
Chase Manhattan Bank	28 7/8	29
Du Pont de Nemours	112 ..	112 1/8
Eastman Kodak	43 1 2	42 1 8
Exxon	44 7/8	45 3 8
Ford	44 ...	44 1 4
General Electric	46 1 2	46 3 4
General Foods	28 5 8	29 1 4
General Motors	59 1 4	59 3 8
Goodyear	15 7/8	16 1/8
I.B.M.	242 1/4	239 1 4
I.T.T.	27 1 2	27 3 8
Kennecott	23 7 8	22 5/8
Mobil Oil	61 1 8	61 1/4
Pfizer	26 1 4	26 1 4
Schlumberger	65 7/8	66 ...
Texaco	26 ...	26 ...
U.A.L. Inc.	20 5/8	20 1 4
Union Carbide	39 3 4	39 3 8
U.S. Steel	26 3 8	26 1/4
Westinghouse	17 1/8	17 ...
Xerox	43 1 4	43 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	10 mars	13 mars
Valeurs françaises	97,5	105,9
Valeurs étrangères	103,4	101,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,7	62,1

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 13 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 985	4 781	4 900
Allemagne (100 DM)	238 150	228 820	237
Belgique (100 F)	15 302	14 794	15 325
Pays-Bas (100 fl.)	222 850	215 010	222 500
Danemark (100 krd)	86 500	83 550	86 000
Suède (100 krs)	105 500	102 350	103 750
Norvège (100 k.)	91 050	88 800	93 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 353	9 030	9 400
Italie (1 000 lires)	5 691	5 529	5 790
Suisse (100 fr.)	248 940	241 800	248 500
Autriche (100 sch.)	33 080	31 900	33 150
Espagne (100 pes.)	6 101	5 952	6 100
Portugal (100 esc.)	11 290	11 556	12 000
Canada ($ can. 1)	4 353	4 267	4 295

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/3
Or fin (kilo en barre)	29800 ..	28600 .
Or fin (en lingot)	29850	28495
Pièce française (20 fr.)	300 .	270 10
Pièce française (10 fr.)	224 50	197 .
Pièce suisse (20 fr.)	279 50	255 .
Union latine (20 fr.)	295 50	249
Souverain	275 10	274 90
Pièce de 20 dollars	1322 40	1286 ..
Pièce de 10 dollars	667 ..	648 ..
Pièce de 5 dollars	480 .	... ..
Pièce de 50 pesos	1320 ..	1122 ..
Pièce de 10 florins	275 ..	270 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 mars 1978 a été tiré à 972 009 exemplaires.

A B C D E F G

Aux Pays-Bas

Le commando qui détient plus de soixante-dix otages à Assen exige la libération de tous les Moluquois détenus

Amsterdam. — Le commando moluquois, qui a occupé, lundi 13 mars, la préfecture de la province de Drenthe, à Assen, dans le nord du pays, détient soixante et onze personnes. Parmi ces otages figurent deux adjoints du préfet et le maire d'une ville voisine.

Les exigences des Moluquois sont maintenant connues. Le commando demande la libération de tous les Moluquois actuellement détenus aux Pays-Bas. Les quatre à six Moluquois qui ont effectué cette nouvelle prise d'otages — on ignore leur nombre exact — se sont intitulés « commando suicide ». Ils exigent de quitter le pays en avion, avec les otages, pour une destination inconnue, ainsi que la somme de 13 millions de dollars (60 millions de francs) en argent liquide. Leur ultimatum devait expirer mardi après-midi à 14 heures. Si leurs exigences ne sont pas satisfaites, ils ont annoncé qu'ils exécuteraient les otages un à un.

Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministre de la justice, M. De Ruyter, qui dirige les opérations de La Haye, a fait savoir qu'il considérait, en fait, cet ultimatum comme le début des négociations. Il est à peu près certain que les négociations vont être menées à partir du commissariat de police d'Assen. M. De Ruyter a laissé entendre que le nouveau gouvernement ne changerait pas la politique adoptée lors des autres prises d'otages. Cela indique qu'il tentera d'abord de trouver une solution non violente. Mais l'affaire du train d'Assen, l'année dernière, a démontré que les autorités n'hésiteront pas à recourir à la force si les négociations n'aboutissent pas. En juin 1977, au bout de dix-huit jours, le gouvernement avait décidé de faire donner l'assaut par les « marines ». Trop peu de données sont actuellement connues pour préjuger de l'issue de l'opération, mais le nombre élevé des otages pourrait inciter le gouvernement à employer la force.

« Commando-suicide »

Divers mouvements religieux ont déjà demandé aux pouvoirs publics de renoncer à la violence, et plusieurs personnes se sont offertes pour prendre la place des otages. Le gouvernement a repoussé leur offre. Il semble également exclu qu'on laisse le commando partir en avion avec les otages et d'autres Moluquois libérés. D'abord parce que, comme on l'a vu la dernière fois, pas un seul pays au monde ne semble avoir assez de sympathie pour leur cause pour les accueillir.

Même le Bénin, où un groupe de Moluquois a une « ambassade », a rejeté cette possibilité, en juin dernier. Ensuite, parce que la politique du gouvernement néerlandais a toujours été de ne pas laisser partir les terroristes s'il y a eu des morts. Et cela semble bien être le cas, car, depuis le début de l'attaque, une femme gît sur la pelouse de la préfecture. On ne peut pas l'approcher en raison des coups de feu que tirent les Moluquois.

Très peu de précisions ont été données sur la situation qui règne à l'intérieur du bâtiment et qui ne serait pas trop mauvaise. Au moins sept personnes ont pu téléphoner à leur famille et donner des nouvelles en ce sens. Il n'y a pas de problème de revitaillement pour le moment, la préfecture étant équipée d'un restaurant et d'un économat bien pourvu.

De notre correspondant

Personne ne connaît le « *commando-suicide* », mais son action reflète la tension qui règne chez les Sud-Moluquois, surtout après le rapport gouvernemental, publié il y a deux mois, sur les aspirations à l'indépendance de leurs îles dans l'archipel indonésien. Ni le fondement juridique de cette aspiration ni le fait politique que représente cette volonté d'indépendance ne sont reconnus par le gouvernement néerlandais. Celui-ci ne voit pas de possibilité d'aider la communauté moluquoise à obtenir l'indépendance de ses îles. Le rapport admet seulement qu'il existe une « *identité propre des Moluquois* » qui sont incités à rester aux Pays-Bas.

La communauté moluquoise, réputée unie par le vieil idéal du retour aux Moluques libres, sous l'autorité du « président en exil », M. Manusama, s'est divisée de plus en plus depuis la prise d'otages de mai 1977. M. Manusama a perdu beaucoup de son autorité et de son prestige, surtout auprès des jeunes. Depuis 1952, le « président en exil » n'a pas su proposer de solutions possibles, mais il a toujours rejeté les prises d'otages comme moyen de lutte politique.

Quelques personnalités moluquoises ont entamé un dialogue avec l'Indonésie jadis considérée comme l'ennemi. Deux jeunes Moluquois — un de leurs frères est en prison depuis 1977 — se sont rendus en Indonésie en décembre dernier et ont visité les îles moluquoises. Leur voyage a fait beaucoup de bruit. Surtout parce qu'ils ont implicitement admis que le vieil idéal des « Moluques libres » n'est plus réalisable dans la forme proposée par M. Manusama. Un autre groupe, sous la direction de M. Mantouw, coprésident de la commission paritaire moluquo-néerlandaise, a également pris le chemin de l'Indonésie.

Fin janvier un attentat a été commis contre un des membres de la commission paritaire. Beaucoup de jeunes Moluquois pensent que ces voyages en Indonésie sont « *un exercice d'endoctrinement* ». D'autres ont choisi une voie plus réaliste. La tension entre ces deux factions pourait, dans une large mesure, expliquer l'actuelle prise d'otages.

MARTIN VAN TRAA.

UNE COMMUNAUTÉ DE 36 000 PERSONNES

La communauté moluquoise des Pays-Bas compte environ trente-six mille personnes, originaires d'un petit archipel de l'est de l'Indonésie. Lorsque, en 1949, les Pays-Bas, à l'issue d'un conflit sanglant, accordent l'indépendance à leur ancienne colonie, une quinzaine de milliers de Moluquois, membres de l'armée néerlandaise, refusent de retourner dans leur pays, qu'ils considèrent comme « occupé » par les Indonésiens. Ils obtiennent du gouvernement de La Haye l'autorisation de s'installer avec leurs familles aux Pays-Bas et prennent la nationalité néerlandaise. Assez bien intégrés économiquement, loyaux sujets de la couronne, ils n'en restent pas moins en marge de la communauté nationale. Certains de leurs enfants — qui n'ont jamais vu la terre de leurs ancêtres — se sont mis en tête de retourner au pays après avoir obtenu de Djakarta la reconnaissance de l'indépendance de la « République des Moluques du Sud », dont la brève existence, en 1950, avait été interrompue par une brutale reprise en main du gouvernement indonésien.

LA CINQUIÈME OPÉRATION TERRORISTE

Plusieurs prises d'otages ont déjà eu lieu dans la province de Drenthe où la communauté moluquoise est particulièrement importante.

● *Le 2 décembre 1975*, un commando de six Sud-Moluquois s'empare du train Groningue-Zwolle et retiennent vingt-quatre passagers en otages pendant douze jours. Trois otages sont tués. Quarante-huit heures plus tard, un autre commando moluquois attaque le consulat d'Indonésie à Amsterdam et y retient vingt-cinq personnes en otages pendant quinze jours. Les auteurs des deux attentats seront condamnés à quatorze ans de prison.

● *Le 23 mai 1977 — deux jours avant les élections législatives*, — un commando de dix Moluquois prend en otages les passagers du train Assen-Groningue pour obtenir la libération de leurs camarades emprisonnés; un autre commando investit une école primaire proche de là, à Bovensmilde, et garde en otages une centaine d'enfants avec leurs instituteurs. Les enfants seront libérés quatre jours plus tard, mais l'école restera occupée jusqu'au 14 juin. Le train sera pris d'assaut le 11 juin par l'armée. Six terroristes et deux otages seront tués au cours du combat. Les sept Sud-Moluquois survivants seront condamnés à des peines de six à neuf ans de prison.

ÉLECTION D'UNE CORRESPONDANTE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Lors de sa séance du lundi 13 mars, l'Académie des sciences a élu une correspondante dans la discipline physique-mathématiques : Mme Yvonne Choquet-Bruhat.

[Mme Yvonne Choquet-Bruhat, née le 29 décembre 1923, est ancienne élève de l'Ecole normale supérieure. Elle fut reçue première à l'agrégation de mathématiques en 1946. Elle est également docteur ès sciences (1951). Mme Choquet-Bruhat est professeur titulaire à la faculté des sciences de Paris depuis 1960, où elle occupe la chaire de mécanique analytique et de mécanique céleste, et depuis 1968 professeur à l'université Paris-VI. Spécialisée en physique-mathématique, Mme Choquet-Bruhat a reçu la médaille d'argent du C.N.R.S. en 1958 et est lauréate de l'Académie des sciences.]

REPLI DU DOLLAR

Flottement sur le franc

Les nouvelles mesures de soutien en faveur du dollar, annoncées lundi 13 mars en début d'après-midi par les autorités américaines et ouest-allemandes, ont manifestement déçu les cambistes, qui espéraient davantage qu'un simple doublement du montant des crédits croisés entre la Bundesbank et la Federal Reserve Bank (voir en page 42 l'article de notre correspondant à Bonn). En conséquence, le dollar, après s'être élevé lundi matin à Francfort de 2,05 DM à 2,09 DM, retombait mardi 14 mars à son cours initial, tandis qu'il reprenait sa baisse à Tokyo, s'établissant à un nouveau cours historique de 233 yens contre 235 yens la veille (et 233,60 yens le jeudi 9 mars) malgré les interventions de la Banque du Japon.

A Paris, un certain flottement a été noté sur le franc, qui avait progressé très vigoureusement lundi 13 mars par rapport aux monnaies fortes (+ 3,5 % en moyenne). L'annonce d'un accord entre les partis de gauche, comportant une garantie de désistement réciproque, a désagréablement surpris certains milieux étrangers, de sorte que le cours du deutschemark à Paris, qui était revenu lundi de 2,3850 F à moins de 2,30 F, remontait à 2,33 F pour fluctuer aux alentours de 2,31 F. Celui du dollar continuait toutefois à fléchir sur notre place, revenant de 4,78 F à 4,75 F environ.

A Londres, le cours de l'once d'or, qui évolue à l'inverse de celui de la monnaie américaine, s'est raffermi à 187,60 dollars contre 185,20 dollars la veille (et 190 dollars au plus haut de la semaine dernière).

Dans le Var

UN GENDARME ET UN MALFAITEUR SONT TUÉS APRÈS UN CAMBRIOLAGE

Un gendarme, M. Maurice Simian, cinquante et un ans, et un malfaiteur, François Jouardon, vingt-six ans, originaire de Rouen (Seine-Maritime) se sont blessés mortellement ce mardi matin 14 mars, vers 2 heures, à Barjols (Var). Un second malfaiteur, M. Oscar Fabris, trente ans, originaire de Chambéry (Savoie), a été blessé aux jambes par un autre gendarme, alors qu'il tentait de s'enfuir.

Les gendarmes étaient intervenus sur l'appel d'un boulanger de Barjols indiquant que deux hommes cambriolaient une parfumerie de la localité. Les deux cambrioleurs s'étaient laissé arrêter sans résistance. Sur le chemin de la gendarmerie, distante d'une cinquantaine de mètres, l'un d'eux, nommé Fabris, a tenté de s'enfuir, et un gendarme a fait feu sur lui le blessant aux jambes. Profitant de cette diversion, son complice, François Jouardon, a dégainé et fait feu sur l'autre gendarme, qui, au même moment, tira lui aussi une rafale de mitraillette. Le malfaiteur et le gendarme devaient succomber à leurs blessures quelques instants plus tard. Les enquêteurs ont indiqué que les papiers d'identité dont étaient porteurs les deux hommes étaient probablement faux.

INTOXICATION ALIMENTAIRE OU ASPHYXIE ?

Deux morts à Villejuif

Mme Liliane Guardi, âgée de quarante-trois ans, et ses deux filles, Christine, dix ans, et Hélène, neuf ans, ont été découvertes inanimées, lundi soir 13 mars, à Villejuif (Val-de-Marne), par M. Joseph Guardi, qui rentrait chez lui après sa journée de travail. Mme Guardi et la petite Hélène étaient décédées. Quant à Christine, elle est maintenant hors de danger.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'intoxication pourrait être due à la consommation de viande hachée surgelée. Toutefois, les policiers ont constaté que le chauffe-eau de la cuisine était en mauvais état de fonctionnement. Une autopsie a été ordonnée.

● *L'enlèvement de Graziella Oortiz-Patino.* — Deux personnes impliquées dans l'enlèvement de Graziella-Ortiz-Patino, enlevée le 3 octobre dernier dans la banlieue de Genève et retrouvée dix jours plus tard après versement d'une rançon de 2 millions de dollars, viennent d'être arrêtés.



